



JEAN PAUL COSTE  
centre SOCIO CULTUREL



**PROJET SOCIAL**

**2021 - 2024**



# Projet Social

**2021 – 2024**

**SOMMAIRE**



**JEAN PAUL COSTE**  
centre socio culturel

# SOMMAIRE

<b>1 – La Méthodologie : présentation de la démarche globale</b>	<b>p.8</b>
<b>1.1 Les instances et acteurs associés</b>	<b>p.10</b>
<u>1.1.1</u> Le groupe de pilotage	p.10
<u>1.1.2</u> Les partenaires institutionnels associés	p.11
<u>1.1.3</u> Les partenaires associatifs	p.12
<u>1.1.4</u> Les adhérents et habitants associés	p.12
<b>1.2 La méthodologie déployée</b>	<b>p.13</b>
<u>1.2.1</u> La méthode déployée sur l'évaluation	p.13
<u>1.2.2</u> La méthode déployée sur le diagnostic partagé	p.15
<u>1.2.3</u> La méthode déployée sur l'écriture du Nouveau projet Social	p.16
<b>1.3 Le calendrier de mise en œuvre</b>	<b>p.19</b>
<u>1.3.1</u> Le lancement de la démarche	p.20
<u>1.3.2</u> La phase d'évaluation	p.20
<u>1.3.3</u> La phase du diagnostic	p.22
<u>1.3.4</u> Le premier séminaire pour le groupe de pilotage	p.23
<u>1.3.5</u> La phase d'écriture du Nouveau Projet Social	p.24
<u>1.3.6</u> Le deuxième séminaire pour le groupe de pilotage	p.25
<u>1.3.7</u> Les bilans intermédiaires et la transmission à la CAF	p.26
<u>1.3.8</u> La phase de validation par les instances	p.26
<b>SYNTHESE</b>	<b>p.29</b>
<b>2 – Présentation du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste</b>	<b>p.32</b>
<b>2.1 Fiche synthétique de présentation</b>	<b>p.33</b>
<b>2.2 Retour sur l'historique de l'implantation du CSC Jean-Paul Coste</b>	<b>p.34</b>
<u>2.2.1</u> Retour sur la réflexion sur le plan de développement impulsé en 2011	p.35
<u>2.2.2</u> Retour sur la création de l'association ARCHIPEL en 2015	p.36
<u>2.2.3</u> Présentation des axes d'ancrage sur le territoire AIX SUD	p.37
<b>2.3 Présentation des locaux mis à notre disposition sur 2017-2020</b>	<b>p.38</b>
<u>2.3.1</u> Le Centre Socio-Culturel	p.38
<u>2.3.2</u> L'Annexe du Bel Ormeau	p.39
<u>2.3.3</u> Les écoles mises à disposition (3 groupes scolaires)	p.39
<u>2.3.4</u> Cartographie de l'implantation structurelle du CSC Jean-Paul Coste	p.40
<b>SYNTHESE</b>	<b>p.42</b>

<b>3 – Présentations des acteurs du Centre Socio-Culturel</b>	<b>p.44</b>
<b>3.1 Le Conseil d'Administration</b>	<b>p.45</b>
<b>3.2 Les adhérents / usagers</b>	<b>p.46</b>
<b>3.3 Les différents niveaux de participation</b>	<b>p.47</b>
<u>3.3.1</u> Une participation centrée sur l'intérêt général	p.48
<u>3.3.2</u> Une participation basée sur l'implication citoyenne	p.49
<u>3.3.3</u> Une participation vectrice de liens sociaux	p.49
<u>3.3.4</u> Une participation induite par des besoins précis	p.49
<u>3.3.5</u> Les différents niveaux de participation au CSC JP Coste	p.50
<b>3.4 L'équipe des salariés</b>	<b>p.51</b>
<u>3.4.1</u> Les permanents	p.51
<u>3.4.2</u> Les salariés non permanents (contrats précaires)	p.52
<u>3.4.3</u> L'organigramme fonctionnel 2019	p.55
<b>3.5 Les partenaires associés</b>	<b>p.56</b>
<u>3.5.1</u> Les partenaires institutionnels	p.56
<u>3.5.2</u> Les partenaires sur l'axe social	p.57
<u>3.5.3</u> Les partenaires sur l'axe éducation	p.58
<u>3.5.4</u> Les partenaires sur l'axe Cultures	p.59
<u>3.5.5</u> La carte des acteurs partenaires du Centre	p.61
<b>SYNTHESE</b>	<b>p.62</b>
<b>4 – L'évaluation du précédent Projet Social</b>	<b>p.66</b>
<b>4.1 Rappel des 5 axes prioritaires du dernier Projet Social 2017 -2020</b>	<b>p.67</b>
<u>4.1.1</u> L'évaluation de l'axe 1 du Projet Social	p.69
<u>4.1.2</u> L'évaluation de l'axe 2 du Projet Social	p.70
<u>4.1.3</u> L'évaluation de l'axe 3 du Projet Social	p.72
<u>4.1.4</u> L'évaluation de l'axe 4 du Projet Social	p.78
<u>4.1.5</u> L'évaluation de l'axe 5 du Projet Social	p.82
<u>4.1.6</u> En synthèse : 84 % d'objectifs atteints	p.92
<b>4.2 L'évaluation sectorielle</b>	<b>p.93</b>
<u>4.2.1</u> Évaluation du secteur Petite Enfance (MAC / J.E)	p.93
<u>4.2.2</u> Évaluation du secteur Enfance (ACM / Jeunesse)	p.97
<u>4.2.3</u> Évaluation du secteur Activités de loisirs	p.102
<u>4.2.4</u> Évaluation du secteur Familles / Cultures	p.104
<b>4.3 L'évaluation de la gestion du projet global</b>	<b>p.107</b>
<u>4.3.1</u> Une gestion maîtrisée	p.107
<u>4.3.2</u> Le Budget Prévisionnel 2020	p.113
<b>4.4 Les limites de l'évaluation dans le travail social</b>	<b>p.115</b>
<b>SYNTHESE</b>	<b>p.117</b>

<b>5 – Le diagnostic partagé du territoire</b>	<b>p.120</b>
<b>5.1 L’Analyse des Besoins Sociaux (ABS)</b>	<b>p.121</b>
<u>5.1.1</u> La répartition de la population par tranche d’âge	p.124
<u>5.1.2</u> La structure des ménages : d’importantes disparités	p.125
<u>5.1.3</u> La précarité des ménages	p.126
<u>5.1.4</u> Les personnes en situation de handicap	p.127
<u>5.1.5</u> Les enfants de moins de 11 ans en situation de vulnérabilité	p.128
<u>5.1.6</u> Les jeunes en situation de précarité	p.130
<u>5.1.7</u> L’enquête spécifique à destination des jeunes (15 – 24 ans)	p.131
<b>5.2 Le portrait de territoire de la CAF</b>	<b>p.137</b>
<u>5.2.1</u> Le nombre d’allocataires CAF sur le territoire Aix-Sud	p.138
<u>5.2.2</u> Les structures familiales sur le territoire Aix-Sud	p.139
<u>5.2.3</u> Les allocataires « monoparents »	p.140
<u>5.2.4</u> Les personnes à « bas revenus »	p.141
<u>5.2.5</u> Les Allocataire du RSA	p.142
<u>5.2.6</u> Les enfants et jeunes présents sur le terrioire	p.143
<u>5.2.6.1</u> Les enfants [0 – 12 ans]	p.144
<u>5.2.6.2</u> Les jeunes [12 – 18 ans]	p.145
<b>5.3 L’analyse des données et la mise en réflexion sur les actions du Centre</b>	<b>p.146</b>
<u>5.3.1</u> Sur l’ancrage territorial du Centre	p.146
<u>5.3.2</u> Sur l’animation globale du territoire	p.147
<u>5.3.3</u> Sur le développement du lien social	p.148
<u>5.3.4</u> Sur l’animation d’un projet « Cultures pour tous »	p.149
<b>SYNTHESE</b>	<b>p.150</b>

<b>6 – Le nouveau Projet Social 2021 – 2024</b>	<b>p.154</b>
<b>6.1 La maison des Services et des Activités (Axe 1)</b>	<b>p.157</b>
<u>6.1.1</u> Fiche Projet « services MAC, J.E, ACM »	p.157
<u>6.1.2</u> Fiche Projet « les activités de loisirs »	p.158
<u>6.1.3</u> Fiche Projet « un nouvel ACM au Pont-de-l’Arc »	p.159
<b>6.2 La maison des projets (Axe 2)</b>	<b>p.160</b>
<u>6.2.1</u> Fiche Projet « les jardins partagés »	p.160
<u>6.2.2</u> Fiche Projet « le spectacle N°187 »	p.161
<u>6.2.3</u> Fiche Projet « le projet Citoyens du monde »	p.162
<u>6.2.4</u> Fiche Projet « les séjours jeunes »	p.163
<u>6.2.5</u> Fiche Projet « l’espace Jeunes »	p.164
<u>6.2.6</u> Fiche Projet « les résidences d’artistes »	p.165

<b>6.3 La maison de la Citoyenneté (Axe 3)</b>	<b>p.166</b>
<u>6.3.1</u> Fiche Projet « les journées Familles »	p.166
<u>6.3.2</u> Fiche Projet « l'animation globale et la fête des 3 saisons »	p.167
<u>6.3.3</u> Fiche Projet « les gratiférias »	p.168
<u>6.3.4</u> Fiche Projet « cultures du cœur »	p.169
<u>6.3.5</u> Fiche Projet « les médiations culturelles »	p.170
<u>6.3.6</u> Fiche Projet « les orientations des familles »	p.171
<u>6.3.7</u> Fiche Projet « les séminaires de gouvernance »	p.172
<u>6.3.8</u> Fiche Projet « les colis solidaires »	p.173
<u>6.3.9</u> Fiche Projet « les petits banquets »	p.174
<b>6.4 Notre nouvel arbre à projets 2021 -2024</b>	<b>p.175</b>
<b>SYNTHESE</b>	<b>p.176</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>p.178</b>

## Annexe

<b>Le livret de l'Assemblée Générale de l'exercice 2019</b>	<b>p.182</b>
• Le rapport moral sur l'exercice 2019	p.187
• Le rapport d'orientation sur l'exercice 2020	p.190
• Le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019	p.195
• Les comptes annuels 2019	p.199
• Le rapport financier de l'exercice 2019	p.208
• Le Budget Prévisionnel 2020	p.213
• Les rapports d'activités de l'exercice 2019	p.217
➢ L'accueil	p.218
➢ Les activités	p.221
➢ Les actions Familles/Cultures	p.226
➢ La petite enfance (MAC et J.E)	p.232
➢ L'enfance et Jeunesse (ACM)	p.237
➢ L'accompagnement à la scolarité	p.246
➢ Le secteur numérique	p.249
➢ Focus sur le projet : le jardin se crée	p.250
➢ Focus sur le projet : N°187	p.251
➢ Focus sur le projet : citoyens du Monde	p.252
➢ Retour en images sur les évènements forts de 2019	p.253
• Le mot de la directrice	p.260
<b>Projet Social 2021 - 2024 - Validation</b>	<b>p.264</b>

# I -

## la Méthodologie : Présentation de la démarche globale



## **1 – La méthodologie : présentation de la démarche globale**

Rédiger un Projet Social, c'est de façon incontournable, s'inscrire dans une dimension plurielle participative : l'implication des habitants, des usagers, des salariés, des bénévoles et des partenaires ; autant de niveaux de participation d'un ensemble pensant et agissant.

Rédiger un Projet Social, recouvre une démarche méthodologique de réflexion, d'écriture et de mise en œuvre qui interroge et évalue la cohérence de nos actions contemporaines pour nous permettre de définir nos axes d'interventions pour l'avenir. Développement, recentrage, reconduction, ajustements... autant de choix à faire en fonction de l'évaluation de nos actions, du diagnostic partagé et des visées que nous nous donnerons à atteindre.

Ce nouveau Projet Social a été pour nous un **vecteur de cohésion** : outil d'un management participatif centré sur la notion de « **faire ensemble** ». Nous avons pris un engagement avec l'équipe du Conseil d'Administration et des salariés : celui de profiter de cette période d'écriture du Projet Social pour **prendre le temps**. Prendre le temps de consulter, de rencontrer, de s'interroger, de rêver, de faire des plans sur la comète, d'argumenter, de faire des choix en pleine conscience pour décider les axes de notre nouveau Projet Social.

Durant tout le processus nous avons eu le souci de ne pas prendre le Projet Social comme une contrainte administrative à remplir mais comme une opportunité de pouvoir s'accorder des temps de réflexion et d'analyse et de prendre du plaisir dans ce travail.

**Notre projet social est composée de 6 chapitres :**

- 1. La méthodologie**
- 2. La présentation du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste**
- 3. La présentation des acteurs du Projet Social**
- 4. L'évaluation du précédent Projet Social (2017 – 2020)**
- 5. Le diagnostic partagé de notre territoire « Aix Sud »**
- 6. Le nouveau Projet Social (2021 – 2024)**

Chaque fin de chapitre comporte une synthèse permettant de retenir les points essentiels de chaque partie.

## **1.1 Les instances et acteurs associés**

### **1.1.1 Le groupe de pilotage**

**Le groupe de pilotage constitué en interne repose sur 15 membres actifs ayant reçu délégation du C.A<sup>1</sup> :**

#### **Pour les ressources bénévoles : 4 membres du Bureau**

- Janine Bergé : présidente du Centre Socio-Culturel, pour le suivi global de la démarche
- Hélène Paché : secrétaire, pour les différentes relectures et synthèses
- Alix Fabre : trésorière, pour l'axe finances
- Paul Hubidos : membre du Bureau

#### **Pour les ressources salariées : 11 salariés permanents**

- Béatrice Lay : directrice du Centre Socio-Culturel, sur le pilotage de la démarche
- Laurence Catanzaro : directrice adjointe du Centre Socio-Culturel, sur la partie financière
- Cindy Renaudie : responsable « Familles et Cultures »
- Isabelle Albaladejo : responsable des « Activités de loisirs »
- Linda Mokhtar Slimane : responsable « Logistique »
- Corinne Sigurani : responsable du secteur « Petite Enfance »
- Maude Cretté : adjointe du Multi Accueil Collectif « Petite Enfance »
- Catherine Marcenac : Adjointe du Jardin d’Enfants « Petite Enfance »
- Patricia Boi : Auxiliaire de puériculture du secteur « Petite Enfance »
- Stéphanie Beltramo : responsable du secteur Enfance, « ACM Pagnol »
- Aliénor Molinier : responsable du secteur Enfance, « ACM Floralies »

Le lancement officiel de la démarche a été réalisé le jeudi 25/04/2019 en Conseil d’Administration. La clôture officielle de l’écriture du Projet Social a été déclarée lors de l’Assemblée Générale du 19 mai 2020 avec un rendu à la CAF au 30 mai 2020.

Le processus aura donc pris environ 12 mois pendant lesquels le groupe de pilotage aura établi avec l’ensemble des parties prenantes associées les 3 phases clés : l’évaluation, le diagnostic et l’élaboration du nouveau Projet Social pour la période 2021-2024.

---

<sup>1</sup> Conseil d’Administration du 28/05/2019 : présentation de la démarche et proposition de la composition du groupe de pilotage. Avec délégation aux membres ressources et plan de travail pour le groupe de pilotage.

**Le groupe de pilotage constitué en interne a engagé des rencontres avec le réseau partenarial institutionnel et associatif afin de co-construire le nouveau Projet Social pour que ce dernier soit le résultat d'un travail concerté et collaboratif tout au long du processus.**

**Les acteurs associés ont été :**

### **1.1.2 Les partenaires institutionnels associés**

**Pour les ressources partenaires institutionnels nous citerons :**

- Cécile Zedde Vallat : référente CAF, responsable adjointe en charge de l'animation territoriale (Territoire Aix - Aubagne) jusqu'au 16/09/2019
- Grégory Vignier : direction Générale, chargé de mission sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la Ville d'Aix-en-Provence / C.C.A.S
- Sandrine Rousseau : conseillère technique « Administration, ressources, projets » Directrice Générale Adjointe du service « qualité de vie » de la Ville d'Aix-en-Provence
- Aurore Borras : directrice du service « Jeunesse, Petite Enfance, Enfance » de la Ville d'Aix-en-Provence
- David Elkind : chargé de mission sur la coordination des ACM, direction « Jeunesse, Petite enfance, Enfance » de la Ville d'Aix-en-Provence
- Odile Boutillon : chargée de mission au service jeunesse sur l'« Observatoire de la Jeunesse » de la Ville d'Aix-en-Provence
- Hanène Iabrazzo : chef de service direction « Citoyenneté et proximité, service administratif général / centres sociaux » de la Ville d'Aix-en-Provence
- Amandine Delus : chargée de mission « Séniors et intergénérationnel » à la Direction générale adjointe des services qualité de vie de la Ville d'Aix-en-Provence
- Eric Chevallier, Adjoint au maire, chargé des Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier Pont de l'Arc
- Emmanuel Carini : direction générale du CREPS PACA, chargé de mission pour l'axe prévention santé / Enfance et Familles

*Cette liste n'est pas exhaustive mais retient les personnes les plus impliquées dans la démarche globale d'évaluation et de diagnostic.*

### **1.1.3 Les partenaires associatifs**

**Cette année, nous avons décidé de nous appuyer sur l'expertise de terrain des Comités d'Intérêt de Quartier (C.I.Q), très actifs et impliqués sur la Ville d'Aix-en-Provence.**

**Pour les C.I.Q associatifs représentant les habitants des quartiers Sud :**

- Julien Maraninchi, Président du CIQ des Facultés
  - Mathieu Grizard, Président du CIQ Cuques Saint-Jérôme
  - Rodolphe Brunner, Président du CIQ Arc-de-Meyran
  - Nadia Nachti-Bardet, Présidente du CIQ du Pignonnet
  - Sandy fontaine, Présidente du CIQ du Pont-de-l'Arc
  - Isabelle Coutiaux, Présidente de l'association « mieux vivre dans les quartiers sud »
- 
- *Les rencontres se sont déroulées sur la base d'entretiens informels menés directement par la Présidente.*

### **1.1.4 Les adhérents et habitants associés**

**Cette année, nous nous sommes appuyés sur des entretiens individuels qui ont été menés par les responsables de secteur. C'est sur une base de 12 entretiens (2 adhérents par secteur) que nous avons recueilli la parole des adhérents et habitants du quartier.**

- *Toutes les rencontres se sont déroulées sur la base d'entretiens semi-directif*

*En terme méthodologique nous savons bien que cet échantillon de 12 habitants associés à la démarche n'est pas du tout représentative de la population globale. En effet, notre population globale est de 20 344 habitants sur le territoire « Aix-Sud » ; pour être représentatif, il nous aurait fallu un échantillon de 378 personnes. Le travail réflexif est donc dès le départ basé sur un socle de participants associés non suffisant pour atteindre un objectif de « représentativité ». Nous savons bien que notre travail est non conforme à une étude « sociologique ». Notre approche est donc très modeste, réalisée avec « les moyens du bord ».*

## **1.2 La méthodologie déployée**

**Le groupe de pilotage s'est réuni régulièrement pour :**

- Associer, rencontrer les différentes parties prenantes,
- Elaborer les outils de recueil de données (enquêtes, questionnaires, diagnostic partagé...),
- Analyser les résultats et les données,
- Rendre compte aux différents acteurs,
- Proposer l'écriture des différentes parties,
- Confronter, adapter, modifier... les écrits en fonction des remarques et retours des acteurs,
- Organiser des temps de réflexion en commun (formations et séminaires internes),
- Valider par étape et phasage sur 3 temps (évaluation, diagnostic, projet),
- Finaliser le nouveau projet social (écriture partagée).

**Le groupe de pilotage a travaillé sur trois phases principales :**

- 1. L'évaluation du précédent Projet Social**
- 2. L'Analyse des Besoins Sociaux du territoire « Aix Sud » pour le diagnostic partagé**
- 3. Le nouveau Projet Social 2021-2024**

### **1.2.1 La méthodologie déployée sur l'évaluation**

Dans cette partie, il s'agissait d'évaluer au regard d'indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs le précédent Projet Social. Les indicateurs avaient été définis dans les fiches actions du précédent projet social et ont été suivis au cours de sa réalisation sur les exercices **2016, 2017 et 2018**.

Nous avons choisi de ne pas retenir l'année 2015 car sur cette année 2015 nous animions encore nos antennes Luynes, les Milles et la Duranne. Nous avons donc préféré nous centrer sur une évaluation sur les trois dernières années écoulées à savoir : **2016, 2017 et 2018** puisque c'est au 1/01/2016 que nous avons recentré notre action sur le territoire « Aix Sud ».

Pour les antennes de Luynes, les Milles et la Duranne nous pouvons toutefois signaler que nous avons accompagné l'association ARCHIPEL sur sa première année d'exercice (2016) et que nous avons passé officiellement le relais lors de la première Assemblée Générale d'ARCHIPEL le 22/04/2017 avec des rapports d'activités positifs et une situation financière saine (résultat de l'exercice 2016 positif à + 5 130 € pour un budget global de 934 754 € de produits).

**L'évaluation relative au suivi du Projet Social en cours n'a de sens qu'à condition d'analyser la pertinence du travail accompli et d'en tirer les enseignements nécessaires à une meilleure adéquation entre les actions, les objectifs et les besoins réels du territoire.** Pour nous, il y a eu un changement important de paramétrage du territoire puisque nous sommes passés du territoire « Aix-Sud / les Milles, Luynes, La Duranne » au seul territoire « Aix-Sud ».

*« L'évaluation doit être le point de départ d'un dialogue interne entre les acteurs des différents niveaux de responsabilité, mais, également, entre l'institution et les autorités publiques chargées de délivrer et de renouveler les autorisations de fonctionnement ».<sup>2</sup>*

La phase d'évaluation a été une étape importante pour l'élaboration du Projet Social. En effet, elle vise à l'amélioration continue des pratiques au service de la qualité des prestations délivrées et des actions développées. Elle a pour vocation de promouvoir :

- Une meilleure lisibilité de la structure dans toutes ses composantes,
- Une meilleure cohérence des actions du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste avec ses missions d'intérêt général et d'utilité sociale,
- Les conditions d'une relation de qualité avec les habitants, adhérents et usagers,
- L'amélioration continue des activités et de la qualité des prestations.

Elle a eu pour objet l'appréciation de :

- La cohérence : les finalités des actions développées sont-elles une réponse adaptée aux problèmes identifiés ?
- L'efficacité : les résultats atteints sont-ils conformes aux objectifs retenus ?
- L'efficience : les résultats sont-ils à la mesure de l'ensemble des moyens mobilisés ?
- L'impact : quels sont les effets des actions conduites, attendus ou pas, souhaités ou non ?

La méthode d'évaluation de notre Projet Social s'est appuyée sur la **rencontres des parties prenantes** (familles, salariés, bénévoles, partenaires...). Dans cette phase qui a duré 5 mois de juin à octobre 2019, il s'agissait de constituer un **corpus expérientiel**. Nous avons décidé d'axer cette phase sur des entretiens semi-directif en privilégiant les rencontres et l'axe qualitatif.

**L'ensemble du groupe pilotage s'est investi dans cette phase.**

---

<sup>2</sup> Selon la CIRCULAIRE N°DGCS/SD5C/2011/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médicosociaux.

### **1.2.2 La méthodologie déployée sur le diagnostic partagé**

**Le diagnostic suppose deux phases et niveaux de réflexion :**

- **Le constat** : il s'agit de faire un relevé, une photographie des données au moment de l'écriture du Projet Social afin de faire état d'une situation ;
- **Le diagnostic** : il s'agit d'analyser, de mettre en perspective ces données afin de comprendre les données constatées.

Dans un premier temps, nous nous sommes appuyés sur un travail important avec les différents services institutionnels pour **établir le constat** et partir des données quantitatives et chiffres officiels sur le territoire (statistiques, travaux et rapports officiels). Nous citerons en particulier :

- Les services de la Ville d'Aix-en-Provence :
  - Le CCAS et le chargé de mission sur l'Analyse des Besoins Sociaux
  - Les techniciens des services petite enfance, enfance et jeunesse
  - L'observatoire de la jeunesse
- Les services de la CAF des Bouches-du-Rhône :
  - Le service aux partenaires avec le portrait du territoire « Aix Sud »

Dans un deuxième temps, nous nous sommes appuyés sur un travail important avec les différentes parties prenantes intervenantes sur le territoire Aix-Sud pour **comprendre les données du constat et construire une analyse plurielle**. Nous citerons en particulier :

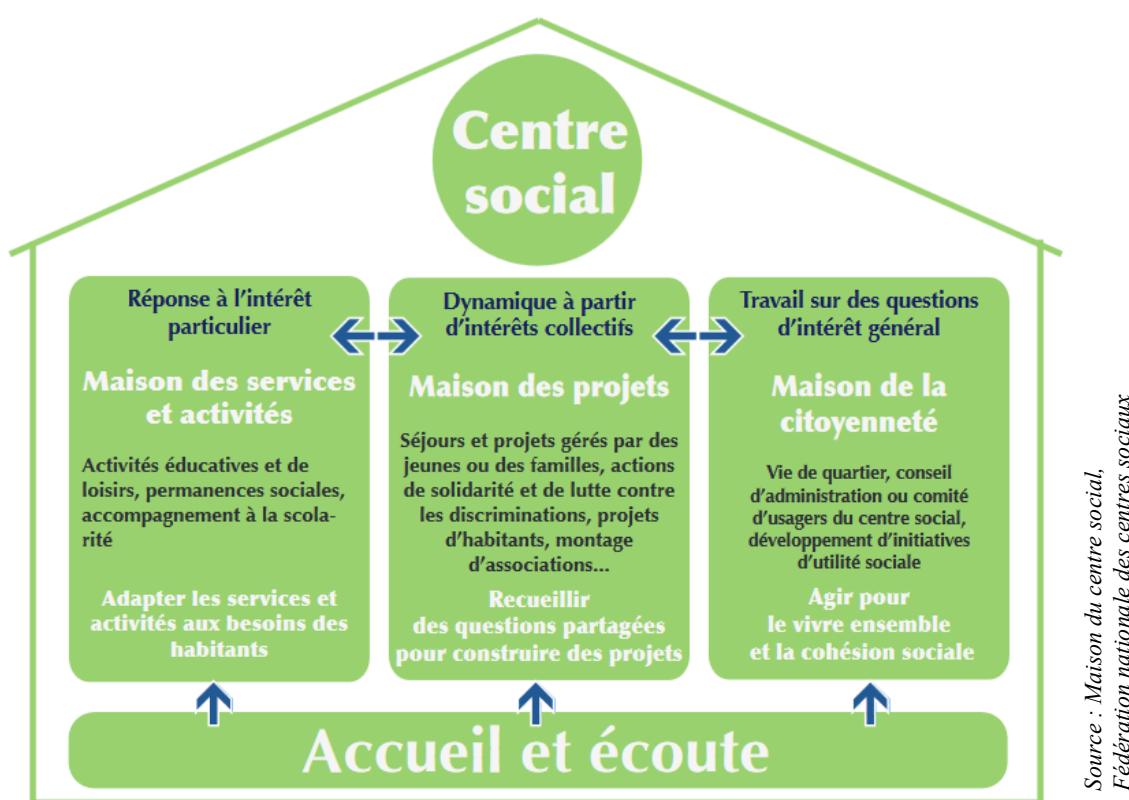
- Les différents CIQ (6 rencontres)
- Les associations partenaires (6 rencontres)
- Les adhérents représentant les usagers (12 rencontres)
- Les membres du Conseil d'Administration (10 rencontres)
- Les commerçants du territoires (10 rencontres)

La méthode du diagnostic « partagé » de notre projet social s'est appuyée sur la **rencontres des parties prenantes** (familles, associations, commerçants, partenaires...). Dans cette phase qui a duré 6 mois de mai à décembre 2019 (hors été), il s'agissait de constituer un *corpus réflexif*. **Nous avons décidé d'axer cette phase sur des entretiens rencontres en privilégiant l'axe qualitatif et le dialogue non directif.**

**L'ensemble du groupe pilotage s'est investi dans cette phase.**

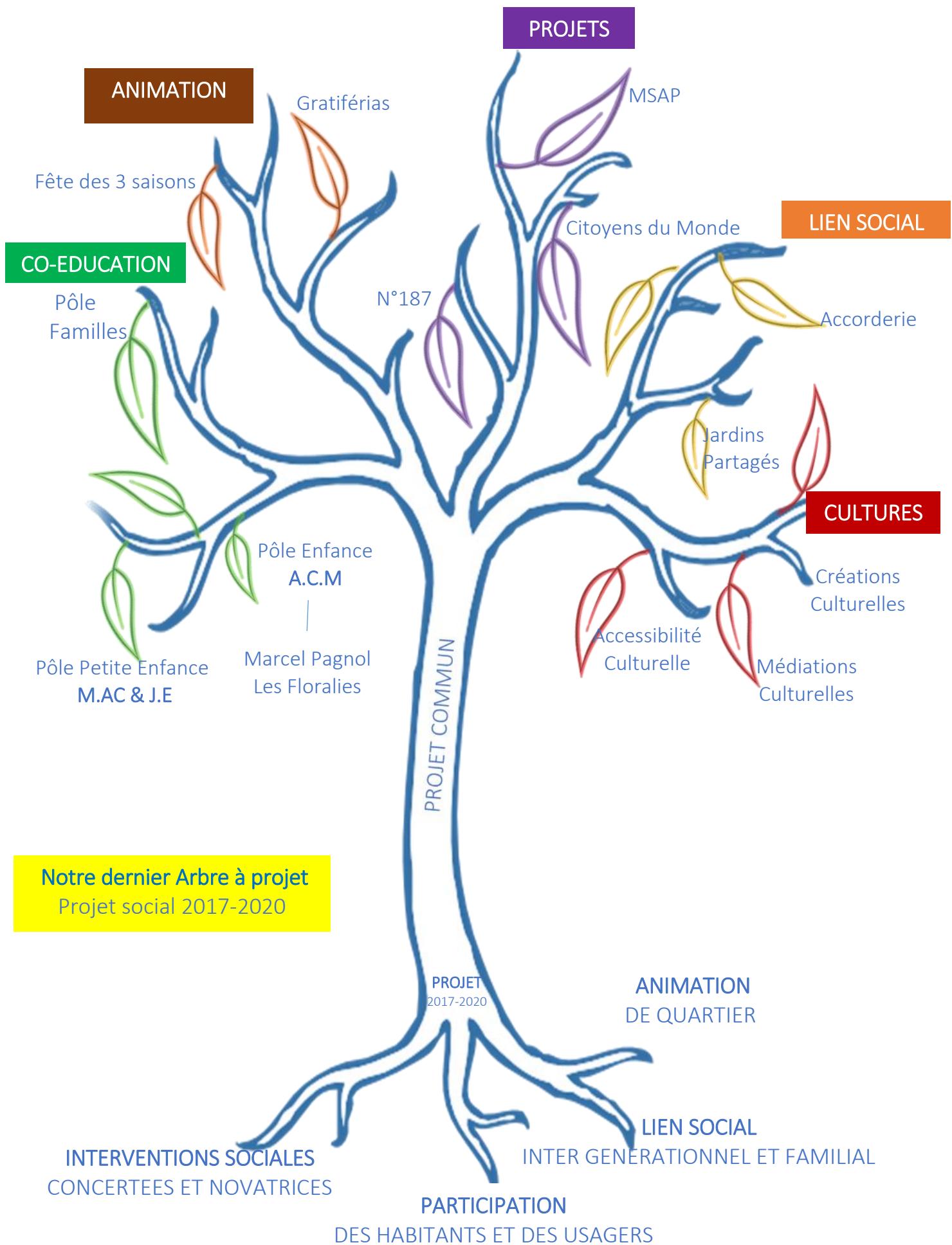
### **1.2.3 La méthodologie déployée sur l'écriture du nouveau Projet Social 2021-2024**

**La dernière partie de ce travail, l'écriture de notre nouveau Projet Social, a été réalisée en toute fin de processus pour nous fixer notre « feuille de route » pour les prochaines années d'agrément.** Ce nouveau projet a été construit selon les constats issus de l'évaluation et l'analyse menée durant le diagnostic. Il comprend aussi les idées neuves de l'équipe, légitimées par la liberté associative qui définit notre cadre d'intervention. **Penser le nouveau projet a nécessité de repartir de l'ancien Projet Social.** Dans le dernier Projet Social nous nous étions appuyés sur le schéma fourni par la Fédération nationale des centres sociaux<sup>3</sup>



Nos conclusions étaient que nous étions totalement reconnus sur l'axe « **Maison des services et activités** », axe fort de notre projet grâce aux services que nous développons et qui répondent à un réel besoin (MAC, J.E, A.C.M, activités éducatives et de loisirs...) mais que **notre travail était bien moins connu sur les axes « Maison des projets » et « Maison de la Citoyenneté »**, deux axes sur lesquels nous avions peu d'actions même si les actions que nous menions étaient très qualitatives et connaissaient un réel succès. Nous avions alors élaboré notre « Arbre à projets » pour la période 2017 – 2020.

<sup>3</sup> Tiré du « Guide méthodologique des centres sociaux – Élaboration du Projet Social »



**Pour l'écriture de ce nouveau Projet Social nous avons réfléchi, discuté et finalement décidé des actions à reconduire, stoper, expérimenter, développer ou réduire. Nous vous présenterons donc notre Nouvel Arbre à projet 2021-2024 dans la dernière partie (chapitre VI).**

**Ce travail d'écriture partagée a été animé par l'équipe pilote.**

**La méthodologie mise en œuvre a permis de :**

- Définir nos nouvelles priorités au regard de l'évaluation et du diagnostic mené mais aussi au regard des envies dans le cadre de nos missions de Centre Social ;
- Déterminer les actions que nous souhaitions mettre en place, impliquant alors les options de reconduction, de cessation et de création d'actions.

**C'est ainsi que nous avons re-construit notre « arbre à projets » :**

- **Les racines restent notre base : nos missions sociales**
  1. L'**animation** du territoire
  2. Le développement du **lien social intergénérationnel et familial**
  3. **La participation** des habitants, parties prenantes du projet
  4. La recherche d'**interventions sociales concertées** (en référence au DSL<sup>4</sup>)
- Le tronc est le socle du **projet commun** de territoire pour les 4 années à venir
- Les branches sont autant d'**axes d'orientations** choisies par notre Centre
- Les feuilles sont nos **actions**.

La méthode de l'écriture « partagée » de notre nouveau Projet Social s'est réalisée sur un long processus avec de nombreux allers et retours.

**L'ensemble du groupe pilotage s'est investi dans cette dernière phase avec plus ou moins de facilité en raison du contexte et de la gestion du quotidien.**

---

<sup>4</sup> DSL : Développement Social Local

### 1.3 Le calendrier de mise en œuvre

Le lancement officiel de la démarche a été réalisé le 25/04/2019 en Conseil d'Administration sur un rétro-planning qui s'étalait de juin 2019 à juin 2020.

Étapes	Quoi	Échéancier												30/12/2020	
		Mai 2019	June 2019	Sept 2019	Oct 2019	Nov 2019	Déc 2019	Janv 2020	Févr 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	30/06/2020		
<b>Les dates de mon centre</b>		Formation évaluation de l'impact													
<b>Lancement de la démarche</b>															
<b>Pré projet</b>	Évaluation														
	Diagnostic														
<b>Projet</b>	Élaboration des axes du projet														
	Plan d'action														
<b>Rédaction finale du projet</b>															
<b>Validation par les instances</b>															
<b>Transmission à la Caf</b>															
Délais d'instruction par la Caf															

Ce lancement officiel réalisé très tôt, le jeudi 25/04/2019, a permis de respecter dans les grandes lignes l'échéancier proposé dans le bilan intermédiaire jusqu'au mois de mars 2020. **A partir du 16/03/2020, notre rétro-planning prévisionnel a été fortement perturbé par la période de crise sanitaire liée à la pandémie « Covid-19 ».**

Étapes	Quoi	Échéancier												30/12/2020	
		Mai 2019	June 2019	Sept 2019	Oct 2019	Nov 2019	Déc 2019	Janv 2020	Févr 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	30/06/2020		
<b>Les dates de mon centre</b>		Formation évaluation de l'impact													
<b>Lancement de la démarche</b>															
<b>Pré projet</b>	Évaluation														
	Diagnostic														
<b>Projet</b>	Élaboration des axes du projet														
	Plan d'action														
<b>Rédaction finale du projet</b>															
<b>Validation par les instances</b>															
<b>Transmission à la Caf</b>															
Délais d'instruction par la Caf															

### **1.3.1 Le lancement de la démarche**

**Le lancement a été fait selon le planning prévisionnel.**

<b>LANCLEMENT DE LA DÉMARCHE</b>			
<b>Quand ?</b>	<b>Sujet abordé</b>	<b>Animateur</b>	<b>Public cible</b>
<b>25/04/2019</b>	<b>Lancement de la démarche</b>	Directrice	Conseil d'Administration
<b>13/05/2019</b>	<b>Lancement de la démarche</b>	Directrice Présidente	Réunion d'équipe Salariés permanents
<b>2/07/2019</b>	<b>Lancement de la démarche</b>	Directrice Présidente	Référente CAF 1 <sup>ère</sup> rencontre

### **1.3.2 La phase d'évaluation**

**La première partie de l'évaluation** a été réalisée par l'équipe de permanents sur le mois de juin 2019. Ce travail a permis de réaliser une évaluation sur l'axe « quantitatif » et « financier ».

<b>ÉVALUATION PAR SECTEUR</b>			
<b>Quand ?</b>	<b>Sujet abordé</b>	<b>Animateur</b>	<b>Public cible</b>
<b>Juin 2019</b>	<b>M.A.C / J.E</b>	Equipe M.A.C	Groupe de pilotage
<b>Juin 2019</b>	<b>ACM Pagnol / Les Floralies</b>	Equipe ACM Pagnol / Floralies	Groupe de pilotage
<b>Juin 2019</b>	<b>Activités</b>	Equipe Accueil	Groupe de pilotage
<b>Juin 2019</b>	<b>Accompagnement à la scolarité</b>	Equipe des bénévoles	Groupe de pilotage
<b>Juin 2019</b>	<b>Familles</b>	Référente ACF	Groupe de pilotage
<b>Juin 2019</b>	<b>Cultures</b>	Référente Cultures	Groupe de pilotage
<b>Juin 2019</b>	<b>Budget / Analyse financière</b>	Directrice D.A.A.F	Groupe de pilotage
<b>1/07/2019</b>	<b>Réflexion en équipe</b>	Directrice D.A.A.F	Groupe de pilotage

**La deuxième partie de l'évaluation** a été réalisée par l'équipe de permanents et les CIQ des quartiers « Aix Sud ». Ce travail a permis de réaliser une évaluation sur l'axe « qualitatif », « satisfaction » et « besoins ». La totalité de la phase « évaluation » s'est étalée sur 5 mois : de juin à octobre 2019. Les travaux ont été suspendus comme annoncé dans le rétro-planning prévisionnel sur la période estivale (juillet et août 2019).

<b>ÉVALUATION / ENQUÊTE DE SATISFACTION</b>			
<i>Quand ?</i>	<i>Sujet abordé</i>	<i>Animateur</i>	<i>Public cible</i>
Sept. 2019	M.A.C	Equipe M.A.C	Adhérents/usagers
Sept. 2019	J.E	Equipe J.E	Adhérents/usagers
Sept. 2019	ACM Marcel Pagnol	Equipe ACM Marcel Pagnol	Adhérents/usagers
Sept. 2019	ACM Les Floralies	Equipe ACM Les Floralies	Adhérents/usagers
Sept. 2019	Activités	Equipe Accueil	Adhérents/usagers
Sept. 2019	Accompagnement à la scolarité	Equipe des bénévoles	Adhérents/usagers
Sept. 2019	Familles	Référente ACF	Adhérents/usagers
Sept. 2019	Cultures	Référente Cultures	Adhérents/usagers
Oct. 2019	Analyse globale Réflexion en équipe	Directrice D.A.A.F	Groupe de pilotage Réunion d'équipe
Oct. 2019	CIQ	Directrice Présidente	Les 6 référents Des CIQ
Oct. 2019	Analyse globale Réflexion en équipe	Directrice Bureau	Groupe de pilotage Réunion d'équipe

**C'est sur cette phase que les adhérents « usagers » ont été rencontrés par les équipes éducatives sur des entretiens semi-directifs par rapport aux services utilisés.**

### **1.3.3 La phase de diagnostic**

La phase du diagnostic a été réalisée par l'équipe de permanents et les partenaires associés, notamment les différents services de la Ville d'Aix-en-Provence et le service aux partenaires de la CAF 13. Ce travail a permis de réaliser un diagnostic partagé sur l'axe « quantitatif », « satisfaction » et « besoin ». La totalité de la phase « diagnostic » a duré 6 mois : de mai à décembre 2019 avec une suspension sur la période estivale (juillet-Août 2019)

<b>DIAGNOSTIC PARTAGÉ</b>			
<b>Quand ?</b>	<b>Sujet abordé</b>	<b>Animateur</b>	<b>Public cible</b>
<b>13/05/2019</b>	<b>Analyse des Besoins Sociaux</b> Habitants des Quartiers Sud	<b>CCAS</b> Grégory Vignier Claire Fonquerne	Equipe des permanents
<b>28/05/2019</b>	<b>Analyse des Besoins Sociaux</b> Habitants des Quartiers Sud	Directrice	Conseil d'Administration
<b>11/06/2019</b>	<b>Forum Inter Générationnel</b> Axe séniors	<b>Ville</b> <b>D'Aix-en-Provence</b> Sylvaine Di Caro	Directrice, Directrice ACM Présidente, Trésorière
<b>26 et 27/06/2019</b>	<b>Formation Prévention Santé</b> Axe Familles & Jeunes	<b>CREPS PACA</b> Emmanuel Carini	Equipe des permanents ACM / Familles
<b>Du 1<sup>er</sup> au 30/09/2019</b>	<b>Portrait de territoire</b> Allocataires CAF	<b>Directrice</b>	Travail en Bureau
<b>Du 1/09/2019 Au 30/09/2019</b>	<b>Portrait de territoire</b> Allocataires CAF	<b>Directrice</b>	Travail en Bureau
<b>19/09/2019</b>	<b>Observatoire de la jeunesse</b> Axe Jeunesse	<b>Service Jeunesse</b> <b>Odile Boutillon</b>	Associations aixoises en lien avec la jeunesse

**Sur cette phase les adhérents « usagers » ont été rencontrés par les équipes éducatives sur des entretiens semi-directifs. Nous leur avons posé la question des pistes d'améliorations possibles ou des services manquants et complémentaires que nous pourrions proposer.**

### **1.3.4 La premier séminaire du groupe de pilotage**

Le premier **séminaire** s'est tenu 4 mois après le lancement de la démarche. Il nous a permis de travailler sur 2 axes principaux :

1. **La cohésion de l'équipe salariés/ bénévoles** (Bureau)
2. **La réflexion et l'analyse sur les évaluations réalisées**

<b>SÉMINAIRE 1</b>			
<i>Quand ?</i>	<i>Sujet abordé</i>	<i>Animateur</i>	<i>Public cible</i>
Du <b>26/09/2019</b> Au <b>1/10/2019</b>	<b>Séminaire</b> Réflexion et analyse sur les évaluations réalisées	Directrice Bureau / C.A	Equipe des permanents

**Ce premier séminaire s'est tenu sur 5 jours en Pension Complète et a réuni 10 salariés et 3 membres du bureau (Présidente, Trésorière, Administrateur). Il a été un moment fort du processus.**

**L'équipe a repris l'Arbre à projet et en fonction des évaluations réalisées de juin à octobre 2019 s'est positionnée sur les orientations sur chaque axe et sur chaque action.**

**Nous avons eu 4 critères principaux pour cette évaluation :**

- La cohérence de notre action : en fonction des attentes des publics
- L'efficacité : nos résultats sont-ils satisfaisants (quantitatif et qualitatifs) ?
- L'efficience : les résultats sont-ils économiquement « viables » ?
- L'impact : quels sont les effets des actions conduites, attendus ou pas, souhaités ou non ?

**De nombreuses discussions ont permis de se positionner et de passer aux votes avec 3 choix possibles :**

1. **Reconduire à l'identique** : pour les actions où l'évaluation était très positive
2. **Stopper** : pour les actions où l'évaluation était négative ou non viable économiquement
3. **Expérimenter une nouvelle forme** : pour les actions où l'évaluation comprenait des pistes d'améliorations potentielles et envisageables (développement, réduction, changements de prestataires, de cadre...).

### **1.3.5 La phase d'écriture du Nouveau Projet Social**

La phase de l'écriture du Nouveau Projet Social a été réalisée :

- Pour les parties « thématiques » par les équipes de permanents (par secteur)
- Pour la partie « élaboration des axes » par l'équipe du Bureau avec la Directrice
- Pour la partie « plan d'actions » par les permanents du Centre avec la Présidente pendant les réunions d'équipe.

<b>ÉCRITURE DU NOUVEAU PROJET SOCIAL</b>			
<i>Quand ?</i>	<i>Sujet abordé</i>	<i>Animateur</i>	<i>Public cible</i>
<b>De janvier à mars 2020</b>	<b>M.A.C / J.E « Petite Enfance »</b>	Equipe M.A.C	Groupe de pilotage
<b>De janvier à mars 2020</b>	<b>ACM Pagnol / Les Floralisies « Enfance / Jeunesse »</b>	Equipe ACM Marcel Pagnol et Floralisies	Groupe de pilotage
<b>De janvier à mars 2020</b>	<b>Activités « Tout public »</b>	Equipe Accueil	Groupe de pilotage
<b>De janvier à mars 2020</b>	<b>Accompagnement à la scolarité « Enfance / Jeunesse »</b>	Equipe des bénévoles	Groupe de pilotage
<b>De janvier à mars 2020</b>	<b>Familles</b>	Référente ACF	Groupe de pilotage
<b>De janvier à mars 2020</b>	<b>Cultures « Tout public »</b>	Référente Cultures	Groupe de pilotage
<b>Avril 2020</b>	<b>Analyse financière</b>	Directrice D.A.A.F	Groupe de pilotage
<b>Avril 2020</b>	<b>Analyse globale Réflexion en équipe</b>	Directrice D.A.A.F	Groupe de pilotage Réunion d'équipe

**La totalité de la phase « écriture du Nouveau Projet Social » était prévu sur environ 4 mois : de début janvier à avril 2020. Cette période a été fortement perturbée par l'épisode de la pandémie du Covid – 19. Cette phase a été écourtée et perturbée à partir du 16/03/2020.**

### **1.3.6 Le deuxième séminaire du groupe de pilotage**

**Le second séminaire prévu en mai 2020, a été annulé en raison du Covid-19.**

Il était prévu de finaliser 2 axes principaux :

1. Le travail sur la **cohésion de l'équipe salariés / bénévoles** (Bureau et C.A)
2. Le travail d'appropriation du **Nouveau Projet Social**

Il s'agissait d'un temps de retranscription du processus global et d'information sur le Nouveau Projet Social à un public souhaité le plus large possible.

<b>SÉMINAIRE 2</b>			
<i>Quand ?</i>	<i>Sujet abordé</i>	<i>Animateur</i>	<i>Public cible</i>
<b>Mai 2020 Annulé</b>	<b>Séminaire réflexif écriture collective du Nouveau Projet Social</b>	Équipe pilote	Equipe des permanents Bureau

**Ce deuxième séminaire devait se tenir en mai 2020. Nous attendions :**

- 20 salariés (dont 11 du comité de pilotage)
- 4 membres du Bureau (Présidente, Trésorière, Secrétaire, Administrateur).
- 5 membres du Conseil d'Administration (Membres du C.A).
- 12 adhérents / usagers investis dans la démarche globale
- 20 adhérents / usagers non investis dans la démarche globale
- 6 partenaires associatifs
- 3 représentants institutionnels
- 30 habitants des quartiers « Aix Sud »

**Ce séminaire prévu sur une journée aurait dû être le moment fort de la finalisation du processus. Il nous aurait permis de présenter toute la méthodologie et les résultats de notre travail d'enquête. Il aurait été organisé et animé par l'équipe pilote et aurait été l'occasion de résigner les missions du Centre et de présenter l'équipe en place ainsi que les « nouveautés » du Projet Social (2021 – 2024).**

### **1.3.7 Les bilans intermédiaires et la transmission à la CAF**

**Le travail avec les Référentes CAF s'est réalisé en discontinu avec 2 rencontres.**

<b>TRANSMISSION A LA CAF</b>			
<i>Quand ?</i>	<i>Sujet abordé</i>	<i>Acteurs associés</i>	<i>Public cible</i>
<b>2/07/2019</b>	<b>Lancement de la démarche Présentation du planning prévisionnel et de la méthode</b>	Directrice Présidente	Référente CAF Cécile Zedde - Vallat
<b>6/02/2020</b>	<b>Présentation du diagnostic</b>	Directrice Présidente	Référente CAF Marielle Signoret

**Dans l'écriture de ce nouveau Projet Social, nous avons eu l'accompagnement de deux référentes CAF.**

Mme Zedde-Vallat dès juillet 2019, a validé la méthodologie, le planning prévisionnel et le plan proposé. A cette époque (juillet 2019) la date de rendu validée était le 30/06/2020.

Au départ de Mme Mme Zedde-Vallat , Mme Signoret a repris le suivi. Lors de notre première rencontre elle nous a annoncé que la transmission de notre Projet Social avait été programmée au 15/05/2020. Après discussion la date du 30/05/2020 a été validée.

### **1.3.8 La phase de validation par les instances**

**La validation du Nouveau Projet Social s'est réalisée lors de l'Assemblée Générale**

<b>VALIDATION PAR LES INSTANCES</b>			
<i>Quand ?</i>	<i>Sujet abordé</i>	<i>Acteurs associés</i>	<i>Observation</i>
<b>19/05/2020</b>	<b>Nouveau Projet Social</b>	C.A spécifique	Période de dé-confinement

**Notre Nouveau Projet Social a été remis en deux exemplaires à notre nouvelle référente CAF, Mme Marielle Signoret le 30/05/2020. Un exemplaire dématérialisé a été envoyé à la Caf de Marseille ([Animation-Vie-Sociale.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:Animation-Vie-Sociale.cafmarseille@caf.cnafmail.fr)).**

**information**

# CORONAVIRUS

## COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

**L'écriture de ce Projet Social a été largement impactée par la période de pandémie et de confinement associée au Covid-19.**

Dans cette période, nous avons été confronté à plusieurs contraintes :

- 1 - Du 16 mars au 30 mai 2020, le processus de travail sur notre Projet Social a été totalement suspendu en raison du Covid-19.** Cette rupture sur 3 mois complets nous a contraint à annuler toutes les actions prévues entre le 16 mars et le 30 mai 2020 (tables rondes, commissions, tables de quartiers, banquets citoyens, Conseil d'Administration, réunions d'équipes, Assemblée Générale, suite des entretiens avec les adhérents...). Le confinement a empêché bon nombre des actions initialement prévues dans le cadre du nouveau Projet Social.
- 2 - La date de transmission de notre nouveau Projet Social à la CAF était initialement prévue pour le 30 juin 2020.** Cette date du 30/06/2020 qui figure dans notre bilan intermédiaire et à partir de laquelle a été élaboré le rétro-planning des travaux, a été revue et avancée par la CAF au 30 mai 2020. Nous l'avons appris le 6/02/2020.

**Au global, nous avons perdu 4 mois de travail (mars, avril, mai et juin 2020).** Dans ce contexte « Covid-19 », anxiogène, perturbé et très contraignant nous avons été amenés à revoir nos ambitions initiales et à adapter notre processus d'écriture au contexte.

**De plus, pendant cette période de confinement nous avons été confrontés à plusieurs autres données qui ont entravé l'avancée du travail d'écriture du nouveau Projet Social :**

**1 - La quasi-totalité des salariés a été placée en « chômage technique » du 16/03/2020 au 30/05/2020 pour sauvegarder la viabilité économique de notre association.**

**2 - Les salariés qui ont poursuivi leur travail ont été missionnés sur des actions très ciblées en lien avec la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19.**

Les salariés engagés sur le terrain ont été sollicités essentiellement sur 4 nouvelles missions :

- \* l'ouverture d'un ACM pour les enfants des soignants (ACM des Floralies)
- \* la distribution de colis alimentaires pour les familles précaires repérées sur « Aix Sud »
- \* le maintien du lien avec les adhérents séniors de notre Centre
- \* la gestion de la mise en place de l'activité partielle

**3 – Deux salariées permanentes, responsables de secteur, sont parties dans cette période :**

\* la responsable de l'ACM des Floralies est partie en congés maternité le 16/03/2020. Son retour est attendu vers le 16/07/2020. Le relais a été confié à l'adjointe de secteur.  
\* la responsable de l'ACM Pagnol, a sollicité le 10/03/2020 les membres du Conseil d'Administration pour demander une rupture conventionnelle sur son contrat de travail. Elle a déposé le solde de ses congés à prendre du 1/04/2020 au 30/07/2020. Un recrutement en urgence a été effectué en pleine crise sanitaire. La prise de poste de la nouvelle responsable a été fixée au 1/05/2020. Prise de poste que nous qualifierons de complexe dans un contexte anxiogène pour les familles et les personnels.

**4 - La ré-ouverture du Centre aux différents public à partir du 2/06/2020** a nécessité beaucoup de travail pour permettre la reprise de l'activité dans de bonnes conditions tant pour les salariés que pour les publics accueillis. Dans cette période la priorité a été recentrée sur la gestion « du terrain » au détriment de la finalisation du nouveau Projet Social.

**Le Projet Social qui vous est remis a donc été produit dans un contexte difficile, très singulier, et dans une période où beaucoup de repères ont été bousculés dans le rapport au travail, à l'activité et aux publics. Nous sollicitons votre bienveillante attention pour que votre lecture prenne en compte le contexte précité.**

# I - Synthèse

Notre association est née en 1968, il y a plus de 50 ans et a reçu son premier agrément « Centre Social » par la Caisse d’Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône en 1974. Notre Centre est donc agréé « Centre Social » depuis 45 ans.

Lors de sa séance du 16 septembre 2016, l’administration de la Caisse d’Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône nous avait accordé un renouvellement de nos agréments « Animation Globale de Coordination » (AGC) et du projet « Animations Collectives Familles » (ACF) pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dans ce laps de temps nous avons fourni un bilan intermédiaire au 30/01/2019 à la Caisse d’Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône. Ce bilan intermédiaire présentait une évaluation des 5 axes de notre dernier Projet social en mentionnant les actions réalisées, réalisées partiellement ou avec modifications et les actions abandonnées. Ce bilan annonçait également l’échéancier envisagé pour l’écriture de ce nouveau Projet Social ainsi que la méthode envisagée sur les bases d’une démarche associant l’ensemble des parties prenantes intervenant sur notre territoire d’action.

Un groupe de pilotage a été constitué (15 personnes : 4 membres de Bureau et 11 salariés). Ce groupe de pilotage a travaillé avec de nombreuses personnes ressources (partenaires institutionnels, Comités d’Intérêt de Quartier, partenaires associatifs, adhérents / usagers, habitants, commerçants, prestataires...).

La question de la participation des parties prenantes a été centrale dans notre démarche car nous souhaitions travailler dans le cadre référentiel du « Développement Social Local » à savoir dans le cadre d’une démarche globale d’intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d’organiser les conditions d’une évolution sociale positive et d’améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

L'écriture de ce nouveau Projet social, nous a permis de prendre le temps de rencontrer, dialoguer, rechercher, analyser avec les différentes parties prenantes. Plusieurs outils ont été utilisés pour questionner et mettre en dialogue les différentes thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, bel âge...). Nous avons mené des entretiens qualitatifs, organisé un séminaire, participé à des journées réflexives et d'informations... bref, nous avons participé activement et avons essayé d'impulser une dynamique participative tout au long du processus.

Nous avons connu de francs succès (en particulier le séminaire réflexif de 5 jours qui restera le moment fort de cette aventure) et puis des moments plus creux (de janvier à mars 2020) où nous regrettions le manque de disponibilités et de participation des publics usagers, des partenaires institutionnels, des partenaires associatifs... chacun étant absorbé dans ses propres urgences et priorités. Nous-mêmes étant par moment totalement pris et décalés par les urgences du quotidien et la gestion au long cours du Centre. Enfin, nous avons traversé comme tout le monde, la crise sanitaire planétaire du Covid-19 (du 16 mars au 30/05/2020) où tout s'est figé dans un confinement anxiogène qui a bouleversé profondément nos vies professionnelles et personnelles. Le Covid-19 nous a percuté de plein fouet le 16/03/2020 et nous a imposé de revoir notre rétro-planning et notre plan de travail.

Au final, le groupe de pilotage a tout de même réussi à atteindre son objectif : produire ce nouveau Projet Social, fruit d'une année de rencontres, de réflexions et de décisions. Ce Projet Social est une œuvre collective puisqu'environ 50 personnes<sup>5</sup> y ont été associées tout au long des 12 derniers mois de travaux. Le processus de travail commencé le 25/04/2019 s'est achevé le 19/05/2020 lors de la présentation de notre nouveau Projet Social en Assemblée Générale. Ce nouveau Projet Social a été transmis officiellement à la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône le 30/05/2020.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnées de près ou de loin dans cet exercice difficile de la co-production d'analyse et de réflexion pour ce document qui nous l'espérons parviendra à retranscrire toute la richesse de cette aventure collective.

Après ce point méthodologique et le rappel du contexte dans lequel il a été produit, nous vous souhaitons une excellente lecture pour la suite où nous commencerons par vous présenter notre Centre et l'histoire de son ancrage territorial sur la Ville d'Aix-en-Provence.

---

<sup>5</sup> Groupe de pilotage (15) ; partenaires institutionnels (10) ; CIQ (6) ; Adhérents usagers associés (12) ; C.A (9) ;



II -

# Présentation du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste



## 2 Présentation du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste

### 2.1 Fiche synthétique de présentation

Nous vous présentons ci-dessous une fiche synthétique avec les éléments essentiels de notre Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste.

<b>Nom du Centre social</b>	<b>CENTRE SOCIO-CULTUREL Jean-Paul COSTE</b>
<b>Adresse du centre social</b>	<b>217 Avenue Jean-Paul Coste 13 100 AIX-EN-PROVENCE</b>
<b>Statut Juridique</b>	<b>Association loi 1901</b>
<b>Nombre de familles adhérentes</b> <i>évalué par saison</i>	<b>2019 : 858</b> 2018 : 862 2017 : 808 2016 : 680 2015 : 1 149
<b>Nombre d'usagers différents</b>	<b>2019 : 2 575</b> 2018 : 2 586 2017 : 2 424 2016 : 2 040 2015 : 3 447
<b>Budget géré</b> <i>Hors charges et produits supplétifs</i>	<b>2019 : 1 366 793 €</b> 2018 : 1 300 842 € 2017 : 1 247 850 € 2016 : 1 255 935 € 2015 : 2 058 808 €

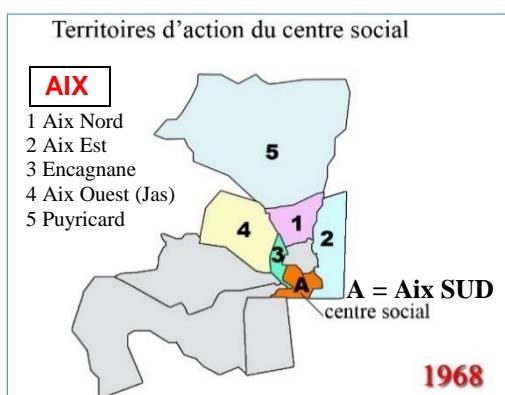
Ces premiers éléments de présentation montrent que le *volume* d'actions et de budget du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste évolue de façon conséquente en fonction des années. Il révèle aussi une forte décroissance entre 2015 et 2016. Il nous semble ici important de préciser qu'il s'agit d'une particularité de notre Centre qui a connu plusieurs périodes en fonction de son développement territorial. Un petit rappel historique permettra de clarifier ces chiffres.

## Présentation de l'historique de l'implantation territoriale du Centre Socio-Culturel Jean-Paul COSTE

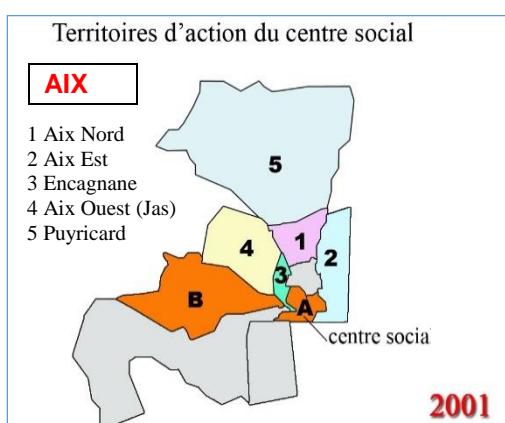
**Il nous semble ici indispensable de faire un retour sur :**

- L'histoire de notre implantation territoriale depuis notre création en 1968
- L'explication de notre développement sur plusieurs quartiers (Les Milles, La Duranne, Luynes)
- Le projet du recentrage de nos actions depuis 2016

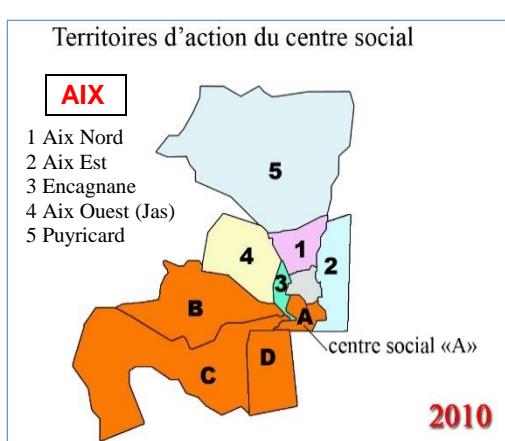
### 2.2 Retour sur l'historique de l'implantation du CSC Jean-Paul Coste



En 1968, l'association « CSC J.P COSTE » a une action que l'on peut qualifier de voisinage. Avec un **premier agrément AGC en 1974**, le centre social se voit attribuer une zone de vie sociale « Aix Sud » (A). Le découpage CAF est clair et permet de bien répartir les équipements centres sociaux avec un objectif de maillage territorial.



En 2001, la Ville sollicite le « CSC J.P COSTE » et lui confie une mission « jeunesse » sur le territoire « Les Milles » (B) ;  
Cette mission sera élargie à :  
- l'enfance en 2005,  
- la petite enfance en 2015.



En 2010, la Ville lance deux appels à projets sur les territoires de La Duranne (C) et Luynes (D). Le « CSC J.P COSTE » propose deux projets qui sont retenus par la Ville qui légitime ainsi l'intervention du centre social sur un territoire d'action nommé « Grand Sud » (A – B – C – D).

### **2.2.1 Retour sur la réflexion sur le plan de développement impulsé en 2011**

En 2011, notre Centre a engagé une réflexion sur le plan de développement de notre association riche de sa double identité :

- « centre social » avec les missions mises en œuvre sur le territoire Aix Sud (A),
- « association », partenaire de la Ville d’Aix-en-Provence, avec les missions mises en œuvre sur les territoires Les Milles, La Duranne et Luynes (B, C et D).

La croissance du projet du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste s'est faite au fil des ans. Le Centre qui œuvrait à l'origine dans une proximité de « quartier » s'est finalement retrouvé engagé dans des projets éducatifs locaux sur un territoire plus large, à l'échelle de la Ville d'Aix-en-Provence. Si être multi-gestionnaire n'a posé aucune difficulté technique, il est par contre apparu, à partir de 2011, que cette implantation multi-territoriale apportait une certaine confusion sur la lisibilité de notre projet de « centre social » et sur notre place au niveau de la Ville d'Aix-en-Provence. D'une manière générale, nous pouvons retenir deux reproches essentiels qui nous étaient faits par nos deux partenaires principaux ;

- la « *dispersion* », selon la CAF : il nous était clairement posé la question de la légitimité pour un centre social de développer des projets en dehors de son territoire de compétence (prescrit).
- le « *trop d'ambition* », selon la Ville : il nous a même été posé clairement la question de notre « projet associatif » : voulait-on obtenir le monopole de la gestion des ACM sur la Ville d'Aix-en-Provence ?

Si nous avons facilement compris la critique de la CAF, il nous a par contre été plus difficile de comprendre le questionnement de la Ville car ce qui nous était reproché - *avoir grossi et avoir pris de l'importance* - avait été construit historiquement à la demande de la Ville. Nous étions donc parvenus à une situation paradoxale où notre Centre était suspecté, par certains services de la Ville d'Aix-en-Provence, de vouloir prendre le monopole de la gestion des ACM sur Aix-en-Provence, alors même que notre Centre agissait pour « rendre service » à la Ville. Force a été de constater que notre développement avait atteint une limite « dangereuse » qui générait incompréhension et suspicion chez nos partenaires. Notre taille (intervention sur 4 territoires) et notre poids économique (plus de 2 millions de budget en 2015) étaient devenus « nocifs » pour notre propre développement. Nous avons alors décidé de repenser notre modèle de développement. Ainsi, est née l'idée du projet « ARCHIPEL<sup>6</sup> ».

---

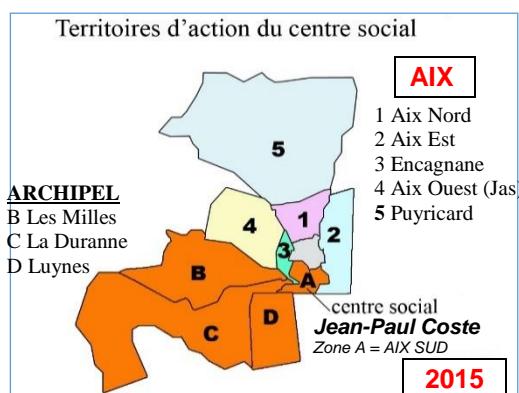
<sup>6</sup> ARCHIPEL : Association Ressource Coordonnant, Hébergeant, Impulsant des Projets Éducatifs Locaux

## **2.2.2 Retour sur la création de l'association ARCHIPEL en 2015**

**En 2015**, l'association « ARCHIPEL » a été créée à l'initiative du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste dans le but de dissocier :

- les missions du « Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste » (Aix-sud),
- les projets de développements locaux conventionnés avec la Ville d'Aix-en-Provence sur les thématiques « petite enfance » et « enfance et jeunesse » (Les Milles, Luynes, La Duranne).

**Cette orientation a été votée lors de l'Assemblée Générale du 16/04/2015.**



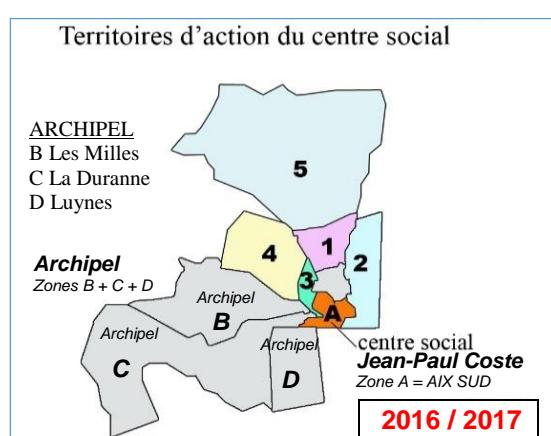
**En 2015**, la directrice a été mandatée pour mettre en œuvre le projet de création de l'association « ARCHIPEL ».

Le transfert des activités des « antennes » de l'association « CSC Jean-Paul Coste » vers l'association « ARCHIPEL » a été réalisé entre le 16/04/2015 et le 1/01/2016.

**Au 1/01/2016**, l'association ARCHIPEL a repris en son nom propre les projets développés

- sur le territoire des Milles (B) - conventionné avec la Ville depuis 2001,
- sur le territoire de La Duranne (C) - conventionné avec la Ville depuis 2010,
- sur le territoire de Luynes (D) - conventionné avec la Ville depuis 2011.

**Cet acte fort de recentrage de nos actions sur notre territoire - Aix Sud - nous permet de vous présenter un « projet social » en cohérence avec notre « Zone de Vie Sociale », à savoir les quartiers « Aix Sud » (A).**



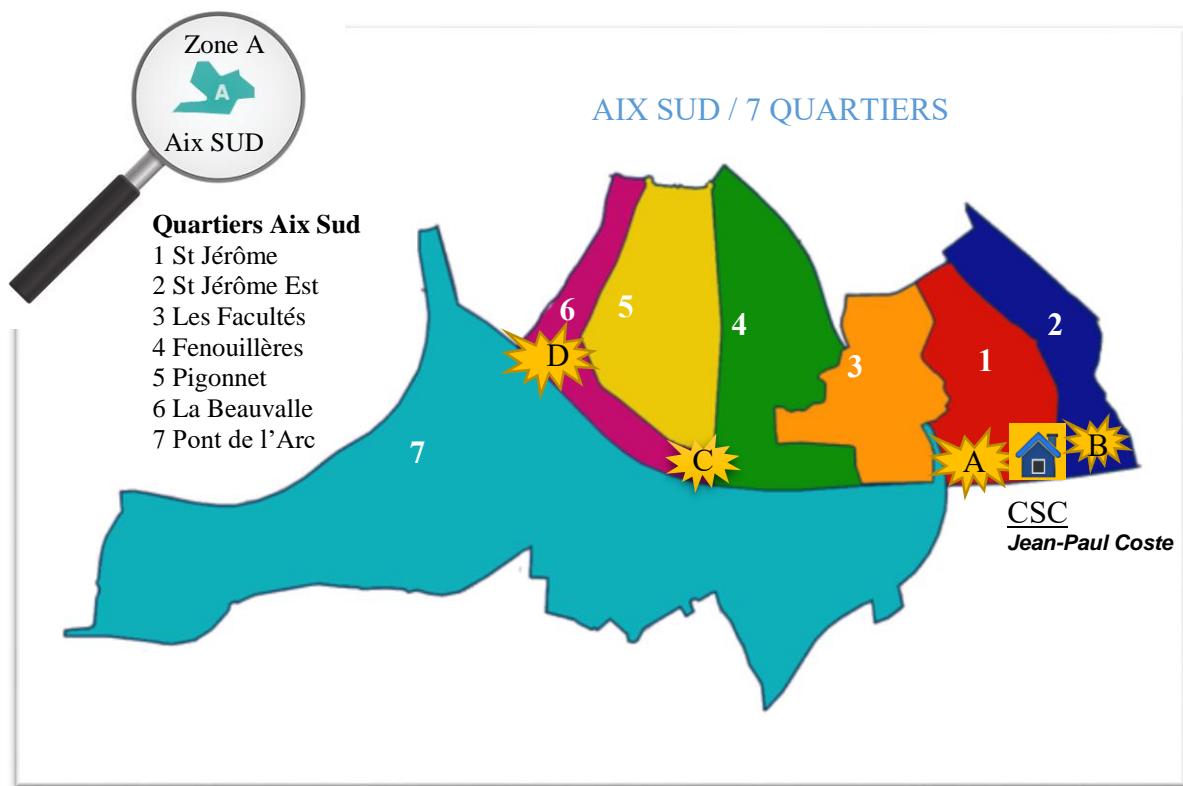
**En 2016**, le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste a retrouvé son territoire d'action « historique » délimité par la CAF et nommé « Aix SUD » (A).

Cette décision de création et du transfert d'activités de nos « antennes » à une nouvelle association – ARCHIPEL - met en acte notre projet d'accompagnement vers l'autonomie de projets éducatifs locaux dans une visée « d'essaimage ».

### **2.2.3 Présentation des axes d'ancrages sur notre territoire Aix Sud :**

Après une phase de croissance forte et de portage de projets au-delà de sa zone de compétence (de 1968 à 2015), le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste a connu une phase de décroissance (en 2015-2016). Depuis 2017, notre Centre a retrouvé un périmètre d'action en phase avec son « territoire de centre social » à savoir les quartiers Aix Sud.

Faisons un zoom sur notre territoire de compétence (zone A) qui est composé de 7 quartiers :



**Sur la période 2017 – 2020, nous avons travaillé avec la Ville d'Aix-en-Provence pour développer nos actions sur le territoire Aix Sud avec :**

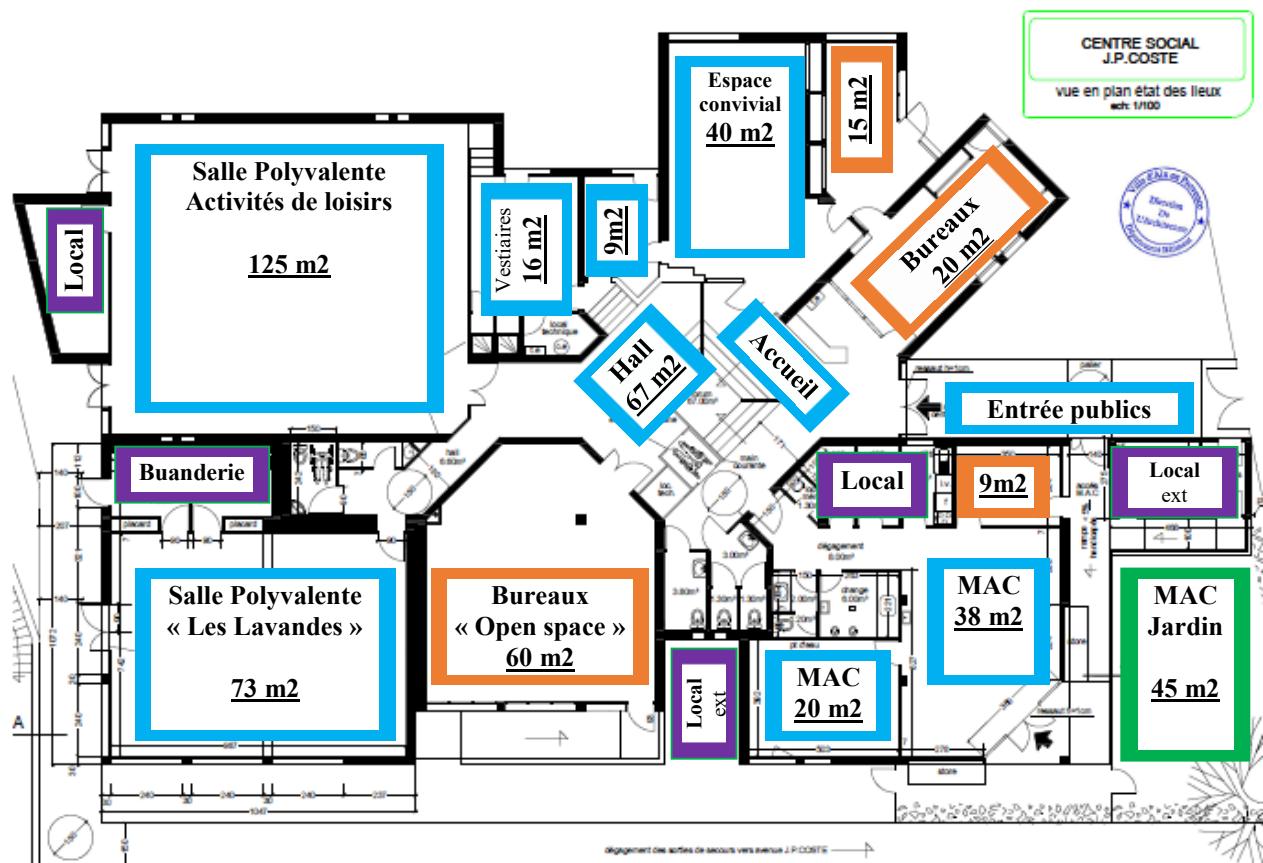
- l'augmentation de 30 places supplémentaires (à compter du 1/09/2019) sur notre ACM « Marcel Pagnol » (situé en A),
- le développement de quelques activités nécessitant du calme sur notre Annexe du Bel Ormeau et l'accueil d'associations partenaires (située en B),
- la délocalisation de notre Jardins d'Enfants (à compter du 1/09/2019) sur La Beauvalle (situé en C) avec un agrément de 30 places (de moins de 6 ans). Notre Jardin d'Enfants était avant cette date à l'école maternelle Marcel Pagnol (situé en A)
- l'ouverture d'un nouvel ACM (ouvert le 1/09/2017) sur Les Floralies (situé en D).

## 2.3 Présentation des locaux mis à notre disposition sur la période 2017 - 2020

La Ville d'Aix en Provence met à notre disposition plusieurs locaux municipaux pour mettre en œuvre les services et activités de notre Projet Social.

### Nous avons eu à notre disposition :

#### 2.3.1 Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste, siège social (584 m<sup>2</sup>)



### Légende :

Locaux techniques 47 m <sup>2</sup>	Bureaux pour Les salariés 104 m <sup>2</sup>	Espaces pour Les publics 388 m <sup>2</sup>	MAC Jardin 45 m <sup>2</sup>
--	--	---	------------------------------------

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est situé au 217 avenue Jean-Paul Coste sur le quartier St-Jérôme. Sur ce bâtiment, qui est notre siège social, nous proposons de nombreuses activités de loisirs éducatifs (danse, théâtre, pilate, gymnastique d'entretien, zumba, éveil à la danse, baby gym, arts plastiques, dessin, hip-hop, ...) ainsi qu'un service Multi Accueil Collectif de 16 places (MAC).

### **2.3.2 L'annexe du Bel ormeau (220 m2)**

**Le centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste** propose également sur un bâtiment « Annexe » d'autres activités de loisirs éducatifs (aquarelle, peinture, dessin, bibliothèques, hatha yoga, accueil de résidences artistiques...) sur l'Annexe du Bel Orneau.

L'annexe du Bel Orneau : superficie de 220 m<sup>2</sup> dont 206 m<sup>2</sup> pour l'accueil des publics

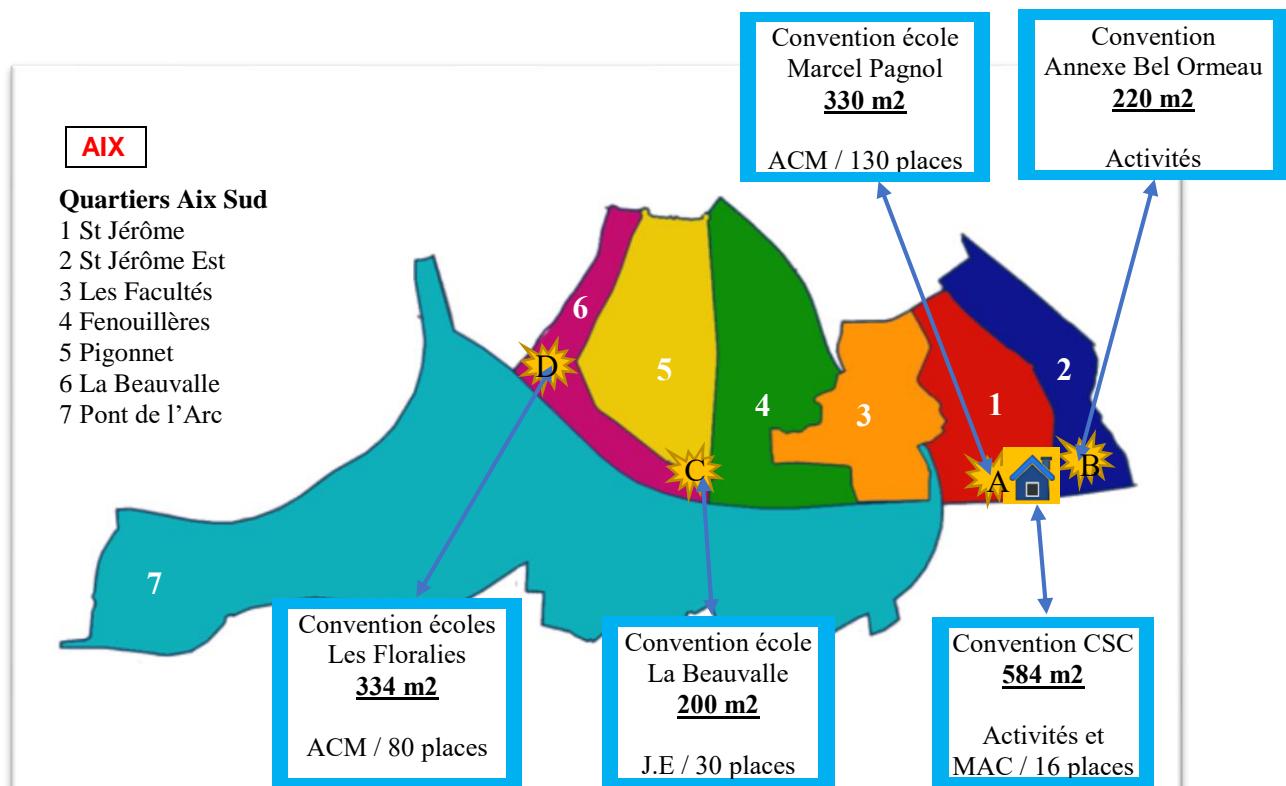
### **2.3.3 Les écoles mises à disposition (3 groupes scolaires)**

**Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste** propose des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) dans des « écoles » mises à notre disposition par la Ville sur les temps hors scolaires, notamment sur les écoles Marcel Pagnol, Les Floralies et à compter de septembre 2019, La Beauvalle.

Les superficies des écoles mises à notre disposition par convention avec la Ville sont :

- l'école maternelle et primaire Marcel Pagnol (330 m<sup>2</sup> dont 178 m<sup>2</sup> pour l'accueil des publics)
- l'école maternelle Les Floralies (237 m<sup>2</sup> dont 178 pour l'accueil des publics)
- l'école primaire Les Floralies (97 m<sup>2</sup> dont 72 pour l'accueil des publics)
- l'école maternelle La Beauvalle (156 m<sup>2</sup> à compter de septembre 2019)

**Ces équipements sont répartis sur l'ensemble de notre territoire « AIX SUD »**



### **2.3.4 Cartographie de l'implantation structurelle du CSC Jean-Paul Coste**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste se situe dans le quartier « St-Jérôme », au 217 avenue Jean-Paul Coste à Aix-en-Provence.

#### **Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste, vue de la route**



**Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est en proximité directe de l'école Marcel Pagnol (3 minutes à pied) et de l'annexe du Bel Ormeau (3 minutes à pied).**

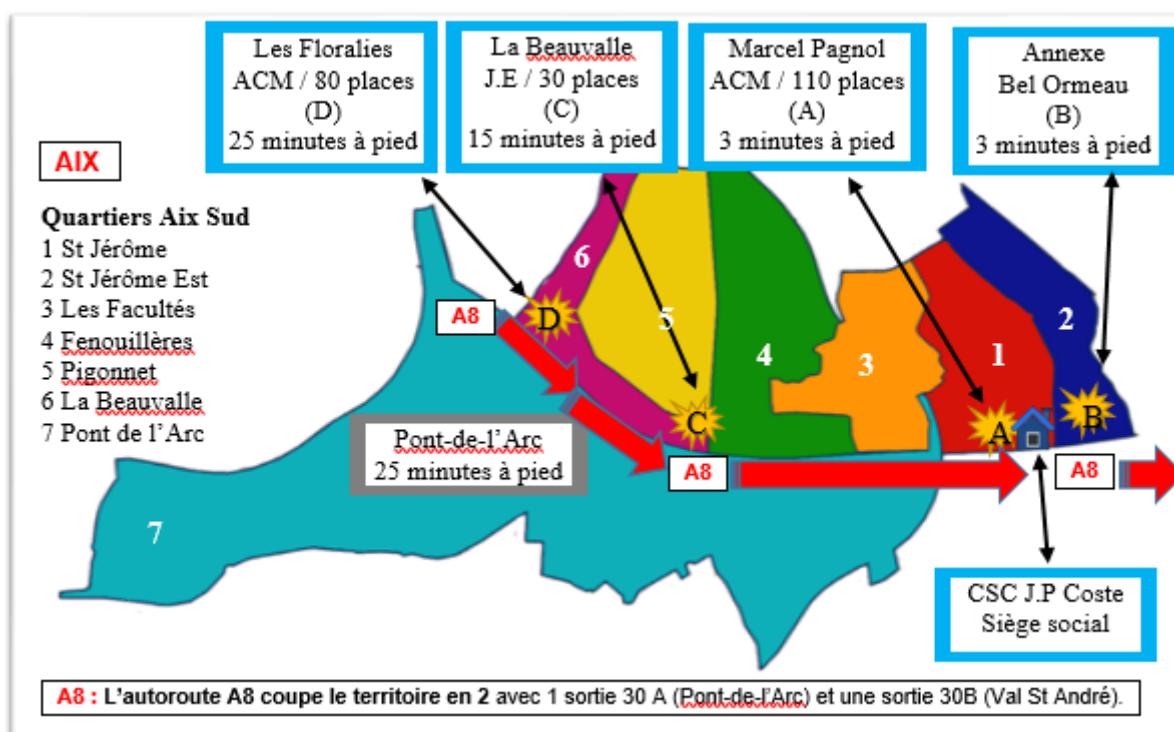


**Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est situé à la sortie 30 A (sortie Pont-de-l'Arc) de l'autoroute A8 qui coupe en deux le quartier vers Pont-de-l'Arc**

**Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste, est plus éloigné de l' école La Beauvalle (15 à 20 minutes à pied) et de l'annexe de l'ACM des Floralies (25 à 30 minutes à pied).**



**L'autoroute A8 coupe en deux notre Zone de Vie Sociale ce qui freine considérablement la proximité avec les habitants de Pont-de-l'Arc (25 minutes à pied).**



## II - Synthèse

Notre association est née en 1968, il y a plus de 50 ans et a reçu son premier agrément « Centre Social » par la Caisse d’Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône en 1974. Son histoire a toujours été très liée au territoire et à un partenariat très fort avec la Ville d’Aix-en-Provence. En ce sens, notre zone d’intervention s’est modifiée au cours des années et s’est toujours adaptée en fonction des projets portés par le Centre et des demandes et sollicitations de la Ville.

A l’initial (1968), notre projet était circonscrit à la Zone de Vie Sociale de la Caisse d’Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône. Dans les années 2000 (entre 2001 et 2016) cette zone s’est élargie vers le Grand Sud avec les quartiers des Milles, Luynes et La Duranne faisant de notre association un Centre multi-gestionnaire pesant au plus fort de sa « croissance » plus de 2 millions d’euros de budget.

A compter de 2016, notre Centre Socio-Culturel a entamé un mouvement de « décroissance » et a mis en place un transfert d’activités des activités des antennes « Les Milles », « Luynes » et « La Duranne » vers l’association ARCHIPEL qu’elle a créée et accompagnée vers l’autonomie puis l’indépendance. Ce choix politique a été fait pour revenir plus fortement sur notre implantation « **Aix-Sud** » et pour mettre toute notre énergie sur le développement de nouveaux projets sur notre Zone de Vie Sociale qui comprend 7 quartiers<sup>7</sup> sur Aix Sud.

Entre 2017 et 2019, Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste a augmenté son implantation sur le territoire « Aix-Sud » en ancrant son activité (ACM et Jardin d’Enfants) sur de nouveaux lieux d’accueils : « Les Floralies » (2017) et « La Beauvalle » (2019). Il est à noter que sur ce territoire Aix-Sud, l’autoroute A8 coupe le territoire en deux et isole tout particulièrement le quartier du « Pont-de-l’Arc » qui est sur notre Zone de Vie Sociale. A ce jour, nous n’avons aucun ancrage sur ce quartier qui est en plein développement.

<sup>7</sup> Les 7 quartiers composant Aix-Sud :

St Jérôme ; St Jérôme Est ; Les Facultés ; Fenouillères ; Pigonnet ; La Beauvalle et Pont-de-l’Arc.



**III -**

**Présentation des acteurs**

**Du Centre Socio-Culturel**

**Jean-Paul Coste**



### **3 – Présentation des acteurs du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste**

Notre Centre Socio-Culturel s'appuie sur la participation protéiforme des acteurs. Qu'il soit membre du Conseil d'Administration, du Bureau, animateur bénévole, bénévole de l'accompagnement à la scolarité ou acteur impliqué dans une activité... tous participent à leur façon à la dynamique associative qui anime notre Projet Social

#### **3.1 Le Conseil d'Administration**

**Le Conseil d'Administration (C.A) est composé de 10 membres :**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
NOM	Fonction (président, membre du bureau)	Date de nomination	Date d'entrée dans le CA
<b>Bergé Janine</b>	Présidente (Bureau, C.A)	20/03/1992	1990
<b>Paché Hélène</b>	Secrétaire (Bureau, C.A)	31/03/2006	2005
<b>Fabre Alix</b>	Trésorière (Bureau, C.A)	6/04/2018	2013
<b>Hubidos Paul</b>	Administrateur (Bureau, C.A)	22/05/2012	2009
<b>Sirour Cathy</b>	Administrateur (C.A)	12/04/2012	2012
<b>Lahrar Fatna</b>	Administrateur (C.A)	21/03/2013	2013
<b>Tertzaguian Alain</b>	Administrateur (C.A)	16/04/2015	2015
<b>Baldazian René</b>	Administrateur (C.A)	6/04/2018	2018
<b>Moussu Robert</b>	Administrateur (C.A)	29/03/2019	2019
<b>Saada Marc</b>	Administrateur (C.A)	29/03/2019	2019

*Membres élus lors de l'Assemblée Générale du 29 mars 2019*

PARTICIPATION DES HABITANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Nombre total de personnes au CA	10
Nombre de personnes issues de la ZVS	7
<b>Soit en %</b>	<b>70 %</b>

FRÉQUENCE DE RÉUNIONS DE LA VIE ASSOCIATIVE	
Conseil d'Administration	1 fois par mois (sur 10 mois)
Bureau	1 fois par semaine (hors vacances scolaires)
Assemblée Générale	1 fois / an (entre mars et mai)
Dernière Assemblée Générale	19 mai 2020 sur l'exercice 2019.

**Lors de l'Assemblée Générale du 19 mai 2020, l'évaluation du temps des Bénévoles investis s'est élevé à 2 529 heures ce qui représente 1,57 Équivalent Temps Plein.**

### 3.2 Les adhérents / usagers

Les usagers / les adhérents	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Nombre d'adhérents GLOBAL</b> <i>L'adhésion est familiale</i>	1 149	680	808	862	<b>858</b>
<i>Nombre d'usagers</i>	2 872	1 360	2 020	2 155	<b>2 574</b>

Source : A.G du 19 mai 2020

Nous avons tenu à afficher l'année 2015, année où nous avions encore en gestion les antennes de Luynes, les Milles et La Duranne pour rendre compte du changement structurel que nous avons connu et mis en œuvre au 1/01/2016. Nous avons sur cette année-là connu une *révolution structurelle* avec :

- Le transfert des activités de nos 3 antennes à l'association ARCHIPEL
- Le transfert des adhérents, des budgets et des participations afférentes
- Le transfert de 34 salariés (dont 3 CDI, temps plein, permanents)

**A compter du 1/01/2016 nous avons donc recentré notre action sur le territoire Aix Sud et axé notre développement sur les 7 quartiers de notre Zone de Vie Sociale (ZVS).**

**Depuis 2016, nous pouvons constater que notre activité s'est développée sur notre ZVS, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de nos adhérents sur 2016, 2017 et 2018. Notre activité s'est stabilisée en 2019.**

- + 128 familles adhérentes entre 2016 et 2017
- + 54 familles adhérentes entre 2017 et 2018
- - 4 familles adhérentes entre 2018 et 2019

**Cette augmentation du nombre de nos adhérents s'explique principalement par :**

- 2017 : l'ouverture de notre ACM sur les Floralies (ouverture le 1/09/2017)
- 2018 : l'activité de notre ACM les Floralies sur une année complète, générant un nombre plus important de familles différentes adhérentes sur l'année.

### 3.3 Les différents niveaux de participation

**Les centres sociaux s'appuient sur la participation des acteurs.** Le terme de « participatif » que nous défendons mérite d'être clarifié. Participer ce n'est pas seulement « être présent » et être « informé » ; c'est aussi « agir ensemble » et « construire ensemble ». C'est un procédé actif basé sur la **coproduction collective** et la **dynamique de projet**, dans le cadre des valeurs défendues par les centres sociaux. La consultante américaine Sherry R. Arnstein a distingué, en 1969, huit niveaux de participation des citoyens aux projets les concernant. Cette « échelle de la participation » est toujours utilisée par des sociologues pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent les citoyens et leur permettent de participer aux prises de décision.

Le tableau ci-après, définit les niveaux de chacune de ces catégories.

<b>Contrôle citoyen</b> Une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	<b>Pouvoir effectif des citoyens</b>
<b>Délégation de pouvoir</b> Le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
<b>Partenariat</b> La prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.	
<b>Conciliation</b> Quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	
<b>Consultation</b> Des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	<b>Coopération symbolique</b>
<b>Information</b> Les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	
<b>Thérapie</b> Traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.	
<b>Manipulation</b> Information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	<b>Non participation</b>

Modèle de l'Échelle de la participation proposé par Sherry R. Arnstein (1969).

**Sur le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste nous avons repéré 4 formes principales de participation.**

### **3.3.1 Une participation centrée sur l'intérêt général**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste accompagne des collectifs qui sont investis pour l'intérêt général. En ce sens, nous accompagnons plusieurs collectifs :

- **les CIQ** de nos quartiers dans les concertations et les négociations sur les travaux en cours sur Aix-en-Provence (notamment sur la mise en route du BHNS<sup>8</sup>, l'Aixpress)
- **Le collectif d'habitants pour le jardin partagé** (parcelle derrière le centre social)
- **Le collectif des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité** : chaque année une dizaine de bénévoles s'investit sur cette thématique
- **Le collectif de « Jeunes »** pour les projets solidaires à l'international, collectif créé et accompagné dans la démarche du montage de projets de solidarité à l'international
- **Le collectif du « Comité des fêtes »** pour le montage et l'animation des fêtes de quartier (3 dans l'année : la fête du livre dans tous ses états en mars, la fête de fin de saison en juin et le loto de fin d'année). *Collectif en cours de création.*
- **Le collectif de la « Gratiféria »** pour l'organisation des gratiférias mises en place en parallèle des 3 fêtes de quartier (mars, juin et décembre). *Collectif en cours de création.*

**Les Collectifs sont autonomes** dans le sens où leurs activités peuvent se développer en dehors des heures d'ouverture et en dehors de la présence de salariés. C'est un processus de montage et de portage de projet à part entière. Les différents projets sont animés et développés directement par les habitants qui s'investissent à 100 %. Seul le collectif « Jeunes » est coordonné par un salarié permanent du centre puisqu'il s'agit d'un collectif de mineurs (14/17 ans) partant sur un projet de solidarité à l'international. Il n'empêche que ces jeunes ont des temps en autonomie et s'organisent pour atteindre les objectifs fixés par leur collectif.

***Environ 60 adhérents sont concernés.***

---

<sup>8</sup> BHNS : Bus à Haut Niveau de Service : La ligne desservira les grands quartiers d'habitat, le centre-ville, les équipements et tous les sites universitaires d'Aix-en-Provence. Sa fréquence de passage sera de 7 minutes. Son parcours sera constitué à plus de 80 % en site propre (voie réservée au BHNS) indépendant du trafic routier. Ce qui lui permettra d'assurer un service fiable, rapide et régulier.

### **3.3.2 Une participation basée sur l'implication citoyenne**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est un centre associatif qui assoit sa gouvernance sur une hybridation des ressources bénévoles/salariés. Les **bénévoles adhérents investis dans la gouvernance** au niveau du Conseil d'Administration (C.A) et du Bureau constituent l'**instance de décision et de pilotage** du projet du Centre. Toutes les décisions stratégiques sont prises par ces deux instances qui se réunissent régulièrement.

*En 2019, nous comptons 10 membres pour le C.A et 4 membres pour le Bureau.*

### **3.3.3 Une participation vectrice de liens sociaux**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste développe de **nombreuses activités et animations socio-culturelles**. Les adhérents peuvent participer à de nombreuses activités collectives, animées par des professionnels dans une ambiance détendue et conviviale (danse, yoga, théâtre, zumba, pilates, dessin...). Cette participation permet à nos adhérents de tisser du lien social avec les personnes rencontrées, de développer des relations parfois amicales qui contribuent à leur épanouissement personnel et à la rupture de l'isolement pour certains.

*Environ 630 adhérents sont concernés en 2018.*

### **3.3.4 Une participation induite par des besoins précis**

Le Centre Socio-Culturel propose également **des services**, principalement sur la garde d'enfants. Certaines familles adhèrent pour bénéficier de ces services précis. Notre Multi-Accueil Collectif, notre Jardin d'Enfants, nos centres aérés (Marcel Pagnol et Floralies), accueillent chaque année environ **450 familles qui participent à la vie du Centre**. Certaines se limitent à utiliser le service offert mais la majorité des familles participent à la vie du Centre, à minima aux activités proposées par les équipes éducatives avec qui elles sont en lien permanent tout au long de l'année (fête du Centre, goûters réguliers, carnaval, sorties culturelles...). Cette participation permet aux familles adhérentes de développer des relations entre parents, de faire partie d'un réseau local qui, pour certaines familles, est porteur de solidarité dans la vie « hors du Centre ».

*Environ 450 familles sont concernées en 2018.*

**La participation des habitants et des adhérents du Centre est donc plurielle. Notre équipe impulse, accompagne et / ou favorise toutes ces formes de participation sans jugement sur le niveau de participation choisi par les adhérents, chacun s'investissant en fonction de ses besoins, de ses possibilités et de ses envies.**

### 3.3.5 Les différents niveaux de participation au CSC Jean-Paul Coste

Si nous reprenons le tableau de référence sur la participation, nous pouvons situer les différents adhérents du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste dans le tableau présenté en page 4.

<b>Contrôle citoyen :</b> Une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	<b>Pouvoir effectif des citoyens</b>	<b>Adhérents</b> Jardins partagés Association Archipel
<b>Délégation de pouvoir :</b> Le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.		<b>Adhérents</b> C.A et Bureau Club des Lavandes Comité des Fêtes Comité Gratiféria Club des Jeunes Citoyens du Monde Aide Scolaire
<b>Partenariat :</b> La prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.		<b>CIQ</b>
<b>Conciliation :</b> Quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.		<b>Adhérents</b> au C.A
<b>Consultation :</b> Des enquêtes, des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.		<b>Adhérents</b> du MAC, J.E, ACM, et des Activités
<b>Information :</b> Les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.		<b>Adhérents</b> du MAC, J.E, ACM, et des Activités
<b>Thérapie :</b> Traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.	<b>Non participation</b>	<b>Aucun</b>
<b>Manipulation :</b> Information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.		<b>Aucun</b>

Modèle de l'Échelle de la participation proposé par Sherry R. Arnstein (1969).

#### **On peut observer deux niveaux de participation dans le centre :**

- Un niveau où les citoyens ont réellement un **pouvoir effectif de décision** et d'organisation.
- Un niveau où les citoyens n'ont pas réellement un pouvoir effectif de décision et d'organisation mais utilisent des services sur lesquels ils peuvent influer (enquêtes de satisfaction, bilans de fin d'année, requêtes individuelles ou collectives...).

### 3.4 L'équipe des salariés

#### 3.4.1 Les permanents

L'équipe de permanents est une équipe qualifiée avec des **permanents 100 % diplômés**.

LE PERSONNEL EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI)					
NOM	FONCTION	STATUT	E.T.P	Qualification	Entrée
<b>DIRECTION</b>					
LAY Betty	Directrice	CDI	100 %	DEIS Master Ergologie	2005
CATANZARO Laurence	Directrice Adjointe / Comptable	CDI	100 %	BTS Assistant de gestion	1997
<b>LOGISTIQUE / ENTRETIEN</b>					
MOKHTAR Linda	Agent Polyvalent (Entretien / Cuisine)	CDI	80 %	CAP CUISINE	1997
ILLY Sylvie	Agent Polyvalent (Entretien / Cuisine)	CDI	68 %	Diplômée HACCP	2019
<b>ANIMATION GLOBALE</b>					
ALBALADEJO Isabelle	Responsable Accueil / Activités	CDI	100 %	Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP)	2002
RENAUDIE Cindy	Responsable Familles / Cultures	CDI	77 %	DEJEPS Master organisations culturelles	2012
<b>ANIMATION / ACM Marcel Pagnol</b>					
BELTRAMO Stéphanie	Responsable (Pagnol) Enfance Jeunesse	CDI	100 %	DEJEPS Licence Théâtre	2014
FAVERJON Eva	Adjointe (Pagnol) Enfance Jeunesse	CDI	100 %	DEJEPS	2019
<b>ANIMATION / ACM Les Floralies</b>					
MOLINIER Aliénor	Responsable (Floralies) Enfance Jeunesse	CDI	100 %	DEJEPS	2014
DUROULLE Aurélie	Adjointe (Floralies) Enfance Jeunesse	CDI	80 %	BPJEPS	2019
<b>ANIMATION / MAC ET J.E</b>					
SIGURANI Corinne	Responsable MAC / J.E	CDI	100 %	DE EJE	2004
CRETTE Maude	EJE Référente MAC	CDI	100 %	DE EJE	2016
MARCENAC Catherine	EJE Référente J.E	CDI	74 %	DE EJE	2018
BOI Patricia	Auxiliaire de puér. M.A.C & J.E	CDI	100 %	DE Auxiliaire de puériculture	1997
COUDÉ Claire	Médecin PMI	CDI		Médecin PMI	2018

Mise à jour au 31/08/2019

L'équipe est donc composée de 15 permanents, dont 9 permanents à temps – plein.

### **3.4.2 Les salariés non permanents (contrats précaires)**

Les permanents travaillent en équipe avec des personnels en contrats CDD, aidés ou vacataires

<b>LE PERSONNEL EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (C.D.D)</b>					
NOM	FONCTION	STATUT	Temps de travail (en %)	Qualification	Entrée
ALEXIS Nicolas	Adjoint ACM	CDD	80 %	BAFD	2018
MARION Émilie	Directrice J.E	CDD	100 %	EJE	2018
MOUROUX Marie	Animatrice J.E	CDD	100 %	CAP Petite Enfance	2018

Mise à jour au 31/08/2019

<b>LE PERSONNEL EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (En contrats aidés)</b>					
NOM	FONCTION	STATUT	Temps de travail (en %)	Qualification	Entrée
MORBELLIA Lola	Animatrice MAC	CA	100 %	CAP Petite enfance	2017
MARTINET Alicia	Animatrice MAC	CA	100 %	CAP Petite enfance	2017
MARTINET Alicia	Animatrice MAC	CA	100 %	CAP Petite enfance	2016
AKRE Sarah	Agent Polyvalent	CAE	57 %	Diplômée HACCP	2018
COQUILLAT Jérémy	Agent Polyvalent	CAE	57 %	Diplômée HACCP	2018
GUERPILLON Anne-louise	Agent Polyvalent	CAE	57 %	Diplômée HACCP	2019
MORILLAS Malvina	Agent Polyvalent	CAE	57 %	Diplômée HACCP	2019
FORZANO Linda	Agent d'accueil	CAE	57 %	Diplômée HACCP	2019

Mise à jour au 31/08/2019

<b>LE PERSONNEL EN CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF (C.E.E)</b>	
<i>Employé à la journée sur les périodes de vacances scolaires spécifiquement sur les ACM et le Jardin d'Enfant</i>	
<b>Nombre de vacataires sur juillet 2019 (base retenue)</b>	
J.E	4
ACM Aix	15
ACM Florales	15

Mise à jour au 31/07/2019 - source : base vacances de juillet 2019

On remarque la précarité des emplois dans les secteurs de l'encadrement d'enfants (animation), de l'entretien et la restauration (agents polyvalents) et de l'accueil (agent d'accueil).

**TAUX DE PRÉCARITÉ 2019**  
**Hors C.E.E**

Nombre total de personnes en CDI	15
Nombre total de personnes en contrats précaires (CAE, CDD, CA – hors CEE)	11
<b>Nombre de salariés</b>	<b>26</b>
<b>Précarité de l'équipe (hors CEE)</b>	<b>42,30 %</b>

Mise à jour au 31/07/2019 - source : base vacances de juillet 2019

**TAUX DE PRÉCARITÉ 2019**  
**Avec C.E.E**

Nombre total de personnes en CDI	15
Nombre total de personnes en contrats précaires (CAE, CDD, CA – hors CEE)	11
Nombre de salariés CEE	34
<b>Nombre de salariés</b>	<b>60</b>
<b>Précarité de l'équipe (avec CEE)</b>	<b>75 %</b>

Mise à jour au 31/07/2019 - source : base vacances de juillet 2019

**Le socle de salariés en droit commun (CDI) est dramatiquement bas.**

Dans l'encadré ci-dessous, un extrait d'un article paru en avril 2019 sur le site de l'observatoire de la société.

**C'est un signal d'alarme pour la société française :** après des années de stagnation, le taux de précarité <sup>4</sup> a repris sa progression pour atteindre 13,6 % de l'emploi total. Les jeunes sont aux premières loges.

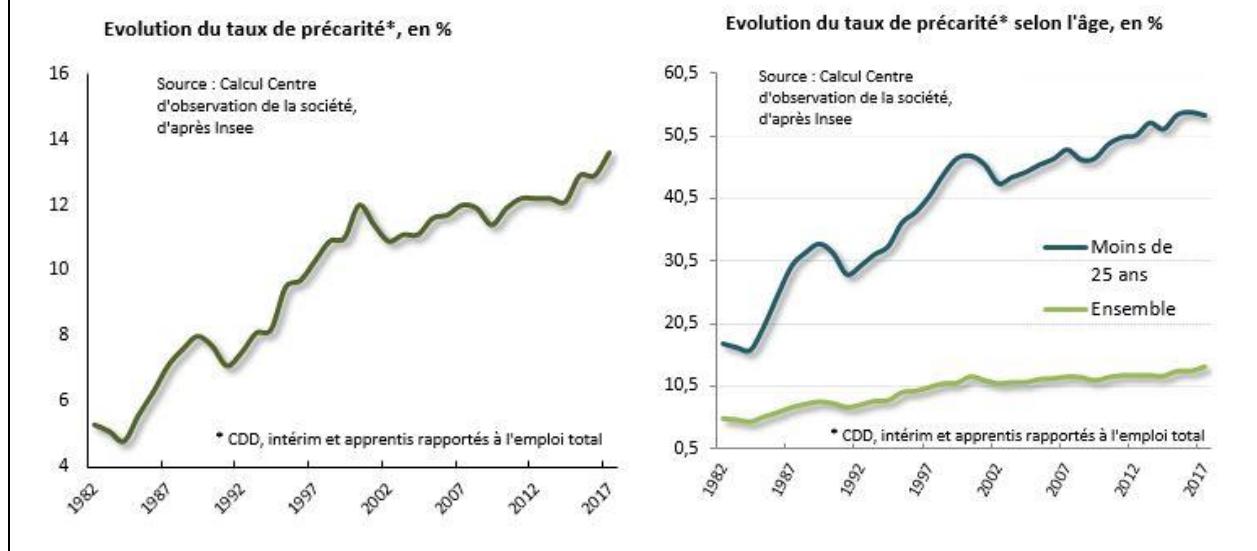
La hausse de la précarité est ancienne. Elle a débuté au milieu des années 1980, entre 1984 et 1989, le taux bondit alors de 5 % à 8 %. Les choses se calment ensuite jusqu'au milieu des années 1990. La précarité repart à la hausse ensuite, grimpant de 8 % à 12 % entre 1994 et 2000. Même s'il y a eu des variations, on en était toujours à ce niveau en 2014.

C'est à partir de là que les choses se sont compliquées à nouveau. Que se passe-t-il ? Une augmentation de la précarité peut être le signe d'une reprise économique : les employeurs commencent à embaucher avec des contrats courts. Inversement, en période de crise on ne renouvelle pas les CDD. Ce raisonnement ne marche pas au long cours car les périodes de croissance ont été trop courtes : les phases de baisse de la précarité (1989-1991 et 2000-2002) ne compensent pas, loin s'en faut, celles de hausse.

## La précarité gagne progressivement du terrain et s'installe.

Les premières victimes de cette situation sont les salariés peu diplômés et les jeunes. Chez les moins de 25 ans, le taux de précarité est passé de 17 % en 1982 à 47 % dès 1999. Depuis bientôt dix ans, il est reparti à la hausse, progressant de 47 % en 2009 à 54 % en 2017. L'emploi précaire augmente chez les hommes comme chez les femmes. Si ces dernières restent plus souvent concernées (14,4 % contre 12,8 %), l'écart se resserre (1,6 point contre 3,1 points en 2009).

Cette nouvelle poussée de l'emploi précaire constitue un signe inquiétant. Elle peut résulter de positions d'attente des entreprises dans une période de reprise de l'activité : faute de visibilité, on prend des contrats courts. Elle peut aussi bien être le signe d'une nouvelle marche de l'escalier de la précarité. Le chiffre moyen de 13,6 % masque la situation des jeunes et des catégories populaires, bien plus lourdement frappés : un tiers des ouvriers non qualifiés occupent des emplois précaires. L'insécurité sociale croissante dans laquelle vivent ces catégories nourrit naturellement les inquiétudes et les tensions.



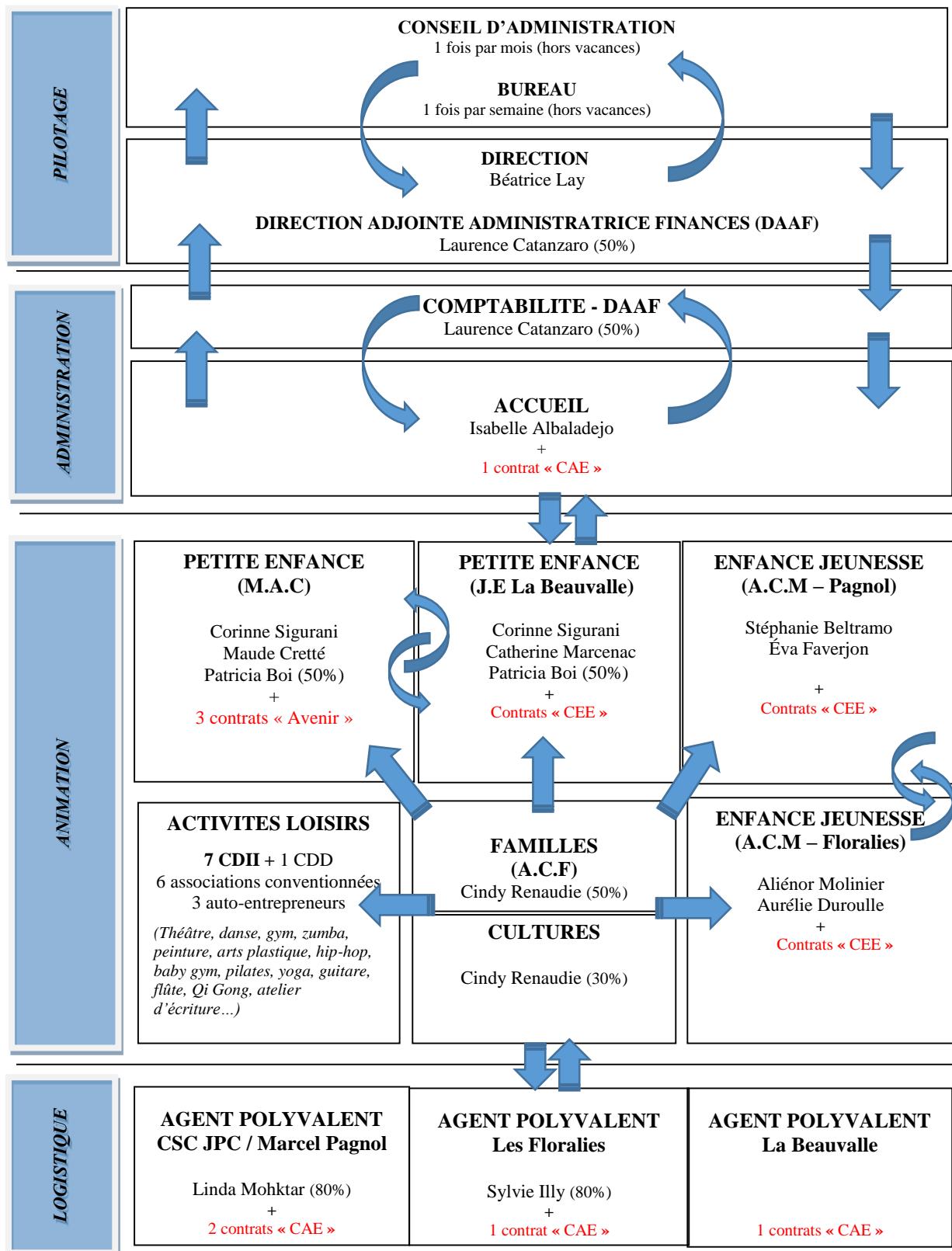
Source : <http://www.observationsociete.fr/travail/statuts/evolution-precarite.html>

Si les chiffres nationaux annoncent une moyenne de 13,6 % pour le taux de précarité par rapport à l'emploi total tous secteurs confondus sur le plan national et indique qu'il s'agit d'un « *signal d'alarme pour la société française* », que dire du taux de précarité dans les centres sociaux ?

**Pour le centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste ce taux de précarité atteint 75 % des salariés. Ce taux de précarité se détériore chaque année et nous alertons l'ensemble de nos partenaires sur l'impérieuse nécessité d'augmenter les subventions de fonctionnement, seules à pouvoir nous permettre de pérenniser ces emplois précaires.**

### 3.4.3 L'organigramme fonctionnel 2019

Notre équipe est composée de 15 personnels permanents, 11 en contrats précaires (CDD et contrats aidés) et de nombreux personnels en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE).



### 3.5 Les partenaires associés

Cette liste recensant nos partenaires n'est pas exhaustive. Elle présente les partenariats pérennes mais ne présente pas les partenaires ponctuels.

#### 3.5.1 Les partenaires institutionnels

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS		Commentaires <i>Chiffres issus des notifications 2019</i>
Nom	Nature du partenariat	Actions développées et thématiques
<b>État</b>	Contrats aidés	Aides sur les contrats = 81 597 €
<b>Autres</b>	Mécénats, formations...	Autres = 18 818 €
<b>CONSEIL RÉGIONAL</b> <b>Région SUD</b>	Convention Cadre	Fonctionnement 0 €
	Aide aux apprentis	600 €
	<b>Total Région</b>	<b>Total Région 2019 = 600 €</b>
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	Convention Cadre	Fonctionnement CS : 17 880 €
	Fonctionnement	Fonctionnement MAC : 3 520 €
	Projet PDSL	Passeur de cultures : 2 000 €
	Projet N°187	Lutte contre les discriminations : 4 000 €
	Projet MAC	Inclusion : 5 000 €
	<b>Total Département</b>	<b>Total Département 2019 = 32 400 €</b>
<b>C.A.F 13</b>	Convention Cadre	Fonctionnement CS : 17 509 €
	Convention Léa	Léa Pagnol + Floralies : 16 462 €
	Projet PISL	Parents 13 : 3 500 €
	Projet MAC	Inclusion : 6 030 €
	Appel à Projets	2 projet retenus : 19 600 €
	<b>Total CAF 13</b>	<b>Total CAF 2019 = 63 101 €</b>
<b>VILLE D'AIX-EN-PROVENCE</b>	Convention Cadre	Fonctionnement CS : 55 907 €
	Convention	Accompagnement à la scolarité : 2 200 €
	Contrat d'objectif	Jeunesse : 7 370 €
	Séjours enfants	Séjour estival : 2 800 €
	Subvention	Fonctionnement ACM Pagnol : 87 050 €
	Subvention	Fonctionnement ACM Floralies : 73 100 €
	Subvention	Fonctionnement M.A.C : 15 000 €
	Subvention	Fonctionnement J.E : 35 500 €
	CLECT (ex C.P.A)	Projet axe Culture : 18 800 €
	<b>Total Ville</b>	<b>Total Ville 2019 = 297 727 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>494 243 €</b>

Le soutien des partenaires est fort avec 494 243 € de subventions pour le Centre. Mais il ne représente que 37 % du total des produits qui s'élève à 1 366 793 €.

### **3.5.2 Les partenaires sur l'axe « Social »**

Notre équipe travaille en lien avec des partenaires sociaux notamment sur les axes :

- de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- de l'accès à l'emploi
- de l'accompagnement des personnes en situation de deuil

PARTENAIRES SOCIAUX		Commentaires
Nom	Nature du partenariat	Actions développées et thématiques
<b>DMF Dys Mais fantastiques</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil d'ateliers avec enfants en situation de handicap</li> <li>- Accueil de rencontres parents, professionnels...</li> <li>- Accueil de colloques et séminaires</li> </ul>
<b>AFTC Association Familles de Traumatisés Crâniens</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de personnes en situation de handicap (traumatisés crâniens)</li> </ul>
<b>AFEP Association Française pour les Enfants Précoce</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des familles concernées</li> </ul>
<b>Centre Hospitalier de MONTPELLERIN</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de personnes en situation de handicap (psychiques) sur le projet Jardin partagé</li> </ul>
<b>SANTE SPORT PROVENCE</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de personnes en situation de handicap (parcours diabète)</li> </ul>
<b>VICTORIA organisme de formation</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil d'ateliers « cap vers l'emploi »</li> <li>- Accueil de formations certifiantes</li> </ul>
<b>VIVRE SON DEUIL</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de personne en situation de deuil</li> <li>- Accueil de formations</li> </ul>
<b>PASSAGE</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de personnes en situation de deuil</li> <li>- Accueil de formations</li> </ul>
<b>CCAS</b>	Sans convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au forum intergénérations</li> <li>- Diagnostic partagé (Analyse des Besoins Sociaux)</li> <li>- Distribution de colis alimentaire (Covid-19)</li> </ul>

*Liste non exhaustive*

Les associations conventionnées gèrent leurs activités de façon autonomes dans le cadre du volet « partenarial » du Projet Social en respectant le règlement intérieur du Centre. Les conventions sont signées pour une saison (de septembre N à juin N+1) et sont reconduites ou arrêtées en fonction du bilan annuel partagé. Les associations mentionnées sont celles qui sont renouvelées depuis plusieurs années (5 ans à minima).

### **3.5.3 Les partenaires sur l'axe « éducation »**

Notre équipe travaille en lien avec des partenaires éducatifs notamment sur les axes :

- de la professionnalisation des acteurs (IRTS, CREPS)
- du Plan Éducatif de Développement du Territoire (écoles maternelles, primaires)
- du développement de créations partagées (Vitez, AMU)

<b>PARTENAIRES ÉDUCATION</b>		<b>Commentaires</b>
<b>Nom</b>	<b>Nature du partenariat</b>	<b>Actions développées et thématiques</b>
<b>INTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL Région Sud</b>	Convention - site qualifiant pour la formation des EJE	- Projet qualification des acteurs sur l'axe « Accueil des enfants issus des parcours migratoires » - Formation pratique des EJE - Suivi et évaluation des stagiaires en formation
<b>COLLÈGE ARC DE MEYRAN</b>	Convention	- Animation par le CSC Jean-Paul Coste d'ateliers théâtre et participation au festival des Bahuts en partenariat avec le théâtre Universitaire Antoine Vitez
<b>GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL</b>	Convention	- Accueil de l'ACM Pagnol : agrément 100 enfants
<b>GROUPE SCOLAIRE LES FLORALIES</b>	Convention	- Accueil de l'ACM Floralies : agrément 80 enfants
<b>ÉCOLE MATERNELLE LA BEAUVALLE</b>	Convention	- Accueil du Jardin d'Enfants : agrément 30 enfants
<b>THÉÂTRE ANTOINE VITEZ (Université Schuman)</b>	Collaboration de projets	- Co-organisation d'ateliers autour de spectacles du Festival Mom'Aix - Invitation (tarif préférentiel) aux spectacles - Festival des Bahuts avec les collégiens - Résidence de l'équipe Projet N°187 - Programmation du spectacle N°187
<b>A.M.U (Aix Marseille Université)</b>	Collaboration sur projets	- Résidence de l'équipe Projet N°187 - Programmation du spectacle N°187
<b>CREPS Région Sud</b>	Collaboration sur projets	- Formation de tous les responsables de secteur ACM sur la formation DEJEPS - Accueil de stagiaires DEJEPS et BPJEPS - Participation aux jurys DEJEPS

*Liste non exhaustive*

Notre partenariat avec le CREPS est une véritable réussite. Il se centre depuis plus de 15 ans sur la professionnalisation des acteurs et la formation DEJEPS. Nous apprenons que cette formation DEJEPS a été stoppée à la rentrée de septembre 2019 et le regrettons vivement. L'équipe pédagogique du DEJEPS CREPS était une équipe ressource pour notre Centre.

### **3.5.4 Les partenaires sur l'axe « Cultures »**

Notre équipe travaille en lien avec des partenaires du monde culturel notamment sur les axes :

- de l'accès à la pratique et aux œuvres
- de la médiation culturel
- de l'accès à la création

PARTENAIRES CULTURES		Commentaires
Nom	Nature du partenariat	Actions développées et thématiques
<b>LA MAISON DU NUMERIQUE</b>	Sur sollicitation et selon disponibilité et projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reportages diffusés sur le média participatif (web) Anonymal</li> </ul>
<b>FESTIVAL CHANSON FRANÇAISE</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des ACM à la programmation « enfance »</li> </ul>
<b>FESTIVAL TOUS COURTS</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des ACM à la programmation « enfance »</li> </ul>
<b>PAVILLON NOIR</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle de fin d'année Danse classique et contemporaine</li> </ul>
<b>THÉATRE D'AIX</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle de fin d'année Danse hip-hop, zumba, ragga</li> </ul>
<b>SITE MÉMORIAL DU CAMPS DES MILLES</b>	Contrat de Co-production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spectacle N°187</li> </ul>
	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cycle formatif « Mémory Lab » ; projet international (<i>Bosnian Herzegovinian-Franco-German seminar cycle "Learning lessons from a violent past for a peaceful future"</i>)</li> </ul>
<b>COMPAGNIE Ma voisine s'appelle Cassandre</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil en résidence Théâtre : « Debout / Payé » Mise en scène : Nanouk Broche Pièce abordant les conditions de travail</li> </ul>
<b>COMPAGNIE Maëllis Cam</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil en résidence Théâtre : « Stade IV, protocole et crustacés » Mise en scène : Maëllis Cam Pièce abordant la traversée d'une épreuve</li> </ul>
<b>COMPAGNIE L'Argile</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil en résidence Théâtre : « Le reste » Mise en scène : Angie Pict Pièce abordant les luttes et enjeux du pouvoir</li> </ul>
<b>COMPAGNIE Les Ritournelles</b>	Convention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil d'une lecture Lecture de « Occident Express » Mise en scène : Nanouk Broche Pièce abordant la thématique des exils et des migrations</li> </ul>

*Liste non exhaustive*



Notre centre est adhérent de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France et est pleinement engagé sur l'axe Culture dans les centres sociaux.

Notre centre s'engage sur :

- l'accès à la pratique (activités culturelles sur le centre)
- l'accès aux œuvres (médiations culturelles)
- l'accès à la création (spectacles vivants)

## **Enjeux du chantier Cultures / Familles**

Le réseau des centres sociaux, acteur de l'Education Populaire, a depuis son origine soutenu les pratiques artistiques et culturelles. Des centres sociaux croisent régulièrement leur fonction d'animation globale avec la pratique de créateurs. Histoires de vies, expressions bouleversantes...

Les pratiques des centres participent à la démocratisation de la culture, prennent appui sur des questions d'actualité qui font le quotidien des actions de nos associations. Si l'action culturelle a toujours été présente historiquement dans l'histoire des centres sociaux et socioculturels, elle s'est réaffirmée politiquement, sous l'impulsion de plusieurs fédérations et centres, à travers la signature de la Charte Culture / Education Populaire en 2002, puis de manière plus opérationnelle par la mise en œuvre de conventions triennales avec le ministère de la culture (dernière en date 2016-2018)<sup>9</sup>.

Le réseau "culture" de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) regroupe aujourd'hui une vingtaine de fédérations. Il s'est constitué progressivement, par un travail d'information et de sensibilisation, d'identification des centres "ressources" et des fédérations qui souhaitent développer l'axe culture au sein de leur projet fédéral. Egalement par l'appui et l'accompagnement de référents mandatés par leurs fédérations et participants au groupe culture national.

### **Objectifs :**

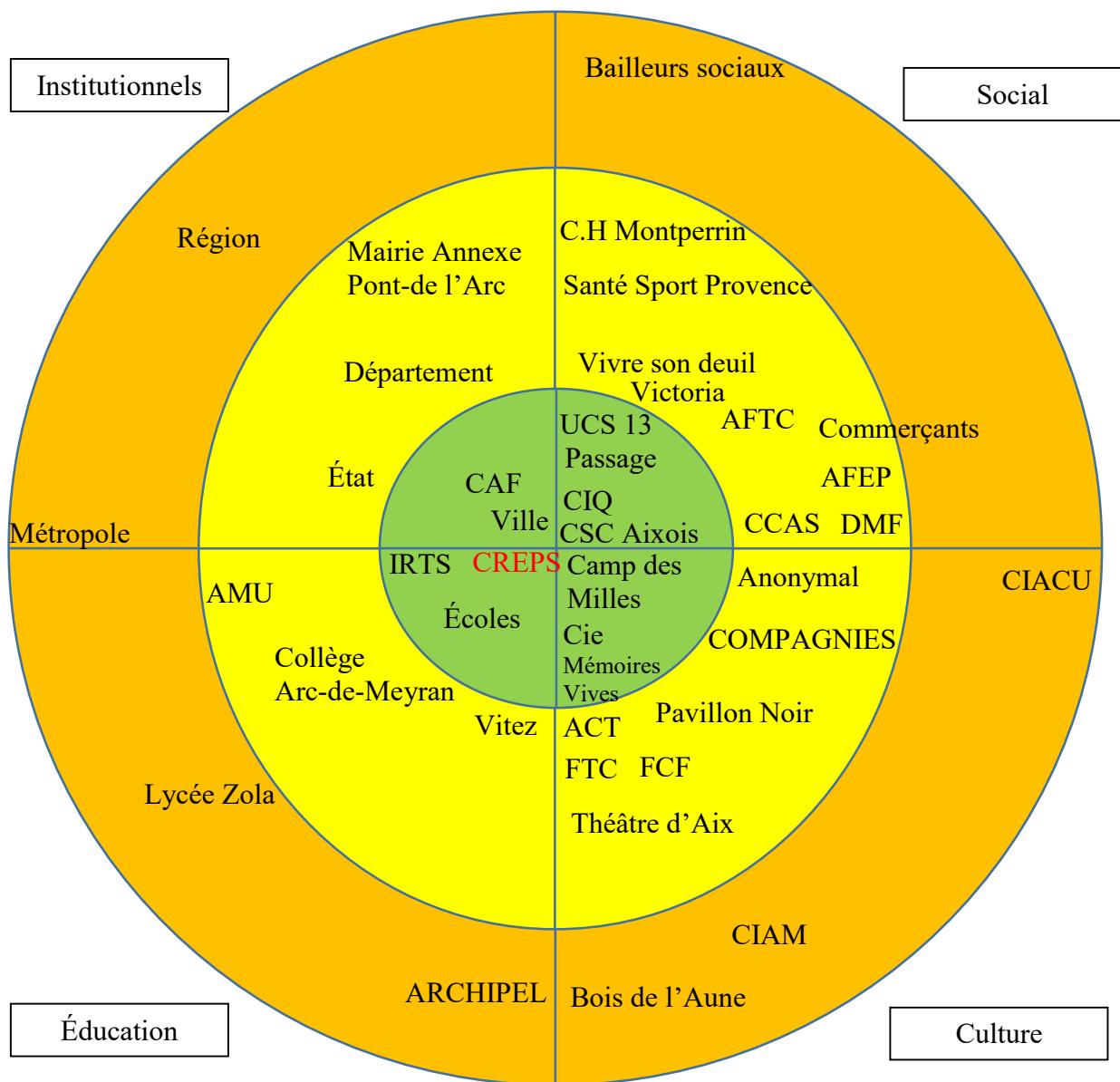
Plusieurs objectifs sont poursuivis, par exemple celui de "l'accès aux œuvres" et la mise en lumière des cultures diverses des habitants ; la reconnaissance des savoirs faire de nos associations ; la construction de nouvelles collaborations entre différentes fédérations d'éducation populaire, des artistes, sur des thématiques communes (découverte du patrimoine, devoir de mémoire, paroles partagées, sensibilisation à l'architecture au patrimoine et au cadre de vie, culture-multimédia...).

*Source : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/culture/>*

<sup>9</sup> Annexe 2 : Convention pluri-annuelle 2016-2018 (ministère de la culture/ FCSF)

### **3.5.5 La carte des acteurs partenaires du Centre**

Notre équipe travaille en lien avec de nombreux partenaires. Ci-dessous la carte des acteurs : plus on se rapproche du cœur de la cible, plus le partenariat est concret, constructif, et ancré depuis de nombreuses années. L'ensemble des partenaires sont des membres associés au développement et au portage de notre Projet Social.



**Légende :**

Partenariat fort et concret. Partenaires historiques, de longue date, actifs.

Partenariat fort. Partenaires plus ou moins anciens, plus ou moins actifs selon les périodes.

Partenariat naturel mais aucun projet actuellement.

# III – Synthèse

Notre association compte **858 familles adhérentes (2019)** et s'appuie sur une gouvernance hybride avec des bénévoles investis qui participent selon différentes formes à la vie associative et des salariés nombreux mais précaires.

**Les centres sociaux s'appuient sur la participation des acteurs.** Le terme de « participatif » que nous défendons mérite d'être clarifié. Participer ce n'est pas seulement « être présent » et être « informé » ; c'est aussi « agir ensemble » et « construire ensemble ». C'est un procédé actif basé sur la **coproduction collective** et la **dynamique de projet**, dans le cadre des valeurs défendues par les centres sociaux.

**Pour la participation nous noterons 4 types de participation :**

- 1 - Une participation centrée sur l'intérêt général
- 2 - Une participation basée sur l'implication citoyenne
- 3 - Une participation vectrice de liens sociaux
- 4 - Une participation induite par des besoins précis

**Pour la structuration de l'équipe opérationnelle des salariés nous retiendrons que :**

- l'équipe est diplômée et opérationnelle
- avec un taux de précarité très important bien au dessus de la moyenne nationale

**Pour le centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste ce taux de précarité atteint 75 % des salariés.** Ce taux de précarité se détériore chaque année et nous alertons l'ensemble de nos partenaires sur l'impérieuse nécessité d'augmenter les subventions de fonctionnement, seules à pouvoir nous permettre de pérenniser les emplois précaires.

**Notre association née en 1968, travaille en partenariat depuis plus de 50 ans avec les institutions et associations du territoire.** Ces partenariats peuvent être locaux (à l'échelle de la Ville) mais aussi plus éloignés (à l'échelle du Département, de la Région, voire au niveau National et International). Ces partenariats se construisent à partir de rencontres, de mises en relation, d'envies communes de co-produire ou de porter ensemble des projets et des réflexions.

**Nos principaux partenariats s'inscrivent sur 4 axes :**

**1 - institutionnels** : avec un fort soutien financier qui reste cependant insuffisant en fonctionnement. En 2019, le soutien financier des partenaires est fort avec 494 243 € de subventions sur l'exercice. Mais il y a trop de subventions *précarisantes*. Plus de subventions de fonctionnement nous permettrait de travailler sur la pérennisation des emplois

**2 - sociaux** : avec de nombreux partenariats notamment avec les associations locales

**3 - éducatifs** : avec en 2019, la fin d'un partenariat historique due à la non reconduction des formations DEJEPS sur le site du CREPS d'Aix-en-Provence

**4 - culturels** : avec la consolidation de cet axe fort du Centre qui se légitime sur la « Culture » en déployant de nombreux partenariats avec des structures, compagnies et artistes locaux.

**Les partenariats peuvent se construire au niveau :**

- de la réflexion (avec les organismes de formation, le collectif des centres sociaux aixois, les équipes pédagogiques des écoles, les techniciens et élus des institutions...)
- de la co-production de contenu ou du portage d'un projet (avec des associations partenaires)
- de l'évaluation des besoins et de la connaissance des publics (avec les partenaires institutionnels lors de rencontres spécifiques sur des thématiques)
- de la réduction des coûts (avec les prestataires, les commerçants du territoire...)

*« Dans de nombreux pays d'Europe, y compris en France, le travail social est réorganisé et soumis à des objectifs de réduction des coûts et de contrôle des procédures d'intervention, sous l'influence des normes de la « nouvelle gestion publique ». Partout, le travail social est soumis à l'injonction de « s'ouvrir au partenariat»<sup>10</sup> pour réduire les coûts.*

<sup>10</sup> Source : Travail social, partenariats et transactions sociales Maurice Blanc, Jean Foucart et Josiane Stoessel-Ritz, dans Pensée plurielle 2016/3 (n° 43), pages 7 à 13.

Bien entendu nous sommes conscients de l'environnement économique toujours plus contraint qui est marqué par la diminution des aides et subventions en direction du monde associatif mais nous refusons de ne penser le partenariat qu'en terme « économique ».

Loin de construire notre politique de partenariat sur le seul enjeu économique de « mutualisation » et de « réduction des coûts » nous avons à cœur de poursuivre nos partenariats sur une logique de « développement de projet territorial » dans le cadre d'un référentiel de valeurs partagées, celles du Développement Social Local (DSL).

*« Le Développement Social Local (DSL) est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. Comme réponse au délitement du lien social, le DSL est une manière d'aborder ce défi majeur de la cohésion sociale. Il a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial global, partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, voire de transformation et de promotion sociale. Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité »<sup>11</sup>.*

Un élément clé du développement local est l'apprentissage du collectif. En effet, pour développer un territoire, les acteurs du territoire doivent apprendre et construire en collectif sur celui-ci en dépassant les « conflits d'intérêts ». Enjeu d'autant plus difficile dans un contexte économique tendu où même les associations se retrouvent parfois dans des positions « concurrentielles ».

Ce modèle de partenariats inscrit dans du Développement Social Local est possible et donne d'excellents résultats lorsqu'il est bien coordonné et que l'ensemble des acteurs poursuit le même objectif. Les actions de solidarités mises en place lors de la Crise du « Covid – 19 », de mars à mai 2020, en sont une très bonne illustration par exemple. **Nous espérons juste que les partenariats engagés pendant la gestion de la crise du « Covid-19 » perdureront sur le long terme.**

---

<sup>11</sup>Source : Le Développement social local, une démarche en 23 principes d'action. Document de travail, P. Meyer-Bisch, Roubaix, 19 mars 2014.



**IV -**

## **l'évaluation du Précédent Projet Social**



## **4 – L’Évaluation du précédent Projet Social**

Dans cette partie, il s’agit d’évaluer au regard d’indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs. Les indicateurs avaient été définis dans les fiches actions du précédent projet social et ont été suivis au cours de sa réalisation sur les exercices **2016, 2017 et 2018**.

### **4.1 Rappel des 5 axes de notre dernier Projet Social 2017-2020**

Notre dernier projet social reposait sur 5 axes forts que nous rappelons :

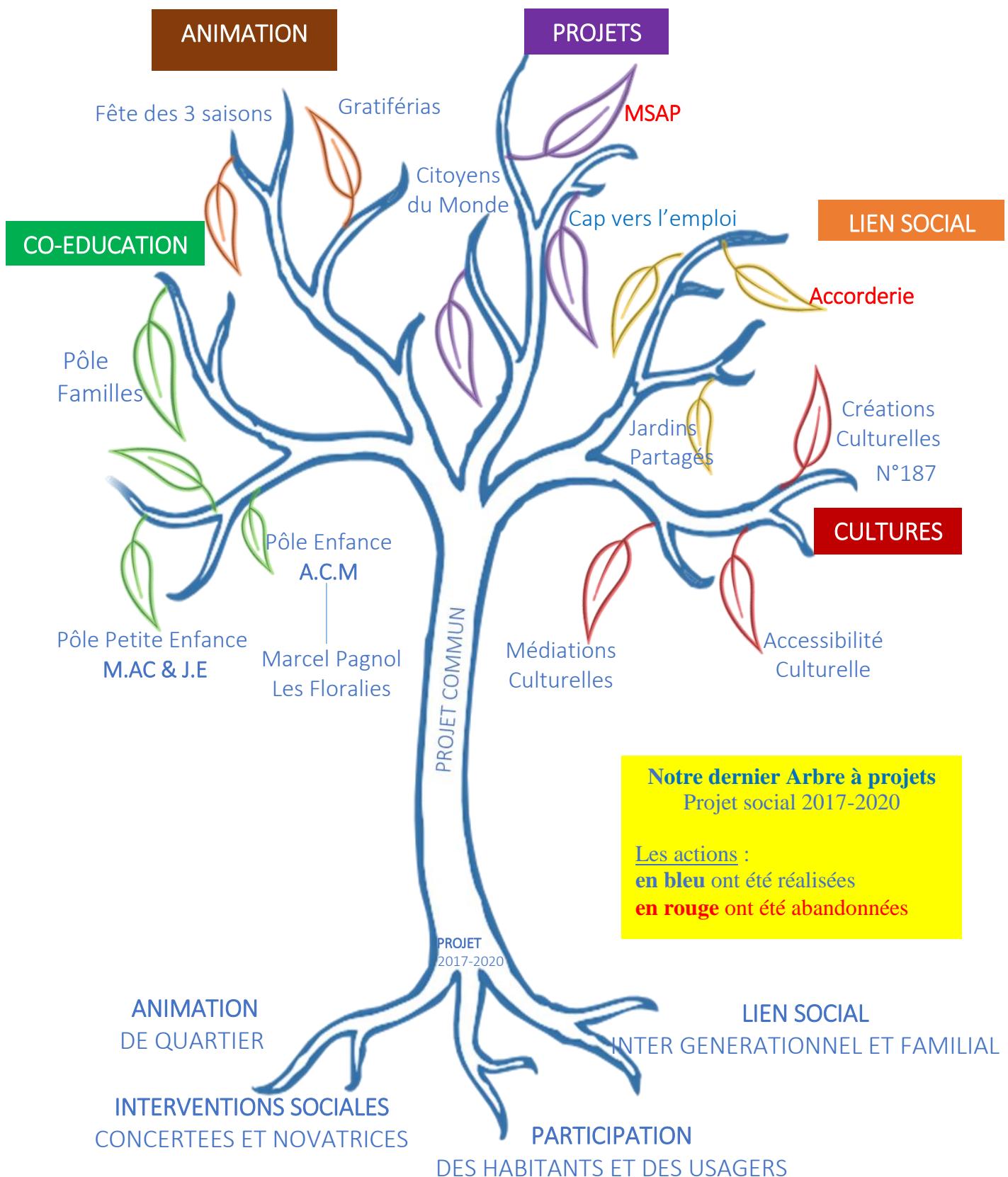
1. L’axe « Co-éducation »
2. L’axe « Animation du territoire »
3. L’axe « Projets Partenariaux »
4. L’axe « Lien Social »
5. L’axe « Cultures »

Chacun des 5 axes forts comprenait des actions reconduites ou nouvelles

1. L’axe « Co-éducation »
  - Pôle Familles et projet ACF / reconduction
  - Pôle Petite Enfance MAC et Jardin d’Enfants / reconduction
  - Pôle Enfance / Jeunesse ACM Marcel Pagnol et Les Floralies / reconduction
2. L’axe « Animation du territoire »
  - Les fêtes des trois saisons / nouveau
  - Les gratiféries des trois saisons / nouveau
3. L’axe « Projets Partenariaux »
  - La labérisation MSAP / nouveau
  - Le projet Citoyens du monde / reconduction
  - Le projet Cap vers l’emploi / nouveau
4. L’axe « Lien Social »
  - Les jardins partagés / reconduction
  - L’accorderie / nouveau
5. L’axe « Cultures »
  - L'accès à la culture / reconduction
  - La médiation culturelle / reconduction
  - La création culturelle / reconduction

Notre Projet Social avait été présenté sous la forme d'un Arbre à projets.

Si nous nous référons à notre dernier Arbre à projets nous avions 5 axes



## Rappel des axes prioritaires du dernier Projet Social

### 4.1.1 L'évaluation de l'axe 1 du Projet Social



**Sur l'axe 1 « Co-éducation », nous nous étions fixés 5 actions fortes :**

1. Maintenir le service ACM
2. Maintenir le service J.E
3. Maintenir le service MAC
4. Élaborer et mettre à jour annuellement nos projets éducatifs
5. Finaliser un diagnostic jeunesse au niveau de la Ville d'Aix-en-Provence

<b>AXE Co-éducation</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
J.E	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
MAC	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
ACM	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Orienter les familles	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Projet éducatif	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Diagnostic jeunesse	non réalisé	non réalisé	non réalisé	réalisé

**En 2018, nous avons atteint 100 % de nos objectifs sur cet axe « Co-éducation »**

**Nous avons maintenu l'ensemble des services sur la petite enfance avec :**

- Le Jardin d'Enfants : agrément de 30 places
- Le Multi-Accueil Collectif : agrément de 16 places

**Nous avons maintenu l'ensemble des services sur l'enfance avec :**

- L'ACM Marcel Pagnol : agrément de 130 places actuellement
- L'ACM Les Floralies : agrément de 85 places actuellement

**Nous avons maintenu l'ensemble des sorties familles :**

- Dans le cadre des animation ACF

**Nous avons**

- Actualisé nos projets éducatifs
- Finalisé notre diagnostic Jeunesse en partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence

#### **4.1.2 L'évaluation de l'axe 2 du Projet Social**

**Sur l'axe 2 « Animation du territoire », nous nous étions fixés 3 orientations fortes :**

1. Maintenir une animation globale avec 3 temps forts
2. Maintenir les gratiféries en même temps que les fêtes des 3 saisons
3. Maintenir l'animation « Familles »



<b>AXE « Animation »</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Les 3 saisons	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Animations familles	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Les gratiféries	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé

**Sur cet axe « Animation » nous avons atteint 100% des objectifs du Projet Social**

**Les 3 saisons :**

- La fête du livre (mars)
  - En 2017 : 213 participants (1<sup>ère</sup> édition : thème « lutte contre les discriminations »)
  - En 2018 : 147 participants (2<sup>ème</sup> édition : thème « arts et résilience »)
  - En 2019 : 338 participants (3<sup>ème</sup> édition : thème « arts et migrations »)
- La fête du centre de fin de saison (juin)
  - En 2016 : 372 participants
  - En 2017 : 517 participants
  - En 2018 : 512 participants (Spécial « 50 ans du centre »)
  - En 2019 : 368 participants
- Le loto de fin d'année (décembre)
  - En 2016 : 90 participants
  - En 2017 : 112 participants
  - En 2018 : 140 participants (sur 2 salles)
  - En 2019/20 : 140 participants (sur 2 salles)

<b>AXE « Animation »</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Total de participants sur les 3 saisons	462	842	784	842

**Le Centre a été actif et a assuré une animation globale de territoire.**

### **Les Animations « Familles » :**

- En 2016 : 308 personnes participantes sur 8 actions
- En 2017 : 327 personnes participantes sur 8 actions
- En 2018 : 304 personnes participantes sur 7 actions
- En 2019 : 319 personnes participantes sur 8 actions

### **Les gratiférias à Coste :**

- En 2016 : 1 gratiféria organisée (juin)
- En 2017 : 3 gratiférias organisées (mars, juin et décembre)
- En 2018 : 3 gratiférias organisées (mars, juin et décembre)
- En 2019 : 3 gratiférias organisées (mars, juin et décembre)

Les déposants :

- En 2016 : 15 déposants
- En 2017 : 30 déposants
- En 2018 : 62 déposants
- En 2019 : 113 déposants

Les bénéficiaires :

- En 2016 : 74 bénéficiaires
- En 2017 : 168 bénéficiaires
- En 2018 : 170 bénéficiaires
- En 2019 : 175 bénéficiaires

*L'activité est en forte hausse entre 2016 et 2019 car il s'agit maintenant d'actions connues et reconnues sur le quartier. Ensuite, entre 2017 et 2019, on note une augmentation du nombre de déposants avec une stabilité du nombre de bénéficiaires. L'organisation est maintenant « rodée » et cet évènement est connu et attendu par les familles et les adhérents. La gratiféria de décembre connaît un vrai succès et pour certaines familles c'est un véritable soulagement de trouver à la gratiféria les cadeaux qui seront au pied du sapin de Noël !*

#### ***La gratiféria !***

*Une gratiféria, ou marché gratuit, est un marché non commercial où on peut donner des objets, ou proposer des services gratuits, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose pas sur l'échange matériel : personne ne doit rien à personne ; le don se fait sans contrepartie et chacun peut s'approprier tout ce qu'il souhaite sans même donner, dans la seule limite du raisonnable. La gratiféria présente ainsi une alternative à la logique du capitalisme.*

### **4.1.3 L'évaluation de l'axe 3 du Projet Social**

**Sur l'axe 3 « Projets », nous nous étions fixés 3 projets forts :**

1. Obtenir une labérisation MSAP
2. Développer un nouveau projet : Cap vers l'emploi
3. Poursuivre notre projet Citoyens du Monde (publics Jeunes)



<b>AXE « Projets »</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Labellisation MSAP	non réalisé	non réalisé	abandon du projet	abandon du projet
Cap vers l'emploi	non réalisé	non réalisé	réalisé avec Victoria	réalisé avec Victoria
Citoyens du monde	réalisé Pérou 1	réalisé Pérou 2	réalisé Népal 1	réalisé Népal 2

**Sur cet axe « Projets » nous atteignons en 2019, 67 % des objectifs du Projet Social**

- **Le projet « MSAP » a été abandonné**

Ce projet avait été pensé en lien avec notre secteur ERIC (Espace Régional Internet Citoyen). Nous pensions le développer en direct avec nos propres ressources humaines. Après la fermeture de notre secteur ERIC et la perte de nos quatre salariés sur ce secteur, nous avons abandonné cet objectif.

- **Le projet « Cap vers l'emploi » a été repensé en partenariat avec Victoria**

Ce projet avait également été pensé en lien avec notre secteur ERIC. Nous avons donc été dans l'obligation de repenser le portage de ce projet. Nous avons réussi à nouer un partenariat fort avec l'organisme de formation « Victoria » et avons mis en place des ateliers de recherches d'emploi, et des stages de remobilisation vers l'emploi.

Dans un premier temps, nous avons hébergé l'organisme de formation Victoria qui a mis en place toute une série de stages de formations sur notre Centre qui est devenu « Centre certificateur ». Dans un deuxième temps, l'organisme Victoria s'est développé et a loué ses propres locaux (avenue Malacrida) mais a gardé un partenariat fort avec notre Centre.

- **Le projet « Citoyens du monde » a été réalisé chaque année**

- Destination Pérou en 2016 et 2017
- Destination Népal en 2018 et 2019

- **Retour sur le projet de « labellisation MSAP »**

## **Qu'est-ce qu'une MSAP ?**

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Les Maisons de services au public revêtent diverses formes, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire. Afin d'aller au plus près des habitants, certaines Maisons privilégient des implantations multi-sites, d'autres le service itinérant, ou l'organisation de permanences partenaires (en mairie, pendant les marchés, dans des locaux associatifs, etc.). Elles peuvent être adossées à des centres médico-sociaux, à des offices du tourisme, des médiathèques, des espaces de co-working, des centres sociaux etc.

## **Quelle est l'offre de services de base d'une Maison ?**

### **Accueil, information et orientation**

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'usager
- Connaître les conditions à saisir et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Etre orienté vers l'agence partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libre-accès à des postes informatiques, connectés à l'internet

### **Aide à l'utilisation des services en ligne**

- Accompagner l'usager pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations
- Accompagner l'usager dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante...) et pour la création d'un compte de messagerie

### **Facilitation administrative**

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document
- Numériser et imprimer des documents

### **Faciliter la mise en relation**

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire
- Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes visio au sein de la Maison de services au public

Lorsque nous avons pris connaissance des missions des MSAP, nous nous sommes rendus compte que ces missions étaient développées au sein de notre secteur numérique « ERIC ». A l'époque de l'écriture du dernier projet social (2016-2017) nous avions un Espace Régional Internet Citoyen, c'est donc tout naturellement que nous avons émis le souhait de proposer notre Centre à la labellisation MSAP.

Notre secteur ERIC comprenait quatre salariés : une Chargé de Développement Numérique en CDI temps-plein accompagnée de trois salariés en Contrat Emploi Avenir. Malheureusement, la Région qui soutenait fortement notre secteur ERIC a revu sa politique de financements des espaces labellisés ERIC, ce qui a eu pour conséquence l'arrêt du conventionnement de ce secteur. Entre 2016 et 2018 nous avons perdu les 3 salariés (non pérennisation des trois Contrats Aidés suivie de la démission de la titulaire en CDI temps-plein).

Nous avons alors été contraints de fermer notre secteur ERIC. Dans ce contexte, il n'était plus envisageable de poursuivre le projet de labélisation de notre Centre en MSAP puisque nous n'avions plus les ressources humaines pour développer ce projet.

Actuellement, notre Centre ne développe plus d'actions de médiations numériques mais laisse à la disposition du public un espace convivial avec la mise à disposition d'ordinateurs en accès libre, d'une imprimante pour l'édition de documents administratifs (à la demande) et du code wifi pour les connections internet.

- **Retour sur le projet « Cap vers l'emploi » en partenariat avec Victoria**

Centre certificateur implanté sur Aix-en-Provence, **Victoria** est avant tout un organisme de **Formation et d'accompagnement**, spécialisé dans la Relation Clientèle, le management et la gestion d'équipe. Les interventions de **Victoria** sont réalisées par une équipe munie d'un titre professionnel F.P.A (Formateur Professionnel pour Adultes). Les formateurs-référents sont par ailleurs jurys auprès de la DIRECCTE<sup>12</sup> sur les titres CRCD<sup>13</sup>, SRCD<sup>14</sup> et FPA<sup>15</sup>.

Très implanté dans le tissu économique aixois et marseillais, l'organisme de formation **Victoria** travaille principalement avec les centres d'appels, les collectivités territoriales, le Pôle Emploi, le Conseil Départemental et avec les entreprises des Bouches-du-Rhône. **Victoria** apporte un coaching de proximité et une attention particulière sur le développement et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, afin de révéler leur potentiel, redonner du sens dans leurs actions et une plus grande confiance en soi. Depuis 2017, **Victoria** détient l'agrément « Voltaire », permettant à tout un chacun d'apprendre ou de remettre à niveau ses connaissances orthographiques et grammaticales (certification Nationale).

### **Quelques chiffres pour 2018**

Plus de 1 865 heures de formations<sup>16</sup> ; 125 personnes formées ; 105 demandeurs d'emploi ont signé un Contrat à Durée Indéterminée à la sortie de leur formation.

### **Pourquoi avoir fait le choix de Victoria ?**

Monsieur Lebfevre, directeur de Victoria, est également adhérent de notre Centre (parent d'enfants inscrits en ACM). Connaissant la volonté du Centre de travailler sur l'axe de la remobilisation vers l'emploi et directeur gérant de l'organisme Victoria qui porte ce projet c'est tout naturellement qu'il a proposé un partenariat sur la thématique emploi avec notre Centre.  
**« Cap vers l'emploi » est donc un projet porté par un adhérent du Centre.**

---

<sup>12</sup> DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

<sup>13</sup> CRCD : Conseiller Relation Client à Distance

<sup>14</sup> SRCD : Superviseur Relation Client à Distance

<sup>15</sup> FPA : Formateur Professionnel d'Adultes

<sup>16</sup> Quelques exemples de formations : Bureautiques / Informatique ; Rédaction de son Cv et simulation d'entretien (TRE) ; Tuteur intra-entreprise ; Superviseur + passage du titre professionnel ; Formateur Professionnel + titre professionnel ; Formateur occasionnel ; Conseiller(e) en Relation Clientèle + titre professionnel ; Recrutement (processus et entretiens) ; Anticipation et gestion des situations conflictuelles ; Accompagnement dans le changement ; Mise à niveau et passage de la Certification VOLTAIRE (Orthographique & Grammaticale) ...  
[www.victoria-formation.fr](http://www.victoria-formation.fr).

- Retour sur le projet « Citoyens du monde »

### **Les Jeunes engagés sur un projet Citoyen au bout du monde :**

- En 2017 :
  - 11 jeunes et 5 adultes
  - Du 12 au 25 février 2017
  - Destination : Pérou
  - Chantier : réhabilitation d'une école et animations éducatives
  
- En 2018 :
  - 9 jeunes et 4 adultes
  - Du 23 février au 10 mars 2018
  - Destination : Népal
  - Chantier : réhabilitation d'une école et animations éducatives
  
- En 2019 :
  - 12 jeunes et 3 adultes
  - Du 9 février au 23 février 2019
  - Destination : Népal
  - Chantier : Raccordement d'un village en eau potable

### **Ce projet se décline depuis 2008 autour de plusieurs objectifs :**

- Développer la solidarité internationale
- **Accompagner et soutenir les jeunes** dans l'élaboration de projets solidaires
- **Favoriser les échanges interculturels**
- **Encourager l'ouverture d'esprit**, l'apprentissage de la diversité et les comportements citoyens **transmettant un regard « Citoyen du Monde »**
- **Développer un partenariat** du local à l'international
- **Favoriser l'implication des parents** dans toutes les phases
- **Tous les ans, le Projet « Citoyens du Monde » s'engage et forme chaque jeune à la conception (projet), à la mise en place d'animations (action) et à l'évaluation de projet (bilan partagé avec les familles et les partenaires / mécènes).** Ce projet permet le tissage de liens forts et durables entre jeunes et animateurs qui participent à une aventure et une expérience humaine exceptionnelles.

- **En terme d'évaluation nous souhaitons partager un mail reçu d'une jeune qui a participé au premier séjour organisé (2008). Mail reçu 11 ans après le séjour !**

----- Courriel original -----

Objet: Reprise de contact d'une ancienne (très ancienne) adhérente

Date: 2020-05-09 10:17

De: Florence Garin <[florence.garin@outlook.com](mailto:florence.garin@outlook.com)>

À: "[contact@cscjeanpaulcoste.com](mailto:contact@cscjeanpaulcoste.com)" <[contact@cscjeanpaulcoste.com](mailto:contact@cscjeanpaulcoste.com)>

Bonjour !

Je me présente : Florence GARIN, j'ai aujourd'hui 28 ans et j'ai eu la chance de grandir avec les différents stages, activités et voyages proposés par Jean-Paul Coste depuis toute petite (je devais avoir moins de 10 ans au tout début...) : Danse, cirque, cinéma, informatique, goûters, autres activités sportives, excursions... et j'en passe !

Je me permets donc de vous contacter aujourd'hui afin de vous remercier pour votre engagement et persévérance dans un premier temps, et puis de vous demander les coordonnées de certaines personnes en particulier. En effet, avec Maxime et Olivier, nous avions voyagé jusqu'à Tinehrir au Maroc dans le but de rencontrer des jeunes et proposer aux enfants vivant là-bas des activités diverses, en collaboration avec l'association Imzine sur place.

Nous étions logés chez les habitants dont Ali, notre correspondant, d'une générosité extraordinaire et avec qui j'aimerais aussi reprendre contact.

J'ai retrouvé cette vidéo qui a été tournée l'année suivante (nous y étions en 2008), elle date donc de 2009 :

<https://www.youtube.com/watch?v=ePGzjE74hRE>.

Aussi, j'ai reconnu Hayat dans la vidéo, qui a été très avenante et ouverte avec nous, les deux seules femmes qui ont participé à la première mission (Scarlett WALLING et moi), et avec qui j'aimerais également reprendre contact si possible.

Voici donc les personnes avec lesquelles j'aimerais reprendre contact :

\* **Pour Jean-Paul Coste**

- \* Maxime (il était en charge d'Aix et des Milles)
- \* Olivier (ALIAS)
- \* Julien (PACHE)
- \* Laurence (elle était directrice à une certaine époque à Aix).

\* **Pour Imzine :**

- \* Ali
- \* Hayat
- \* Et les autres...

Je vous remercie d'avance pour tout !

À très bientôt j'espère,

Très sincèrement, Florence GARIN / [florence.garin@outlook.com](mailto:florence.garin@outlook.com)

**Nous pensons que ce mail, d'une jeune femme de 28 ans, qui 11 ans après son séjour souhaite reprendre contact avec notre équipe et les membres qui nous ont accueillis au Maroc est le meilleur indicateur d'évaluation. Ces séjours marquent profondément les jeunes qui y participent et créent des liens forts, sur du très long terme.**

#### **4.1.4 L'évaluation de l'axe 4 du Projet Social**

**Sur l'axe 4 « Lien social », nous nous étions fixés 2 projets forts :**

1. Développer une Accorderie
2. Poursuivre notre projet de jardins partagés



Axe « Lien social »	2016	2017	2018	2019
Accorderie	non réalisé	étude de faisabilité	abandon	abandon
Jardins partagés	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé

**Sur cet axe nous avons atteint 50 % des objectifs du Projet Social**

- **Retour sur le projet « Accorderie »**

- 2016 : non réalisé par manque de moyens humains
- 2017 : étude de faisabilité réalisée par Mme Aliénor Molinier dans le cadre de son DEJEPS. Conclusion : projet à fort potentiel mais impossible « juridiquement » de le porter au niveau du CSC JP Coste. Seule satisfaction, Mme Aliénor Molinier, stagiaire DEJEPS, signe un CDI suite à son stage et devient la responsable de l'ACM « Les Floralies ».
- En 2018 : Abandon du projet Accorderie

**Qu'est-ce qu'une Accorderie<sup>17</sup> ?**

Une **Accorderie** vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

Une **Accorderie** développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, **les Accordeurs**. Ces derniers ont accès aux services des membres de « leur » Accorderie locale, ainsi qu'aux activités collectives d'échange, soit à des services d'intérêt général qui s'adressent à l'ensemble des Accordeurs.

---

<sup>17</sup> Source : site internet <http://www.accorderie.fr/>

Une **Accorderie** œuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire, en proposant un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse. Une richesse collective et solidaire qui s'appuie essentiellement sur le potentiel des membres de toute la communauté. Une communauté, où trop souvent, les citoyens les plus pauvres sont jugés non productifs, car occupant un emploi mal rémunéré et étant exclus de la spirale de la surconsommation.

Une **Accorderie** fait plutôt le pari qu'il est possible de créer cette richesse collective et solidaire en se basant sur la contribution de tous les membres de la communauté. Une Accorderie, c'est une façon démocratique et organisée de construire une alternative au système économique dominant, avec ce qu'il comporte d'inégalités, et d'entrer dans la spirale sympathique d'un réseau qui concrétise sa croyance que le monde peut fonctionner autrement, en ne laissant personne de côté, et qu'il est possible de produire et de consommer autrement.

### **Comment créer une Accorderie<sup>18</sup> ?**

L'Accorderie est, par sa nature, un projet **collectif** et de **territoire**. Les clés de réussite d'une Accorderie sont :

- l'**ancrage local** du projet par la mobilisation des acteurs leaders, le choix de la mixité sociale, le choix du local,
- la **mobilisation des habitants et des acteurs de l'action sociale** sur le territoire,
- la **création d'un groupe projet** autonome et dynamique,
- l'**anticipation du modèle économique** et du financement.

**La décision finale d'implantation d'une Accorderie revient au Réseau des Accorderies de France avec l'obtention d'un agrément. Sans cet agrément, impossible d'utiliser le concept d'Accorderie.** Nous avons travaillé un an (2017) sur ce projet et avons rencontré par 3 fois les référents de la région Sud du Réseau des Accorderies de France pour l'obtention de l'agrément que nous souhaitions recevoir au nom du Centre. Malheureusement impossible pour un Centre social d'être agréé. Il aurait fallu que les habitants que nous avions mobilisés créent leur structure juridique pour être totalement indépendants du Centre Social. Les habitants se sont démobilisés car ils étaient intéressés par le projet d'Accorderie mais pas par la création d'une entité juridique à porter sous cet intitulé d'Accorderie.

---

<sup>18</sup> Source : site internet <http://www.accorderie.fr/>

- Retour sur le projet « Les jardins partagés » :

En début d'année **2013**, la Jeune Chambre Économique du Pays d'Aix a impulsé un projet de création d'un réseau de jardins partagés sur Aix-en-Provence. Lors de la présentation de l'événement aux habitants aixois, un collectif d'habitants motivé et engagé s'est créé sur le quartier de Cuques, partageant l'envie de participer à un projet de création de jardins partagés.

En **2014**, le Centre socio-culturel Jean-Paul Coste prend part au projet, il accueille, accompagne et coordonne le collectif dans la mise en oeuvre de ce Jardin !

En **2016**, grâce au mécénat de la Fondation EDF (15 000 €), l'installation du jardin se met en place, derrière le Centre social et l'aventure commence pour ce groupe de volontaires passionnés et engagés qui coordonne et anime en gestion autonome le jardin partagé. Un nom lui est donné par ce groupe d'habitants « *Le jardin se créé* ».

- En 2016 : 23 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins / 16 participants)
- En 2017 : 10 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins / 12 participants)
- En 2018 : 8 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins / 9 participants)
- En 2019 : 10 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins / 9 participants)

*L'activité a connu un fort déclin suite à une série de vandalismes (2017 et 2018) sur les parcelles et la destruction (incendie volontaire en décembre 2017) du chalet en bois qui avait été construit et installé par le collectif d'habitants / jardiniers. Le non-respect des parcelles et du matériel a démotivé une grande partie des jardiniers. De plus, des jardiniers « fondateurs » ont quitté le projet suite à des déménagements, ce qui a également affaibli la dynamique du groupe. Nous travaillons actuellement à la relance de ce projet qui était vraiment une réussite et un modèle d'une participation citoyenne des habitants sur leur quartier et sur le Centre.*

En **2018-2019**, grâce au soutien du Centre Socio-Culturel le projet perdure. Les membres du Conseil d'Administration ont voté fin 2018 un budget de 5 000 € pour investir sur fonds propres dans un nouvel espace de rangement pour remplacer le chalet en bois. Un container métallique a été acheté et installé, non pas dans la colline, mais accolé au Centre Socio-Culturel. C'est un container en métal galvanisé, peu esthétique mais beaucoup plus solide et sécuritaire. L'activité des jardiniers a repris en 2019.

C'est une réelle volonté de notre part de soutenir le Collectif d'habitants car ce projet est un modèle exemplaire de participation et d'organisation en totale autonomie. Nous faisons notre maximum pour que les jardiniers retrouvent un environnement fertile pour leur activité.

Notre Jardin partagé est membre d'un réseau national. Chaque usager s'engage à respecter les modalités de culture établies en lien avec la Charte du « Jardin dans tous ses états », réseau national des jardins partagés :

- application des principes de permaculture
- gestion de l'eau raisonnée (système de goutte à goutte / paillage / récupérateur d'eau de pluie)
- pas d'utilisation de pesticide et d'insecticide
- association des plantes / maximisation des interactions des plantes (mise en place d'un écosystème)
- non labourage de la terre pour préserver la faune et la flore - collaboration avec les vers de terre
- mise en place d'un composteur - pas d'utilisation d'objets électriques

Notre Jardin partagé est co-géré par les jardiniers adhérents et s'organise via un réseau social numérique (liste de diffusion) avec un habitant référent : Monsieur Laurent Bauvois qui organise l'activité du jardin.

#### **Notre Jardin partagé travaille en partenariat avec les partenaires locaux :**

- Des actions éducatives sont menées avec les enfants du centre aéré (Marcel Pagnol)
- Des actions éducatives sont menées avec des résidents du Centre Hospitalier de Montperrin qui viendront à partir de septembre 2019 régulièrement avec un groupe de volontaires. Les actions avec les résidents du Centre Hospitalier de Montperrin sont encadrées par Madame Marion Ruggeri, infirmière référente du partenariat.

Les récoltes issues de cette activité de jardinage ont vocation à être partagées entre les jardiniers membres du jardin. Pour cela chaque jardinier s'engage à participer à l'entretien du jardin à hauteur de 2 fois par mois (à minima) afin de bénéficier des récoltes : fruits, légumes éventuellement fleurs. Toute activité commerciale de vente de produits cultivés est interdite et constitue un motif d'exclusion. Les surplus de production, de graines ou de plantes font l'objet de distribution, d'échanges ou sont utilisés pour des actions collectives.

#### **4.1.5 L'évaluation de l'axe 5 du Projet Social**

**Sur l'axe 5 « Cultures », nous nous étions fixés 3 orientations fortes :**

1. Poursuivre notre politique d'accessibilité
2. Poursuivre la politique de médiations culturelles
3. Poursuivre la diffusion de notre création : N°187



<b>AXE 5</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Accessibilité culturelle	non réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
Médiations culturelles	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé
N°187	réalisé (3 représentations)	réalisé (4 représentations)	réalisé (6 représentations)	réalisé (2 représentations)

**Sur cet axe nous avons atteint 100 % des objectifs du Projet Social**

- **Retour sur le projet « l'accessibilité culturelle »**

Lors du précédent Projet Social, nous avions fait remonté le fait que nous avions une tarification sociale indexée sur les revenus pour tous nos services (MAC, J.E, ACM) à l'exception des activités de loisirs éducatifs. Nous avions alors fait le projet de revoir notre tarification des activités en proposant là aussi des tarifs en fonction des revenus du foyer. Ceci constituait une révolution par rapport aux inscriptions et au suivi des situations financières.

En lieu et place d'un tarif unique, nous avons maintenant (et depuis la rentrée de septembre 2017) 7 propositions tarifaires :

- Le tarif de base (s'applique à celles et ceux qui n'ont pas de réduction)
- Le tarif QF1 : - 20 % du tarif de base
- Le tarif QF2 : - 15 % du tarif de base
- Le tarif QF3 : - 10 % du tarif de base
- Le tarif « spécial »<sup>19</sup> : - 20 % du tarif de base
- Le tarif « bénévoles » : - 186 € sur le tarif de base
- Le tarif « solidaire » : réduction hors cadre en fonction des dossiers présentés par la référente Familles pour permettre la continuité éducative dans des contextes difficiles.

<sup>19</sup> Réduction pour les étudiants, sans emploi, bénéficiaires RSA, bénéficiaires AAH...

Ce tarif « solidaire » a été mis en place à la demande de la référente Familles qui avait constaté que les familles les plus en difficultés économiquement faisaient toujours le choix de stopper les activités de loisirs de leurs enfants.

Les demandes doivent être justifiées par un dossier administratif constitué par la référente Familles qui précise :

- Le motif de la demande
- Les pièces justificatives de la situation (jugement du divorce, perte d'emploi, maladie invalidante, dossier de surendettement à la banque de France...)
- La référente Familles émet un avis technique sur le dossier et fait une proposition de « réduction ». Cette réduction peut aller de l'aménagement de la dette via un échéancier de paiement personnalisé à une réduction pouvant aller jusqu'à la remise de 100 % (équivalent à l'annulation de la dette) avec poursuite de l'activité pour les enfants. Ce qui correspond à recevoir l'enfant « gratuitement ».
- Les dossiers sont présentés en bureau le vendredi matin.
- Les membres du bureau (au nombre de 4) entendent la référente Familles et soit ont assez d'éléments pour prendre une décision soit demandent un complément d'information sur le dossier. Les dossiers sont présentés de façon « anonyme » pour préserver la confidentialité des échanges.
- Lorsque la décision est arrêtée par les membres du Bureau, la référente Familles assure le lien avec la famille et le service comptable.

<b>AXE 5</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Tarif solidaire - coût<sup>20</sup></b>	<b>664,11 €</b>	<b>1 932,33 €</b>	<b>2 718,93 €</b>	<b>1 574,64 €</b>
dont – coût Marcel Pagnol	656,63 €	909,15 €	132,95 €	119,15 €
dont – coût Floralies	0 €	373,05 €	1 951,36 €	679,75 €
dont – coût Autres activités	7,48 €	650,13 €	634,62 €	60 €
dont – MAC	7,48 €	650,13 €	634,62 €	223,14 €
dont – J.E	7,48 €	650,13 €	634,62 €	502,60 €

**Le fond alloué sur fonds propres à cette mesure « tarif solidaire » a été plafonné par décision des membres du Bureau à 3.000 € par an pour s'assurer une gestion maîtrisée des aides sociales aux familles les plus en difficultés.**

---

<sup>20</sup> Source : comptabilité analytique « aides familles » / 2016-2017-2018

- Retour sur le projet « médiations culturelles »

**Notre projet Culture comprend un axe « médiation culturelle » travaillé avec les institutions et structures culturelles locales. La référente Familles coordonne et anime toutes les actions et s'appuie sur les sorties culturelles pour travailler le « lien social » entre bénévoles, salariés, adhérents/usagers.**

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018	2019
<b>Médiations culturelles</b>				
nombre d'actions différentes	5	5	5	6
nombre total de personnes participantes	882	1 081	<b><u>1 380</u></b>	838

**Si nous nous référons à l'année (2018), nous pouvons détailler les actions et rendre un peu plus lisible le chiffre de 1 380 participants :**

→ **Spectacle « N°187 » en partenariat avec la compagnie Mémoires Vives**

- **Camp des Milles : 1 190 participants** (1 172 personnes + 14 salariés + 4 membres du CA)

→ **Programmation d'une Lecture Publique « *La supplication* » avec « Par les Villages » :**

- **Centre Jean-Paul Coste : 12 participants** (6 personnes / 4 salariés / 2 membres du CA)

→ **Organisation de sorties culturelles avec les ACM :**

- **Bibliothèque Méjanes « *Mina* » : 23 participants** (20 enfants + 3 salariés)

- **Théâtre de la Fontaine d'Argent : 23 participants** (20 enfants + 3 salariés)

- **Théâtre 108 : Festival de la Chanson Française : 53 participants** (45 enfants + 8 salariés)

→ **Mom'Aix :**

- **Service culturelle de la Ville d'Aix-en-Provence « *Loop* » en partenariat avec les ACM : 53 personnes** (47 enfants + 6 animateurs)

- **Théâtre Antoine Vitez « *Sur mon chemin* » en partenariat avec le MAC : 20 personnes** (9 enfants + 7 animateurs+ 4 parents accompagnant)

*Il s'agissait de la première sortie à l'extérieur du Centre pour les enfants et l'équipe du MAC depuis la création du MAC. Les parents ont été impliqués dans l'encadrement.*

→ **Organisation de sorties culturelles pour les salariés et les membres du CA**

- **Grand Théâtre de Provence « *Stomp* » : 2 personnes** (1 salarié + 1 membre du CA)

- **Hôtel Caumont : 4 personnes** (2 salariés et 2 membres du CA).

**A ces médiations culturelles collectives se rajoutent des sorties Familles et des sorties en autonomie sur le thème culturel :**

→ **Mom'Aix :**

- Service culturel de la Ville « *Loop* » : 12 personnes / 6 familles
- Théâtre Antoine Vitez « *Respire Picardie For Ever* » : 4 personnes / 2 familles
- 3bisF « *1000 chemins d'oreiller* » : 2 personnes / 1 famille

→ **Sorties « Spectacle » :**

- Pavillon Noir : « *Leuk le Diagne* » : 10 personnes / 3 familles
- Pavillon Noir : « *Akram Khan* » : 19 personnes / 7 familles
- GTP: « *Parcours théâtralisé LSF/ LS* » : 9 personnes / 4 familles
- Musée Granet : Atelier Parents / Enfants : 17 personnes / 7 familles

→ **Atelier « Cultures du Cœur »** : 14 ateliers : 42 personnes / 7 familles différentes

*- Il est à noter que les ateliers cultures du cœur ont généré 80 sorties en autonomie.*

→ **Journée Familles** : Visite de la Crau et de l'Eco-Musée : 23 personnes / 4 familles

→ **Carnaval de la Ville** : 35 personnes / 13 familles

Toutes ces sorties culturelles permettent à différents publics de se côtoyer et de partager des moments forts autour d'une offre artistique ou culturelle (exposition, concert, pièce de théâtre, performance artistique, œuvre littéraire ou cinématographique, etc.). Des échanges s'instaurent et certaines personnes qui ne se seraient jamais rencontrées nouent des liens sociaux qui leur permettent d'intégrer un « groupe affinitaire ». Beaucoup de familles commencent avec la médiateuse culturelle par des sorties collectives pour ensuite intégrer des parcours autonomes que ce soit en collectif avec d'autres réseaux (Amis du bois de l'Aune, GTP, théâtres...) ou en individuel à titre de spectateur.

Nos projets de médiations culturelles s'inscrivent dans une perspective de changement de certaines idées reçues, clichés et stéréotypes. Nous Luttons contre cette phrase trop souvent entendue « *La Culture... ce n'est pas pour moi...* »<sup>21</sup>. Beaucoup de personnes ne se sentent pas légitimes et n'osent pas faire « le premier pas ». Nous sommes là pour les accompagner à faire le premier pas et leur démontrer que la « *La Culture est accessible à tous... il n'y a pas forcément à tout comprendre... mais beaucoup à ressentir* ». Notre objectif principal étant de rendre à chacun sa légitimité de spectateur.

---

<sup>21</sup> Réponse d'une adhérente à qui la référente « Familles » proposait une sortie « théâtre ».

- **Retour sur le projet « N°187 »**

**Le projet « N°187 » est une création collective axée sur un volet réflexif ancré localement : l'Histoire du Camp des Milles.** Cet objet culturel citoyen s'inscrit dans un engagement conscient de lutte contre les discriminations.

**"N°187"est un spectacle pluridisciplinaire, une alerte, un appel à la vigilance citoyenne, vecteur de "passeurs de mémoire". C'est une création inspirée du livre "le Diable en France" de Lion Feuchtwanger interné au camp des Milles sous le Numéro 187**

**Ce spectacle que nous avons créé poursuit trois objectifs principaux :**

- Susciter la réflexion des Jeunes autour de la mémoire collective pour permettre une meilleure compréhension du Monde et de l'Histoire
- Sensibiliser à la notion de devoir de Mémoire et à l'Education Citoyenne
- S'appuyer sur l'Histoire pour défendre les valeurs de la République « Liberté – Égalité – Fraternité »

	2016	2017	2018	2019
<b>N°187 en quelques chiffres</b>				
nombre de représentations	3	4	6	2
nombre total de spectateurs	716	604	<u>1 190</u>	450

**Si nous nous référons à l'année de référence 2018, nous pouvons expliquer les données et illustrer les chiffres :**

**En 2018, Numéro 187 c'est :**

- **Une coproduction** avec la Compagnie Mémoires Vives et le Camp des Milles
- **20 artistes** (15 acteurs, 1 metteur en scène, 3 techniciens, 1 directeur artistique)
- **6 représentations** du 17 au 20/12/2018 au Site-Mémorial du Camp des Milles
- **1 190 spectateurs** : avec 44 structures différentes <sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> 18 centres sociaux, 3 Lycées, 5 Collèges, l'Epite, l'AMU, Itep la Sarrette, MJC Agora, Passo Jeunes, Addap 13, Contact club, le CIACU, la MECS Saint Michel, le Club de l'Age d'Or de la Roque d'Anthéron, Association et édition Soi-Disant, Forum de Berre, ADRIM, Foyer l'Orée du Jour, Campagne l'Evêque 13 habitat, Comité de Jumelage Pertuis Herborn, ESS Service, Foyer de Jeunes Travailleurs ALJEP

### **Les points forts relevés**

- Spectacle produit 6 années : 2013, 2014, 2016, 2017, 2018 et 2019
- Support innovant et attractif pour les jeunes pour aborder l'histoire locale, nationale et internationale sur la période « 1939-45 »
- Support innovant permettant d'aborder des sujets fondamentaux et connexes (les discriminations, la citoyenneté, les valeurs de la démocratie, la soumission à l'autorité / les possibles résistances, la liberté / l'enfermement, la justice / l'injustice...)
- Projet labellisé « projet citoyen » par la Fondation du Camp des Milles depuis 2016
- Impact direct auprès des publics venus (collégiens, lycéens...)
- Projet plébiscité par les professeurs et les encadrants (animateurs, parents)
- Projet soutenu par nos partenaires (DILCRAH, Ville, Conseil Départemental, CAF)

### **Les points faibles relevés**

- En attente chaque année de la programmation du Camp des Milles
- Difficulté à obtenir des contrats de cessions avec les théâtres et services culturels

### **Les perspectives**

- Budget précaire mais soutenu depuis plusieurs années par CAF, Ville et DILCRAH
- Le Département a soutenu ce projet en 2018 et 2019 (nouveau partenariat)
- Fixer une convention triennale avec le Camp des Milles serait une avancée
- Mettre en place une convention tri-annuelle avec les partenaires financiers
- Etre soutenu par la Région serait un plus en direction des lycées
- Faire des médiations culturelles en d'autres lieux pour rencontrer de nouveaux jeunes
- La MJC Agora est partenaire de l'édition 2019. N°187 s'est joué (2 représentations) le vendredi 13 décembre 2019 au forum Nice Nord. A 15h pour les scolaires et à 20h pour le Tout Public.

### **Pourquoi nous voulons poursuivre la diffusion de ce spectacle ?**

C'est un projet singulier car il est exceptionnel (pour ne pas dire unique car nous ne connaissons pas tous les projets culturels des Centres Sociaux de France) qu'une œuvre artistique soit produite (création) et portée (diffusion) par un Centre Socio-Culturel sur une aussi longue durée (cela fait déjà 6 années de production pour ce spectacle qui se joue depuis 2013).

Ce projet qui au départ (2013) était une œuvre « amateur » s'est professionnalisée au fil des ans pour devenir une **création professionnelle** où l'ensemble des artistes et techniciens sont rémunérés par notre Centre via le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel).

**Sur ce projet nous avons deux partenaires qui permettent également de garantir la qualité de l'œuvre produite et la qualité de son adaptation chaque année :**

- **La Compagnie Professionnelle « Mémoires Vives »** pour le volet artistique
- **Le site mémorial du Camp des Milles** pour le volet réflexif et le côté éducatif et contenus scientifiques

Ce projet a été pensé et construit en 2013 parce qu'à l'époque notre équipe a constaté que certains jeunes (et notamment ceux des Milles) qui fréquentaient notre Centre ne connaissaient pas forcément l'Histoire du territoire (ce qui s'était passé pendant la deuxième guerre mondiale au Camp des Milles). Nous avons donc pensé à une création artistique pluri-disciplinaire pour revenir sur le passé mais aussi pour se projeter dans un ailleurs avec cette question : et si le passé se reproduisait... en 2013/2014 nous alertions déjà sur la montée des « extrémismes ». Nous étions inquiets et l'actualité de 2015 ne nous a pas rassuré.

*Il faut se rappeler le contexte de l'époque : en 2015, les élections régionales ont eu lieu les 6 et 13/12/2015 afin de renouveler les 123 sièges du Conseil Régional PACA. Au premier tour, il y a eu une véritable onde de choc lorsque les résultats ont été confirmés : le Front National, conduit par Marion Maréchal, est arrivé largement en tête (40,6 %), devant la liste de droite de Christian Estrosi (26,5 %). La liste socialiste de Christophe Castaner recueillait elle 16,6 %. La liste socialiste a alors décidé de se retirer du second tour, ce qui a permis à la liste de Christian Estrosi de l'emporter face au Front National avec un « front Républicain ». Avec 45,22 % des voix, la liste conduite par Marion Maréchal a toutefois réalisé le meilleur score jamais obtenu par une liste FN dans une Région. Les 123 sièges du Conseil Régional ont été attribués comme suit : 81 sièges pour des élus LR – UDI et 42 sièges pour les élus FN.*

En 2015, c'est dans ce contexte que nous avons décidé de poursuivre la diffusion de notre spectacle N°187 qui s'inscrit dans un engagement conscient de lutte contre les discriminations et de la sensibilisation aux valeurs républicaines. Notre spectacle labelisé « projet citoyen » par la chaire UNESCO du Camp des Milles est un outil pour revenir sur l'Histoire et réfléchir sur les risques liés aux montées des extrêmes qui, comme l'Histoire en témoigne, peuvent mener au fascisme et produire des abominations inhumaines.

**En termes d'évaluation il nous semble ici intéressant de partager des extraits de mail reçus par des spectateurs qui nous ont écrit après le spectacle :**

*Chère Cindy,  
à toute l'équipe de N°187,*

*Bonjour,*

*Hier avec l'atelier théâtre du centre social Del Rio la Viste nous avons assisté à votre représentation aux camps des Milles. Je tenais à vous féliciter pour votre superbe travail et dire un grand bravo à toute votre équipe, comédiens, danseurs, décorateurs, travail sur le son et la lumière ; et aussi pour le choix de ce texte (de ces textes, Prévert, Brecht...) Ce fût un grand moment d'émotion et de partage que nous avons vécus. Les femmes que j'accompagnais n'ont que quelques mois de théâtre, tant sur la pratique, que du point de vue du spectateur, elles étaient enchantées et ce fût une belle après-midi, grâce à vous et votre troupe.*

*Au plaisir de suivre à nouveau votre travail, dans l'attente, je vous souhaite le meilleur pour la suite des représentations.*

Le médiateur culturel du centre social Del Rio.  
Jean François Regazzi (18.12.2018).

*Bonjour,*

*En tant que présidente d'un comité de jumelage avec l'Allemagne, j'ai eu à cœur de venir voir votre spectacle et de mobiliser les membres de notre association. J'en ai été récompensée. Vous avez réussi à faire vivre l'œuvre de Feuchtwanger de façon admirable.*

*Voir ce spectacle dans les lieux où il avait été enfermé, rendre l'ambiance par les couleurs, les lumières, la poussière, le tempo était impressionnant la séquence du déplacement des briques (tabourets) est une superbe trouvaille.*

*Nous sommes tous sortis émus par l'intelligence de la mise en œuvre du livre et par le jeu des acteurs. Merci de nous avoir fait bénéficier d'un tel moment fort*

Josette Wuscher Dias  
Présidente du comité de Jumelage Pertuis-Herborn  
(05.01.2019)

*Bonjour*

*Tout d'abord meilleurs vœux et bonne année à toute l'équipe.*

*Ensuite merci pour votre mail et surtout pour le spectacle qui nous a enthousiasmés !  
En cette période quelque peu troublée le retour aux fondamentaux ne fait jamais de mal !*

*Nous sommes bien sûr preneurs de toute nouvelle représentation (ici ou ailleurs !)  
Au plaisir*

Nicolas Seigneuret (04.01.2019)

*Merci à vous. Ce fût un grand moment.  
L'éducation populaire n'est pas morte, vous en êtes la preuve.  
Bonne année d'indignation, de résistance et de bonheur.*

Amitiés, Jean-Paul Mignon (04.01.2019)

*Bonjour,*

*Assistante sociale et investie dans la question et réflexion sur les luttes contre les discriminations j'avais vu la version 2017 qui m'avait mobilisée et assez bouleversée ; et qui m'a certainement accompagnée dans le choix de m'orienter vers un nouveau métier. Je suis actuellement en formation de médiation culturelle, parce que je reste persuadée que par l'art, on peut transmettre des valeurs fortes et faire acte de résistance. Et j'ai bien sûr j'ai revu la version 2018 et j'espère que je serai amenée dans mon futur emploi à accompagner des publics sur les prochaines versions.  
Alors merci à tous les artistes et acteurs de ce projet.*

Tiphanie NICOLA, Forum

*Bonsoir,*

*Voici les commentaires des spectatrices venues le 17 décembre 2018 :*

*"La force de ce spectacle à la mise en scène contemporaine, c'est qu'il débute dans l'absurde, confirmé par quelques rires étouffés et bascule rapidement dans un monde totalitaire où les dictats officiels sont contredits par l'évidence de leurs conséquences sur les individus "que l'on enferme pour les protéger".  
"La localisation sur le site des Milles ajoute à la puissance dramatique ; l'expression des corps, des voix, le choix des illustrations sonores ou vidéos nous entraîne dans la conscience universelle et intemporelle des formes insidieuses de la dictature, dont une des premières victimes est la culture."  
"Ce grain de sable final, qui enraye la logique absurde du système carcéral, offre une échappatoire que le spectateur ne peut concevoir que temporaire, une ponctuation de cette performance. En aucun cas un espoir."*

*"Une performance qui émeut, assomme, bouleverse et demeure dans notre conscience longtemps après."*

*Merci,*

Nadia Bendjilali (12.01.2019)

*Bonjour à vous,*

*Nous avons beaucoup apprécié effectivement ce spectacle, surprenant par le contexte de ce pouvoir de quelques-uns qui oppriment une multitude choisie parce que "différents" par leurs libertés, la même méthode de toutes dictatures de par le monde.*

*Si vous aviez idée d'un autre spectacle, peut-être plus l'ancrer sur une certaine réalité du quotidien national ou international, sur ce que certains de ces partis que l'on appelle "populistes" qui se développent et émergent, font à l'heure actuelle, et évolueront peut-être plus tard sur de tristes perspectives...*

*Merci encore pour votre dynamique et très certainement à bientôt.*

Patrice Pegliasco  
Educateur technique Foyer l'Orée du jour (07.01.2019)

*J'ai trouvé remarquable ce mal être de notre société exprimé par le gestuel, les petites vidéos, puis vous avez parlé d'un moyen d'y palier "la résistance" oui la "résistance".*

*Là vous avez avec résistance, sujet et matière, à développer dans un futur spectacle me semble-t-il ? Je fais un peu d'impro et c'est avec plaisir que je commente votre œuvre en toute humilité.*

*Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année très prometteuse.*

*Bien à vous,*

M.M. (05.01.2019)

*Puissant, Intelligent, Attractif,*

*3 adjectifs qui peuvent qualifier le spectacle N° 187 que je viens de voir.*

*Merci !*

Josette Wuscher Dias

Présidente du Comité de Jumelage Pertuis Herborn (Allemagne)  
(18.12.2018)

### La presse en parle : un article dans la revue « Aix-en-Dialogue »

#### // QUARTIERS DES FACULTES

## LE CENTRE JEAN-PAUL-COSTE SE PENCHE SUR LE CAMP DES MILLES

En collaboration avec la Compagnie Mémoires vives et son directeur Yan Gilg, de Strasbourg, le centre socio-culturel Jean-Paul-Coste est à l'origine d'une création qui conjugue culture et mémoire collective. C'est un spectacle qui associe plusieurs disciplines et marie les sensibilités artistiques. Fruit d'un long travail de recherche, résultat d'une démarche intellectuelle, «N°187» est une invitation à la réflexion sur les mécanismes et les conjonctures qui peuvent conduire au fascisme.



C'est aussi le numéro d'internement au Camp des Milles de Lion Feuchtwanger, écrivain juif allemand, auteur du livre «Le Diable en France», dont a été adapté ce récit autobiographique qui retrace son internement à Aix, sous le régime de Vichy. Cette adaptation se veut pluridisciplinaire, puisqu'elle mélange danses hip-hop et contemporaine, rap, tags, théâtre et vidéo. Après une première représentation en guise de sortie de résidence, en décembre dernier au théâtre Antoine-Vitez, les auteurs de ce spectacle vivant recherchent maintenant des sponsors, des producteurs et des lieux pour le jouer. «Avec cette création, explique-t-on au centre Jean-Paul-Coste, l'objectif est de permettre aux jeunes du territoire de comprendre et de s'approprier l'histoire des camps». «N°187» a été labellisé IPM (Identité Parcours et Mémoire) par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Et encore beaucoup d'autres témoignages écrits ou vidéos partagés sur notre site dédié

<https://www.numero187.com/>

#### 4.1.6 En synthèse : 84 % d'objectifs atteints

Si nous résumons, au global nous avons atteint 84 % de nos objectifs puisque nous avons développé 11 actions contre 2 actions abandonnées.



##### **1. L'axe « Co-éducation »**

- ✓ ➤ Pôle Familles et projet ACF
- ✓ ➤ Pôle Petite Enfance (MAC et Jardin d'Enfants)
- ✓ ➤ Pôle Enfance / Jeunesse (ACM Marcel Pagnol et Les Floraliés)

##### **2. L'axe « Animation du territoire »**

- ✓ ➤ Les fêtes des trois saisons
- ✓ ➤ Les gratiférias des trois saisons

##### **3. L'axe « Projets Partenariaux »**

- ✗ ➤ La labélisation MSAP / **abandonnée**
- ✓ ➤ Le projet Citoyens du monde
- ✓ ➤ Le projet Cap vers l'emploi (développé avec Victoria)

##### **4. L'axe « Lien Social »**

- ✓ ➤ Les jardins partagés
- ✗ ➤ L'accorderie / **abandonnée**

##### **5. L'axe « Cultures »**

- ✓ ➤ L'accès à la culture (développé)
- ✓ ➤ La médiation culturelle (développée)
- ✓ ➤ La création culturelle (développée)

Pour compléter la première phase évaluative, nous avons demandé à chaque équipe de travailler sur une évaluation « sectorielle » en s'appuyant sur des données statistiques permettant une évaluation quantitative et sur des données plus « subjectives » pour proposer une évaluation qualitatives (via des rencontres, des entretiens, des recueils de paroles ...).

## 4.2 L'évaluation sectorielle

**Nous allons maintenant vous présenter les évaluations sectorielles en commençant par la petite enfance (MAC puis J.E).**

### 4.2.1 Évaluation du secteur Petite Enfance (MAC & J.E)

LE MULTI ACCUEIL COLLECTIF	2016	2017	2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Maximum théorique d'heures CAF	29 240	29 512	29 648
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	65	48	62
Nombre total d'inscriptions enfants	116	95	99
Nombre d'enfants différents	69	43	64
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	24 860	26 262	24 237
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	22 818	24 169	22 552
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	22 818	24 169	22 552
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	85,02 %	89,04 %	81,75 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE/ LA MIXITE</b>			
% familles dont la participation financière < 1 € par h	53,84 %	66,02 %	<u>71,98 %</u>
% familles dont la participation financière > 1 € par h	46,16 %	33,98 %	28,02 %

**Ces premières données statistiques montrent :**

- Une stabilité dans la capacité théorique d'heures d'accueil
- Une contractualisation entre 48 et 65 familles adhérentes par an
- Une fréquentation comprise entre 43 et 69 enfants différents par an
- Un nombre d'heures facturées compris entre 24 237 et 26 262 heures par an
- Un taux d'occupation financier dépassant les 80 % (89,04 % en 2017)
- Une attention particulière pour les familles les plus fragiles sur le plan économique. Le pourcentage des familles dont la participation financière est inférieure à 1 € par heure atteint 71,98 % en 2018

<b>LE MULTI ACCUEIL COLLECTIF</b>	2016	2017	2018
<b>4 – PROVENANCE DES PUBLICS</b>			
<b>En nombre de familles</b>			
Aix-en-Provence	57	45	56
Aix-en-Provence - Les Milles	0	0	0
Aix-en-Provence - Luynes	2	0	0
Aix-en-Provence - La Duranne	0	0	0
Communes du Pays d'Aix	4	1	4
Hors Communes du Pays d'Aix	1	1	2
Hors Département	1	1	0
Autres	0	0	0
<b>TOTAL nombre de familles</b>	<b>65</b>	<b>48</b>	<b>62</b>

Les familles fréquentant notre MAC proviennent à minima à 90 % d'Aix-en-Provence.

Nous avons donc une action qui répond à un besoin local.

<b>LE MULTI ACCUEIL COLLECTIF</b>	2016	2017	2018	<b>BP 2019</b>
<b>5 – Compte de résultat du secteur</b>				
Charges	162 076 €	181 688 €	189 288 €	186 138 €
Produits	173 070 €	192 807 €	189 852 €	186 138 €
Résultat du secteur	10 994 €	11 119 €	564 €	0 €

Les comptes de résultats analytiques montrent que l'activité du MAC est viable et produit des excédents. L'activité du MAC est donc une plus-value pour le Centre.

<b>LE MULTI ACCUEIL COLLECTIF</b>	2016	2017	2018	<b>BP 2019</b>
<b>6 – Evolution des aides sur contrats aidés</b>				
Produits	37 822 €	50 051 €	43 892 €	39 658 €

Les résultats financiers positifs sont toutefois à pondérer car ils reposent sur les aides de l'État sur les contrats aidés (Contrats Avenir et CAE). Sans ces contrats aidés, l'activité du MAC serait déficitaire. Dans le contexte actuel de non-reconduction des contrats aidés, la situation devient problématique.

**Nous allons maintenant vous présenter les données chiffrées pour le Jardin d'Enfants.**

LE JARDIN D'ENFANTS	2016	2017	2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Maximum théorique d'heures CAF	22 125	21 315	24 510
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	98	97	104
Nombre total d'inscriptions enfants	187	184	199
Nombre d'enfants différents	100	102	113
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	18 095	20 037	21 023
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	16 999	18 205	19 265
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	16 760	18 205	19 265
Taux d'occupation financière (accueil facturé)	81,78 %	94,24 %	85,77 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE/ LA MIXITE</b>			
% familles dont la participation financière < 1 € par h	32 %	38,24 %	37,17 %
% familles dont la participation financière > 1 € par h	68 %	61,76 %	62,83 %

**Ces premières données statistiques montrent pour le Jardin d'Enfants (J.E) :**

- Une légère augmentation dans la capacité théorique d'heures d'accueil
- Une contractualisation entre 97 et 104 familles adhérentes par an
- Une fréquentation comprise entre 184 et 199 enfants différents par an
- Un nombre d'heures facturées compris entre 18 095 et 21 023 heures par an
- Un taux d'occupation financier dépassant les 80 % (94,24 % en 2017)
- Une attention particulière pour les familles les plus fragiles sur le plan économique. Le pourcentage des familles dont la participation financière est inférieure à 1 € par heure atteint 37,17 % en 2018

LE JARDIN D'ENFANTS	2016	2017	2018
<b>4 – PROVENANCE DES PUBLICS</b>			
<b>En nombre de familles</b>			
Aix en Provence	96	91	101
Aix en Provence - Les Milles	0	0	1
Aix en Provence - Luynes	0	0	0
Aix en Provence - La Duranne	0	0	0
Communes du Pays d'Aix	1	3	2
Hors Communes du Pays d'Aix	1	3	0
Hors Département	0	0	0
Autres	0	0	0
<b>TOTAL nombre de familles</b>	<b>98</b>	<b>97</b>	<b>104</b>

Les familles fréquentant notre J.E proviennent entre 93 % et 98 % d'Aix-en-Provence.

Nous avons donc une action qui répond à un besoin local.

LE JARDIN D'ENFANTS	2016	2017	2018
<b>5 – Compte de résultat du secteur</b>			
Charges	168 347 €	172 261 €	156 424 €
Produits	153 883 €	159 533 €	148 373 €
Résultat du secteur	- 14 464 €	- 12 728 €	- 8 051 €

Les comptes de résultats analytiques montrent que l'activité du J.E produit des déficits.

L'activité du J.E est donc une action maintenue sur les fonds propres du Centre.

LE JARDIN D'ENFANTS	2016	2017	2018
<b>6 – Evolution des aides sur contrat aidés</b>			
Produits contrats aidés	49 016 €	45 602 €	23 542 €

Les résultats financiers négatifs sont d'autant plus inquiétants qu'ils bénéficient également des aides de l'État sur les contrats aidés (Contrats Avenir et CAE). Sans ces contrats aidés l'activité du J.E serait encore plus déficitaire (de l'ordre de – 31 593 € si l'on se réfère à l'année 2018).

#### **4.2.2 Évaluation du secteur Enfance (ACM Pagnol et Floralies)**

L'ACM PAGNOL	2016	2017	2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
maximum théorique d'heures CAF	67 110	74 063	80 740
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
nombre total de familles inscrites	232	230	262
nombre total d'inscriptions enfants	651	652	662
nombre d'enfants différents	299	296	341
nombre d'inscriptions enfants sur les séjours	0	7	0
nombre total d'heures facturées (tous régimes)	56 720	59 451	63 805
nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	45 627	49 279	53 506
nombre total d'heures réalisées (régime général)	45 547	48 592	53 194
taux d'occupation financière (accueil facturé)	84 %	80 %	79 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE/ LA MIXITE</b>			
pourcentage des familles en QF 1	7 %	7 %	8 %
pourcentage des familles en QF 2	16 %	21 %	23 %
pourcentage des familles en QF 3	22 %	24 %	18 %
pourcentage des familles en QF 4	7 %	8 %	6 %
pourcentage des familles en QF 5	39 %	32 %	34 %
pourcentage des familles en QF 6	9 %	8 %	11 %

**Ces premières données statistiques montrent pour l'ACM PAGNOL :**

- Une augmentation dans la capacité théorique d'heures d'accueil
- Une contractualisation entre 230 et 262 familles adhérentes par an
- Une fréquentation comprise entre 296 et 341 enfants différents par an
- Un nombre d'heures facturées compris entre 56 720 et 63 805 heures par an
- Un taux d'occupation financier aux alentours de 80 %
- Une mixité des familles avec un taux d'environ 50 % pour les familles des QF1, 2 et 3 (familles à bas revenus)

➤ **L'ACM PAGNOL**

	2016	2017	2018
<b>4 – PROVENANCE DES PUBLICS</b>			
<b>En nombre de familles</b>			
Aix en Provence	215	211	243
Aix en Provence - Les Milles	3	3	5
Aix en Provence - Luynes	1	-	2
Aix en Provence - La Duranne	-	-	-
Communes du Pays d'Aix	7	6	5
Hors Communes du Pays d'Aix (Bouches du Rhône)	3	6	6
Hors Département	2	3	1
Autres	1	1	-
<b>TOTAL nombre de familles</b>	<b>231</b>	<b>230</b>	<b>262</b>

Les familles fréquentant l'ACM PAGNOL proviennent entre 93 % et 95 % d'Aix-en-Provence.

Nous avons donc une action qui répond à un besoin local.

L'ACM PAGNOL	2016	2017	2018
<b>5 – Compte de résultat du secteur</b>			
Charges	281 566 €	177 136 €	222 359 €
Produits	222 429 €	182 436 €	231 264 €
Résultat du secteur	<b>- 59 137 €</b>	5 300 €	8 905 €

Les comptes de résultats analytiques montrent que l'activité de l'ACM PAGNOL s'est largement amélioré en 2017 avec les nouveaux critères d'attributions des subventions de la Ville (socle de base à 1 € par heure facturée). L'activité de l'ACM PAGNOL est devenue positive.

L'ACM PAGNOL	2016	2017	2018
<b>6 – Evolution des aides sur contrat aidés</b>			
Produits Contrats aidés	81 915 €	26 729 €	8 688 €

Les résultats financiers positifs sont toutefois à pondérer car ils reposent sur les aides de l'État sur les contrats aidés (Contrats Avenir et CAE). Sans ces contrats aidés l'activité de l'ACM PAGNOL serait déficitaire en 2016 et 2017. A partir de 2018, nous avons remplacé la quasi-totalité des contrats aidés par des C.E.E ce qui pose d'autres problèmes en matière de Ressources Humaines.

**Nous allons maintenant vous présenter les données chiffrées pour l'ACM FLORALIES qui a ouvert en septembre 2017.**

L'ACM LES FLORALIES	2016	2017	2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
maximum théorique d'heures CAF		16 123	63 833
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
nombre total de familles inscrites		111	223
nombre total d'inscriptions enfants		202	620
nombre d'enfants différents		143	290
nombre d'inscriptions enfants sur les séjours		-	11
nombre total d'heures facturées (tous régimes)		13 086	57 572
nombre total d'heures réalisées (tous régimes)		11 263	48 936
nombre total d'heures réalisées (régime général)		11 187	48 936
taux d'occupation financière (accueil facturé)		81%	88%
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE/ LA MIXITE</b>			
pourcentage des familles en QF 1		6 %	8 %
pourcentage des familles en QF 2		24 %	28 %
pourcentage des familles en QF 3		22 %	18 %
pourcentage des familles en QF 4		5 %	6 %
pourcentage des familles en QF 5		38 %	33 %
pourcentage des familles en QF 6		4 %	7 %

**Ces premières données statistiques montrent pour L'ACM LES FLORALIES :**

- Une augmentation dans la capacité théorique d'heures d'accueil du fait de l'ouverture en septembre 2017 (4 mois d'activité seulement en 2017)
- Une contractualisation entre 111 et 223 familles adhérentes par an
- Une fréquentation comprise entre 143 et 290 enfants différents par an
- Un nombre d'heures facturées de 57 572 heures en 2018 sur une année pleine
- Un taux d'occupation financier aux alentours de 88 % en 2018
- Une mixité des familles avec un taux de plus de 52 % pour les familles des QF1, 2 et 3 (familles à bas revenus).

➤ **L'ACM LES FLORALIES**

	2016	2017	2018
<b>4– PROVENANCE DES PUBLICS</b>			
<b>En nombre de familles</b>			
Aix en Provence		107	213
Aix en Provence - Les Milles		-	1
Aix en Provence - Luynes		-	2
Aix en Provence - La Duranne		-	-
Communes du Pays d'Aix		4	6
Hors Communes du Pays d'Aix		-	1
Hors Département		-	-
Autres		-	-
<b>TOTAL nombre de familles</b>		111	223

Les familles fréquentant l'ACM LES FLORALIES proviennent à 97 % d'Aix-en-Provence.

Nous avons donc une action qui répond à un besoin local.

<b>L'ACM LES FLORALIES</b>	2016	2017	2018
<b>5 – Compte de résultat du secteur</b>			
Charges		74 228 €	214 594 €
Produits		57 730 €	189 583 €
Résultat du secteur		<b>- 16 498 €</b>	<b>- 25 011 €</b>

Les comptes de résultats analytiques montrent que l'activité de l'ACM LES FLORALIES produit des déficits. L'activité est donc une action maintenue sur les fonds propres du Centre.

<b>L'ACM LES FLORALIES</b>	2016	2017	2018
<b>6 – Evolution des aides sur contrat aidés</b>			
Produits		2 984 €	5 869 €

Les résultats financiers négatifs sont d'autant plus inquiétants qu'ils bénéficient également des aides de l'État sur les contrats aidés (Contrats Avenir et CAE). Sans ces contrats aidés, l'activité de l'ACM LES FLORALIES serait encore plus déficitaire (de l'ordre de – 30 880 € si l'on se réfère à l'année 2018).

<b>LES SÉJOURS DES ACM</b>	2016	2017	2018
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
nombre total de séjours organisés	1	2	1
nombre de séjours comptabilisés en heures CAF	-	1	-
nombre total de places possibles	11	22	12
<b>2 - LES TAUX DE REMPLISSAGE</b>			
nombre total de familles inscrites	10	16	11
nombre total d'inscriptions enfants	11	16	12
nombre d'heures CAF facturées / réalisées	-	350	-
taux de remplissage (activité réelle)	100 %	73 %	100 %
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE / LA MIXITE</b>			
pourcentage des familles en QF 1	18 %	14 %	8 %
pourcentage des familles en QF 2	45 %	43 %	33 %
pourcentage des familles en QF 3	9 %	29 %	17 %
pourcentage des familles en QF 4	18 %	0 %	25 %
pourcentage des familles en QF 5	9 %	14 %	17 %
pourcentage des familles en QF 6	0 %	0 %	0 %

Sur les 3 dernières années, nous avons organisé peu de séjours (entre 1 et 2 par an). En effet, l'organisation de séjour nécessite des équipes diplômées spécifiques avec à minima un responsable de séjour que nous connaissons et que nous préparons pour cette responsabilité. Ces dernières années, nous avons eu tellement de mal pour assurer le recrutement de nos animateurs pour le centre aéré que nous avons préféré revoir à la baisse nos activités de séjour.

Nous notons :

- Une contractualisation entre 10 et 16 familles adhérentes par an
- Une fréquentation comprise entre 11 et 16 enfants différents par an
- Un taux de remplissage entre 73 et 100 %
- Des séjours très prisés par les familles aux revenus modestes. En 2017, nous avons eu 86 % de familles des Q.F 1, 2 et 3 inscrites sur nos séjours.

### **4.2.3 Évaluation du secteur Activités de loisirs**

Notre Centre propose de nombreuses activités de loisirs pour adultes et enfants : gymnastique, pilates, zumba, hip-hop, break danse, arts plastiques, sophrologie, philosophie, danse classique, contemporaine, baby gym, éveil à la danse, éveil musical, yoga, théâtre, dessin – BD, aquarelle, Qi Gong, K-fé lecture, scrabble...

CLUBS ET ACTIVITÉS	2016	2017	2018
<b>1 - LES TAUX D'INSCRIPTIONS</b>			
nombre total de familles inscrites aux activités	540	513	532
nombre total d'inscriptions enfants	215	211	214
<b>2 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE/ LA MIXITE</b>			
pourcentage des familles en QF 1	Un seul tarif Pas de tarif en fonction du Q.F	4 %	1 %
pourcentage des familles en QF 2		28 %	29 %
pourcentage des familles en QF 3		29 %	32 %

Ces premières données statistiques montrent pour nos activités nous avons :

- une contractualisation avec environ 500 familles adhérentes par an
- peu de familles bénéficiant des tarifs pour les QF 1, 2 et 3
- nous pensons qu'un certain nombre d'adhérents ne produisent pas leur justificatif et payent le tarif de base.

CLUBS ET ACTIVITÉS - L'ENCADREMENT	2016	2017	2018
<b>3 - LA QUALIFICATION DES PROFESSEURS</b>			
Nombre de professionnels diplômés	14	13	15

La politique de recrutement des professeurs d'activités repose sur l'application de l'article L.212-1 du Code du sport : "*Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification* ». Tous nos professeurs d'activités sont donc diplômés d'État dans l'activité qu'ils encadrent.

<b>CLUBS ET ACTIVITÉS - LES PUBLICS</b>	2016	2017	2018
<b>4 – PROVENANCE DES PUBLICS - En nombre de familles</b>			
Aix en Provence	469	513	532
Aix en Provence - Les Milles	8	6	7
Aix en Provence - Luynes	7	7	8
Aix en Provence - La Duranne	0	1	1
Communes du Pays d'Aix	47	39	47
Hors Communes du Pays d'Aix	6	10	9
Hors Département	3	6	2
<b>TOTAL nombre de familles</b>	<b>540</b>	<b>582</b>	<b>606</b>

Les familles fréquentant nos activités proviennent à minima à 90 % d'Aix-en-Provence. Nous avons donc une action qui répond à un besoin local.

<b>CLUBS ET ACTIVITÉ – LES FINANCES</b>	2016	2017	2018	2019
<b>5 – Compte de résultat du secteur</b>				
Charges	66 140 €	64 863 €	70 691 €	66 140 €
Produits	86 221 €	86 377 €	100 124 €	100 156 €
Résultat du secteur	20 081 €	21 514 €	29 433 €	34 016 €

Source : secteur comptable 2019

Les comptes de résultats analytiques montrent que Le secteur ACTIVITÉS ET CLUBS produit des résultats positifs.

<b>CLUBS ET ACTIVITÉ – LES FINANCES</b>	2016	2017	2018
<b>6 – Evolution des aides sur contrat aidés</b>			
Produits	0	0	0

Les comptes de résultats analytiques montrent que Le secteur ACTIVITÉS ET CLUBS ne repose aucunement sur les contrats aidés. C'est donc un secteur qui a su pérenniser son action et assure une plus-value au Centre.

#### **4.2.4 Évaluation du secteur Familles & Cultures**

**Le projet « Familles/Cultures » créé en septembre 2016 s'articule autour de 4 axes :**

- **L'Animation Familles** regroupant l'ensemble des actions destinées aux familles
- **L'Accompagnement Individuel** avec la référente Famille (et l'avocate si besoin)
- **L'Animation Globale** avec la mise en place des Fêtes des 3 Saisons : la Fête du Livre « Le Livre dans tous ses Etats », la fête « Quartier libre » et le « Loto de Noël »
- **L'Animation Culturelle** regroupant les projets de créations artistiques, la programmation de spectacles pour les publics et l'organisation de sorties culturelles pour et avec les familles et les salariés

<b>L'ANIMATION FAMILLE</b>		2016	2017	2018
<b>1 - LES ACTIONS</b>				
nombre d'actions différentes		8	8	7
nombre total des récurrences d'actions		27	42	37
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>				
nombre total de familles participantes		103	137	83
nombre total de personnes participantes		308	327	304
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets		18	19	10
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets		11	13	10
nombre de membres du CA ayant participé aux projets		4	3	1

**Nombre d'actions différentes :** Mom'Aix ; Atelier « Cultures du Cœur » ; Aslya (groupe de parole) ; Week-end / Journées Mairie ; Sorties Familles ; Sorties Spectacles Familles ; Carnaval ; Festival de la Chanson Française du Pays d'Aix

Nous notons :

- Une contractualisation entre 83 et 137 familles adhérentes par an
- Une fréquentation comprise entre 304 et 327 participants par an
- Une diminution du nombre de salariés participant aux animations (- 44%)
- Une diminution du nombre de membre du C.A participant (- 75%)

Sur ce secteur, nous tenons à préciser que le contrat de la permanente à temps plein en 2016, a été ramené à 27 heures / semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 (à la demande de la salariée suite à son congé maternité).

**Notre animation globale s'articule autour de trois actions fortes : la fête du livre en mars, la fête du quartier en juin (fin de saison) et le loto en décembre ou janvier N+1.**

L'ANIMATION GLOBALE	2016	2017	2018	2019
<b>FETE DU LIVRE « Le livre dans tous ses états »</b>				
<b>1- Les actions</b>				
nombre d'actions différentes		1	1	1
nombre total des récurrences d'actions		1	1	1
<b>2 - Les participations</b>				
nombre total de personnes participantes		213	147	338
<b>3 - Le partenariat</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets		29	19	21
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets		18	22	5
nombre de membres du CA ayant participé aux projets		2	2	4
nombre de bénévoles (or membre du CA)				7
nombre de professeurs d'activité ayant participé aux projets	0			
<b>FETE DE QUARTIER « Quartier Libre »</b>				
<b>1- Les actions</b>				
nombre d'actions différentes	1	1	1	1
nombre total des récurrences d'actions	1	1	1	1
<b>2 - Les participations</b>				
nombre total de personnes participantes	300	517	472	368
<b>3 - Le partenariat</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets	23	34	30	26
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	1	7	5	7
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	2	3	3	6
nombre de bénévoles (or membre du CA)	N.C	N.C	N.C	13
nombre de <b>professeurs d'activité</b> ayant participé aux projets	5	4	8	2
<b>LOTO</b>				
<b>1- Les actions</b>				
nombre d'actions différentes	1	1	1	1
nombre total des récurrences d'actions	1	1	1	1
<b>2 - Les participations</b>				
nombre total de personnes participantes	90	112	165	136
<b>3 - Le partenariat</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets	21	12	14	N.C
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	52	43	59	N.C
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	5	N.C	1	N.C

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	2016	2017	2018
nombre d'actions individuelles (entretiens par le référent)	8	6	2
nombre de personnes différentes reçues par le référent	8	2	2

Nous notons :

- Une forte diminution des accompagnements individuels. L'accompagnement individuel devenant une activité « à la marge » de type exceptionnel.

L'ANIMATION CULTURELLE	2016	2017	2018
<b>1 - LES ACTIONS</b>			
nombre d'actions différentes	5	5	5
nombre total des récurrences d'actions	9	16	14
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>			
nombre total de personnes participantes	882	1 081	1 323

**Nombre d'actions différentes :** Spectacle « N°187 » ; Programmation culturelle au sein du Centre Socio Culturel ; Organisation de sorties culturelles avec les salariés du Centre ; Mom'Aix ; Organisation de sorties culturelles pour les salariés et les membres du C.A.

Nous notons :

- Le maintien des animations culturelles avec une forte augmentation des récurrences des actions en 2017 et 2018.
- Notre animation culturelle nous permet de toucher entre 882 et 1 323 participants par an. L'axe culturel est véritablement un axe fort de notre Projet Social.

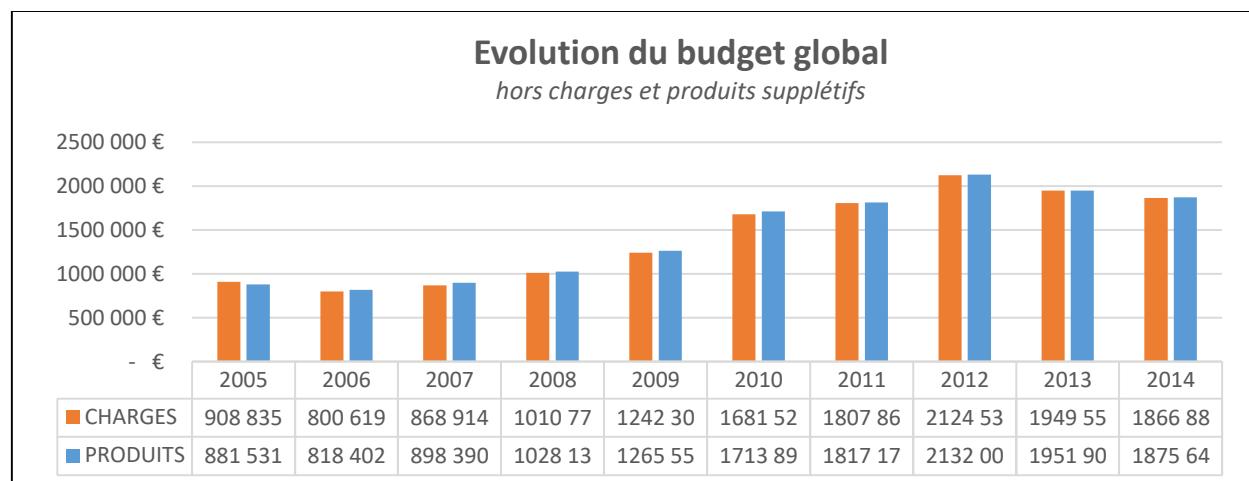
L'ÉVALUATION FINANCIERE	2016	2017	2018
Charges	48 297 €	85 221 €	102 967 €
Produits	30 497 €	92 239 €	103 568 €
<b>RESULTAT</b>	<b>-17 800 €</b>	<b>+ 7 018 €</b>	<b>+ 601 €</b>

Les comptes de résultats analytiques montrent que le résultat financier du secteur FAMILLES s'est largement amélioré en 2017. Il est à noter qu'en 2017, notre responsable, en congé maternité, a été remplacée par une salariée en contrat d'apprentissage. A son retour de congé maternité, la responsable a fait la demande de passer d'un temps plein à un contrat à temps partiel à 27 heures / semaine. La masse salariale a donc été revue à la baisse sur ce secteur ce qui explique l'amélioration du résultat financier.

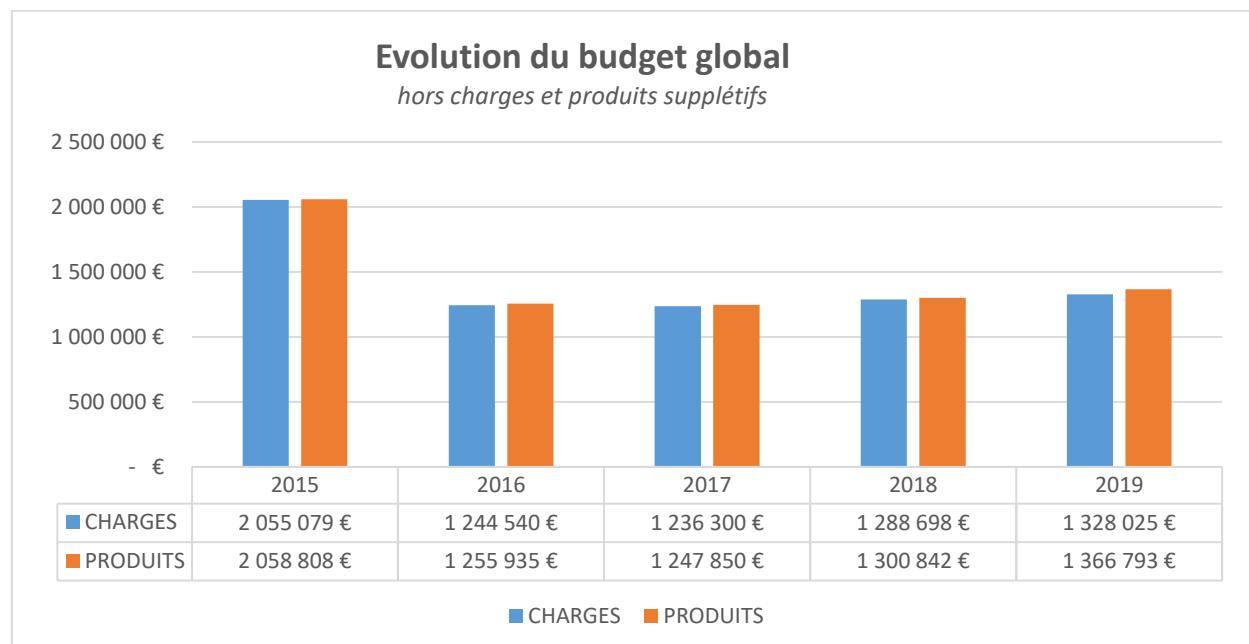
## 4.3 L'évaluation de la gestion du projet global

### 4.3.1 Une gestion maîtrisée

**Depuis 2005, notre budget évolue en fonction des différents projets que nous portons.**  
Quelle que soit la variation de notre budget, nous parvenons à équilibrer charges et produits.

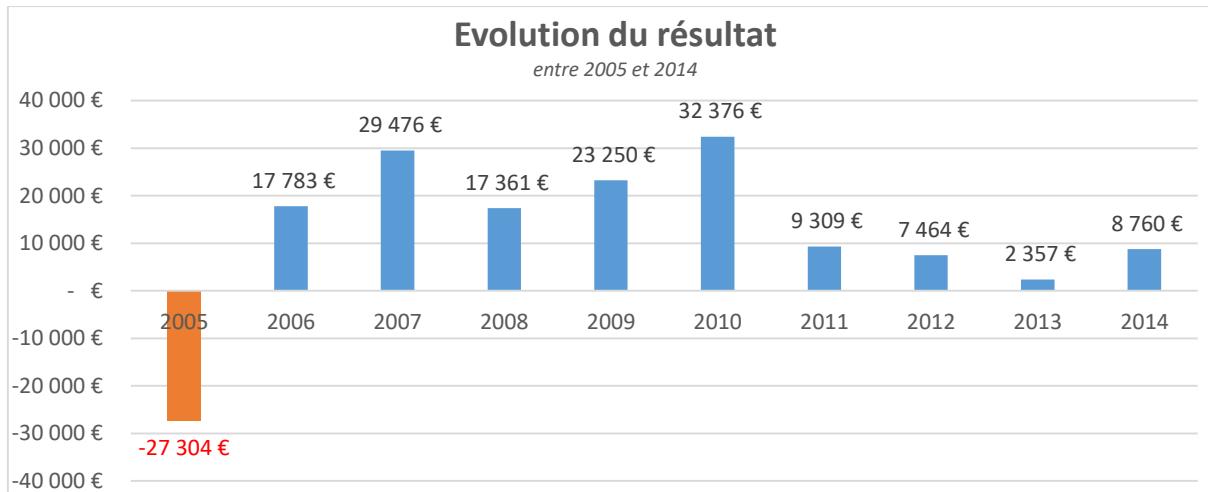


**Sur les cinq derniers exercices nous poursuivons cette gestion maitrisée.**

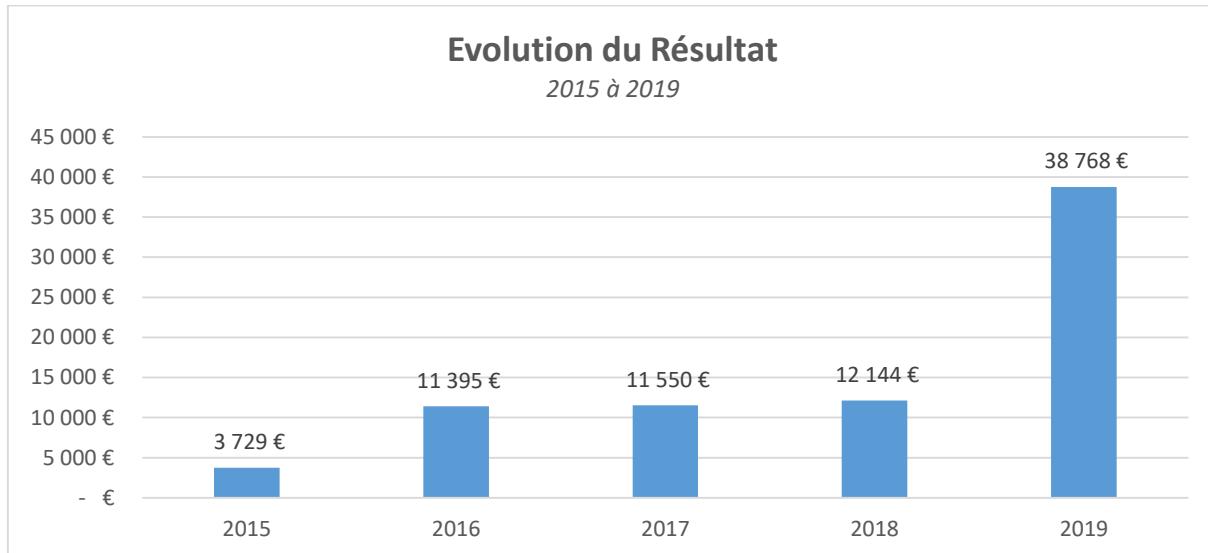


Nous pouvons constater ici l'impact du transfert des activités des antennes des Milles, La Duranne et de Luynes (transfert au 1/01/2016) avec une diminution de notre budget qui passe de plus de 2 millions en 2015 à environ 1,2 millions d'euros en 2016.

**Depuis 2006, nous parvenons à assurer un équilibre positif et à consolider notre situation financière. Notre gestion est axée sur la prudence et la maîtrise de gestion.**



**Sur les cinq derniers exercices nous poursuivons cette gestion maîtrisée.**

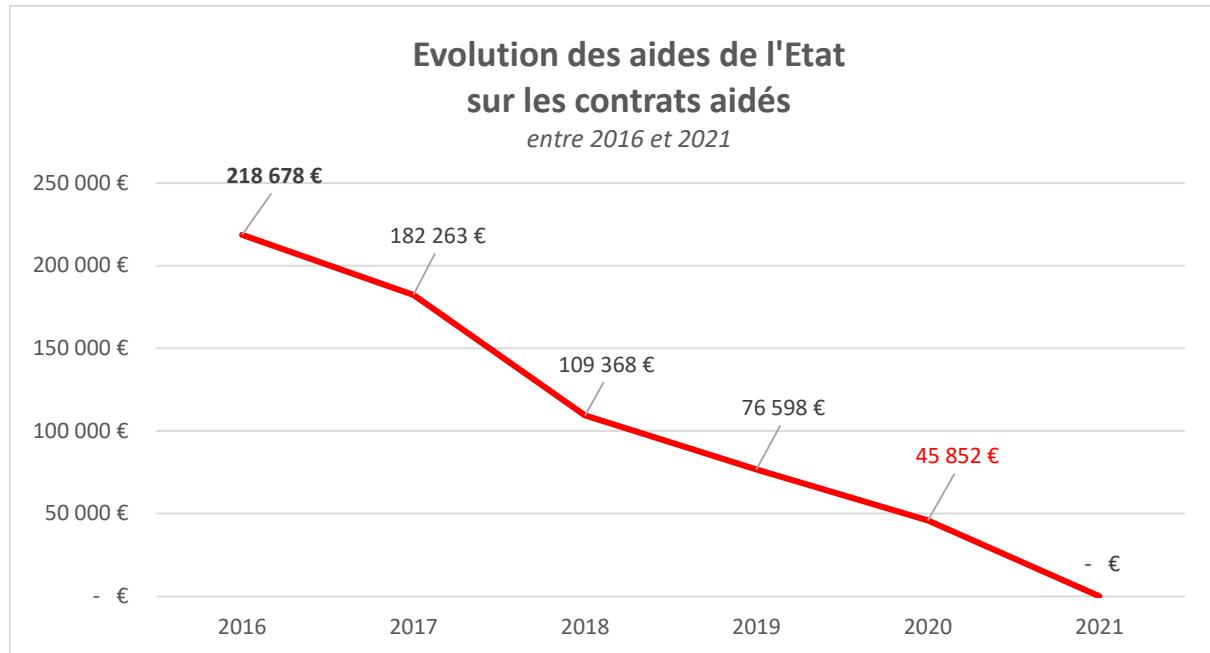


**Nous avons maintenu une gestion maîtrisée et avons su développer notre Projet Social dans le respect d'un cadre rigoureux financier.** Même si nous sommes satisfaits de constater la maîtrise des exercices financiers avec ce 13<sup>ème</sup> résultat consécutif excédentaire en 2018, il nous faut également prendre en compte que nos résultats ne nous permettent toujours pas de penser la pérennisation de certains postes précaires (les contrats aidés). Pire nous sommes revenus à un ancien contrat - le CEE – contrat de vacataire à la journée encore plus précaire que les contrats aidés. La maîtrise des exercices se fait donc en précarisant toujours plus les animateurs et autres postes en contrats aidés (agents d'entretien, de restauration, d'accueil...) de notre Centre.

## UN RETRAIT DE L'ÉTAT SUR LES CONTRATS AIDES

Entre 2016 et 2019 nous avons perdu **172 826 €** sur les contrats aidés.

D'ici 2021, en 5 ans nous aurons perdu plus de **218 678 €** sur cette seule ligne budgétaire.



Si notre Centre avait la capacité financière de proposer des CDI aux animateurs/trices des centres aérés nous le ferions car ces postes correspondent à un véritable besoin en fonctionnement sur nos structures (MAC, J.E, ACM). Malheureusement, force est de constater que si l'Etat nous supprime les aides sur les contrats aidés, les financements de fonctionnement des centres sociaux n'ont pas été augmentés pour autant (cf. convention cadre).

Comment arrivons-nous à tenir alors même qu'on nous diminue toujours plus les aides sur les contrats ? En précarisant de plus en plus nos équipes. Les salariés qui étaient en contrats aidés sur des 24 à 30h /semaine sont remplacés par des Contrats Engagement Éducatif (CEE), contrats encore plus précaires puisqu'ils sont signés à la journée de vacation.

Les personnes embauchées en CEE perçoivent une rémunération journalière forfaitaire minimale égale à 2,20 fois le montant du SMIC, soit en 2019 : 22,07 € bruts/vacation. Par année civile, le temps de travail d'une personne en CEE ne peut dépasser 80 jours. Les journées en ACM font à minima 10h. La précarisation des ressources humaines et la « bassesse des hauteurs » de rémunération expliquent le turn-over et les difficultés de recrutement sur les postes d'animateurs.

➤ **Alerte sur les contrats aidés**

*Notre Centre tient à (re)faire une alerte officielle à l'ensemble des partenaires sur l'urgence de repenser le modèle économique des centres sociaux qui, pour la majorité d'entre-eux, avaient une part importante de contrats aidés (et donc de salariés précaires) pour assurer des missions pérennes.*

**4 chiffres pour résumer cette évolution au niveau de notre Centre Socio-Culturel :**

- En 2016, nous avons eu 39 contrats aidés (dans l'année)
- En 2017, nous avons eu 32 contrats aidés (-17,95 % par rapport à N-1)
- En 2018, nous avons eu 24 contrats aidés (-25 % par rapport à N-1)
- En 2019, nous avons eu 17 contrats aidés (-29,17 % par rapport à N-1)

**Typologie des contrats aidés sur le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste :**

- Animateurs petite enfance (sur le Jardin d'Enfants et le Multi Accueil Collectif)
- Animateurs/trices enfance (sur 2 Accueil Collectif de Mineurs)
- Agents d'accueil
- Agents d'entretien et de restauration (pour les 2 ACM, le J.E et le MAC)

**Sur notre centre, le retrait de l'Etat sur les contrats aidés impacte directement et fortement 4 services rendus à la population :**

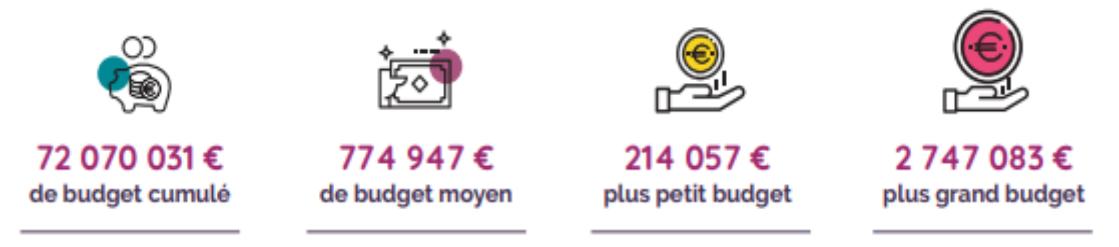
- **Le MAC** « Le Jardin de Mady » qui a un agrément de 16 places
- **Le J.E** « Marcel Pagnol » qui a un agrément de 30 places
- **l'ACM** « Marcel Pagnol » qui a un agrément de 130 places
- **l'ACM** « Les Floralies » qui a un agrément de 85 places

Dès janvier 2018, et faisant suite au rapport Borello, les Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) ont remplacé les anciens contrats aidés (CUI-CAE). Mais nous constatons :

- La diminution du taux de prise en charge et donc de l'aide accordée par l'Etat
- La non adaptation des postes que nous proposons pour certains bénéficiaires
- La non adaptation de ces contrats pour un certain nombre de publics (non bénéficiaires)
- La difficulté de management de ces contrats précaires en turn-over permanent
- L'obligation renforcée de formation mais sans financement, formation occasionnant beaucoup d'absences sur la structure.

D'après l'observatoire des Centres Sociaux de la Région Sud (*source Sénacs, plaquette 2019*) voici quelques chiffres au niveau de notre Région, sur le budget moyen d'un Centre Social et la répartition des co-financements.

#### Le budget

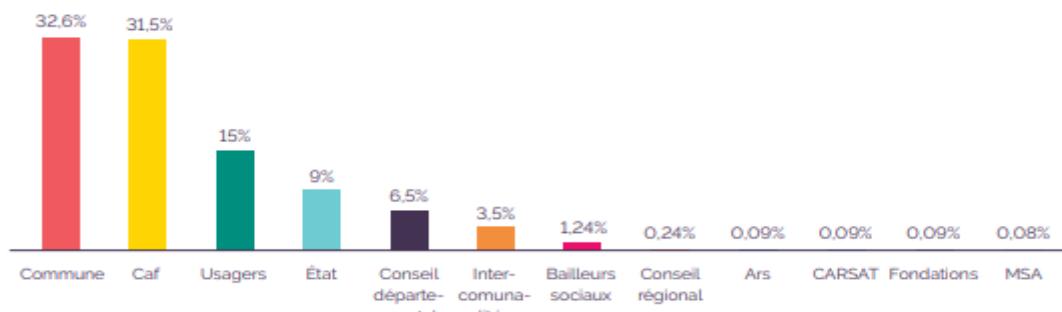


Source - Sénacs 2019.

**Le budget du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est de 1 366 793 €.**

Bien en dessus du budget moyen (+ 1,76) d'un Centre qui est de 774 947 €

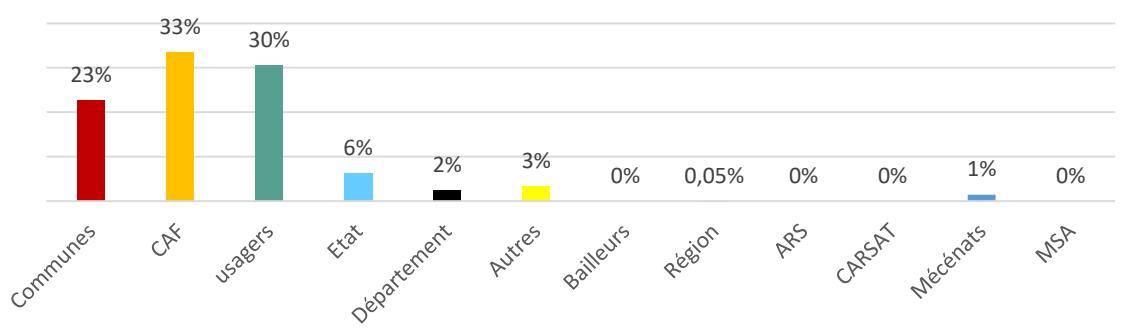
#### Répartition des co-financements



Source – Sénacs, plaquette 2019 (pour les Bouches-du-Rhône)

#### Répartition des co-Financements

pour le CSC Jean-Paul Coste - source 2019



On voit ici que l'aide de la part de la Commune pourrait être plus forte en fonction de notre budget. On remarque également la part importante de nos participation usagers qui atteint 30% (bien au-dessus de la moyenne départementale).

En 2019, la Ville nous a accordé 297 727 € sur 1 315 827 € de produits d'exploitation, ce qui représente 22,63 % de nos produits d'exploitation. Pour 2020, nous sollicitons la Ville à hauteur de 422 484 € dans notre Budget 2020. En effet, comme présenté précédemment devant la baisse des subventions et notamment de celles de l'État, nous sommes dans l'obligation de demander à la Ville de nous soutenir à minima à la hauteur de la moyenne de ce qui se fait dans le département des Bouches-du-Rhône.

Voici le détail des subvention par secteur que nous demandons avec en parallèle le rappel des montants obtenus en 2019.

VILLE - Subventions sollicitées dans notre B.P 2020	B.P 2020	C.R 2019
- Subv. de fonctionnement Centre social	55 907 €	55 907 €
- Subv. Contrat Objectif Jeunesse	7 370 €	7 370 €
- Subv. ACM (Aix)	151 346 €	87 050 €
- Subv. ACM (Floralies)	117 948 €	73 100 €
- Subv. de fonctionnement Petite enfance J.E	46 113 €	35 500 €
- Subv. de fonctionnement Petite enfance MAC	20 000 €	15 000 €
- Subv. Aide scolarité	2 200 €	2 200 €
- Subv. CULTURES	18 800 €	18 800 €
- Subv. Séjours	2 800 €	2 800 €
C.R = Compte de Résultat et B.P = Budget Prévisionnel		
	422 484 €	297 727 €

Rappelons que sur la plan des Bouches-du-Rhône, les Communes aident en moyenne un Centre Social à hauteur de 32,6 % - source Senacs Bouches-du-Rhône, plaquette 2019.

Notre demande globale de subventions adressée à la Ville, s'élève à 422 484 € bien au dessus des 297 727 € reçus en 2019. Avec un total de produits d'exploitation prévu de 1 380 496 €, la somme de 422 484 € représente 30,60 % des produits d'exploitation, ce qui reste encore un peu en dessous de la moyenne régionale (qui est de 32,6 %). Notre demande de subvention 2020 est donc bien « raisonnable » même si elle comprend une augmentation conséquente du soutien attendu de la part de la Ville. On remarquera que c'est sur le soutien aux services enfance et petite enfance que nous souhaitons plus de subventions de fonctionnement pour nous permettre de pérenniser les postes indispensables au fonctionnement de ces services.

### **4.3.2 Le Budget Prévisionnel 2020**

<b>N°Cpte</b>	<b>B.P 2020 / Charges</b>	<b>2020</b>
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	14 451 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	5 745 €
60 660	Sécurité locaux	1 190 €
60 680	Autres matières et fournitures	6 050 €
60 681	Alimentation, boissons	6 746 €
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>34 182 €</b>
61 100	Sous-traitance	33 032 €
61 200	Redevances crédit-bail	2 346 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	26 203 €
61 500	Entretien et réparations	1 836 €
61 560	Maintenance	8 385 €
61 600	Primes d'assurance	12 202 €
61 890	Autres services extérieur	27 920 €
<b>61</b>	<b>TOTAL - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>111 924 €</b>
62 140	Personnel mis à disposition*	27 300 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 838 €
62 300	Publicité - Publications	3 366 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	9 895 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	6 987 €
62 700	Services bancaires et assimilés	806 €
62 810	Cotisations	8 671 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	100 580 €
62 830	Transport d'activités et animations	7 266 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 110 €
62 860	Formation	5 470 €
<b>62</b>	<b>TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.</b>	<b>194 289 €</b>
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	21 214 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	18 159 €
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>39 373 €</b>
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	517 500 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	12 461 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	145 204 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDII	25 860 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	88 506 €
64 111	GUSO	6 000 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	192 365 €
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>987 896 €</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>250 €</b>
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>€</b>
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>12 582 €</b>
<b>86</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (charges supplétives)</b>	<b>90 000 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>1 470 496 €</b>

La Présidente, Janine Bergé

La Trésorière, Alix Fabre

<b>N° Cpte</b>	<b>B.P 2020 / Produits</b>	<b>2020</b>
70 620	<b>Prestations de service</b>	<b>379 036 €</b>
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	67 692 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	22 313 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans	206 112 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM	82 919 €
70 400	<b>Participation des usagers</b>	<b>402 715 €</b>
706 401	- Activités	95 000 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	293 710 €
706 421	- Autres	6 600 €
70 800	<b>Produits d'activités annexes</b>	<b>7 405 €</b>
<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>781 751 €</b>
74 100	<b>ETAT</b>	<b>45 852 €</b>
74 130	- Aides à l'emploi	35 852 €
74 130	- Appel à projet DILCRA + Fonjep	10 000 €
74 200	<b>REGION</b>	<b>00 €</b>
74 210	- Subvention de fonctionnement	€
74 211	- Aide contrat d'apprentissage	€
74 211	- Projets / N° 187	€
74 300	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>38 400 €</b>
74 310	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
74 311	- Projets	17 000 €
74 340	- PREST DISS –	3 520 €
74 400	<b>COMMUNE</b>	<b>422 484 €</b>
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	55 907 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	7 370 €
74 410	- Subv. ACM Pagnol	151 346 €
74 410	- Subv. ACM Floralies	117 948 €
74 410	- Subv. séjour été	2 800 €
74 410	- Subv. de fonctionnement MAC + JE	66 113 €
74 410	- Subv. Aide scolaire	2 200 €
74 410	- Subv. CLECT / culture (N°187)	18 800 €
74 500	<b>CAF/13</b>	<b>57 759 €</b>
74 510	- Subvention de fonctionnement	17 509 €
	- Subvention Léa	19 150 €
	- PISL	3 500 €
	- PROJETS (AAP Jeunesse + MAC)	17 600 €
74 800	<b>Subventions autres entités publiques</b>	<b>5 000€</b>
74 900	<b>Subvention de fonctionnement - AUTRES</b>	<b>€</b>
<b>74</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>569 494 €</b>
<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>26 550 €</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>€</b>
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 700 €</b>
<b>78</b>	<b>TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS</b>	<b>€</b>
<b>87</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (produits supplétifs)</b>	<b>90 000 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>1 470 496 €</b>

La Présidente, Janine Bergé

La Trésorière, Alix Fabre

#### **4.4 Les limites de l'évaluation dans le travail social**

**Il nous semble important de confier sinon clarifier notre positionnement face à l'exigence d'évaluation qui tend à se répandre dans différentes sphères professionnelles, notamment celle du travail social.** « *Mais comment évaluer le travail social ? Qu'il s'agisse de la relation avec l'usager, des méthodes utilisées ou des résultats attendus et observés, l'approche se doit d'être éthique. L'enjeu est bien de se saisir de l'évaluation comme d'une occasion offerte de renforcer la légitimité du travail social.* »<sup>23</sup>

**Cet enjeu, nous l'avons entendu. Aussi avons-nous pris soin de penser et mettre en œuvre des critères d'évaluation réfléchis et pertinents au regard des actions menées. Force est de constater que nous gardons malgré tout la conviction légitime de la perte de sens que nous encourons à vouloir mesurer « à tout prix ».** En effet, face aux richesses de notre intervention – richesses humaines, cela va de soi, « *à la complexité du métier, des pratiques interactives avec les usagers, des valeurs professionnelles et des particularités de l'organisation du travail* »<sup>24</sup>, face à tout autant de critères que de personnes, l'évaluation semble devenir un défi « insensé ». Comme s'il nous fallait faire rentrer des ronds dans des carrés. Possible ! nous direz-vous. Nous avons beau nous « normer » aux attentes, nous regrettons de devoir quantifier la qualité pour en rendre compte.

**Ceci étant dit, nous retenons de ce travail d'évaluation l'importance du processus qui s'est engagé, celui d'un collectif qui a appris et apprécié ensemble les enjeux et les attendus des évaluations.** Nous espérons pouvoir poursuivre ce travail avec nos partenaires : considérant à leur juste valeur les dimensions personnelles, interpersonnelles, professionnelles et institutionnelles en jeu dans le *processus d'évaluation*, nous souhaitons nous inscrire ensemble dans un *processus d'évolution*.

**Il nous faut garder à l'esprit que tout ne peut être évaluable.**

---

<sup>23</sup> Brigitte Bouquet, « *Du sens de l'évaluation dans le travail social* », « Informations sociales », n°152 – 2009, édité par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

<sup>24</sup> Op. cit.

En effet, comme le dit Brigitte Bouquet<sup>25</sup>, « *le secteur social et médico-social couvre en effet un domaine spécifique d'actions qui ne saurait se confondre avec la production de biens matériels ou de services marchands [...]. Dans certains domaines, les résultats observés ne sont pas systématiquement représentatifs des actions que l'on souhaite évaluer, en raison du grand nombre de facteurs humains incontrôlables qui peuvent interférer. [...] Bref, l'évaluation présente le risque de se limiter à un contrôle de conformité, à une mesure statistique des écarts avec les normes imposées par le cadre législatif et réglementaire. Dans ce cas, il s'agit d'une illusion rationaliste, dans une visée de maîtrise des comportements et des interactions humaines.* »

**Ainsi devons-nous accepter dès maintenant de ne pas parvenir à mesurer la totalité de ce que nous mettons en œuvre et du risque pris par les évaluateurs de ne pas prendre les bons critères d'évaluation pour évaluer notre travail et donc notre utilité sociale.**

Nous citerons ici Albert Einstein :

*« Tout le monde est un génie.  
Mais si vous jugez un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre,  
il va passer toute sa vie à penser qu'il est stupide. »*

---

<sup>25</sup> Brigitte Bouquet, « *Du sens de l'évaluation dans le travail social* », « *Informations sociales* », n°152 – 2009, édité par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

# IV – Synthèse

Notre Centre Socio-Culturel s'est engagé lors du précédent Projet Social sur le développement de 5 axes forts :

Axe 1 : la coéducation avec 6 actions évaluées

Axe 2 : l'animation du territoire avec 3 actions évaluées

Axe 3 : le développement de projets partenariaux avec 3 actions évaluées

Axe 4 : le lien social avec 2 actions évaluées

Axe 5 : la Culture avec 3 actions évaluées

**L'évaluation s'est donc appuyée sur 17 « fiches action », chacune évaluée suivant les critères d'évaluations qui avaient été fixés dans le précédent projet.**

**Cette évaluation permet de chiffrer le pourcentage de réalisation de chaque action et donc de chaque axe :**

Axe 1 : la coéducation. Objectifs atteints à 100 %

Axe 2 : l'animation du territoire. Objectifs atteints à 100 %

Axe 3 : le développement de projets partenariaux. Objectifs atteints à 67 %

Axe 4 : le lien social. Objectifs atteints à 50 %

Axe 5 : la Culture. Objectifs atteints à 100 %

**Au global, nous avons atteint nos objectifs sur 15 actions sur 17 soit un taux de réalisation de 84 % de nos objectifs généraux.**

**Seules 2 actions ont été abandonnées** : la labellisation MSAP et la création d'une Accorderie.

Ces deux actions que nous pensions développer avec l'équipe de notre Espace Régional Internet Citoyen (ERIC) ont finalement été abandonnées à la suite de la fermeture de ce secteur. En effet, entre 2016 et 2018 nous avons déploré la perte de l'ensemble de nos financements sur ce secteur ce qui nous a conduit à la fin de 3 contrats aidés (non pérennisés) et à la démission de la responsable du secteur ERIC qui en toute logique – économique – a été fermé.

Toutes les autres actions prévues dans le précédent Projet Social ont été menées avec succès. Cependant, certaines pourraient être remises en question car comme nous l'avons vu certains services sont actuellement maintenus sur les fonds propres du Centre Social et grâce aux aides sur les contrats aidés encore en cours dans notre Centre.

Sur l'ensemble des secteurs deux seulement sont indépendants des contrats aidés et assurent leur développement en dégageant des résultats financiers analytiques positifs : il s'agit des secteur « ACTIVITÉS » et « FAMILLES ET CULTURES ».

Pour le secteur des « ACTIVITÉS », nous sommes sur un schéma d'autofinancement qui repose à 100 % sur la participation des adhérents. Nous n'avons aucune subvention fléchée sur ce secteur, ni aucun contrat aidé. Notre seule difficulté réside dans le recrutement des professeurs car le taux de rémunération de nos professeurs (20 € net de l'heure) est bien inférieur au taux du marché (environ 40 € net de l'heure). Maintenir l'attractivité de ce secteur avec une offre de qualité reposant sur des professeurs diplômés et expérimentés est un vrai défi que nous relevons chaque année.

Pour le secteur « FAMILLES ET CULTURES » c'est un peu différent. Nous sommes sur un schéma d'autofinancement qui repose à 100 % sur les subventions sur projets. Nous avons une subvention CAF de 22 648 € fléchée sur le secteur FAMILLES (ACF) et nous avons une subvention Ville de 18 800 € fléchée sur le secteur CULTURES. La perte d'une de ces subventions entraînerait de facto une réflexion sur la pérennisation du secteur qui ne serait plus « viable » économiquement. Mais à ce jour, et nous espérons pour longtemps, ces deux subventions ne sont pas remises en question.

Les autres secteurs (MAC, JE, ACM) dépendent fortement des contrats aidés :

- le MAC et l'ACM Pagnol dégagent des résultats positifs grâce à ces aides de l'État
  - le JE et l'ACM Les Floralies dégagent des résultats négatifs même avec les aides de l'État.
- Ces secteurs sont donc pour l'instant maintenus sur fonds propres.

Le retrait de l'État sur les contrats aidés est lourd de conséquences puisqu'à ce jour aucune institution n'est venue combler la perte générée sur cette ligne. Pour le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste, nous évaluons cette perte à 218 678 € entre 2016 et 2021.

Le modèle économique des services que nous rendons (MAC, JE, ACM) est donc très fragile. Nous pourrions, dans un avenir proche nous questionner sur la fermeture de certains d'entre-eux pour éviter une déroute financière.

En effet, nous ne pouvons pas nous permettre de poursuivre une activité déficitaire si elle remet en question la situation financière globale du Centre. En 2016, nous avons connu cette situation et avons été contraint de fermer notre secteur ERIC<sup>26</sup> faute de financements suffisants pour assurer son fonctionnement. Le maintenir aurait entraîné le Centre vers un résultat financier global négatif. Nous avons donc pris la décision, difficile mais nécessaire sur le plan économique, de fermer ce secteur, dont l'action était pourtant connue et reconnue au niveau Régional.

Nous espérons que nous saurons trouver avec nos partenaires, et tout particulièrement avec la Ville d'Aix-en-Provence, les moyens de poursuivre ces services (MAC, JE, ACM) qui répondent à de véritables besoins sur notre territoire.

Plus de 60 familles sont concernées par le MAC, plus de 100 familles pour le JE, plus de 260 familles pour l'ACM Pagnol et plus de 220 familles pour l'ACM Les Floralies.

**En tout, plus de 640 familles comptent sur nous pour maintenir ces services !**

---

<sup>26</sup> ERIC : Espace Régional Internet Citoyen

V -

# Présentation du Diagnostic territorial Partagé



## **5 – Le diagnostic partagé du territoire**

Le diagnostic du territoire a été mis à jour grâce à un travail partenarial avec la Ville d'Aix-en-Provence, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aix-en-Provence, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF 13) et l'équipe du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste. Nous commencerons par présenter les travaux sur l'Analyse des Besoins Sociaux.

### **5.1 L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**

L'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville d'Aix-en-Provence a été présentée à l'ensemble des structures « centres sociaux » de la Ville d'Aix-en-Provence le 28/03/2019 au Ligourès.

Lors de cette rencontre, le chargé de mission du Centre Communal d'Action Sociale la Ville d'Aix-en-Provence a proposé à chaque Centre d'approfondir la synthèse globale par l'envoi de données par quartier en fonction des lieux d'implantation des structures.

Nous avons sollicité M. Vignier courant du mois d'Avril 2019, dans le cadre du processus d'écriture du nouveau Projet Social sur la partie « Diagnostic » en lui proposant d'établir un Portrait Social synthétique du quartier Aix Sud composé des 7 quartiers ci-dessous détaillés :

1. Pont de l'Arc – La Parade
2. La Beauvalle
3. Le Piganet
4. Les Fenouillères
5. Les Facultés
6. St Jérôme
7. St Jérôme Est

M. Vignier a accepté de travailler avec sa collaboratrice, Madame Claire Fonquernie sur notre demande et nous a présenté en réunion d'équipe (salariés et membres du bureau) le Portrait Social synthétique du quartier Aix-Sud lors d'une réunion spécifique le 13 mai 2019.

L'ensemble des données qui suivent sont issues de ce travail de diagnostic partagé avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aix-en-Provence. Nous remercions une nouvelle fois Monsieur Grégory Vignier qui a dirigé ces travaux.

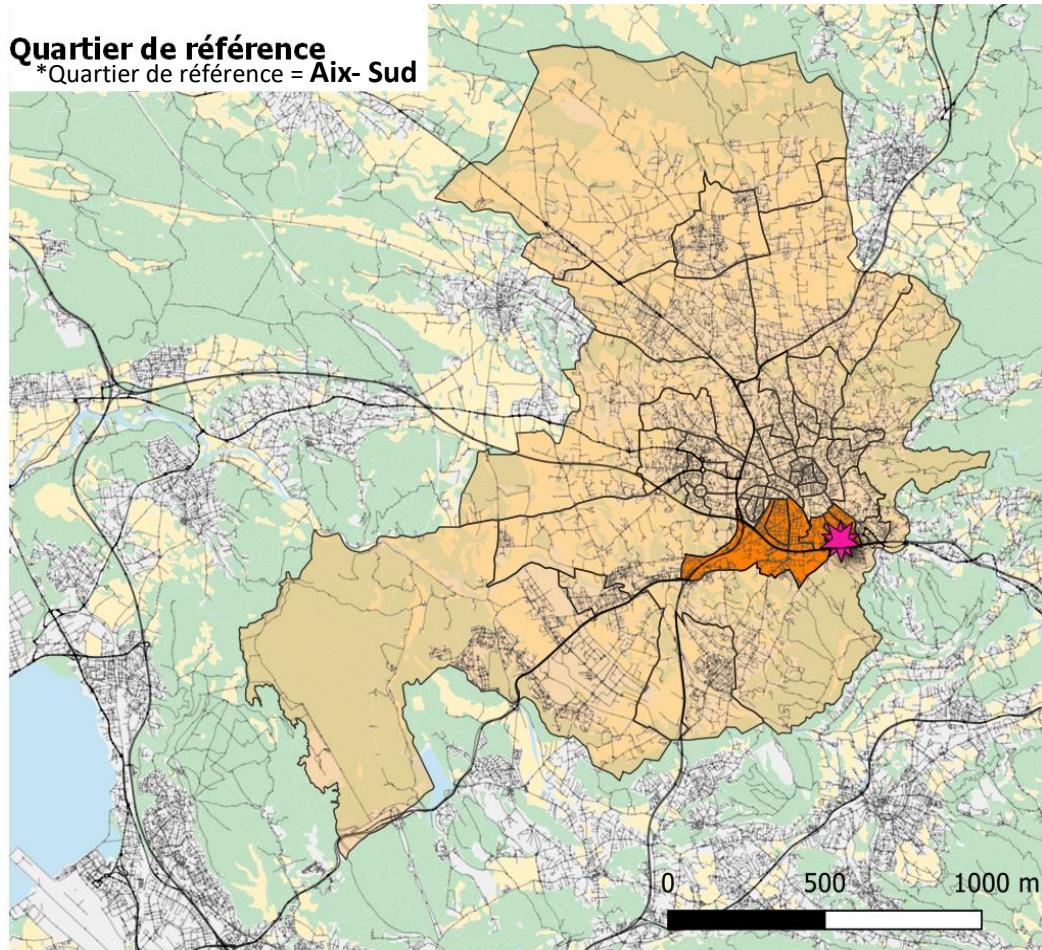
# Portrait social synthétique du Quartier Sud, Aix-en-Provence

CSC Jean-Paul Coste

13 mai 2019



Rédaction: Claire Fonquerne  
Contact: gregory.vignier@ccas-aixenprovence.org



CSC Jean-Paul Coste

Quartiers sud

Reste d'Aix

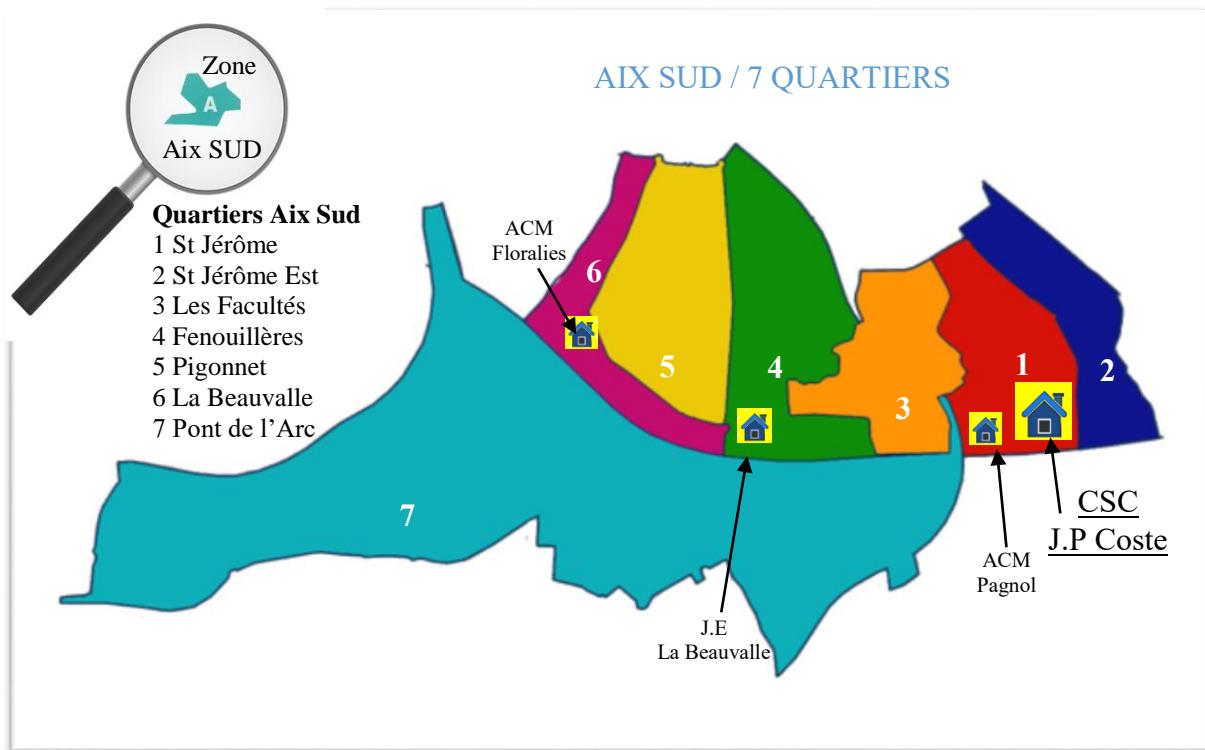
## Occupation du sol

- Forêts et milieux semi-naturels
- Surfaces d'eau et zones humides
- Territoires agricoles
- Territoires artificiels

**Notre Zone de Vie Sociale comprend 7 quartiers :**

IRIS	Population [RP2015]
<b>Pont de l'Arc-La Parade</b> ( <i>abréviation = Pont-de-l'Arc</i> )	4 305
<b>Beauvalle</b>	2 088
<b>Pigonnet</b>	2 583
<b>Fenouillères</b>	3 214
<b>Facultés</b>	3 250
<b>Saint-Jérôme</b>	2 645
<b>Saint-Jérôme Est</b>	2 259
<b>Quartier sud</b>	<b>20 344</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	142 668

**Notre ancrage territorial est implanté sur l'ensemble du territoire.**



Septembre 2017 : l'ouverture de notre nouvel ACM aux Floralies nous permet d'être plus en proximité des familles issues des quartiers La Beauvalle et Pigonnet. Cet ACM a un agrément de 80 places dont 45 moins de 6 ans.

Septembre 2019 : l'ouverture de notre nouveau Jardin d'Enfants à l'école maternelle de La Beauvalle va nous permettre d'être plus en proximité des familles issues des quartiers Fenouillères, La Beauvalle et Pigonnet. Ce J.E a un agrément de 30 places en totalité pour les moins de 6 ans.

### **5.1.1 La répartition de la population par tranches d'âge**

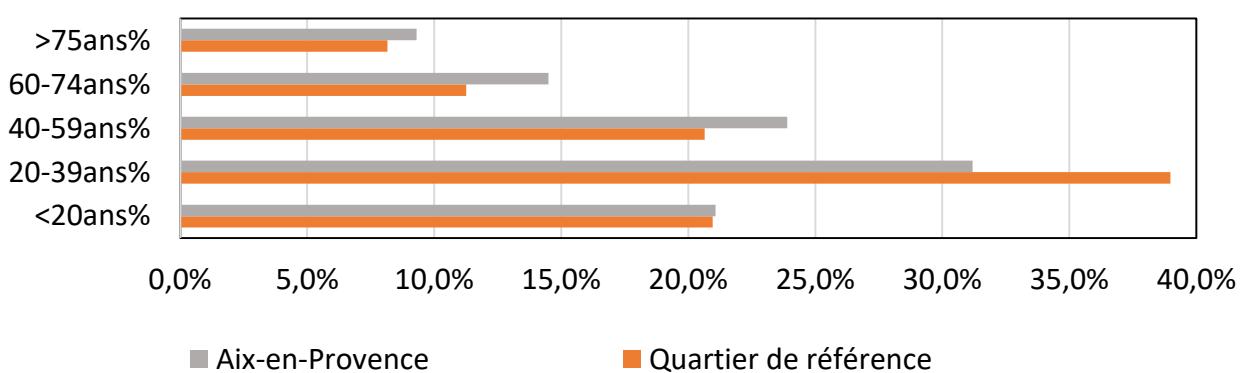
Données Statistiques Population [RP2015]

IRIS	<3ans%	3-5ans%	6-10ans%	11-14ans%	15-17ans%	18-24ans%
<b>Pont de l'Arc-La Parade</b>	2,3%	2,0%	2,9%	2,2%	3,1%	24,9%
<b>Beauvalle</b>	1,6%	2,8%	3,2%	4,5%	2,6%	8,9%
<b>Pigonnet</b>	2,0%	2,2%	3,6%	3,1%	3,4%	13,6%
<b>Fenouillères</b>	3,3%	2,4%	2,6%	2,6%	3,5%	27,2%
<b>Facultés</b>	1,4%	1,6%	1,4%	1,8%	1,2%	53,9%
<b>Saint-Jérôme</b>	1,6%	1,7%	3,1%	2,5%	1,5%	36,6%
<b>Saint-Jérôme Est</b>	3,5%	2,8%	4,1%	3,9%	4,1%	12,8%
<b>Quartier sud</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,1%</b>	<b>21,7%</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	2,7%	2,6%	4,5%	3,7%	3,0%	15,8%

IRIS	<20ans%	20-39ans%	40-59ans%	60-74ans%	>75ans%
<b>Pont de l'Arc-La Parade</b>	21,6%	41,0%	20,8%	10,4%	6,3%
<b>Beauvalle</b>	16,6%	26,8%	26,4%	20,2%	10,0%
<b>Pigonnet</b>	17,9%	32,2%	27,6%	12,2%	9,9%
<b>Fenouillères</b>	21,6%	44,3%	19,4%	9,0%	5,7%
<b>Facultés</b>	22,8%	55,3%	9,9%	7,0%	5,0%
<b>Saint-Jérôme</b>	21,9%	43,2%	14,6%	11,6%	8,6%
<b>Saint-Jérôme Est</b>	22,6%	28,4%	25,7%	11,8%	11,6%
<b>Quartier sud</b>	<b>21,0%</b>	<b>39,0%</b>	<b>20,6%</b>	<b>11,3%</b>	<b>8,2%</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	21,1%	31,2%	23,9%	14,5%	9,3%

**Répartition de la population par tranches d'âge**

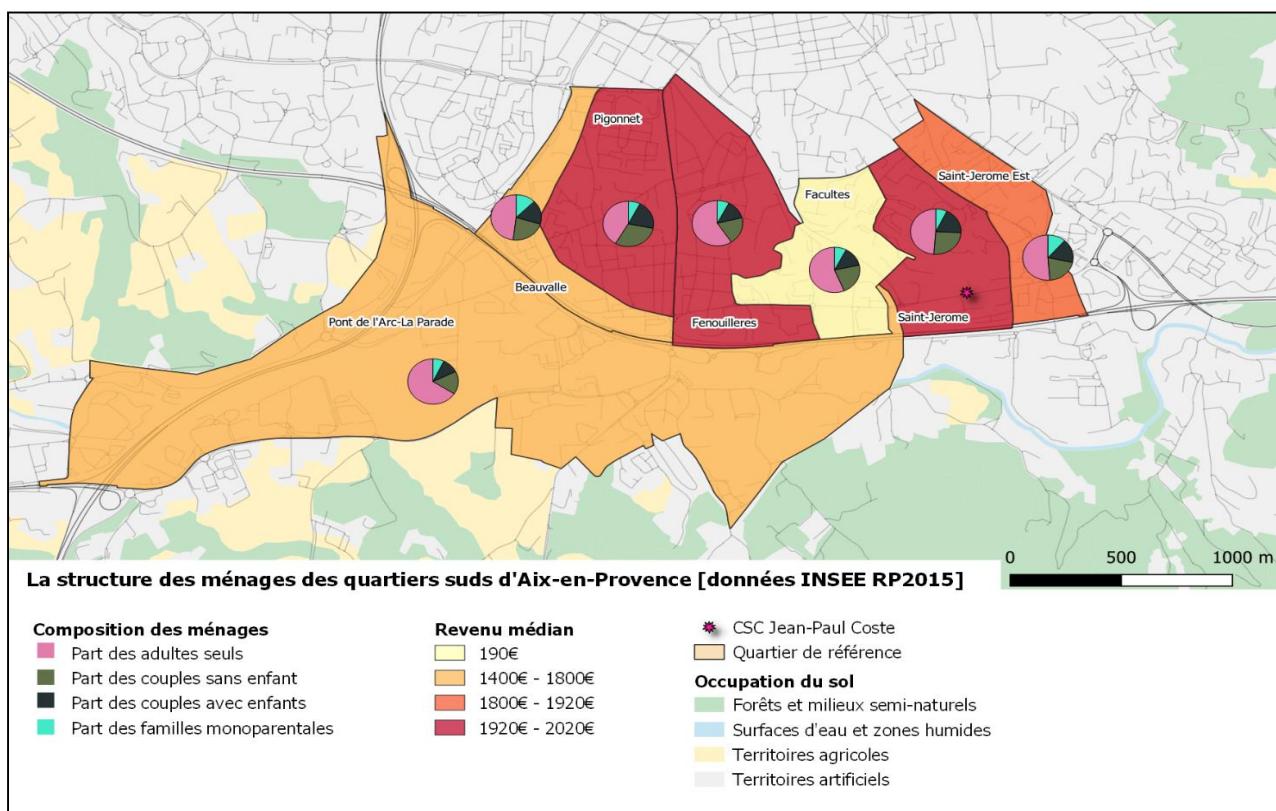


- **21,7 %** de la population sont âgés entre **18 et 24 ans** dans le Quartier Aix-Sud
- **60 %** ont entre **20 et 40 ans** dans le Quartier Aix-Sud
- Cette typologie s'explique par la forte présence des étudiants sur les quartiers Sud, en proximité directe avec le Campus universitaire.

### **5.1.2 La structure des ménages : d'importantes disparités**

Données Statistiques Population [RP2015]

IRIS / CSP <sup>27</sup>	1	2	3	4	5	6	7
<b>Pont de l'Arc</b>	17,2%	0,1%	2,3%	12,2%	13,0%	12,5%	6,1%
<b>Beauvalle</b>	6,9%	0,1%	1,8%	8,2%	10,1%	12,5%	4,9%
<b>Pigonet</b>	13,0%	0,0%	2,1%	15,4%	11,1%	8,7%	2,2%
<b>Fenouillères</b>	22,3%	0,1%	1,3%	15,3%	10,8%	11,2%	3,5%
<b>Facultés</b>	54,0%	0,0%	1,3%	8,3%	7,4%	5,6%	1,6%
<b>Saint-Jérôme</b>	43,1%	0,0%	0,7%	12,4%	7,5%	4,0%	0,9%
<b>Saint-Jérôme Est</b>	12,3%	0,0%	1,7%	14,0%	13,3%	9,3%	4,0%
<b>Quartier sud</b>	<b>25,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,6%</b>	<b>12,3%</b>	<b>10,5%</b>	<b>9,2%</b>	<b>3,4%</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	13,3%	0,1%	2,7%	12,0%	10,6%	9,7%	4,2%



Dans le Quartier Sud, la présence des étudiants est un marqueur important

- **25,1 % de la population du quartier sont des étudiants.**
- Les quartiers des Facultés, de St Jérôme et des Fenouillères sont largement impactés par la présence des étudiants hébergés pour la plupart dans les cités universitaires.

<sup>27</sup> **CSP** 1 = Étudiants ; 2= Agriculteurs exploitants ; 3 = Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 4= Cadres  
5 = Professions intermédiaires ; 6 = Employés ; 7 = Ouvriers

### **5.1.3 La précarité des ménages**

**Au regard de six indicateurs de précarité, nous pouvons confirmer que contrairement à ce qui se dit des quartiers Sud, souvent étiquetés « quartiers de riches », il y a en fait sur ces quartiers, de nombreuses familles et foyers en précarité.**

#### **Données Statistiques Population [RP2015]**

<b>IRIS / Indicateur de Précarité<sup>28</sup></b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Pont-de-l'Arc</b>	14,3%	<b>187</b>	<b>19,9%</b>	343	14%	<b>14%</b>
<b>Beauvalle</b>	<b>28,0%</b>	<b>171</b>	<b>24,2%</b>	125	14%	16%
<b>Pigonnet</b>	10,3%	76	12,8%	120	9%	8%
<b>Fenouillères</b>	12,5%	90	15,0%	272	8%	12%
<b>Facultes</b>	x	67	15,9%	134	5%	7%
<b>Saint-Jérôme</b>	x	33	17,1%	75	12%	8%
<b>Saint-Jérôme Est</b>	9,8%	50	14,7%	151	4%	9%
<b>Quartier sud</b>	<b>15,0%</b>	<b>674</b>	<b>17,1%</b>	<b>1 220</b>	<b>10%</b>	<b>11%</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	14,1%	5 303	18,5%	12 117	15%	13%

#### **Définition**

**Pauvreté monétaire et seuil de pauvreté** : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. Le **seuil de pauvreté** monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 026 euros par mois pour une personne seule en 2018.

**Le taux de pauvreté à 60 % du Quartier Sud (15 %) se situe au-dessus de la moyenne d'Aix-en-Provence (14,1 %).**

- **La Beauvalle, est un quartier que l'on peut identifier comme en difficulté** par rapport à la moyenne Aixoise avec un taux à 28 % sur l'indicateur N°1 (taux de pauvreté à 60 %).
- **674 foyers sont allocataires des minima sociaux (dont 187 au Pont-de-l'Arc et 171 à La Beauvalle)**
- **Le taux de chômage est élevé sur les quartiers Pont-de-l'Arc et La Beauvalle**

<sup>28</sup> Indicateur de précarité : **1 = taux de pauvreté à 60%** ; 2= Nombre de foyers allocataires des minima sociaux ; 3 = Taux de chômage ; 4 = Nombre de chômeurs entre 15 et 64 ans ; 5 = Part des foyers monoparentaux bénéficiaires de l'allocation RSA droit commun ; 6 = Part des personnes couvertes par l'allocation à bas revenus

### **5.1.4 Les personnes en situation de handicap**

Données Statistiques Population [RP2015]

IRIS / AAH - AEEH	Foyers allocataires de l'AAH <sup>29</sup>	Personnes allocataires de l'AEEH <sup>30</sup>
Pont de l'Arc	67	11
Beauvalle	83	9
Pigonnet	50	6
Fenouillères	28	5
Facultés	34	1
Saint-Jérôme	8	2
Saint-Jérôme Est	13	6
<b>Quartier sud</b>	<b>283</b>	<b>40</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	<b>1 873</b>	<b>377</b>

**11 % des allocataires de l'AEEH habitent le quartier sud.**

**15 % des allocataires de l'AAH habitent le quartier sud.**

Ce qui représente 283 adultes et 40 enfants en situation de handicap sur le territoire Aix-Sud.

**Sur notre territoire nous avons un établissement scolaire qui accueille une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (classe ULIS).** Il s'agit de l'école primaire publique du Pont-de-l'Arc.

#### **Description de la classe ULIS**

L'ULIS école est une classe de l'école et son projet est inscrit dans le projet d'école. Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée dans certaines écoles élémentaires ou exceptionnellement maternelles, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Le projet de l'ULIS-école peut prévoir l'affectation par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, d'une personne exerçant les fonctions d'auxiliaire de vie scolaire collectif. Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres sur l'ensemble du temps scolaire.

<sup>29</sup> Allocation Adulte Handicapé

<sup>30</sup> Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

### **5.1.5 Les enfants de moins de 11 ans en situation de vulnérabilité**

Données Statistiques **Population [RP2015]**

<b>IRIS / Indicateur de vulnérabilité</b>	<b>Nombre d'enfants de moins de 11 ans en situation de vulnérabilité</b>
<b>Pont de l'Arc-La Parade</b>	<b>20</b>
<b>Beauvalle</b>	<b>19</b>
<b>Pigonnet</b>	<b>0</b>
<b>Fenouillères</b>	<b>25</b>
<b>Facultes</b>	<b>9</b>
<b>Saint-Jerome</b>	<b>0</b>
<b>Saint-Jerome Est</b>	<b>11</b>
 <b>Quartier sud</b>	 <b>84</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	<b>1 864</b>

#### **Description de l'indicateur de vulnérabilité :**

Un enfant est dit « vulnérable » s'il est concerné par au moins 4 facteurs sur les 7 retenus :

#### **Indicateur de vulnérabilité = au moins 4 facteurs sur 7**

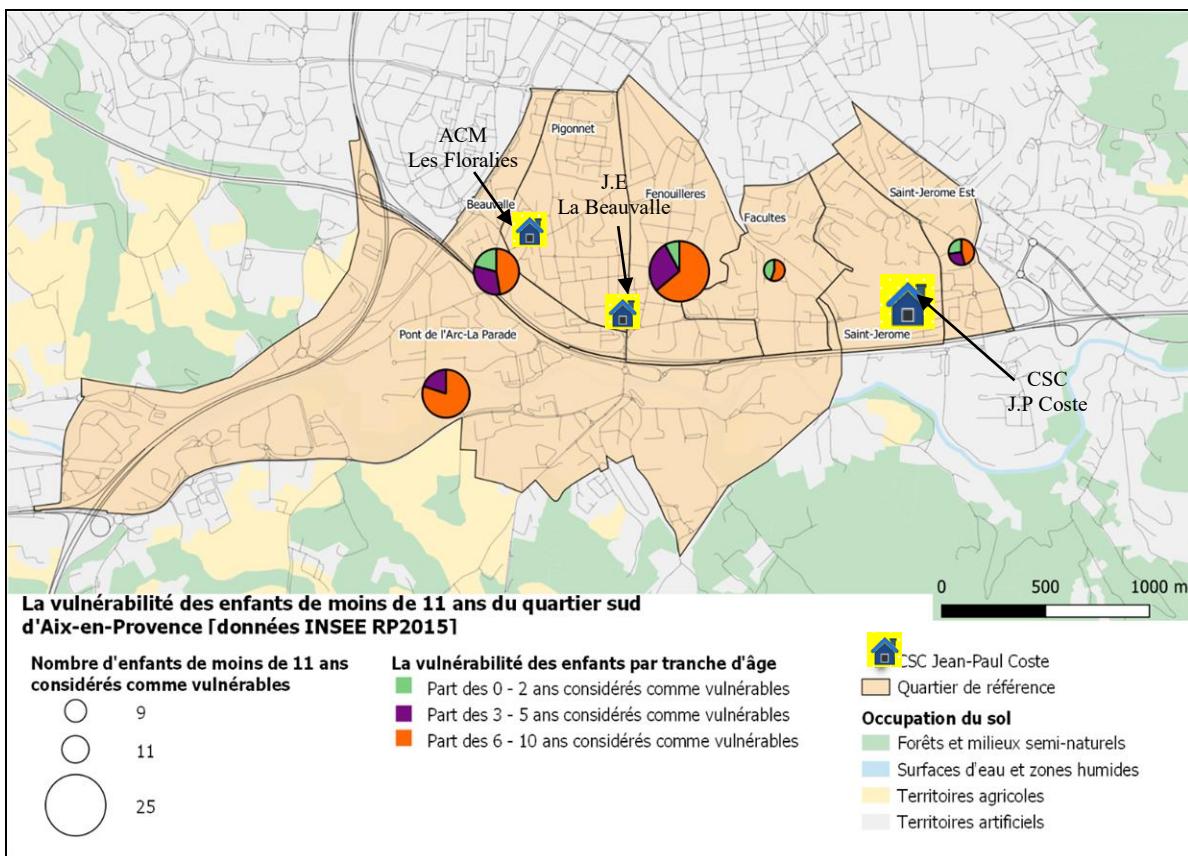
1. Vivre dans une famille monoparentale
2. Vivre dans une famille nombreuse (3 enfants et plus)
3. Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (brevet des collèges au plus)
4. Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
5. Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
6. Vivre dans une famille locataire du parc social ou dans un logement précaire (hôtel, meublé, hébergé à titre gratuit)
7. Vivre dans un logement surpeuplé

**Nous avons sur le territoire Aix-Sud :**

**84 enfants de moins de 11 ans en situation de vulnérabilité.**

- \* Dont 25 sur le quartier des Fenouillères
- \* Dont 20 sur le quartier du Pont-de-l'Arc
- \* Dont 19 sur le quartier de la Beauvalle

## Description de la vulnérabilité des enfants par tranche d'âge et quartier



Nous avons un ancrage territorial sur le territoire Aix-Sud :

### 3 points d'ancrage

- \* le CSC JP Coste (siège social) sur le quartier St Jérôme
- \* Dont l'ACM Floralies sur le quartier de La Beauvalle
- \* Dont le J.E. sur le quartier de Pigonnet / La Beauvalle

### 76 % des enfants repérés en vulnérabilité sont issus de 3 quartiers

Fenouillères : 25 enfants en vulnérabilité

Pont-de-l'Arc : 20

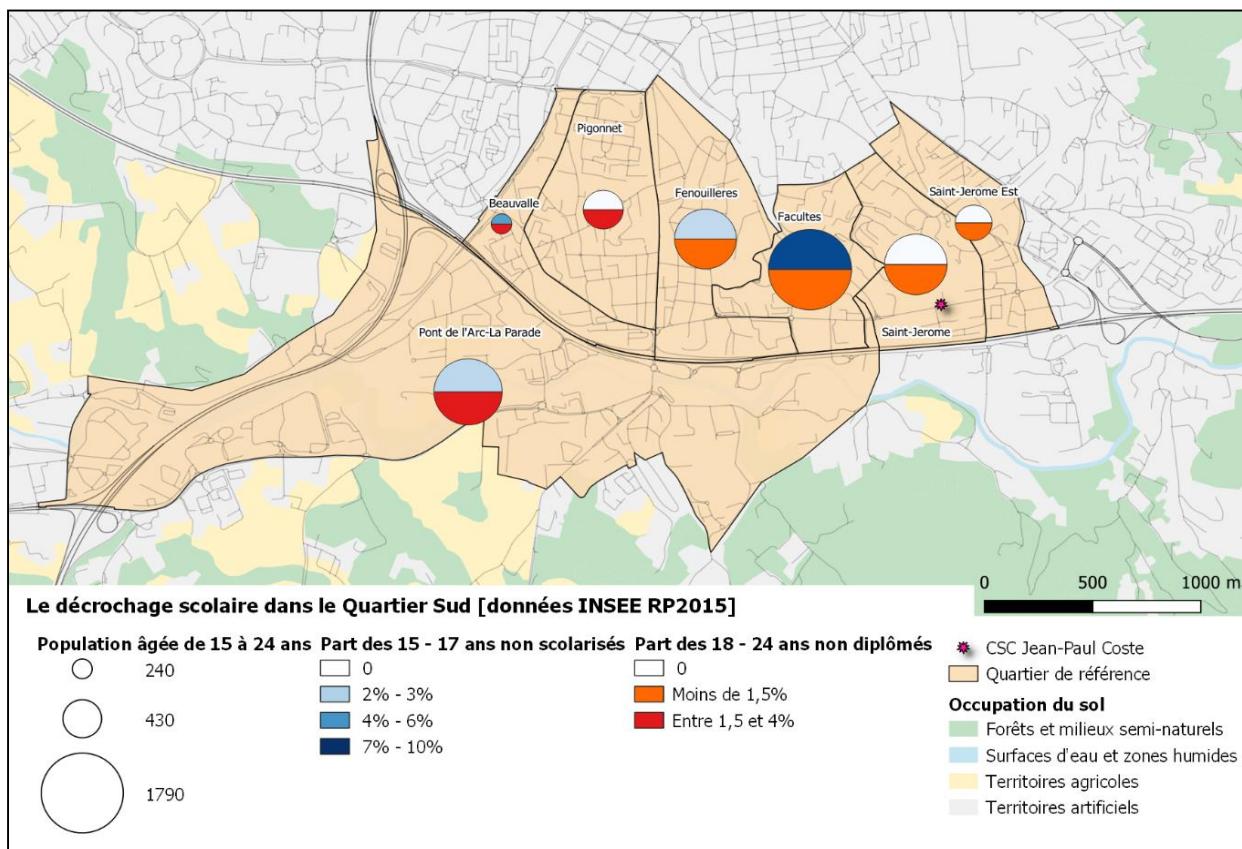
La Beauvalle : 19

Comment être ressource pour ces enfants ?

### **5.1.6 Les jeunes en situation de précarité**

Données Statistiques Population [RP2015]

IRIS	Nbre de jeunes de - de 25 ans Monoparents	Part des 15-17 ans non scolarisé	Part des 18-24 ans sans diplôme	Nbre de chômeurs de moins de 26 ans
Pont de l'Arc	12	2,9%	4,0%	68
Beauvalle	2	5,9%	2,2%	30
Pigonet	0	0,0%	3,0%	20
Fenouillères	1	2,7%	1,1%	38
Facultés	0	9,2%	0,6%	25
Saint-Jérôme	2	0,0%	0,0%	17
Saint-Jérôme Est	0	0,0%	1,0%	16
<b>Quartier Sud</b>	<b>17</b>	<b>3,0%</b>	<b>0,7%</b>	<b>214</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	<b>232</b>	<b>2,7%</b>	<b>5,8%</b>	<b>1 914</b>



Notons les scores élevés de 2 quartiers

- \* La Beauvalle avec 5,9 % de jeunes 15-17 ans non scolarisés
- \* et Les Facultés avec 9,2 % de jeunes 15-17 ans non scolarisés

### **5.1.7 L'enquête spécifique à destination des Jeunes (15-24 ans)**

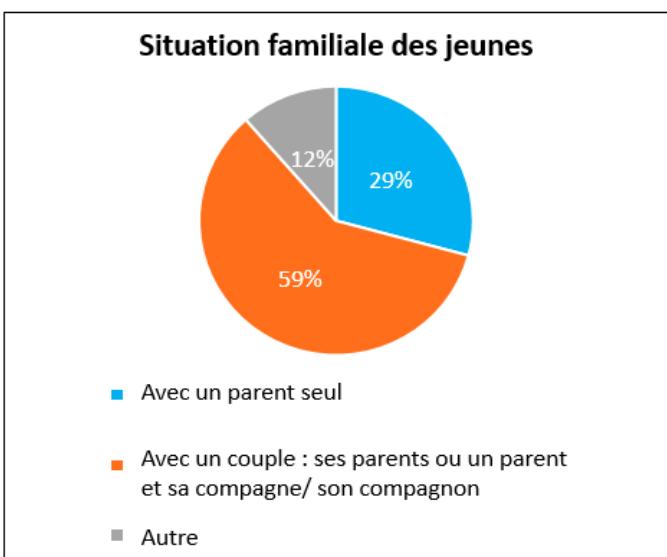
La Ville d'Aix-en-Provence a diligenté une grande enquête auprès de la jeunesse Aixoise qui a reçueillie 1 300 réponses. Moins d'une centaine de jeunes issus des Quartiers Sud ont répondu, soit 7 % des réponses. La représentativité est limitée mais on peut noter des tendances franches.

Données Statistiques Population [RP2015]

IRIS	Population âgée de 11-14 ans	Population âgée de 15-17 ans	Population âgée de 18-24 ans	Population âgée de 15-24 ans
Pont de l'Arc	95	134	1 070	1204
Beauvalle	93	54	186	240
Pigonnet	81	87	352	439
Fenouilleres	82	111	875	986
Facultés	59	39	1751	1790
Saint-Jérôme	65	40	968	1008
Saint-Jérôme Est	87	92	290	382
<b>Quartier de référence</b>	<b>467</b>	<b>557</b>	<b>5 492</b>	<b>6 049</b>
<b>Aix-en-Provence</b>	<b>5 256</b>	<b>4 308</b>	<b>22 549</b>	<b>26 857</b>

Sur notre quartier Aix Sud, il est à noter une importante population de jeunes de 18-24 ans puisqu'on dénombre 5 492 jeunes de cette tranche d'âge sur notre quartier (24,35 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans habitent sur Aix-Sud).

#### **Sur la situation familiale des jeunes**



59 % des jeunes 11-24 ans sont dans une situation de famille dite « en couple ».

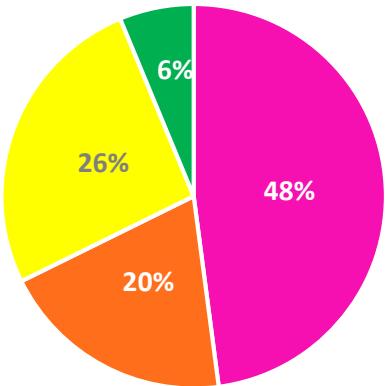
29 % des jeunes ayant répondu à l'enquête sont dans une situation de famille « monoparentale ».

12 % des jeunes sont dans une situation de famille « autres » qu'avec un parent.

Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

## Sur le départ des jeunes en vacances

### Durant les vacances d'été



- Pars plusieurs semaines
- Pars presque toutes les vacances
- Pars quelques jours
- Restes sur Aix-en Provence

48 % des jeunes partent plusieurs semaines en congés d'été.

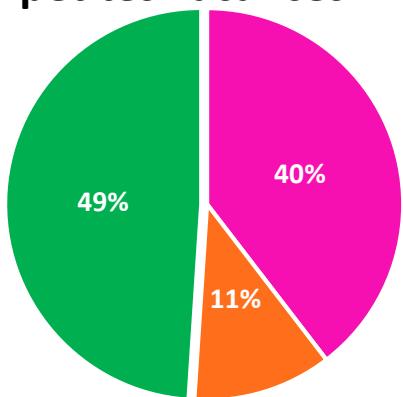
26 % des jeunes ne partent que quelques jours en congés d'été. *Si l'on extrapole cela fait environ 1 694 jeunes qui restent quasiment tout l'été sur Aix.*

20 % des jeunes partent tout l'été et ne sont donc plus sur le quartier Aix Sud pendant l'été.

6 % des jeunes restent tout l'été sur le quartier Aix Sud. *Si l'on extrapole cela fait environ 390 jeunes qui restent tout l'été sur Aix.*

Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

### Durant les petites vacances



- Pars au moins deux fois
- Pars presque à toutes les vacances
- Restes sur Aix-en-Provence pour la majorité d'entre-elles

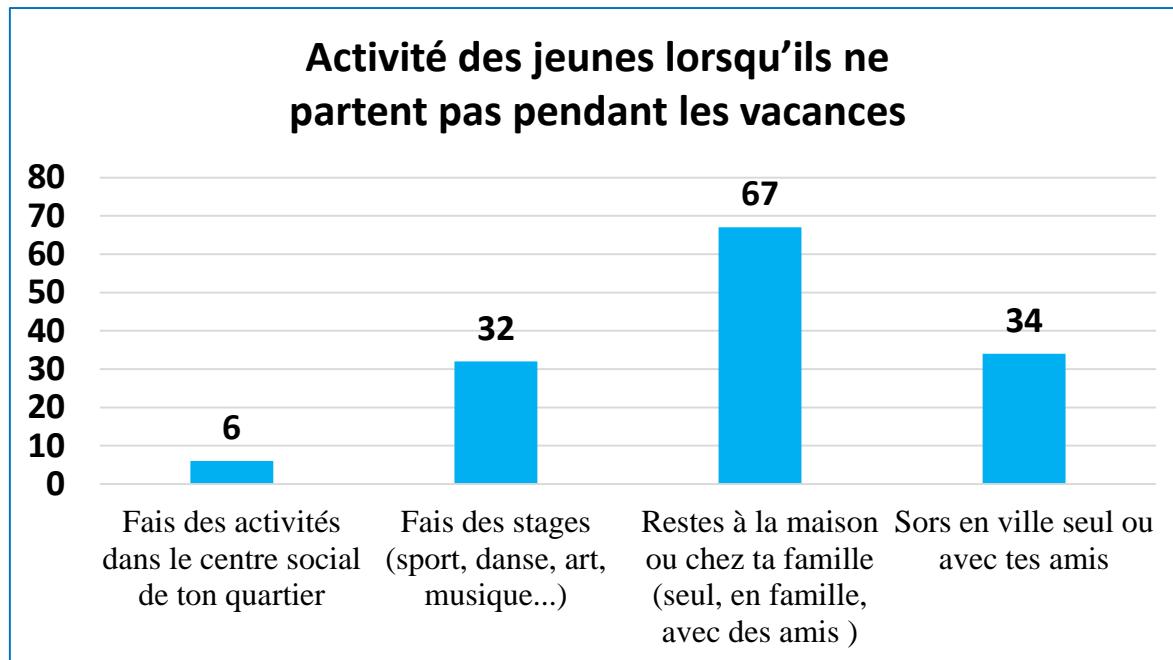
49 % des jeunes restent sur Aix durant les petites vacances. *Si l'on extrapole cela fait environ 3 192 jeunes qui restent sur Aix toutes les petites vacances sur notre territoire Aix-Sud.*

40 % des jeunes partent au moins 2 fois sur les petites vacances, donc ne partent pas à toutes les petites vacances. *Si l'on extrapole cela fait environ 2 606 jeunes qui restent sur Aix toutes les petites vacances sur notre territoire Aix-Sud.*

11 % des jeunes partent sur toutes les petites vacances.

Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

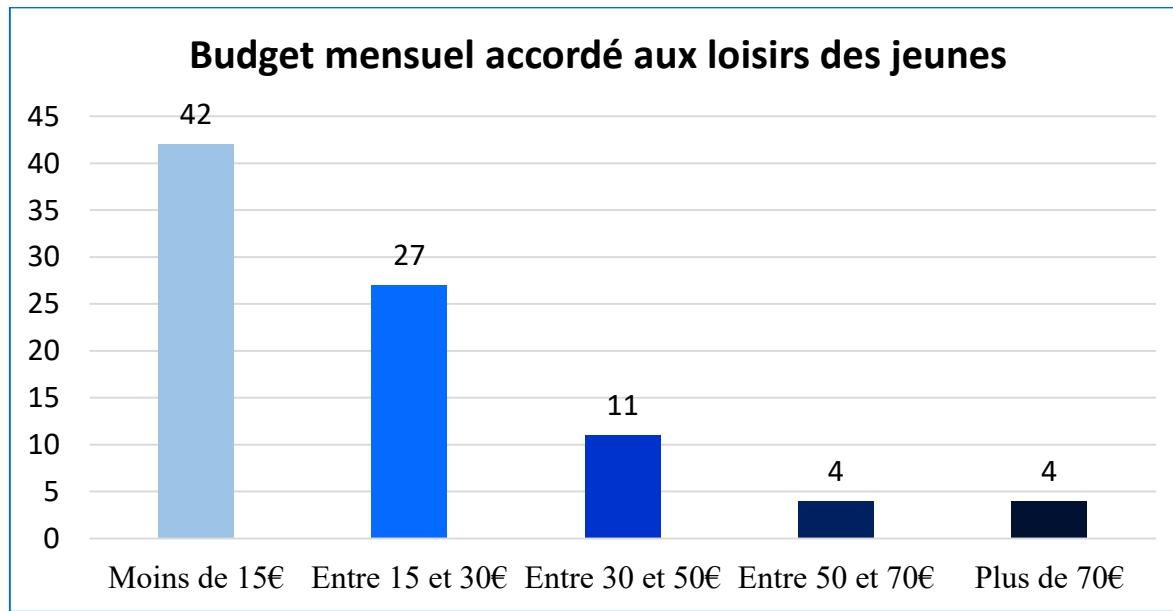
## Sur les loisirs des jeunes quand ils restent sur Aix-en-Provence



Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

**6 jeunes** ayant répondu à l'enquête ont fréquenté le Centre Social. Les plus nombreux restent à la maison ou sortent seul ou entre amis.

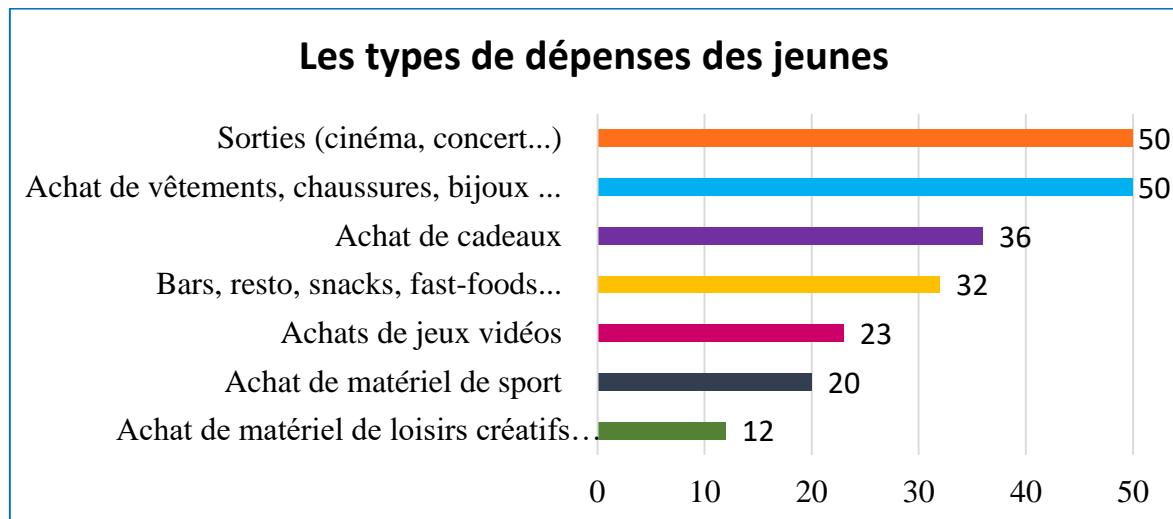
## Sur le budget « argent de poche »



Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

**65 % des jeunes** ayant répondu à l'enquête ont un **budget mensuel inférieur à 30 € par mois**.

## Sur ce qu'ils font avec leur « argent de poche »

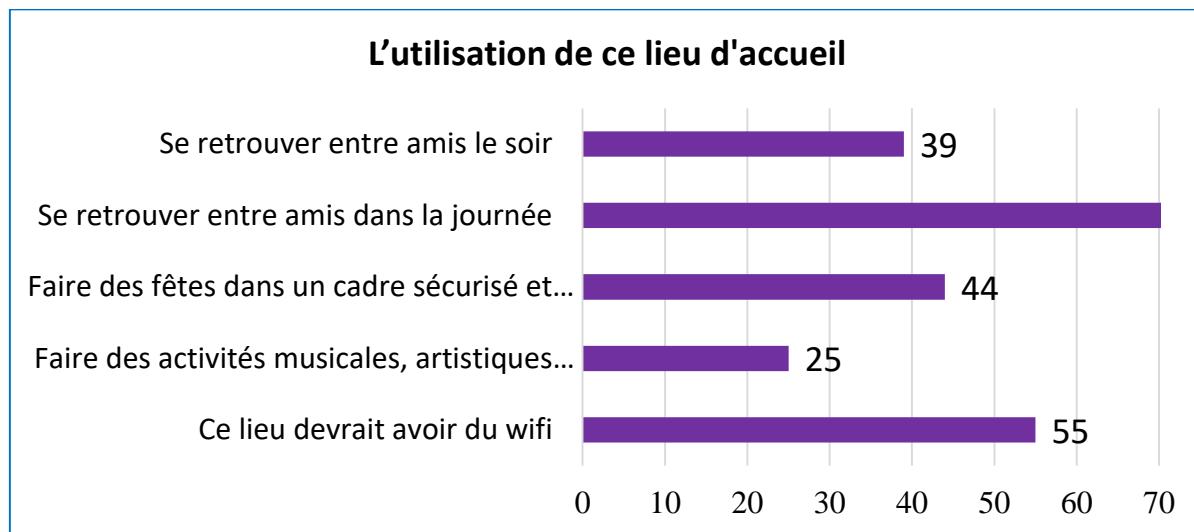


Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

**Les jeunes dépensent en sorties (cinéma, concert...) et globalement en shopping en tout genre (vêtements, cadeaux, restos...).**

Dans le questionnaire, il a été demandé aux adolescents, s'ils souhaiteraient la création, ou l'aménagement de lieux de types salons, cafés ; consacrés aux jeunes, sécurisés et sans contrainte de consommation, où ils pourraient déjeuner assis plutôt que dans la rue, s'y retrouver, travailler et échanger. **81 % des jeunes vivant dans les quartiers Sud ont répondu positivement.**

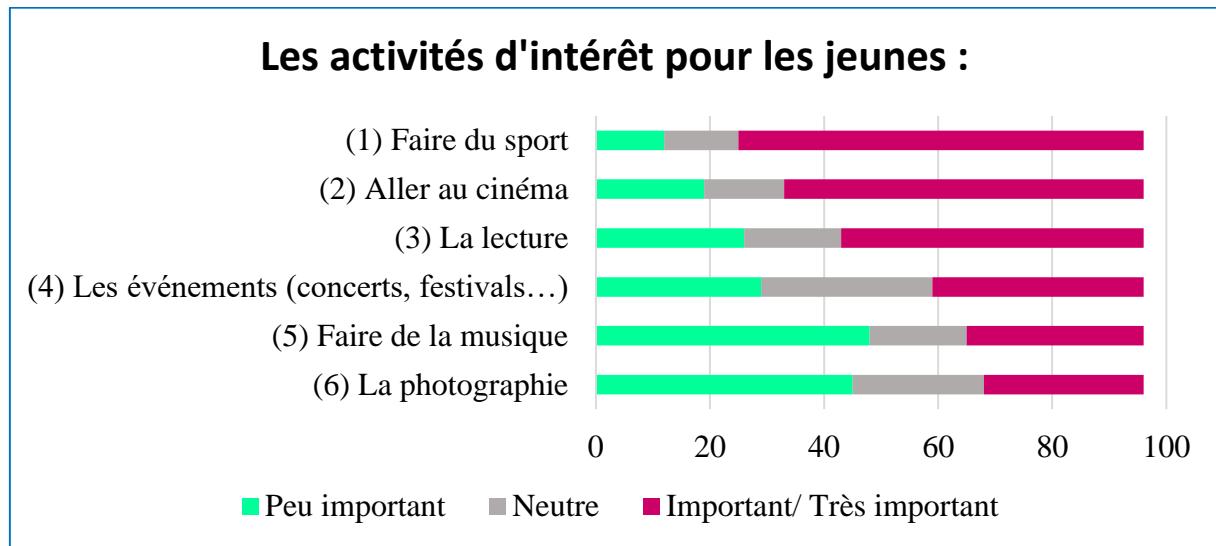
## Sur la création et l'utilisation d'un lieu pour les « jeunes »



Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

**70 réponses sont centrées sur « se retrouver entre amis dans la journée ».**

## Sur les activités qui ont de l'importance pour eux



Source : enquête 2019 / Ville d'Aix-en-Provence

**Le sport et le cinéma sont les activités préférées des adolescents des Quartiers Sud.**

Concernant la pratique d'activités culturelles :

**48 % des jeunes des Quartiers Sud déclarent ne pratiquer aucune activité culturelle.** Pour les 52 % pratiquant une activité culturelle, ils font de la danse (30 %), de la musique (28 %), des arts plastiques et du chant (16 %) et du théâtre (12 %).

Concernant la pratique d'activités sportives :

**89 % des jeunes des Quartiers Sud déclarent pratiquer une activité sportive** (contre 85 % de tous les aixois). Parmi eux, 75 % pratiquent en club (ce qui les place dans la moyenne des jeunes aixois). Ils y consacrent en moyenne entre trois et cinq heures par semaine.

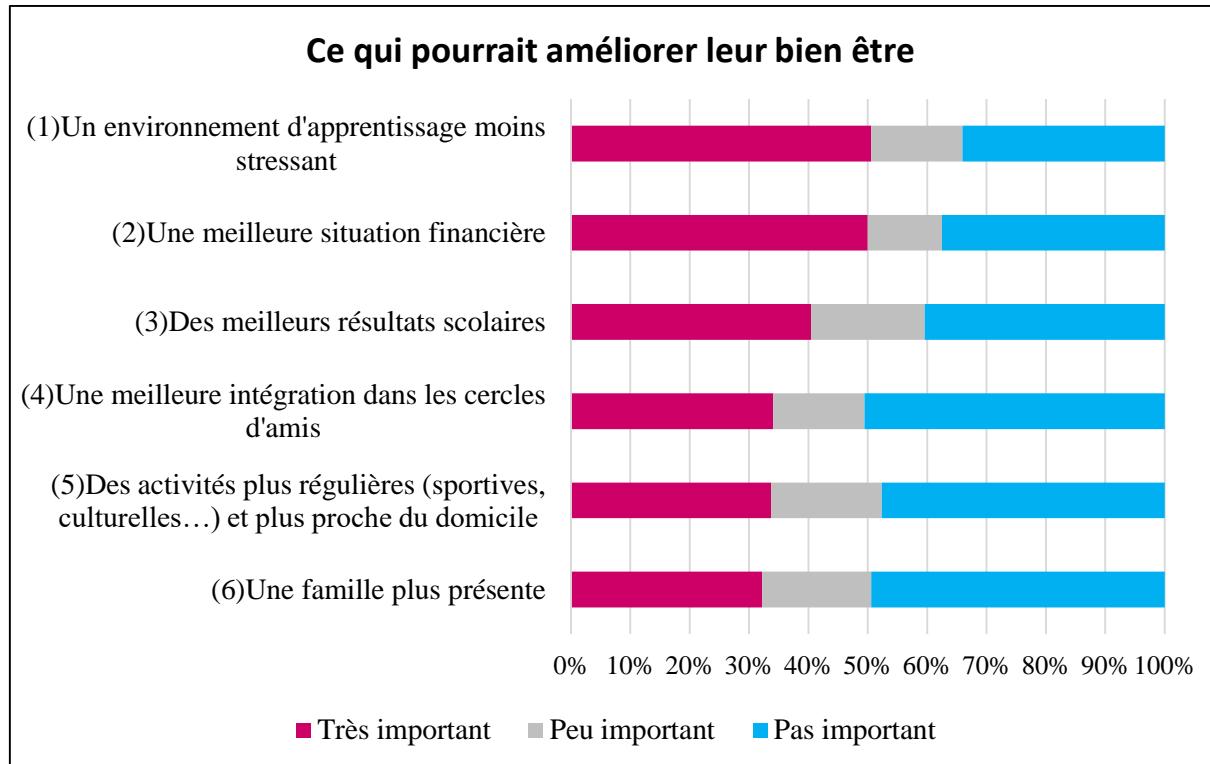
Concernant la pratique d'activités numériques :

En moyenne les adolescents du quartier Aix-Sud passent **12h devant un écran d'ordinateur**, tablette ou téléphone portable par semaine, en dehors des temps scolaires (*soit 3h de moins que la moyenne des jeunes aixois*). Et **4h par semaine devant la télévision** (*là aussi 3h de moins que la moyenne des jeunes aixois*).

58 % des adolescents du quartier Sud déclarent jouer aux jeux vidéos.

19 % qu'ils s'ennuent.

## Sur ce qui pourrait améliorer leur bien-être



**10 % des adolescents des Quartiers Sud déclarent « ne pas se sentir bien » dans leur vie.**

*Si l'on extrapole cela représente 651 jeunes qui seraient en « mal être » sur le territoire Aix-Sud, contre 90 % de moyennement à très bien.*

**L'environnement scolaire semble être parmi les premières sources de mal être des adolescents.** En second, « une meilleure situation financière » (44 % des jeunes, contre 42 % de la moyenne aixoise).

Selon le rapport « [Adolescents en France : le grand malaise](#) » publié par l'UNICEF en 2014, 86 % des 11 232 jeunes de 6 à 18 ans interrogés répondent se sentir en sécurité à l'école. Pourtant, ce sentiment de sécurité matérielle et relationnelle est contrebalancé par une autre forme d'insécurité ressentie : celle de ne pas satisfaire aux exigences scolaires. En effet, selon cette même étude, **69 % des élèves se disent angoissés à l'idée « de ne pas réussir assez bien à l'école ». La pression scolaire produit de la souffrance chez les jeunes.**

## 5.2 Le portrait de territoire de la CAF

Nous complèterons ce diagnostic du territoire par quelques données extraites du portrait de territoire<sup>31</sup> fourni par la CA



Source CAF : BCA / BCI 2017

Nous avons fait le choix de ne pas présenter l'ensemble du portrait du territoire qui peut être consulté à part entière en Annexe. Dans la partie qui va suivre, nous tenons à vous présenter des éléments saillants de notre Zone de Vie Sociale.

Sur notre territoire nous allons tout d'abord nous focaliser sur quelques données essentielles :

- Le nombre d'allocataires CAF
- Les structures familiales
- Les enfants et jeunes sur le territoire [ 0 – 18 ans ]
  - Les enfants sur le territoire [ 0 – 12 ans ]
  - Les jeunes sur le territoire [ 12 – 18 ans ]

Toutes les données sont extraites du portrait de territoire - Source CAF : BCA / BCI 2017.

<sup>31</sup> Annexe 1 : Portrait du territoire fourni par la Direction du Service aux Allocataires et aux partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF 13)

### **5.2.1 Le nombre d'Allocataire CAF sur les quartiers Aix-Sud**

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
Nombre total d'Allocataires	752	1 500	1 011	478	1 696	1 130	481	7 048	20%	35 522
Nombre de personnes couvertes	1 188	1 755	1 628	897	2 487	1 463	1 008	10 426	15%	67 995
Nb d'allocataires avec enfants	181	89	221	162	309	130	203	1 295	11%	12 067

Source CAF : BCA / BCI 2017

Sur le territoire Aix Sud, nous dénombrons 7 048 Allocataires CAF sur 35 522 Allocataires sur la Ville d'Aix-en-Provence. Le taux est important puisqu'il représente 20 % des Allocataires sur la Ville. Pas moins de 10 426 personnes sont couvertes par une Allocation CAF sur Aix Sud. Notons également les 1 295 Allocataires avec enfants.

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
Nb All 0-19	23	234	117	47	326	205	28	980	33%	2 987
Nb All 20-24	123	886	448	120	565	523	128	2 793	30%	9 327
Nb All 25-29	62	217	106	51	190	177	53	856	22%	3 975
Nb All 30-39	121	89	139	85	224	122	110	890	14%	6 166
Nb All 40-49	136	38	121	92	191	73	96	747	11%	6 578
Nb All 50-54	50	15	36	35	51	14	25	226	11%	2 132
Nb All 55-59	38	12	19	21	37	6	10	143	11%	1 267
Nb All 60-64	41	5	13	16	31	3	8	117	12%	1 016
Nb All 65-69	29	1	7	4	21	2	8	72	12%	623
Nb All 70+	129	2	5	7	60	5	15	223	15%	1 447
Nb All âge ?	0	1	0	0	0	0	0	1	25%	4
<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>1 500</b>	<b>1 011</b>	<b>478</b>	<b>1 696</b>	<b>1 130</b>	<b>481</b>	<b>7 048</b>		<b>35 522</b>

Si on regarde dans le détail des tranches d'âge, on constate que :

- 54 % des Allocataires ont moins de 25 ans.
- 36 % ont entre 25 et 49 ans
- 10 % ont plus de 50 ans

Il est à noter que sur notre territoire nous comptons le quartier des Facultés avec un taux important d'étudiants vivant seul dans des locations se situant sur l'ensemble des quartiers Sud. Cette caractéristique forte de notre quartier impacte fortement notre « portrait de territoire ».

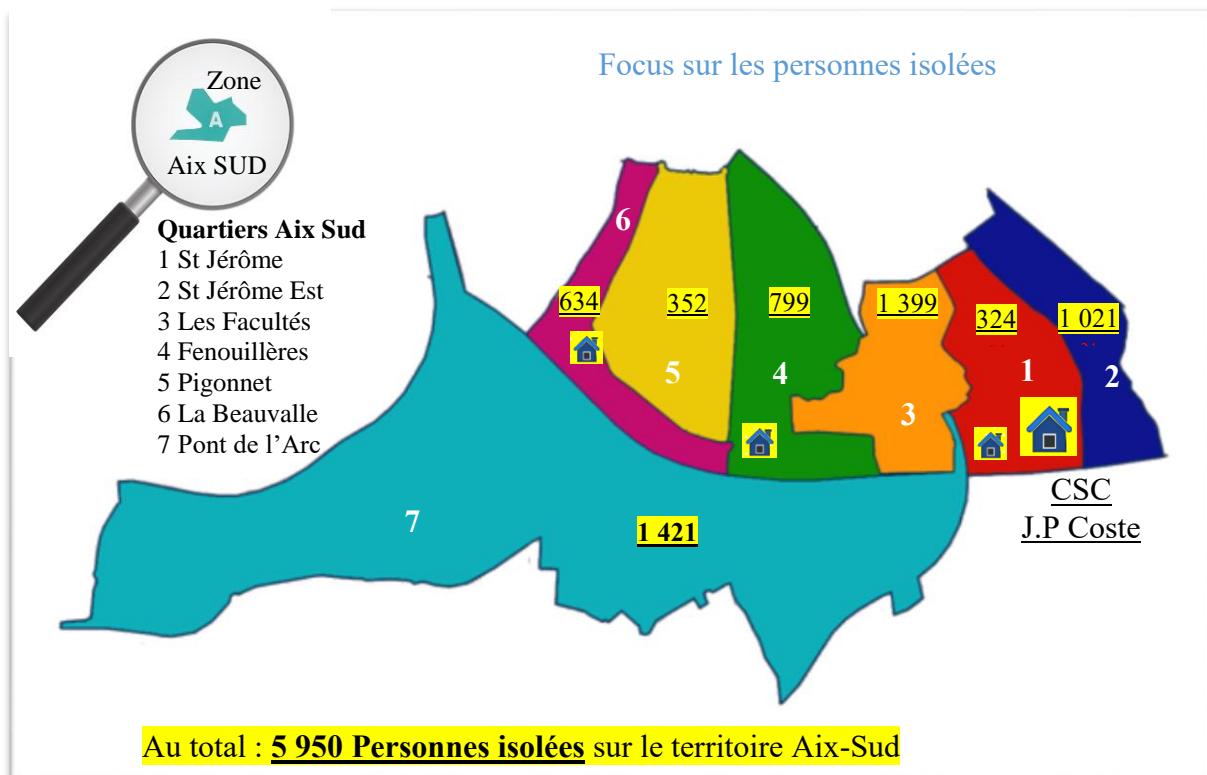
### 5.2.2 Les structures familiales sur le territoire Aix-Sud

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
<b>Couples avec</b>	<b>118</b>	<b>101</b>	<b>212</b>	<b>126</b>	<b>275</b>	<b>109</b>	<b>157</b>	<b>1 098</b>	<b>12%</b>	<b>9 488</b>
0 enfant	18	36	67	16	72	20	17	246	16%	1 553
1 enfant	34	24	32	31	68	27	29	245	13%	1 911
2 enfants	47	34	92	57	114	51	94	489	11%	4 284
3 à x enfants	19	7	21	22	21	11	17	118	7%	1 740
<b>Pers. Isolées</b>	<b>634</b>	<b>1 399</b>	<b>799</b>	<b>352</b>	<b>1 421</b>	<b>1 021</b>	<b>324</b>	<b>5 950</b>	<b>23%</b>	<b>26 034</b>
0 enfant	553	1 375	723	300	1 315	980	261	5 507	25%	21 902
1 enfant	42	13	41	30	73	23	34	256	12%	2 175
2 enfants	31	10	28	17	21	16	25	148	10%	1 456
3 à x enfants	8	1	7	5	12	2	4	39	8%	501

Source CAF : BCA / BCI 2017

Sur le territoire Aix-Sud nous dénombrons 1 098 couples contre 5 950 personnes isolées.

Sur ce tableau nous avons porté un intérêt particulier à la situation des personnes isolées. Nous notons que sur notre quartier Aix Sud les personnes isolées habitent : 1 421 personnes isolées au Pont-de-l'Arc ; 1399 aux Facultés ; 1 021 à St Jérôme Est ; 799 aux Fenouillères ; 634 à La Beauvalle ; 352 au Pigonnet et 324 à St Jérôme. Cette population « personnes isolées » représente 23 % de la population totale « personnes isolées » de la Ville d'Aix-en-Provence.



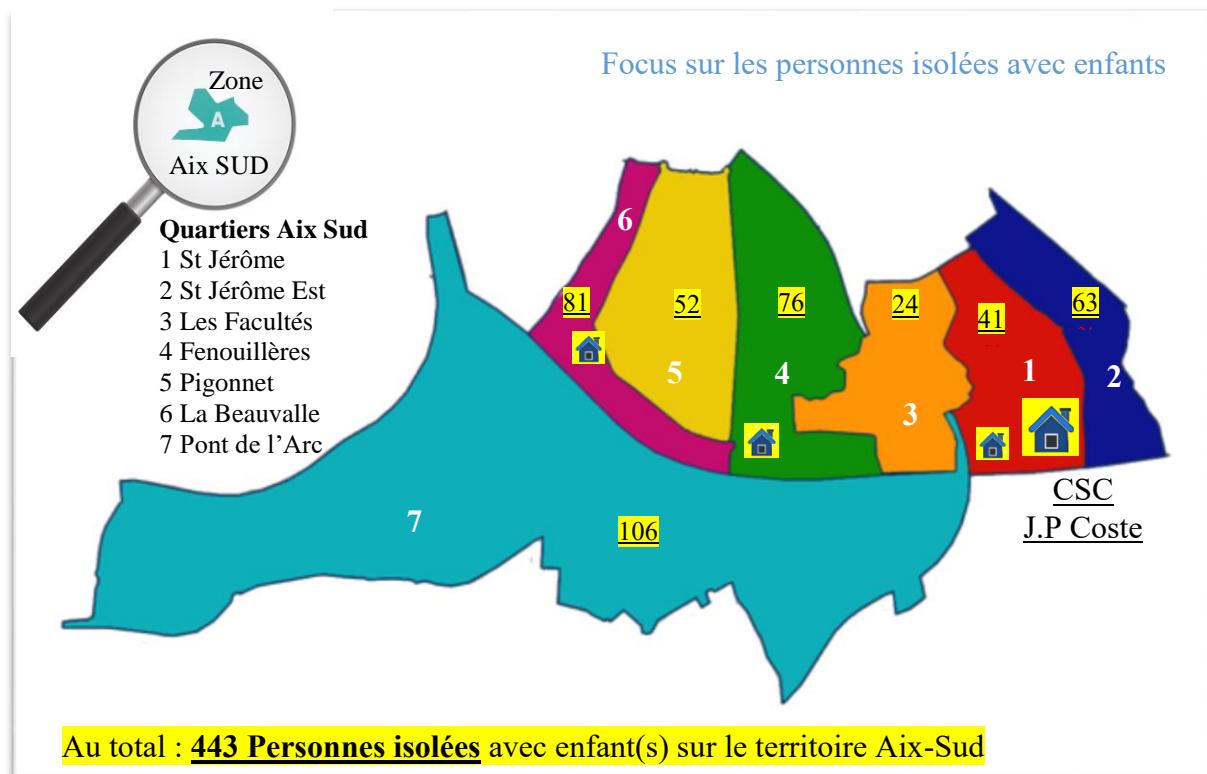
### **5.2.3 Les Allocataires Monoparents**

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
Monoparents 0-19 ans	1	0	0	0	1	0	0	2	29%	7
Monoparents 20-24 ans	0	0	0	0	6	0	0	6	6%	96
Monoparents 25-29 ans	5	2	3	4	8	1	3	26	9%	283
Monoparents 30-39 ans	22	5	22	13	36	11	15	124	11%	1135
Monoparents 40-49 ans	37	13	31	23	37	25	31	197	11%	1815
Monoparents 50-59 ans	14	4	20	12	17	4	14	85	12%	735
Monoparents 60 et +	2	0	0	0	1	0	0	3	5%	61
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>24</b>	<b>76</b>	<b>52</b>	<b>106</b>	<b>41</b>	<b>63</b>	<b>443</b>	<b>11%</b>	<b>4132</b>

Source CAF : BCA / BCI 2017

**Sur le territoire Aix Sud nous dénombrons 443 foyers « Monoparents ».**

- 1,80 % ont moins de 25 ans (8 / 443)
- 33,86 % ont moins de entre 25 et 40 ans (150 / 443)
- 63,66 % ont moins de entre 40 et 60 ans (282 / 443)
- 0,68 % ont moins de entre 40 et 60 ans (3 / 443)



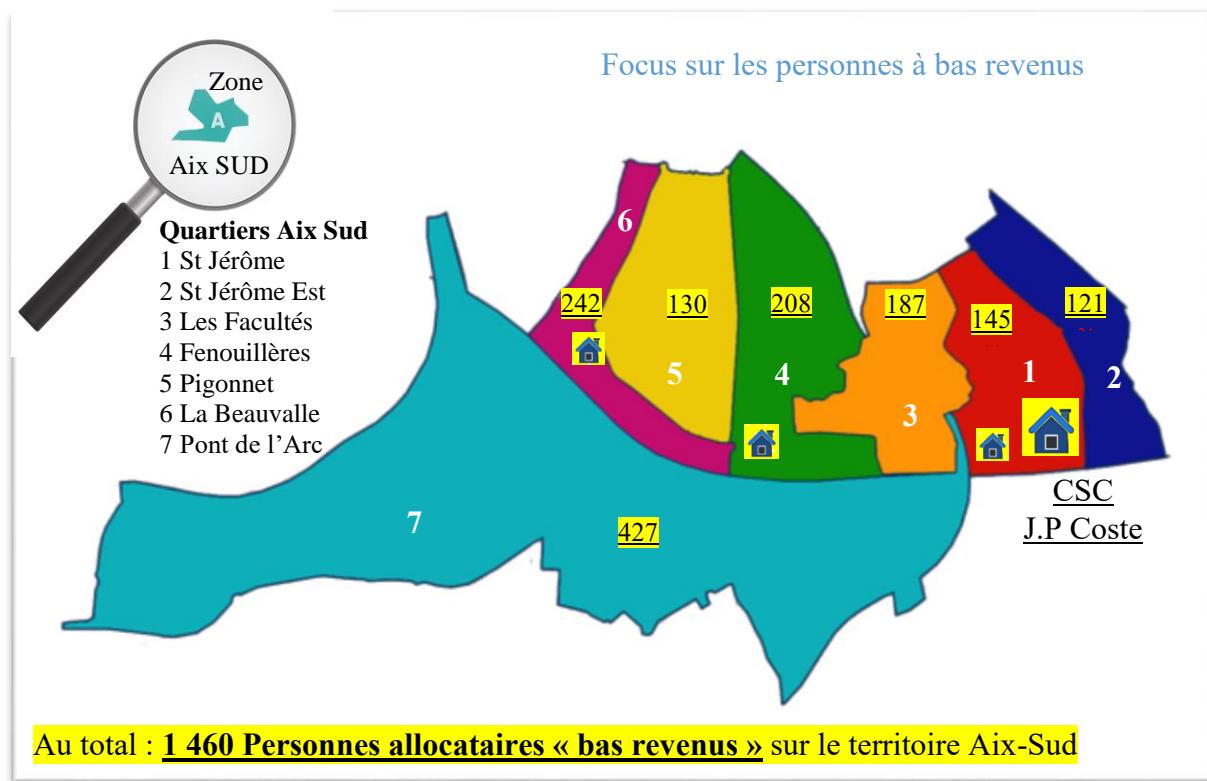
### 5.2.4 Les personnes à bas revenus<sup>32</sup>

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
<b>Allocataires bas revenus</b>	<b>242</b>	<b>187</b>	<b>208</b>	<b>130</b>	<b>427</b>	<b>145</b>	<b>121</b>	<b>1 460</b>	<b>14%</b>	<b>10 149</b>
Nb All bas rev 0-19 ans	3	5	1	3	15	3	2	32	21%	156
Nb All bas rev 20-24 ans	37	78	63	29	155	54	37	453	24%	1 908
Nb All bas rev 25-29 ans	28	58	34	19	60	33	17	249	16%	1 581
Nb All bas rev 30-39 ans	45	20	39	21	70	27	26	248	12%	1 992
Nb All bas rev 40-49 ans	46	10	40	22	76	17	22	233	11%	2 154
Nb All bas rev 50-59 ans	51	12	23	26	33	8	12	165	10%	1 701
Nb All bas rev 60 ans et +	32	4	8	10	18	3	5	80	12%	657

Source CAF : BCA / BCI 2017

Pour les 1 460 personnes qui perçoivent l'allocation bas revenus nous notons :

427 personnes à bas revenu au Pont-de-l'Arc ; 242 à la Beauvalle ; 208 aux Fenouillères , 187 aux Facultés ; 145 à St Jérôme ; 130 au Pigonnet ; 121 à St Jérôme Est. De nouveau on peut repérer que les quartiers Pont-de-l'arc et Beauvalle accueillent une population fragilisée.



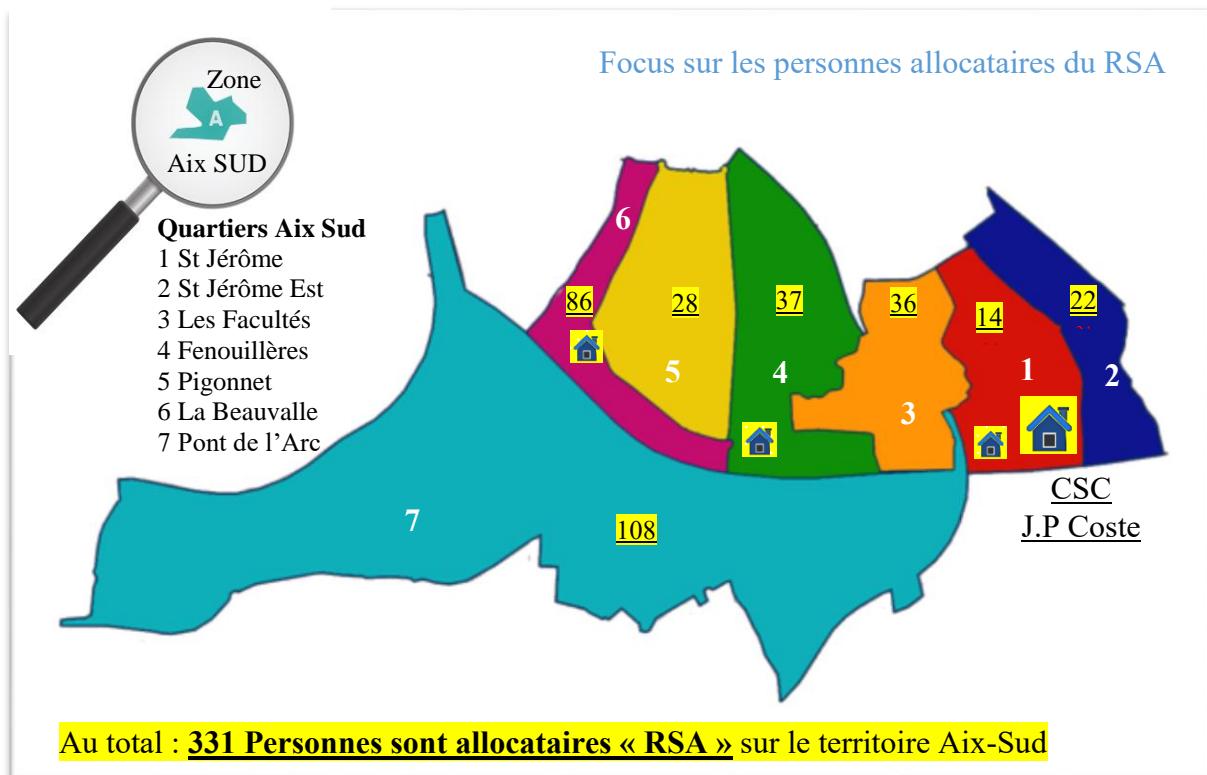
<sup>32</sup> Seuil de bas revenus 2017 : 1.052 €

### **5.2.5 Les allocataires du RSA<sup>33</sup>**

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
Nbre All RSA 0-19	1	0	0	0	1	0	0	2	15%	13
Nbre All RSA 20-24	1	0	1	0	6	0	0	8	10%	80
Nbre All RSA 25-29	10	21	7	5	21	1	4	69	10%	688
Nbre All RSA 30-39	20	7	13	8	33	8	7	96	11%	881
Nbre All RSA 40-49	20	4	9	8	28	3	4	76	10%	795
Nbre All RSA 50-54	16	1	1	3	5	2	2	30	8%	382
Nbre All RSA 55-59	7	3	3	2	6	0	3	24	9%	278
Nbre All RSA 60-64	9	0	3	2	8	0	2	24	10%	242
Nbre All RSA 65-69	1	0	0	0	0	0	0	1	4%	28
Nbre All RSA 70+	1	0	0	0	0	0	0	1	17%	6
<b>Total All RSA Droit Commun</b>	<b>86</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>28</b>	<b>108</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>331</b>		3393

**Pour les 331 personnes percevant le RSA, nous notons sur notre quartier Aix-Sud :**

108 personnes allocataires du RSA au Pont-de-l'Arc ; 86 à La Beauvalle ; 37 aux Fenouillères ; 36 aux Facultés ; 28 au Pigonnet ; 22 à St Jérôme Est et 14 à St Jérôme.



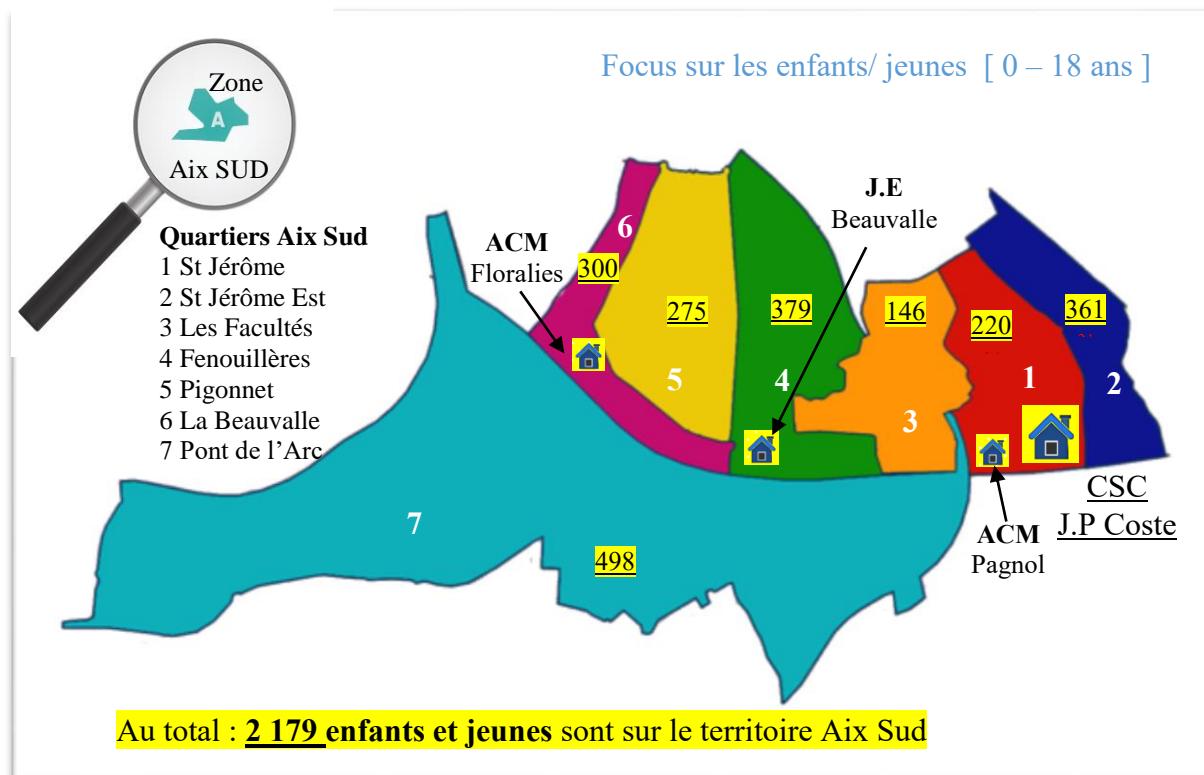
<sup>33</sup> Au 1<sup>er</sup> avril 2019, le **montant** forfaitaire mensuel du **RSA** est de 559,74 € pour une personne seule. Une majoration de 223,90 € est accordée par personne à charge.

### **5.2.6 Les enfants et jeunes présents sur le territoire**

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
Nb enfants 0-3 ans	59	49	99	71	145	62	78	563	11%	4 899
Nb enfants 4-5 ans	34	17	40	24	45	24	40	224	10%	2 240
Nb enfants 6-11 ans	92	43	119	91	147	65	102	659	9%	7 089
Nb enfants 12-15 ans	76	24	65	55	101	48	88	457	10%	4 599
Nb enfants 16-17 ans	32	8	42	20	44	18	36	200	9%	2 125
Nb enfants 18 ans	7	5	14	14	16	3	17	76	9%	803
<b>Total enfants 0-18 ans</b>	<b>300</b>	<b>146</b>	<b>379</b>	<b>275</b>	<b>498</b>	<b>220</b>	<b>361</b>	<b>2 179</b>	<b>10%</b>	<b>21755</b>

Source CAF : BCA / BCI 2017

Sur le territoire Aix Sud, nous dénombrons **2 179 enfants entre 0 et 18 ans**, ce qui représente 10 % de la population totale [ 0-18 ans ] de la Ville d'Aix-en-Provence.



ACM Pagnol : 130 places (dont 60 moins de 6 ans)

ACM Floralies : 85 places (dont 35 moins de 6 ans)

J.E Beauvalle : 30 places (dont 30 moins de 6 ans)

**Offre du CSC J.P Coste : 245 places**

Offre ACM : 215 places

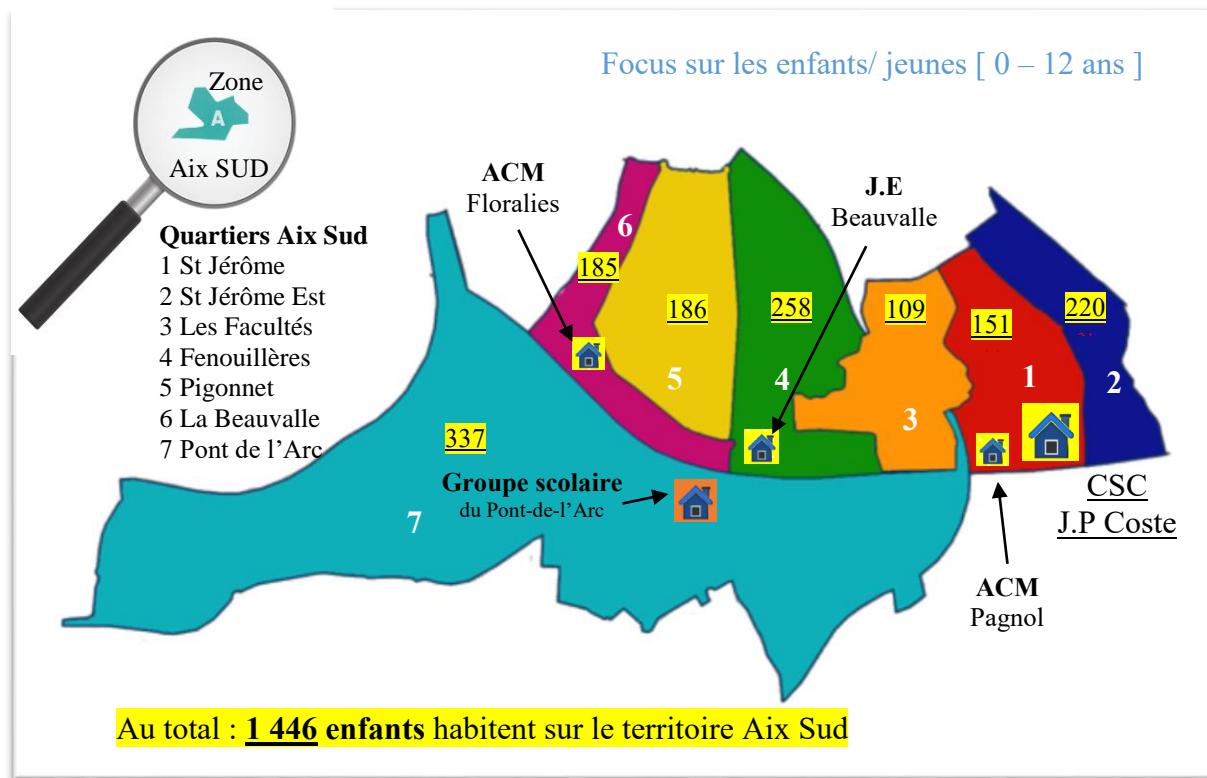
Offre J.E : 30 places

### 5.2.6.1 Les enfants [ 0-12 ans ]

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
<b>Nb enfants 0-3 ans</b>	59	49	99	71	145	62	78	<b>563</b>	11%	4 899
<b>Nb enfants 4-5 ans</b>	34	17	40	24	45	24	40	<b>224</b>	10%	2 240
<b>Nb enfants 6-11 ans</b>	92	43	119	91	147	65	102	<b>659</b>	9%	7 089
<b>Total enfants 0-12 ans</b>	<b>185</b>	<b>109</b>	<b>258</b>	<b>186</b>	<b>337</b>	<b>151</b>	<b>220</b>	<b>1 446</b>		<b>14 228</b>

Source CAF : BCA / BCI 2017

Notons, sur le territoire du Pont-de-l'Arc, la présence d'un groupe scolaire « Pont-de-l'Arc » avec 136 élèves sur l'école élémentaire.



ACM Pagnol : 130 places : 60 places moins de 6 ans et 70 places 6 – 12 ans

ACM Floralies : 85 places : 35 places moins de 6 ans et 45 places 6 – 12 ans

J.E Beauvalle : 30 places : 30 places moins de 6 ans

Dans les pistes de développement possibles, nous pouvons envisager :

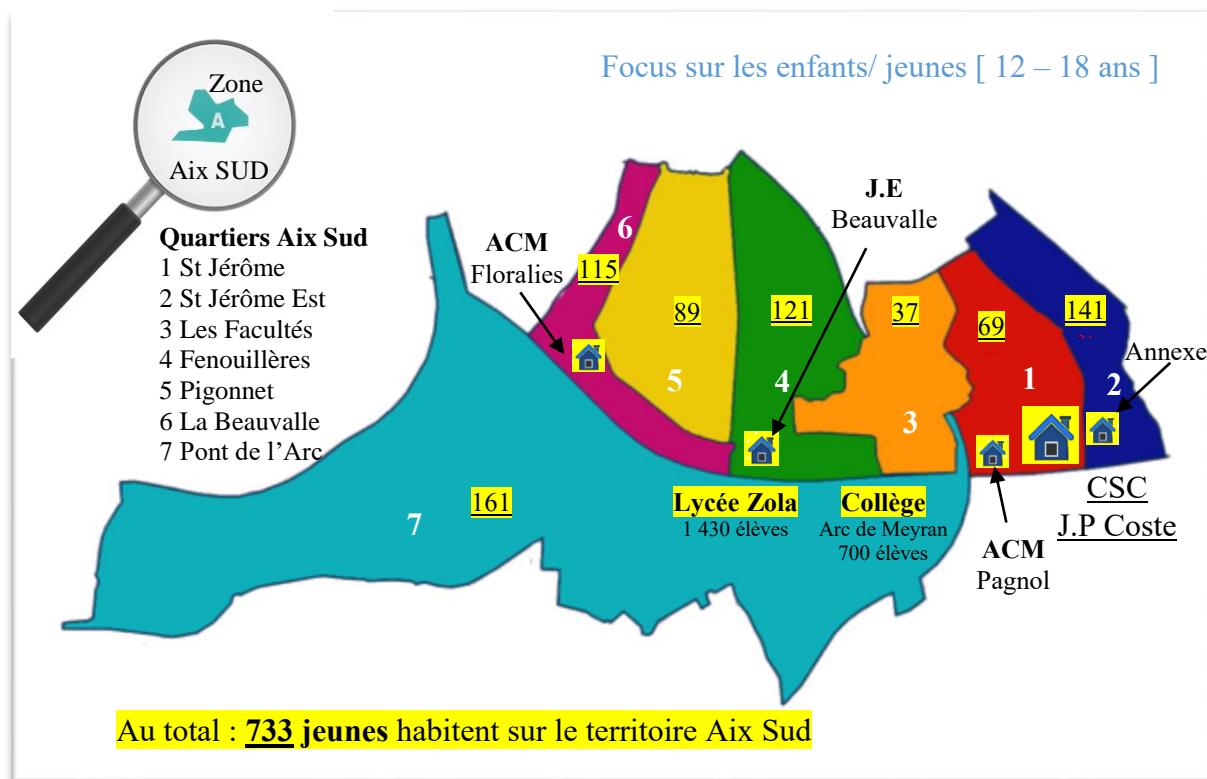
- L'implantation d'un Nouvel ACM sur le quartier Pont-de-l'Arc (école Pont-de-l'Arc)
- L'implantation d'un Nouvel ACM sur la Beauvalle pour compléter l'offre du J.E

### 5.2.6.2 Les jeunes [ 12 -18 ans ]

AIX SUD	Beauvalle	Facultés	Fenouillères	Pigonnet	Pont de l'Arc	St Jérôme	St Jér. Est	Aix SUD	% / Aix	Aix en Provence
<b>Nb enfants 0-3 ans</b>	76	24	65	55	101	48	88	<b>457</b>	10%	4 599
<b>Nb enfants 4-5 ans</b>	32	8	42	20	44	18	36	<b>200</b>	9%	2 125
<b>Nb enfants 6-11 ans</b>	7	5	14	14	16	3	17	<b>76</b>	9%	803
<b>Total enfants 12-18 ans</b>	<b>115</b>	<b>37</b>	<b>121</b>	<b>89</b>	<b>161</b>	<b>69</b>	<b>141</b>	<b>733</b>	<b>10%</b>	<b>7 527</b>

Source CAF : BCA / BCI 2017

Notons, sur notre territoire, la présence d'un collège (700 élèves) et d'un Lycée (1 430 élèves) qui impacte fortement notre territoire pendant les périodes scolaires.



Tous nos ACM clôturent les inscriptions à 12 ans. Actuellement, nous n'avons pas de lieux d'Accueil destiné aux publics [12 – 18 ans ].

Cette tranche d'âge que l'on peut scinder en 2 : les [ 12 – 14 ans ] et les [ 15 – 18 ans] nécessite un encadrement spécifique avec des animateurs/trices spécialisés pour le public « Jeunes » et des lieux spécifiques identifiés « Jeunesse ». Nous n'avons aucune offre tout au long de l'année car nous n'avons sur cette tranche d'âge aucun poste d'animateur/trice permanent(e ), ni de locaux spécifiques alloués à la jeunesse sur le territoire.

## 5.3 L'analyse des données et la mise en réflexion sur les actions du Centre

### 5.3.1 Sur l'ancrage territorial du Centre

Le quartier Aix-Sud est composé de 7 quartiers. Nous avons :

- ✓ ➤ Une bonne implantation sur St-Jérôme (siège social / ACM Pagnol)
- ✓ ➤ Une bonne implantation sur St-Jérôme Est (bâtiment annexe)
- ✓ ➤ Une bonne implantation sur La Beauvalle (ACM Les Floralies et J.E)
- ✗ ➤ **Pas d'ancrage sur le quartier du Pont-de-l'Arc**
- ✗ ➤ **Pas d'ancrage sur le quartier des Facultés**
- **Nous sommes bien implantés sur 3 quartiers (St-Jérôme, St Jérôme Est, La Beauvalle), ce qui nous permet une réelle proximité avec les habitants de 5 quartiers (St-Jérôme, St Jérôme Est, La Beauvalle, Fenuillères et Pigonnet) mais nous sommes par contre totalement déconnectés des 2 autres quartiers (Pont-de-l'Arc et Facultés).**
- **Sur le quartier du Pont-de-l'Arc, nous proposons d'ouvrir un nouvel ACM**  
Il y aura un double avantage.
  - S'ancrer sur ce quartier qui est en développement et accueille des familles en difficultés
  - Offrir une offre complémentaire et supplémentaire sur l'offre « petite enfance /enfance » de l'ACM des Floralies qui est souvent « complet ».
- **Sur le quartier des Facultés, nous proposons d'ouvrir un partenariat**
  - avec Aix-Marseille-Université, ce qui nous permettrait de nous rapprocher des étudiants qui sont une composante essentielle du territoire.
  - avec le théâtre Vitez nous permettrait là encore de nous rapprocher des étudiants

### **5.3.2 Sur l'animation globale du territoire**

**Sur notre quartier Aix-Sud nous assurons depuis toujours une animation globale :**



- Bonne animation globale sur le quartier St-Jérôme / St-Jérôme Est
- Le grand Loto (janvier)
  - La fête du livre (mars)
  - La fête du Centre (juin)
  - Des activités de loisirs (tout au long de l'année)
  - Des expositions et animations (tout au long de l'année)



➤ **Pas d'animation sur les autres quartiers**

- Pas d'animation sur les Facultés
- Pas d'animation sur les Fenouillères
- Pas d'animation sur le Pignonnet
- Pas d'animation sur La Beauvalle
- Pas d'animation sur Le Pont-de-l'Arc

➤ **Nous avons une animation très centrée sur le quartier où est implanté notre siège social et notre bâtiment principal, mais pas d'animation sur l'ensemble de notre quartier.**

➤ **Nous proposons de décentrer nos animations en pensant des projets implantés sur les quartiers :**

- Sur les Facultés : le projet N°187 pourrait se jouer au Cube
- Sur les Fenouillères : des animations portées par notre J.E
- Sur le Pignonnet : des animations portées par notre ACM Les Floralies
- Sur La Beauvalle : des animations portées par notre ACM Les Floralies
- Sur Le Pont-de-l'Arc : des animations portées par notre futur ACM Pont-de-l'Arc (si nous parvenons à l'ouvrir)

### **5.3.3 Sur le développement du lien social**

**Sur notre quartier Aix-Sud nous assurons depuis toujours des services et animations qui nous permettent de nouer du lien social :**

-  Bons liens sur la « petite enfance » (MAC / J.E)
  -  Bons liens sur l’« enfance » (ACM Pagnol / Floralies)
  -  Excellents liens avec les jeunes qui partent sur « Citoyens du monde »
  -  Bons liens avec les « séniors » adhérents (Club des lavandes)
  -  Bons liens avec les « tout public » adhérents (Via les activités)
  -  Pas de lien avec les jeunes (12-18 ans) et les étudiants (18-25 ans)
  -  Pas de lien avec les séniors non adhérents (habitants)
  -  Pas de lien avec les enfants et jeunes en situation de handicap
- **Nous avons un excellent lien avec les familles adhérentes qui utilisent et/ou participent à nos différents services, activités, animations. Mais nous avons peu de lien avec les publics non adhérents du Centre.**
- **Nous proposons de décentrer nos animations en pensant des projets implantés sur les quartiers et ouvertes au « tout public »**
- Sur les Facultés : le projet N°187 pourrait être joué au Cube
  - Sur les Facultés : nous pourrions être partenaire du Cube pour monter des expositions dans le hall du Cube et des autres bâtiments
  - Sur Le Pont-de-l'Arc : des animations pourraient être menées au sein du Collège Arc-de-Meyran et du Lycée Zola
  - Sur les Floralies, il y a du potentiel pour ouvrir un Pôle Jeunesse dans l'Espace des Floralies qui pourrait être un lieu dédié aux 12-17 ans.
  - Sur l'ACM du Pont-de-l'Arc nous pourrions envisager un lien avec la classe ULIS qui accueillent des déficients auditifs. Ce partenariat pourrait être élargi à tous nos ACM qui porte une volonté d'inclusion des enfants porteurs de handicap.
  - Sur le Centre : nous proposerons de mettre en place des repas de quartier, petits banquets, ouvert à tous les habitants, en veillant à animer 1 fois par mois des temps d'échanges conviviaux.

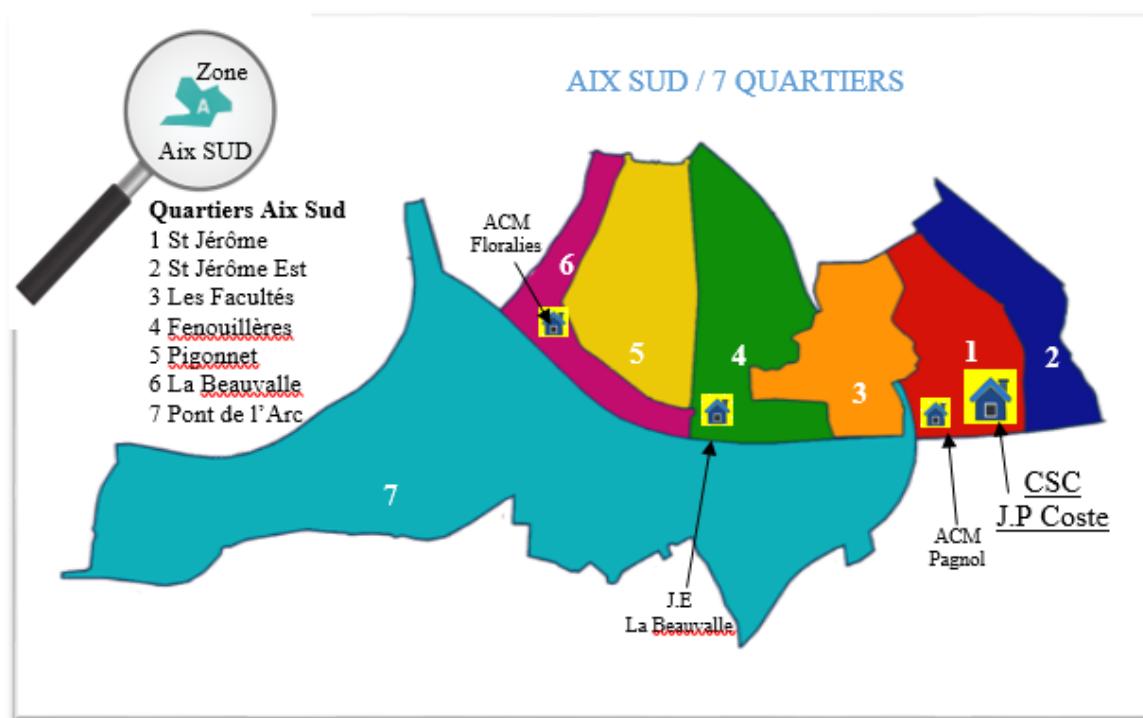
### **5.3.4 Sur l'animation d'un projet « cultures pour tous »**

-  Nous sommes reconnus comme un acteur investi sur l'axe culturel
  -  L'axe culture est pour nous un vecteur de lien social et d'émancipation
  -  Nous participons aux grands évènements organisés par la Ville
  -  Nous œuvrons pour l'accessibilité de la culture pour tous
  -  Nous œuvrons pour une médiation culturelle pour tous
  -  Nous œuvrons pour une création culturelle à visée réflexive (N°187)
  -  **Depuis 2016 nous souhaitons structurer une « Fabrique Culturelle » et produire de nouvelles œuvres, outils à visée réflexive sur la société**
  -  **Notre travail reste invisible sur l'accueil des artistes en résidence**
- 
- **Nous avons un excellent lien avec les familles adhérentes qui utilisent et/ou participent à nos différentes activités et projets culturels. Mais nous pouvons encore améliorer la structuration et le développement de ce secteur Culturel qui est au cœur de notre Projet social.**
- 
- **Nous proposons de poursuivre nos différentes actions**
    - Le projet N°187 pourrait être joué au Cube à destination des étudiants, des lycéens et collégiens. Le spectacle pourrait être augmenté par des expositions et des médiations autour de la thématique de la fragilité des démocraties et du danger de la montée des régimes autoritaires qui peuvent basculer vers des régimes de dictature.
    - Un nouveau projet de création pourrait être mis en chantier : les thèmes ne manquent pas. La notion d'artiste citoyen pourrait être re-questionnée. Le Centre pourrait en ce sens soutenir des jeunes artistes dont la création trouverait un écho avec les valeurs défendues par le Centre. Un artiste associé par saison ou sur un cycle plus long (3 ans par exemple), pourrait travailler sur une thématique donnée qui deviendrait un « outil culturel à haute valeur réflexive ».
    - Le travail d'accueil en résidence pourrait être structuré et evenir un axe fort de notre soutien aux acteurs culturels locaux.

# V - Synthèse

**Notre territoire Aix-Sud comprend 7 quartiers :** Pont-de-l'Arc ; La Beauvalle ; Le Pignonnet ; Les Fenouillères ; Les Facultés ; St Jérôme et St Jérôme Est. Notre rayonnement territorial s'inscrit sur l'ensemble de la zone Aix-Sud à l'exception du quartier « Pont-de-l'Arc » sur lequel nous n'avons aucun ancrage et pratiquement aucun impact.

**Notre ancrage territorial est implanté sur l'ensemble du territoire.**



Sur la dernière période 2017-2020, nous avons amélioré notre ancrage territorial sur Aix-Sud avec en 2017 : l'ouverture de notre ACM aux Floralies (quartier de La Beauvalle) et en 2019 : la délocalisation de notre Jardin d'Enfants sur l'école maternelle de La Beauvalle (quartier des Fenouillères). Par contre, nous n'avons aucune attache sur le quartier du Pont-de-l'Arc, ce qui génère un manque de lien avec les habitants de ce quartier qui ne se trouvent pas en proximité directe de notre Centre Socio-Culturel.

**Notre territoire Aix-Sud compte 20 344 habitants** (pour 142 668 habitants au global sur Aix-en-Provence). 14,25% des Aixois habitent le quartier Aix-Sud.

Dans le détail, par quartier, nous dénombrons :

- Pont-de-l'Arc : 4 305 habitants (quartier en plein essor démographique)
- Les Facultés : 3 250 habitants
- Les Fenouillères : 3 214 habitants
- St Jérôme : 2 645 habitants
- Le Piganet : 2 583 habitants
- St Jérôme-Est : 2 259 habitants
- La Beauvalle : 2 088 habitants

**En étudiants les données fournies par le CCAS (analyse des besoins sociaux) et par la CAF des Bouches-du-Rhône (portrait du territoire) nous faisons plusieurs constats pour notre territoire Aix-Sud :**

- 21% ont moins de 20 ans ; **39 % sont dans la tranche 20-39 ans** ; 21 % ont entre 40-59 ans, 11,3 % sont de la tranche 60 – 74 ans et seulement 8 % est au-dessus de 75 ans.
- **25,1%** de la population du quartier Aix-Sud **sont des étudiants** (les quartiers Les facultés, La Beauvalle et St Jérôme sont largement impactés par leur présence)

**Au regard des 6 indicateurs de précarité**, nous pouvons confirmer que contrairement à ce qui se dit des quartiers Sud, souvent étiquetés « quartiers de riches », il y a en fait sur Aix-Sud, de **nombreuses familles et foyers en précarité**.

**La Beauvalle, est un quartier que l'on peut identifier comme en difficulté** par rapport à la moyenne Aixoise avec un taux à 28 % sur l'indicateur N°1 (taux de pauvreté à 60 %) alors que ce taux est de 14,1% sur Aix-en-Provence. Nous avons donc ici, ce que l'on pourrait nommer une « **poche de précarité** ».

**L'enquête spécifique à destination des jeunes (15-24 ans), diligenté par la Ville d'Aix-en-Provence, nous donne des tendances sur le profil des jeunes habitant les quartiers Sud :**

- \* 6 049 jeunes de 15 à 24 ans habitent Aix-Sud dont 5 492 ont entre 18 et 24 ans
- \* 32 % des jeunes sont présents sur Aix-Sud pour les vacances d'été
- \* 49 % restent sur toutes les petites vacances
- \* 48 % ne pratiquent aucune activité culturelle (89 % pratiquent un sport)
- \* 65 % ont un budget mensuel inférieur à 30 €/mois pour leur « argent de poche », dépensés sur 3 grands postes de dépenses : sorties, shopping et « restos / bars »
- \* 44 % se disent angoissés et sous pression scolaire
- \* 81 % souhaitent la création d'un Espace Jeunes (sans contrainte de consommation, pour se retrouver entre amis pendant la journée)

**Les données du portrait de territoire de la CAF nous apportent également des informations intéressantes sur les allocataires CAF habitant notre zone Aix-Sud :**

- \* Sur les 20 344 habitants : 2 179 habitants ont entre 0 et 18 ans
  - \* dont 1 446 enfants de 0 - 12 ans
  - \* dont 733 jeunes de 12 - 18 ans
- \* 5 950 personnes sont isolées (dont 1 421 sur le Pont-de-l'Arc)
- \* 443 foyers sont « monoparentaux » composés d'une personne isolée avec enfant(s)
- \* 1 460 personnes perçoivent l'allocation « bas revenus »

**Notre territoire est donc étendu sur 7 quartiers, sur lesquels on dénombre une population importante de 20 344 habitants.**

**Au regard de ces éléments nous proposons :**

**Sur l'ancrage territorial**

- \* de réfléchir sur un **ancrage sur le quartier « Pont-de-l'Arc »** pour permettre le développement d'actions vectrices de liens sociaux.
- \* de développer un **projet à destination des jeunes et étudiants** sur le quartier des Facultés qui comporte 3 250 habitants.

**Sur l'animation globale du territoire Aix-Sud**

- \* **de réfléchir sur une animation sur tout le territoire via nos Accueils déjà implantés sur les différents quartiers** (ACM des Floralies, J.E de la Beauvalle, et nouvel ACM que nous projetons d'ouvrir au Pont-de-l'Arc)

**Sur le développement du lien social**

- \* de réfléchir sur un projet à destination « **des jeunes** » puisque nous comptons 733 jeunes de 12 - 18 ans sur notre territoire.
- \* de réfléchir sur un projet à destination « **des habitants** » et plus particulièrement à destination des **foyers les plus précaires** (notamment sur le quartier de la Beauvalle qui recense un grand nombre de foyers précarisés sur le plan économique).

**Sur le développement du projet « cultures »**

- \* de réfléchir sur un projet qui permette d'œuvrer pour l'accessibilité à la « Cultures pour tous », notamment en faveur des jeunes pour réduire l'écart existant entre les jeunes qui pratiquent une activité sportive (89 %) et les jeunes qui pratiquent une activité culturelle (seulement 48 %).

**VI -**

**Présentation du  
Projet Social 2021-2024  
Du Centre Socio-Culturel  
Jean-Paul Coste**



## 6 – Le nouveau Projet Social 2021 – 2024

La dernière partie de ce travail, le nouveau Projet Social, est notre feuille de route pour les prochaines années d'agrément. Ce nouveau projet a été construit selon les constats issus de l'évaluation et l'analyse menée durant le diagnostic. Il comprend aussi les idées neuves de l'équipe, légitimées par la liberté associative qui définit notre cadre d'intervention. Penser le nouveau projet a nécessité de repenser nos priorités.

En effet, si nous nous appuyons sur le schéma fourni par la Fédération nationale des centres sociaux<sup>34</sup>, le diagnostic mis en œuvre révèle que :

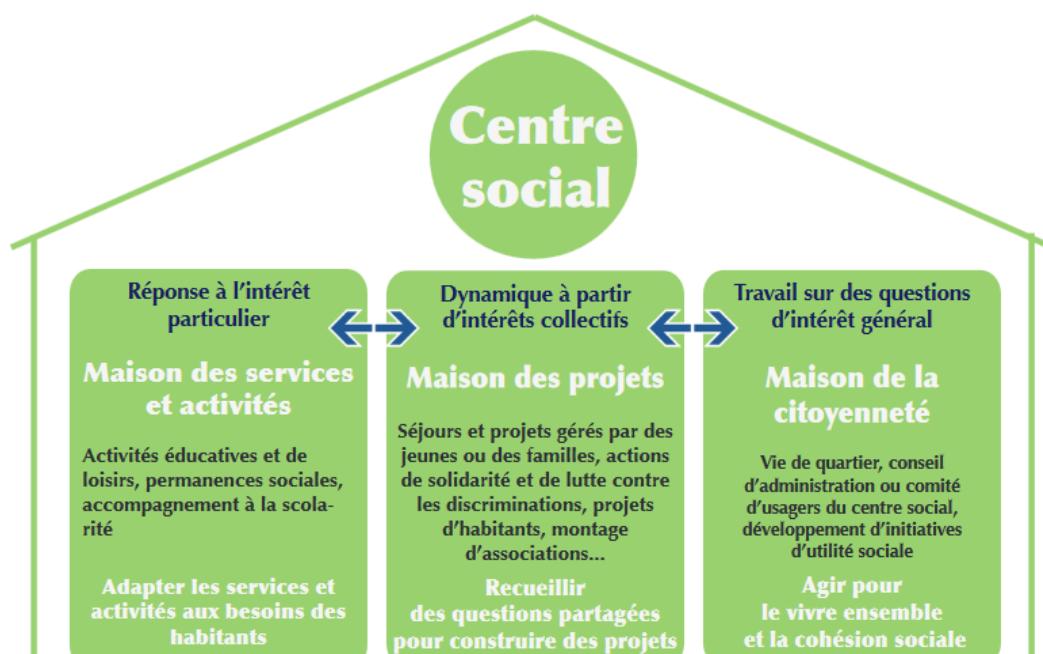
- **Nous sommes totalement reconnus sur l'axe « Maison des services et activités »,** un axe fort de notre projet. Nous proposons des services qui répondent à un réel besoin (M.AC, J.E, A.C.M, Accompagnement à la scolarité, activités éducatives et de loisirs...) et les familles sont globalement très satisfaits de la qualité des services rendus.
- **Notre travail est moins connu et reconnu sur les axes « Maison des projets » et « Maison de la Citoyenneté »,** deux axes où nous sommes engagés sur des projets qualitatifs que nous souhaitons poursuivre.



<sup>34</sup> Tiré du « Guide méthodologique des centres sociaux – Élaboration du Projet Social »

## La méthodologie mise en œuvre a permis de :

- Définir nos nouvelles priorités au regard de l'évaluation et du diagnostic mené mais aussi au regard de nos missions de centre social ;
- Construire de nouvelles orientations pour les années à venir ;
- Déterminer les actions que nous souhaitons mettre en place, impliquant alors les options de reconduction, de cessation et de création d'actions.



### Le Conseil d'Administration du 19/05/2020

A voté les orientations suivantes déclinées en 3 axes

#### AXE 1 Services et activités

**Maintien**  
M.AC et J.E  
A.C.M Pagnol  
ACM Floralies  
Activités de loisirs

**Nouvelles actions**  
ACM Pont-de-l'Arc

#### AXE 2 Projets

**Maintien**  
Les jardins partagés N°187  
Citoyens du Monde

**Nouvelles actions**  
Espace Jeunes  
Séjours Jeunes  
Résidences d'artistes

#### AXE 3 Citoyenneté

**Maintien**  
Journées Familles  
Fête des 3 saisons  
Gratiferias  
Cultures du cœur  
Médiations culturelles  
Orientation des familles

**Nouvelles actions**  
Les Séminaires  
Les colis solidaires  
Les petits banquets

Nous présenterons ci-après les actions au travers des « Fiches Actions » par Axe.

## 6.1 La Maison des services et activités (Axe 1)

### 6.1.1 Fiche Projet « Les services MAC, JE, ACM »

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DES SERVICES SUR MESURE**  
**Mettre en place des actions à finalité sociale qui répondent à des besoins particuliers**

#### N°1.1 : MAC, JE LA BEAUVALLE & ACM PAGNOL et FLORALIES

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>La Présidente : Janine Bergé</b> <b>4 salariées :</b> Delphine BERG, Eva Faverjon, Aliénor Molinier, Corinne Sigurani.

OBJECTIF GÉNÉRAL	Maintenir les services en place MAC – J.E - ACM
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir notre capacité d'accueil - Augmenter nos taux d'occupation</li> <li>- Favoriser l'accessibilité aux services - Satisfaire les familles</li> <li>- Poursuivre la qualité de l'encadrement</li> </ul>

		MAC	JE	ACM
PUBLICS CIBLES		Enfants 1-4 ans et leurs familles	Enfants 2-6 ans et leurs familles	Enfants 3-17 ans et leurs familles
PARTENAIRE	Institutionnels	CAF, PMI, Ville	CAF, PMI, Ville	CAF, Ville, DDCS
	Associatifs	<i>Dépendent des projets menés.</i>		
	Privés	Docteur Coudé		
FONCTIONNEMENT		Lundi-Vendredi 8h30 – 17h30	Mercredis : 11h30 – 18h Vacances 8h – 18h	Mercredis 11h30 – 18h30 Vacances 7h30 – 18h30
MOYENS	Humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 responsable</li> <li>- 3 E.J.E</li> <li>- 1 équipe d'animation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 responsables</li> <li>- 2 adjoints</li> <li>- 1 équipe d'animation</li> </ul>
	Lieux d'accueil	MAC, dans les locaux du CSC	École maternelle La Beauvalle	École maternelle/primaire Marcel Pagnol
	Financiers	Familles, PS CAF, Subv. Ville	Familles, PS CAF, Subv. Ville	Familles, PS CAF, Subv. Ville

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
QUANTITATIVE	- agrément (nombre de places)	maintien	notification d'agrément
	- nombre de jours d'ouverture	maintien	logiciel Noé
	- maximum théorique d'heures d'accueil	maintien	logiciel Noé et déclarations CAF
	- nombre de familles inscrites	maintien	logiciel Noé
	- nombre d'inscriptions enfants	maintien	logiciel Noé
	- nombre d'heures fact. / réal	maintien	logiciel Noé
	- taux d'occupation financier	80 %	logiciel Noé
	- taux de familles en QF 1, 2 et 3 ou taux de familles en dessous du tarif 1€/heure	50 %	logiciel Noé et déclarations CAF
QUALITATIVE	- taux de personnel diplômé et/ou taux de personnel qualifié	cadre législatif	registres de personnel
	- satisfaction des familles	A minima : 3 / 4	enquête de satisfaction

### **6.1.2 Fiche Projet « les activités de loisirs »**

<b>AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DES SERVICES SUR MESURE</b>																											
<b>Mettre en place des actions à finalité sociale qui répondent à des besoins particuliers</b>																											
<b>N°1.2 : LES ACTIVITÉS DE LOISIRS</b>																											
<b>ACTION NOUVELLE</b>	<b>ACTION RECONDUISTE</b>	<b>RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION</b>																									
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	<input checked="" type="checkbox"/>																								
<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>	<p>Maintenir les activités en place sur le Centre et l'annexe du Bel Ormeau</p> <p>Proposer de nouvelles activités attractives et de qualité</p> <p>Proposer des tarifs permettant l'accessibilité des loisirs pour tous</p>																										
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter notre capacité d'accueil</li> <li>- Augmenter nos taux d'occupation</li> <li>- Favoriser l'accessibilité aux activités pour les familles du quartier Aix-Sud - Satisfaire les familles</li> <li>- Poursuivre la qualité de l'encadrement</li> </ul>																										
<b>PUBLICS CIBLES</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;"><i>Enfance</i></th><th style="text-align: center;"><i>Adultes</i></th><th style="text-align: center;"><i>Séniors</i></th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">2 à 17 ans</td><td style="text-align: center;">18 à 65 ans</td><td style="text-align: center;">65 ans et +</td></tr> </tbody> </table>			<i>Enfance</i>	<i>Adultes</i>	<i>Séniors</i>	2 à 17 ans	18 à 65 ans	65 ans et +																		
<i>Enfance</i>	<i>Adultes</i>	<i>Séniors</i>																									
2 à 17 ans	18 à 65 ans	65 ans et +																									
<b>PARTENAIRES</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33.33%;"><b>Institutionnels</b></td><td style="width: 33.33%;"><i>CAF, PMI, Ville</i></td><td style="width: 33.33%;"><i>Ville</i></td></tr> <tr> <td><b>Associatifs</b></td><td colspan="2"><i>Dépendent des projets menés.</i></td></tr> <tr> <td><b>Privés</b></td><td colspan="2"></td></tr> </table>			<b>Institutionnels</b>	<i>CAF, PMI, Ville</i>	<i>Ville</i>	<b>Associatifs</b>	<i>Dépendent des projets menés.</i>		<b>Privés</b>																	
<b>Institutionnels</b>	<i>CAF, PMI, Ville</i>	<i>Ville</i>																									
<b>Associatifs</b>	<i>Dépendent des projets menés.</i>																										
<b>Privés</b>																											
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33.33%; text-align: center;"><i>Selon programmation</i></td><td style="width: 33.33%; text-align: center;"><i>Selon programmation</i></td><td style="width: 33.33%; text-align: center;"><i>Selon programmation</i></td></tr> </table>			<i>Selon programmation</i>	<i>Selon programmation</i>	<i>Selon programmation</i>																					
<i>Selon programmation</i>	<i>Selon programmation</i>	<i>Selon programmation</i>																									
<b>MOYENS</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33.33%;"><b>Humains</b></td><td style="width: 33.33%;"><i>1 professeur diplômé / cours</i></td><td style="width: 33.33%;"><i>1 responsable</i></td></tr> <tr> <td><b>Lieux d'accueil</b></td><td><i>CSC J.P Coste + Annexe</i></td><td><i>CSC J.P Coste + Annexe</i></td></tr> <tr> <td><b>Financiers</b></td><td><i>Familles</i></td><td><i>Familles</i></td></tr> </table>			<b>Humains</b>	<i>1 professeur diplômé / cours</i>	<i>1 responsable</i>	<b>Lieux d'accueil</b>	<i>CSC J.P Coste + Annexe</i>	<i>CSC J.P Coste + Annexe</i>	<b>Financiers</b>	<i>Familles</i>	<i>Familles</i>															
<b>Humains</b>	<i>1 professeur diplômé / cours</i>	<i>1 responsable</i>																									
<b>Lieux d'accueil</b>	<i>CSC J.P Coste + Annexe</i>	<i>CSC J.P Coste + Annexe</i>																									
<b>Financiers</b>	<i>Familles</i>	<i>Familles</i>																									
<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>																								
<b>QUANTITATIVE</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33.33%;">- nombre de cours</td><td style="width: 33.33%;">maintien</td><td style="width: 33.33%;">Nombre cours</td></tr> <tr> <td>- nombre d'élèves</td><td>maintien</td><td>logiciel Noé</td></tr> <tr> <td>- nombre de jours d'ouverture</td><td>maintien</td><td>logiciel Noé</td></tr> <tr> <td>- maximum théorique d'élèves</td><td>maintien</td><td>12 / cours</td></tr> <tr> <td>- nombre de familles inscrites</td><td>maintien</td><td>logiciel Noé</td></tr> <tr> <td>- nombre d'inscriptions enfants</td><td>maintien</td><td>logiciel Noé</td></tr> <tr> <td>- taux d'occupation financier</td><td>80 %</td><td>logiciel Noé</td></tr> <tr> <td>- taux de familles en QF 1, 2 et 3</td><td>20 %</td><td>logiciel Noé</td></tr> </table>			- nombre de cours	maintien	Nombre cours	- nombre d'élèves	maintien	logiciel Noé	- nombre de jours d'ouverture	maintien	logiciel Noé	- maximum théorique d'élèves	maintien	12 / cours	- nombre de familles inscrites	maintien	logiciel Noé	- nombre d'inscriptions enfants	maintien	logiciel Noé	- taux d'occupation financier	80 %	logiciel Noé	- taux de familles en QF 1, 2 et 3	20 %	logiciel Noé
- nombre de cours	maintien	Nombre cours																									
- nombre d'élèves	maintien	logiciel Noé																									
- nombre de jours d'ouverture	maintien	logiciel Noé																									
- maximum théorique d'élèves	maintien	12 / cours																									
- nombre de familles inscrites	maintien	logiciel Noé																									
- nombre d'inscriptions enfants	maintien	logiciel Noé																									
- taux d'occupation financier	80 %	logiciel Noé																									
- taux de familles en QF 1, 2 et 3	20 %	logiciel Noé																									
<b>QUALITATIVE</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33.33%;">- taux de personnel diplômé <b>et/ou</b> taux de personnel qualifié</td><td style="width: 33.33%;">100 %</td><td style="width: 33.33%;">registres de personnel</td></tr> <tr> <td>- qualité des cours</td><td>maintien</td><td>nombre d'élèves par cours fourchette : - mini = 6 - maxi = 15</td></tr> <tr> <td>- satisfaction des familles</td><td>A minima : 3 / 4</td><td>enquête de satisfaction</td></tr> </table>			- taux de personnel diplômé <b>et/ou</b> taux de personnel qualifié	100 %	registres de personnel	- qualité des cours	maintien	nombre d'élèves par cours fourchette : - mini = 6 - maxi = 15	- satisfaction des familles	A minima : 3 / 4	enquête de satisfaction															
- taux de personnel diplômé <b>et/ou</b> taux de personnel qualifié	100 %	registres de personnel																									
- qualité des cours	maintien	nombre d'élèves par cours fourchette : - mini = 6 - maxi = 15																									
- satisfaction des familles	A minima : 3 / 4	enquête de satisfaction																									

### **6.1.3 Fiche Projet « un nouvel ACM au Pont-de-l'Arc »**

<b>AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DES SERVICES SUR MESURE</b>			
<b>Mettre en place des actions à finalité sociale qui répondent à des besoins particuliers</b>			
<b>N°1.3 : Nouvel ACM ancré au Pont-de-l'Arc</b>			
<b>ACTION NOUVELLE</b>	<b>ACTION RECONDUISTE</b>		<b>RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	IDENTIQUE	MODIFIÉE	<b>La Présidente : Janine Bergé 1 salariée : Aliénor Molinier</b>
<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>	<b>S'ancrer sur le quartier du Pont-de-l'Arc Proposer une offre complémentaire et supplémentaire en ACM</b>		
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter notre capacité d'accueil</li> <li>- Augmenter nos taux d'occupation</li> <li>- Favoriser l'accessibilité aux services pour les familles du Pont-de-l'Arc</li> <li>- Satisfaire les familles</li> <li>- Poursuivre la qualité de l'encadrement</li> </ul>		
<b>PUBLICS CIBLES</b>	<b>ACM</b> Enfants 2-6 ans et leurs familles <b>ACM</b> Enfants 3-12 ans et leurs familles		
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	CAF, PMI, Ville	CAF, Ville, DDCS
	<b>Associatifs</b>	<i>Dépendent des projets menés.</i>	
	<b>Privés</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>		Mercredis : 11h30 – 18h Vacances 8h – 18h	Mercredis 11h30 – 18h30 Vacances 8h – 18h
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 responsable</li> <li>- 1 adjoint</li> <li>- 1 équipe d'animation</li> </ul>	
	<b>Lieux d'accueil</b>		École maternelle/primaire Pont-de-l'Arc
	<b>Financiers</b>	Familles, PS CAF, Subv. Ville	Familles, PS CAF, Subv. Ville
<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>
<b>QUANTITATIVE</b>	- agrément (nombre de places)	maintien	notification d'agrément
	- nombre de jours d'ouverture	maintien	logiciel Noé et déclarations CAF
	- maximum théorique d'heures d'accueil	maintien	logiciel Noé et déclarations CAF
	- nombre de familles inscrites	maintien	logiciel Noé
	- nombre d'inscriptions enfants	maintien	logiciel Noé
	- nombre d'heures facturées / réalisées	maintien	logiciel Noé et déclarations CAF
	- taux d'occupation financier	80 %	logiciel Noé
	- taux de familles en QF 1, 2 et 3 ou taux de familles en dessous du tarif 1€/heure	50 %	logiciel Noé et déclarations CAF
<b>QUALITATIVE</b>	- taux de personnel diplômé et/ou taux de personnel qualifié	cadre législatif	registres de personnel
	- satisfaction des familles	A minima : 3 / 4	enquête de satisfaction

## 6.2 La Maison des projets (Axe 2)

### 6.2.1 Fiche Projet « Les jardins partagés »

#### AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DES RÉSEAUX SOLIDAIRES

Mettre en place des actions d'échanges solidaires  
qui facilitent une économie collaborative

#### N°2.1 : JARDINS PARTAGÉS

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	
	<input checked="" type="checkbox"/>		1 administrateur : Janine Bergé 1 salariée : Betty Lay 1 référent du Collectif d'habitants

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION	Soutenir l'émergence de projets éco-citoyens S'inscrire dans une approche de développement durable
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition des habitants les compétences et ressources nécessaires à la réalisation des projets</li> <li>- Faciliter l'intégration des habitants dans un projet collectif</li> <li>- Développer l'autonomie des habitants impliqués</li> </ul>

PUBLICS CIBLES	Les habitants du territoire d'intervention		
PARTENAIRES	Institutionnels	Ville d'Aix-en-Provence	
	Associatifs	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) ; Croq'Jardin ; Collectif Pays d'Aix en Transition	
	Privés	Fondation EDF ; Résidence Bel Ormeau	
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto gestion par les jardiniers adhérents (charte du jardinier)</li> <li>- Temps d'échanges autour de la culture de la terre (selon emploi du temps des habitants impliqués)</li> <li>- Temps d'animation avec l'ACM Pagnol</li> <li>- Temps d'animation avec le CHP Montperrin</li> <li>- Organisation de la fête des voisins</li> <li>- Travail avec le Bureau sur des dossiers spécifiques (investissements)</li> </ul>		
MOYENS	Humains	1 référent de projet 1 collectif d'habitants	
	Lieux d'accueil	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste Parcelle de terrain à l'arrière du Centre	
	Financier	Fondation EDF Fonds dédiés par le Centre socio-culturel Jean-Paul Coste	

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
QUANTITATIVE	- nombre d'habitants impliqués	10	liste d'adhésions
	- nombre de réunions organisées	3 par an	recensement des actions
QUALITATIVE	- nombre d'habitants aux réunions	100 %	liste d'emargement
	- autonomisation des habitants (nombre de temps d'échanges sans le coordinateur)	100 % des échanges en autonomie	recensement des actions
	- pertinence des compétences et ressources à disposition du projet	satisfaction des jardiniers	réunion de bilan

## **6.2.2 Fiche Projet « le spectacle N°187 »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DE LA CULTURE CITOYENNE**  
**Mettre en place des actions culturelles qui éveillent un esprit critique et favorisent une ouverture sur le monde**

### **N°2.2 : LE SPECTACLE « N ° 187 »**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>La Présidente : Janine Bergé</b> <b>2 salariés :</b> Cindy Renaudie, Betty Lay

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Favoriser l'expression et la promotion des valeurs de respect, de solidarité et de lutte contre les exclusions et les discriminations
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser le spectacle N°187</li> <li>- Sensibilisation sur le travail de mémoires</li> <li>- Sensibilisation sur le volet réflexif sur les fragilités des démocraties</li> <li>- Mettre en place des actions de médiation culturelle en lien avec la thématique « lutte contre les discriminations »</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Collégiens et lycéens ; publics des centres sociaux ; tout public		
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	Fondation du Camp des Milles ; Ville d'Aix ; Rectorat Aix-Marseille ; Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme (DILCRA), AMU, Théâtre Vitez	
	<b>Associatifs</b>	Compagnie Mémoires Vives	
	<b>Privés</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de résidence (création) - Représentations publiques</li> <li>- Ateliers de médiation avec collèges et lycées</li> </ul>		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 coordinateur salarié ; 1 médiateur culturel ; 1 directeur artistique ; 1 metteur en scène ; 15 artistes	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste ; AMU (Le Cube) Site Mémorial du Camp des Milles	
	<b>Financier</b>	DILCRAH ; Conseil Départemental ; Ville d'Aix-en-Provence, CAF	

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de collégiens	80 collégiens	réservation, billetterie
	- nombre de lycéens	200 lycéens	réservation, billetterie
	- nombre d'étudiants	200 étudiants	réservation, billetterie
	- nombre de centres sociaux touchés	4 centres sociaux / an	réservation, billetterie
	- nombre d'actions de médiation	1 exposition	exposition mobile
	- nombre de représentations	à minima 1 à maxima 6	programmation
<b>QUALITATIVE</b>	- relation partenariale établie	reconduction des partenariats	réunion bilan de fin de projet
	- qualité de la médiation	qualification des intervenants	bilan des intervenants
	- qualité professionnelle de la création	100 % des artistes professionnels	rémunération GUSO des artistes

### **6.2.3 Fiche Projet « Citoyens du Monde »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DE LA CULTURE CITOYENNE**  
**Mettre en place des actions culturelles qui éveillent un esprit critique et favorisent une ouverture sur le monde**

#### **N°2.3 : LE PROJET « CITOYENS DU MONDE »**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE
	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>La Présidente : Janine Bergé</b> <b>1 salarié : Betty Lay</b>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	<b>Accompagner et soutenir les jeunes dans l'élaboration de projets solidaires</b>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner des jeunes dans le développement de projets de solidarité internationale</li> <li>- Encourager l'ouverture d'esprit, l'apprentissage de la diversité et les comportements citoyens transmettant un regard « Citoyen du Monde »</li> <li>- Favoriser la mixité sociale</li> <li>- Favoriser la mixité genre</li> <li>- Sensibiliser les jeunes à la notion d'altérité</li> <li>- Travailler sur la connaissance des différentes cultures</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	<b>Jeunes 14 – 17 ans</b>	
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>	<i>CAF jusqu'en 2019</i>
	<b>Associatifs</b>	<i>Avec les associations locales</i>
	<b>Privés</b>	<i>Mécénat (environ 1 000 € / participant, récoltés par les jeunes et les animateurs)</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Coordonné par 1 référent « du Centre » avec les jeunes	
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 responsable de secteur + 2 animateurs + 1 vidéaste + 12 jeunes
	<b>Lieux d'accueil</b>	Destination en fonction des partenariats tissés Prochain départ 2021 : Népal
	<b>Financier</b>	10 000 € (CAF jusqu'en 2019)

<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de séjour Citoyens du Monde	1/ an	recensement
	- nombre de jeunes partant	12	listing
	- nombre de familles associées	12	listing
	- montant du mécénat obtenu	12 000 €	analytique
<b>QUALITATIVE</b>	- film réalisé, témoin de l'aventure	1	diffusion du film
	- satisfaction des acteurs	80 %	enquête de satisfaction

#### **6.2.4 Fiche Projet « les séjours jeunes »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DE LA CULTURE CITOYENNE**  
**Mettre en place des actions culturelles qui éveillent un esprit critique**  
**et favorisent une ouverture sur le monde**

#### **N°2.4 : LES SEJOURS JEUNES**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	
<input checked="" type="checkbox"/>			<b>La Présidente :</b> Janine Bergé <b>4 salariés :</b> Delphine BERG, Éva Faverjon, Aliénor Molinier, Aurélie Durouille

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	<b>Accompagner les jeunes dans l'élaboration de séjours éducatifs</b>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner des jeunes sur des séjours éducatifs à haute valeur ajoutée éducative</li> <li>- Encourager l'ouverture d'esprit, l'apprentissage de la diversité et les comportements citoyens</li> <li>- Favoriser la mixité sociale</li> <li>- Favoriser la mixité genre</li> <li>- Sensibiliser les jeunes à la notion d'altérité</li> <li>- Travailler sur la connaissance d'une thématique</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	<b>Jeunes 12 – 17 ans</b>		
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	<i>Ville / sur séjours Ville</i>	
	<b>Associatifs</b>	<i>Avec les associations locales nous accueillant</i>	
	<b>Privés</b>	<i>Participation des familles</i>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Coordonné par 1 référent « du Centre » avec les jeunes		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 directeur de séjour + 1 animateur/6 jeunes + 1 intervenant qualifié sur la thématique (vidéo, théâtre, arts du cirque...) + 12 à 24 jeunes / séjour	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Destination en fonction des partenariats tissés	
	<b>Financier</b>	2 800 € par séjour (Ville) + participation des familles (tarif au Q.F)	

<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de séjours organisés	2 / an à minima	recensement
	- nombre de jeunes partant	12 / séjour à minima	listing
	- nombre de familles associées	12 / séjour à minima	listing
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des acteurs (jeunes, animateurs, familles, partenaires)	80 %	enquête de satisfaction

### **6.2.5 Fiche Projet « l'Espace Jeunes »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DE LA CULTURE CITOYENNE**  
**Mettre en place des actions culturelles qui éveillent un esprit critique**  
**et favorisent une ouverture sur le monde**

#### **N°2.5 : L'ESPACE JEUNES**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	La Présidente : Janine Bergé 2 salariés : Aliénor Molinier, Vincent Kinziger
<b>X</b>			

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Mettre en place des animations collectives porteuses de lien social Avec les jeunes (14-17 ans) des quartiers-Sud
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer et organiser des sorties à destination des jeunes (14-17 ans) des quartiers-Sud</li> <li>- Permettre aux jeunes d'impulser l'organisation de temps de rencontre (sorties, soirées, séjours...)</li> <li>- Permettre aux jeunes d'impulser des événements</li> <li>- Permettre aux jeunes de porter des projets</li> <li>- Permettre aux jeunes de se retrouver dans un endroit sécurisant</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	les jeunes (14-17 ans) des quartiers-Sud	
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	<i>Dépendant de l'événement</i>
	<b>Associatifs</b>	<i>Dépendant de l'événement</i>
	<b>Privés</b>	<i>Dépendant de l'événement</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Semaine : ouverture sur le péri-scolaire 17-19h Mercredis & samedis : 14h - 19h Vacances : 14 - 19h ou 18 - 23 h (selon programmation) Séjour : en Pension complète	
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	Coordination « ACM Floralis » : Aliénor Molinier Animateur Jeunes « référent » : Vincent Kinziger et un animateur de terrain : à recruter en fonction des projets menés
	<b>Lieux d'accueil</b>	Espace Les Floralis
	<b>Financier</b>	Ouverture d'un Accueil Jeunes

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de jeunes	8 à minima	inscription
	- nombre de jeunes / action	6 à minima	listings
	- nombre de familles associées	100 %	lien sur RDV
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des acteurs (jeunes, animateurs, familles, partenaires)	80 %	enquête de satisfaction

### **6.2.6 Fiche Projet « les résidences d'artistes »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DE L'ANIMATION GLOBALE**  
**Mettre en place des actions collectives qui permettent la création de liens sociaux**

#### **N°2.6 : LES RÉSIDENCES D'ARTISTES**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
<input checked="" type="checkbox"/>	IDENTIQUE	MODIFIÉE	<b>La Présidente :</b> Janine Bergé <b>1 salariée :</b> Cindy Renaudie

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Mettre en place un soutien à la création artistique Etre lieu ressource pour les acteurs culturels
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	- Proposer et organiser des résidences d'artistes - Permettre aux acteurs culturels d'impulser l'organisation de temps d'échanges et de rencontres (sorties de résidences)

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les acteurs culturels, locaux en priorité.		
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>	<i>Théâtre Antoine Vitez, AMU</i>	
	<b>Associatifs</b>	<i>Compagnies locales, associations culturelles</i>	
	<b>Privés</b>	<i>Dépendent de l'événement</i>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Sur Conventionnement qui détermine le cadre de la résidence (création, répétition, sortie de résidence, production...). La convention fixe : les dates, les espaces et les échanges entre les acteurs et les publics du Centre Les artistes doivent être structurés en Compagnie, association ou collectif. Le projet doit être présenté et validé par la référente « Culture ». A chaque saison : le Centre choisit un « artiste associé » qui sera « résident permanent » pour la saison. En fonction des projets un artiste pourra être « acteur associé pour une période de 3 ans ».		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	La responsable du secteur « Familles/ Cultures »	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste Annexe du Bel Ormeau Sur partenariat : le Cube (AMU)	
	<b>Financier</b>	Sur Fonds propres du Centre avec un budget dédié de 3 000 € / an / artiste associé	

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre d'artistes associés à la saison	1 à minima, avec une œuvre en création	recensement des résidences
	- nombre d'artistes différents touchés	4 à minima, avec une œuvre en création	liste d'inscriptions
	- nombre de journées de résidence	8 à minima	liste d'inscriptions
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des acteurs (artistes reçus)	à minima 3/4	enquête de satisfaction

## 6.3 La Maison de la Citoyenneté (Axe 3)

### 6.3.1 Fiche Projet « les journées Familles »

AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DE L'ANIMATION GLOBALE
Mettre en place des actions collectives qui permettent la création de liens sociaux

### N°10 : JOURNÉES FAMILLES

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	<input checked="" type="checkbox"/> IDENTIQUE <input type="checkbox"/> MODIFIÉE	<b>La Présidente</b> : Janine Bergé <b>1 salariée</b> : Cindy Renaudie <i>(référente familles et responsable du secteur culturel)</i>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Mettre en place des animations collectives porteuses de lien social  L'occasion de partager un moment convivial avec d'autres familles, mais aussi l'occasion de sortir et d'en parler à son voisin, ou de venir faire une sortie avec ses petits-enfants. Ouvert aux parents, enfants, grands-parents, amis, voisins... (avec ou sans enfants).
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer et organiser des sorties à destination des adhérents</li> <li>- Permettre aux adhérents d'impulser l'organisation d'un temps de rencontre (sortie, soirée...)</li> <li>- Découvrir de nouveaux sites, des villes, des musées, des festivals...</li> <li>- Rencontrer de nouvelles personnes et favoriser un temps convivial</li> <li>- Partager des moments privilégiés avec ses enfants et/ou ses petits-enfants.</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les adhérents	
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>	<i>Momaix, Culture du cœur, Théâtres, festivals...</i>
	<b>Associatifs</b>	<i>Aslyla, autres centres sociaux...</i>
	<b>Privés</b>	<i>Dépendant de l'événement</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Coordonné par le référent « Familles » avec les adhérents bénévoles	
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 référent familles ; 1 responsable de secteur
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste
	<b>Financier</b>	22 648 € (prestation de service 2019 – CAF)

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de sorties	8	recensement
	- nombre d'adhérents différents touchés	80	inscriptions
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des participants	80 %	bilan de fin de journée

### **6.3.2 Fiche Projet « l'animation globale, la fête des trois saisons »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DE L'ANIMATION GLOBALE**  
**Mettre en place des actions collectives qui permettent la création de liens sociaux**

#### **N°3.2 : LES TROIS SAISONS**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE <input checked="" type="checkbox"/>	MODIFIÉE  La Présidente : Janine Bergé 1 salariée : Cindy Renaudie

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION	Impulser l'animation globale du territoire
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des temps forts sur notre territoire d'intervention</li> <li>- Permettre la diversité des rencontres afin de favoriser les échanges et le vivre-ensemble</li> <li>- Faire travailler ensemble les différents acteurs dans l'organisation des temps forts</li> <li>- Développer la participation des habitants à l'organisation de ces temps forts (tendre vers la création d'un collectif de bénévoles)</li> </ul>

PUBLICS CIBLES	Les habitants de notre territoire d'intervention et les usagers du CSC		
PARTENAIRES	Institutionnels	Ville d'Aix	
	Associatifs	Selon la thématique retenue	
	Privés	Commerçants du territoire d'intervention	
FONCTIONNEMENT	3 fêtes dans l'année, associées à une gratiferia (hiver, printemps et été)		
MOYENS	Humains	Bénévoles ; salariés ; professeurs d'activité ; partenaires associatifs, habitants, tout public	
	Lieux d'accueil	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste (+ stade et écoles Marcel Pagnol si besoin )	
	Financier	Fonds propres	

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
QUANTITATIVE	- nombre de fêtes organisées	3	recensement des actions
	- nombre de participants	450 mini au global	liste d'inscriptions
	- taux de salariés permanents impliqués dans l'organisation	30 %	Liste émargement
	- taux de professeurs d'activité impliqués dans l'organisation	30 %	liste émargement
	- nombre de bénévoles impliqués dans l'organisation	40 %	liste émargement
QUALITATIVE	- nombre d'habitants impliqués dans l'organisation (collectif d'habitants)	5	liste émargement
	- nombre d'acteurs locaux (commerçants...) impliqués dans l'organisation	2	liste émargement
	- relation partenariale établie	reconduction	liste émargement

### **6.3.3 Fiche Projet « les Gratiférias »**

#### **AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DES RÉSEAUX SOLIDAIRES**

**Mettre en place des actions d'échanges solidaires**

#### **N°3.3 : LES GRATIFERIAS**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE
	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>La Présidente</b> : Janine Bergé <b>1 salariée</b> : Cindy Renaudie (référente familles et responsable du secteur culturel)

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Penser un nouveau circuit de consommation solidaire Une <b>gratiféria</b> peut se comprendre comme un marché gratuit. Cependant, il s'agit plutôt d'une foire, voire d'une fête. Le principe est de donner <u>gratuitement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>des objets (livres, jeux, vêtements, meubles...)</li> <li>des performances artistiques</li> <li>des aliments</li> </ul> Les participants peuvent se servir librement sans contrepartie. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose donc pas sur l'échange matériel. Chacun peut s'approprier ce qu'il souhaite sans réciprocité systématique. La gratiféria peut présenter une alternative à la logique du capitalisme.
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	- Ouvrir d'autres rapports que les rapports marchands - Susciter l'implication et l'autonomisation des adhérents

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les habitants du territoire d'intervention		
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>		
	<b>Associatifs</b>	Selon thématique retenue	
	<b>Privés</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	3 par an (avant chaque fête "Les 3 saisons")		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	Bénévoles ; familles bénévoles du centre socio-culturel Jean-Paul Coste, salariés impliqués dans l'organisation	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste	
	<b>Financier</b>	Fonds propres	

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de <i>gratiferias</i> organisées	3	recensement des actions
	- nombre de bénévoles ayant tenu un stand	5	recensement des bénévoles
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des familles	80 %	enquête de satisfaction pour les participants

### **6.3.4 Fiche Projet « les ateliers cultures du cœur »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DE LA CULTURE CITOYENNE**  
**Mettre en place des actions culturelles qui éveillent un esprit critique**  
**et favorisent une ouverture sur le monde**

#### **N°3.4 : CULTURES DU CŒUR**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE		RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	
	<input checked="" type="checkbox"/>		<b>La Présidente : Janine Bergé</b> <b>1 salariée : Cindy Renaudie</b> <i>(responsable du secteur familles)</i>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Favoriser l'appropriation autonome par les adhérents des propositions culturelles
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des temps de réservations de spectacles aux adhérents et leur permettre de choisir</li> <li>- Échanger autour des spectacles vus et valoriser l'esprit critique</li> <li>- Instaurer un cadre qui permet l'autonomie des adhérents</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les adhérents.		
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	CAF	
	<b>Associatifs</b>	Cultures du Cœur	
	<b>Privés</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers 1 fois par mois minimum</li> <li>- Envoi de cartes par les adhérents pour partager leurs ressentis</li> </ul>		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 référent familles ; 1 bénévole	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste	
	<b>Financier</b>	CAF	

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre d'ateliers	8	recensement des actions
	- nombre de participants différents	8	liste d'émargement
	- nombre de spectacles réservés par ateliers	16	recensement des actions
	- nombre total de réservations	144	recensement des actions
<b>QUALITATIVE</b>	- taux de spectacles auxquels les adhérents ont assisté	50 %	recensement des actions
	- nombre de cartes envoyées	50 % des spectacles auxquels ils ont assisté	recensement des actions
	- taux de réservations collectives par atelier	25 %	recensement des actions
	- relation partenariale établie	reconduction	réunion de bilan
	- taux de satisfaction des participants	100 %	bilan durant l'atelier et en fin de projet

### **6.3.5 Fiche Projet « les médiations culturelles »**

**AXE PRIORITAIRE DU PROJET SOCIAL : DE LA CULTURE CITOYENNE**  
**Mettre en place des actions culturelles qui éveillent un esprit critique et favorisent une ouverture sur le monde**

#### **N°3.5 : LES MEDIATIONS CULTURELLES**

<b>ACTION NOUVELLE</b>	<b>ACTION RECONDUISTE</b>		<b>RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION</b>
	<b>IDENTIQUE</b>	<b>MODIFIÉE</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/>		<b>La Présidente</b> : Janine Bergé <b>1 salariée</b> : Cindy Renaudie <i>(référente familles et responsable du secteur culturel)</i>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Favoriser un accès à la culture pour tous
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhérer aux structures culturelles aixoises pour un tarif préférentiel à destination des adhérents et des salariés du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste</li> <li>- Construire un partenariat de confiance et d'échanges avec les structures culturelles locales</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les adhérents et les salariés du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste		
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	Théâtre du Bois de l'Aune (Ville)	
	<b>Associatifs</b>	Théâtre Antoine Vitez ; 3bisF	
	<b>Privés</b>	Cinéma Le Cézanne, Théâtre du Jeu de Paume, Pavillon Noir, Grand Théâtre de Provence	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement de l'adhésion au théâtre Antoine Vitez</li> <li>- Demandes d'adhésion au 3bisF, au cinéma Le Cézanne et au théâtre du Jeu de Paume</li> <li>- Suivi par le référent du projet : lien entre les structures culturelles et les adhérents et salariés, suivi des réservations</li> </ul>		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 salarié (médiateur culturel, chargé de développement culturel)	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Suivant les programmations retenues	
	<b>Financier</b>	Fonds propres	

<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre d'adhérents du Centre qui réservent	8	inscriptions
	- nombre de salariés du Centre socio-culturel qui réservent	5	inscriptions
	- nombre total de réservations effectuées par le Centre	40	inscriptions
<b>QUALITATIVE</b>	- nombre d'adhésions (structures partenaires)	3	programmation des structures partenaires
	- relation partenariale établie	reconduction des partenariats	réunion bilan de fin d'année
	- satisfaction des participants	80 %	réunion bilan de fin d'année

### **6.3.6 Fiche Projet « les orientations familles »**

<b>AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DES SERVICES SUR MESURE</b>
Mettre en place des actions à finalité sociale qui répondent à des besoins particuliers

#### **N°3.6 : ORIENTATION DES FAMILLES**

<b>ACTION NOUVELLE</b>	<b>ACTION RECONDUISTE</b>		<b>RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION</b>
	IDENTIQUE	MODIFIÉE	
	<input checked="" type="checkbox"/>		<b>La Présidente : Janine Bergé</b> <b>1 salariée : Cindy Renaudie</b> <i>(référente familles)</i>

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Notre référente est positionnée sur des Animations Collectives mais traite à la marge des demandes individuelles (sur RDV). Il lui est demandé de ne pas prendre en charge le traitement de la demande mais d'orienter vers les professionnels ressources identifiés.  Orienter les familles/adhérents vers des professionnels en capacité de répondre à leurs besoins.
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir ces professionnels au sein du centre si possible</li> <li>- S'informer sur les dispositifs locaux</li> <li>- Accompagner les adhérents dans leurs démarches</li> </ul>

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les adhérents.		
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>	CAF, CMP, Pôle Emploi, Mission Locale...	
	<b>Associatifs</b>	ASLYA ; Réseau Parents 13 ; École des Parents...	
	<b>Privés</b>	Avocats, Assistantes sociales, Psychologues...	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	En fonction des demandes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation vers un professionnel avec suivi</li> <li>- Orientation vers un professionnel sans suivi</li> </ul>		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	1 référent familles ; les responsables de secteur	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste ; structures partenaires selon orientations	
	<b>Financier</b>	CAF (financement de 50 % du poste de référent)	

<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de rendez-vous individuels avec le référent	pas de minima suivant les demandes recensées	recensement des demandes
	- nombre de partenaires différents	autant que d'orientations	recensement des orientations
<b>QUALITATIVE</b>	- nombre de permanences par des professionnels partenaires assurées au centre socio-culturel	2 - Avocat - Psychologue	recensement des permanences
	- taux de familles satisfaites des orientations	80 %	bilan avec la famille sur les familles suivies

### **6.3.7 Fiche Projet « les séminaires de gouvernance »**

<b>AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DES SERVICES SUR MESURE</b>
Mettre en place des actions à finalité sociale qui répondent à des besoins particuliers

#### **N°3.7 : LES SÉMINAIRES DE GOUVERNANCE**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
X	IDENTIQUE	MODIFIÉE
		<b>La Présidente</b> : Janine Bergé <b>1 salariée</b> : Betty Lay

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Assurer une « bonne gouvernance » en respectant les places de chacun dans l'organisation associative (bénévoles/salariés).  De façon à couvrir l'ensemble du fonctionnement de notre Centre la démarche de « bonne gouvernance » s'applique à 3 niveaux : - le projet associatif et le fonctionnement statutaire - le fonctionnement interne, l'organisation et les modalités de gestion - la réalisation et l'évaluation des actions menées
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<b>Notre réflexion est organisée autour de 3 principes essentiels :</b> - Équilibrer les pouvoirs - Évaluer et prévenir les risques - Apporter transparence et responsabilité des acteurs Pour nous, il y a un enjeu primordial à penser une gouvernance hybride avec le respect des bénévoles et des salariés investis dans la mise en œuvre du Projet social.

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Membres du C.A, du Bureau et salariés	
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Institutionnels</b>	-
	<b>Associatifs</b>	-
	<b>Privés</b>	-
<b>FONCTIONNEMENT</b>	- 1 séminaire par an : Bureau / permanents (environ 20 personnes) - 1 par an : C.A / salariés (environ 40 personnes)	
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	Bureau / CA / salariés permanents
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste Ou Autre lieu pouvant accueillir un séminaire
	<b>Financier</b>	Fonds propres

ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de séminaires organisées	2	recensement
	- nombre de bénévoles inscrits	4 sur le séminaire 1 10 sur le séminaire 2	recensement des bénévoles
	- nombre de salariés inscrits	15 sur le séminaire 1 30 sur le séminaire 2	recensement des bénévoles
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des participants	80 %	enquête de satisfaction

### **6.3.8 Fiche Projet « les colis solidaires »**

#### **AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DES RÉSEAUX SOLIDAIRES**

**Mettre en place des actions d'échanges solidaires**

#### **N°3.8 : LES COLIS SOLIDAIRES**

ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE
<b>X</b>		<b>La Présidente</b> : Janine Bergé <b>2 salariées</b> : Béatrice Lay / Cindy Renaudie

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	<b>Penser un nouveau circuit de consommation solidaire</b> L'action « colis solidaires » peut se comprendre comme une aide d'urgence aux plus démunis. Le principe est de donner <u>gratuitement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>des produits de première nécessité « alimentaires »</li> <li>des produits de première nécessité « hygiène »</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	<b>Poursuivre les partenariats engagées lors de la crise COVID-19</b> - avec le CCAS pour les séniors repérés « vulnérables » - avec les assistantes sociales du secteur pour les familles repérées « vulnérables » sur les quartiers Aix-Sud Quand il y a une urgence à soutenir dans l'attente d'une régularisation d'une situation

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les habitants du territoire d'intervention		
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>	CCAS, Assistantes sociales du CHP Montperrin	
	<b>Associatifs</b>	Selon thématique retenue	
	<b>Privés</b>	donateurs	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Les bénéficiaires sollicitent une aide d'urgence (à la référente famille ou à un responsable de secteur qui fait remonter la demande) ou sont orientées par un travailleur social du territoire.		
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	Référente familles pour la coordination Bénévoles du Bureau pour les attributions	
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste	
	<b>Financier</b>	Fonds propres / Fonds dédiés des dons reçus à la structure pour son action sociale	

<b>ÉVALUATION</b>	<b>Critères</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Outils</b>
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de familles aidées	Au réel	recensement des familles aidées
	- nombre de bénévoles ayant tenu un stand	5	recensement des bénévoles
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des familles	80 %	enquête de satisfaction pour les participants
	- satisfaction des partenaires (partenaires sociaux)	80 %	bilan de partenariat

### **6.3.9 Fiche Projet « les petits banquets »**

#### **AXE PRIORITAIRE DU PROJET A.C.F : DES RÉSEAUX SOLIDAIRES**

**Mettre en place des actions d'échanges solidaires**

#### **N°3.9 : LES PETITS BANQUETS**

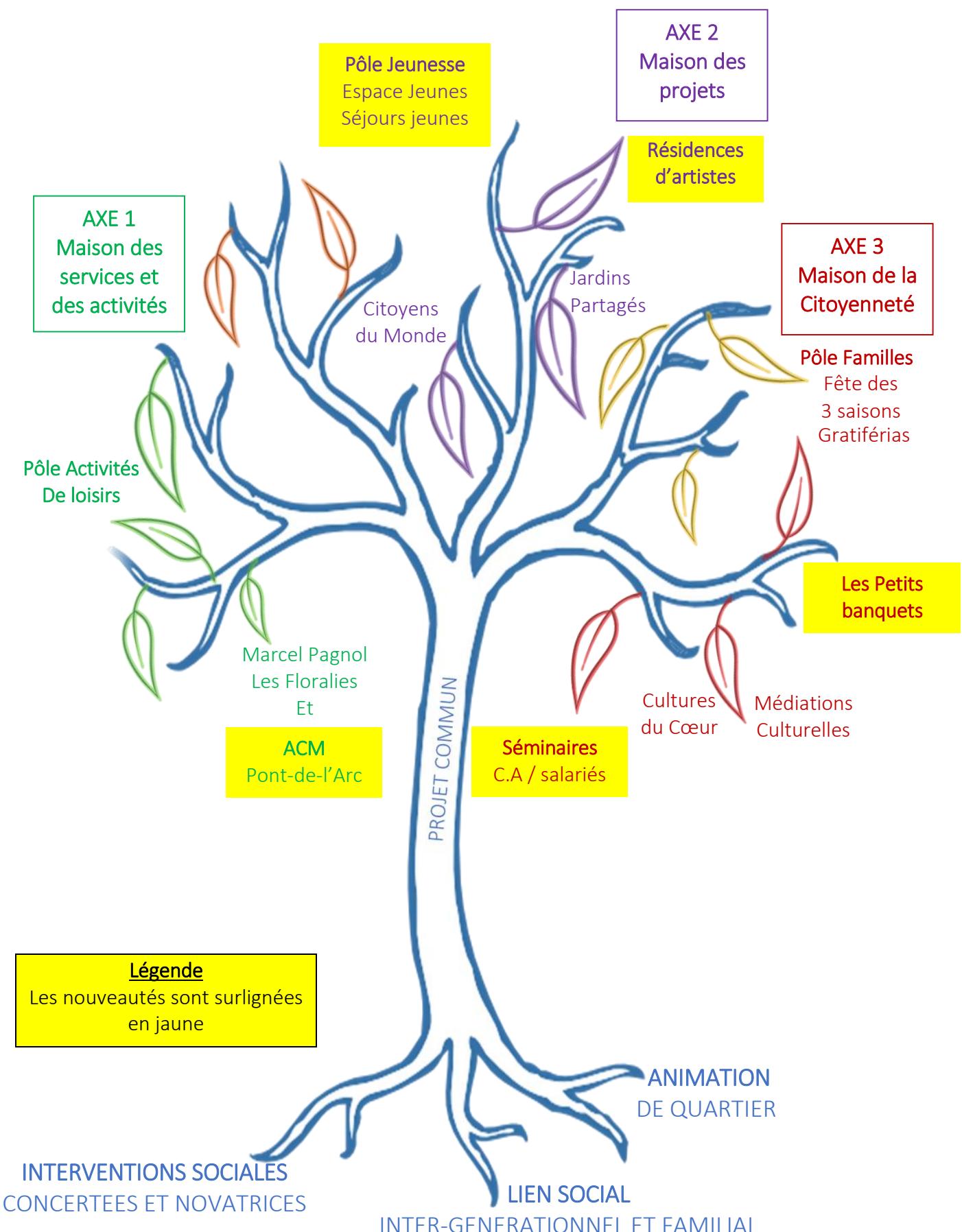
ACTION NOUVELLE	ACTION RECONDUISTE	RÉFÉRENT(S) DE L'ACTION
	IDENTIQUE	MODIFIÉE
<b>X</b>		<b>La Présidente</b> : Janine Bergé <b>1 salariée</b> : Cindy Renaudie (référente familles)

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION</b>	Penser des temps forts conviviaux entre les 3 évènements qui ponctuent la saison (janvier - mars - juin)  Les <b>petits banquets</b> sont des repas de quartier ouverts à tous, sur inscription avec une participation qui n'a pas d'auters objectif que de couvrir les frais réels (le tout étant organisé par des bénévoles).
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'ACTION</b>	Ouvrir des rapports conviviaux entre bénévoles, salariés, adhérents, habitants avec un repas convivial mensuel de septembre à juin

<b>PUBLICS CIBLES</b>	Les habitants du territoire d'intervention, les salariés, les bénévoles, les partenaires, le tout public	
<b>PARTENAIRES</b>	<b>Institutionnels</b>	Sur inscription
	<b>Associatifs</b>	Sur inscription
	<b>Privés</b>	Sur inscription
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisé à 100 % par 3 bénévoles</li> <li>- Sur inscription</li> <li>- « Jauge maximum » de 20 personnes pour une organisation qui repose entièrement sur des bénévoles.</li> <li>- Paiement le jour du repas à la bénévole en charge des inscriptions</li> </ul>	
<b>MOYENS</b>	<b>Humains</b>	3 Bénévoles organisent les petits banquets
	<b>Lieux d'accueil</b>	Centre socio-culturel Jean-Paul Coste, salle verte
	<b>Financier</b>	Fonds propres et participation des inscrits

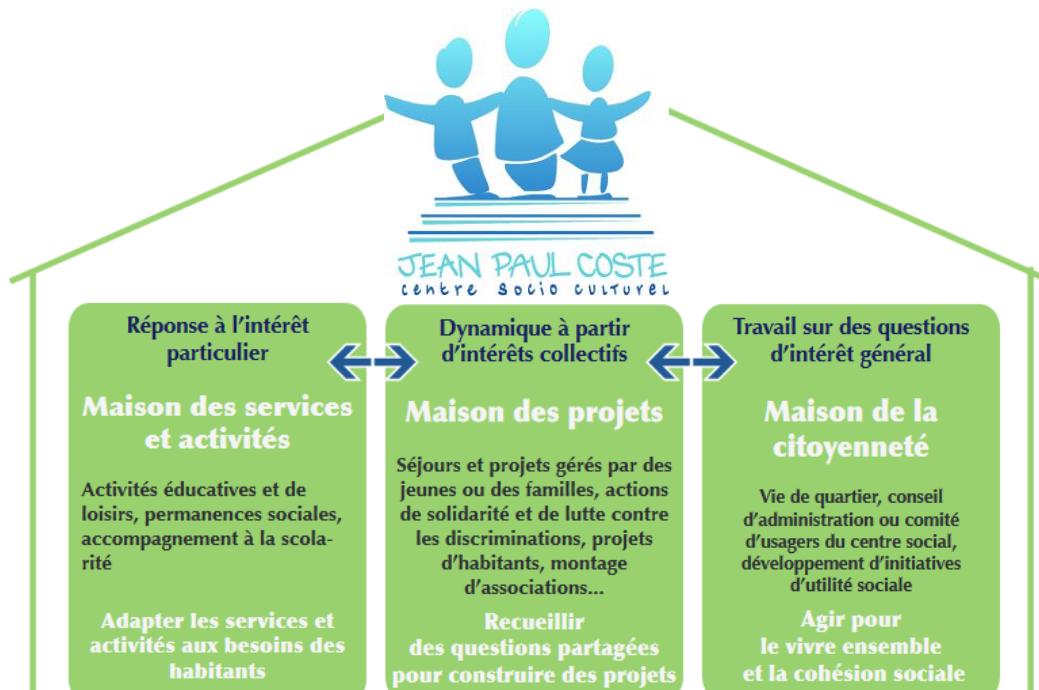
ÉVALUATION	Critères	Résultats attendus	Outils
<b>QUANTITATIVE</b>	- nombre de repas organisés	8	recensement des repas
	- nombre de bénévoles ayant organisé les petits banquets	3	recensement des bénévoles
<b>QUALITATIVE</b>	- satisfaction des participants	80 %	enquête de satisfaction à la fin des repas

## 6.4 Notre nouvel arbre à projets 2021 – 2024



# VI - Synthèse

Notre Nouveau Projet Social pour la période 2021 – 2024 a été construit sur 3 Axes :



Le Conseil d'Administration du 19/05/2020

A voté les orientations suivantes déclinées en 3 axes

**AXE 1**  
Services et activités

**Maintien**  
M.A.C et J.E  
A.C.M Pagnol  
ACM Floralies  
Activités de loisirs

**Nouvelles actions**  
ACM Pont-de-l'Arc

**AXES 2**  
Projets

**Maintien**  
Les jardins partagés N°187  
Citoyens du Monde

**Nouvelles actions**  
Séjours Jeunes  
Espace Jeunes  
Résidences d'artistes

**AXES 3**  
Citoyenneté

**Maintien**  
A.C.F  
Fête des 3 saisons  
Gratiferia  
Cultures du cœur  
Médiations culturelles  
Orientation des familles

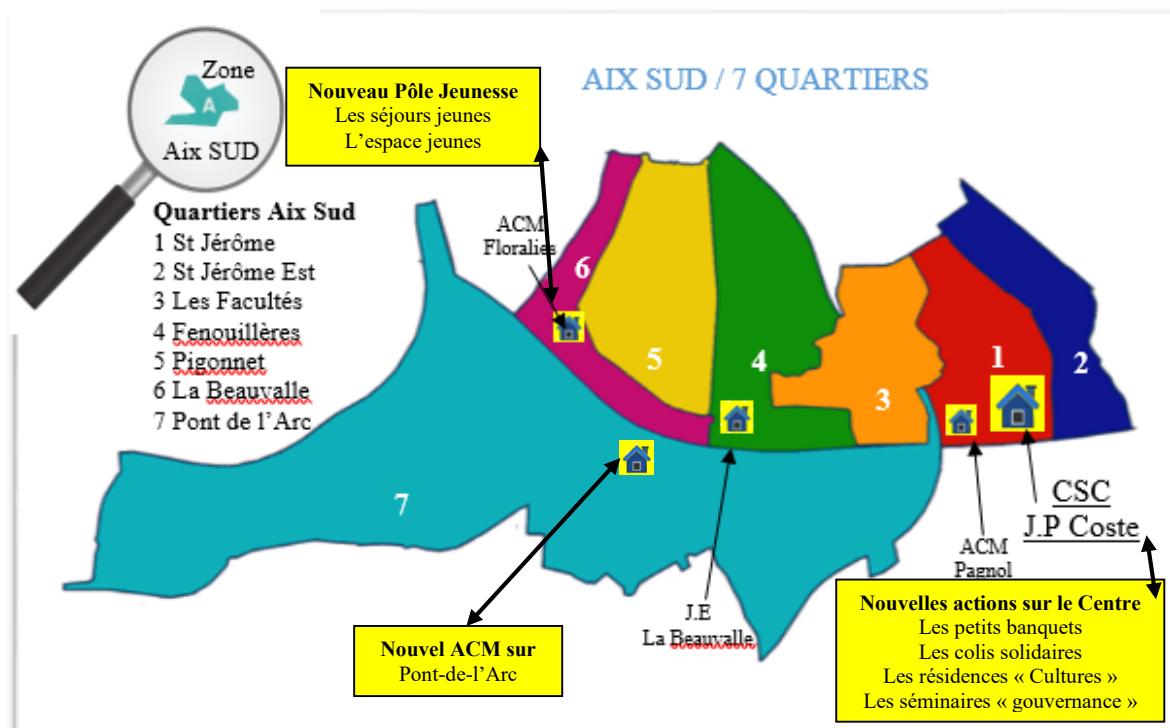
**Nouvelles actions**  
Les Séminaires  
C.A/ salariés  
Les colis solidaires  
Les petits banquets

Nous avons donc **13 actions reconduites** (en les adaptant au contexte) et **7 nouvelles actions**.

Un Projet réellement « rénové » puisqu'il contient **35 % de nouveautés** !

**Si l'on reprend notre cartographie Aix-Sud nous envisageons :**

- 1 - la création d'un Pôle Jeunesse en proximité directe de notre ACM Les Floralies
- 2 - le lancement d'un nouvel ACM (2-17 ans) sur le quartier du Pont-de-l'Arc
- 3 - la mise en place de 4 nouvelles actions sur notre Centre Social



Pour les 2 premiers projets, rien ne pourra se faire sans un partenariat fort avec la Ville d'Aix-en-Provence et la CAF des Bouches-du-Rhône. Ce sont donc des projets qui prendront du temps dans la mise en œuvre. Pour la mise en place des 4 nouvelles actions sur notre Centre Social, nous avons d'ores et déjà l'assurance de la faisabilité de ces actions et de leur correspondance avec les attentes des publics ciblés. Nous sommes persuadés que ces 4 nouvelles actions **apporteront une Plus-value à notre Projet Social.**

**Nous pensons que notre Projet est ambitieux mais, si nous parvenons à atteindre nos objectifs, il nous permettra de nous ancrer concrètement sur la totalité de notre territoire – Aix-Sud, ce qui est un enjeu majeur pour être en proximité avec les habitants.**

# Conclusion



# Conclusion

Le lancement du processus du travail sur Nouveau Projet Social 2021 – 2024 a commencé le jeudi 25 avril 2019. Soit, plus d'un an avant l'échéance qui était fixée au 30 juin 2020.

Nous avions décidé de **prendre le temps** et de suivre un rétro-planning, pensé bien en amont, et incluant des « pauses » dans le processus de travail sur le Projet social pendant les périodes de grands rushs de la vie du Centre. En clair, nous avions anticipé de travailler sur une longue période pour ne pas subir la pression de la production et de l'écriture.

Tout a plutôt bien commencé et, jusqu'au mois de mars 2020, nous avons bien suivi dans les grandes lignes l'échéancier proposé dans le bilan intermédiaire. **Et puis, il y a eu, le 16 mars 2020, l'entrée dans le Monde du « Covid-19 ».**

**Pour mémoire nous rappellerons qu'à partir du 16 mars 2020, l'écriture de ce Projet Social a été largement impactée par la période de pandémie et de confinement associés au Covid-19.** Notre équipe a été, comme une bonne partie de l'humanité, assommée et désorientée, confinée à domicile dans un climat anxiogène où le nombre de morts du « Covid » était annoncé quotidiennement par nos gouvernants. La carte du Monde étant présentée à travers le prisme de cette pandémie mondiale avec un classement des pays fait à partir des cas contaminés et des décès.

**Pendant cette période de confinement, après le premier temps où tout s'est figé, nous avons été bousculés sur plusieurs plans :**

**Sur le plan sociétal : notre rapport au Monde a été bouleversé.** La société a été percutée de plein fouet par le chômage, la précarité, la fracture entre les classes « privilégiées » et les « pauvres », rendant encore plus visibles les injustices sociales et les réalités de « classes ». Quand pour certains le confinement ressemblait à des vacances et à un temps suspendu, pour d'autres c'était le monde des privations, de la promiscuité, de la fracture numérique, du frigo vide et de la faim qui gronde dans le même temps qu'une colère sourde.

**Sur le plan économique :** notre Centre a placé **la quasi-totalité des salariés en « chômage technique »** du 16 mars 2020 au 30 mai 2020 pour essayer d'endiguer la vague de la crise économique qui va suivre cette pandémie.

**Sur le plan de l'activité :** de fait, notre Centre s'est retrouvé vidé de ses publics et de la quasi-totalité des salariés et bénévoles. **Celles et ceux qui ont poursuivi leur travail ont été missionnés sur des actions très ciblées en lien avec la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19.** Les bénévoles et salariés engagés sur le terrain ont été sollicités essentiellement sur 4 nouvelles missions :

- \* l'ouverture d'un ACM pour les enfants des soignants (ACM des Floralies)
- \* la distribution de colis alimentaires pour les familles précaires repérées sur « Aix Sud »
- \* le maintien du lien avec les adhérents séniors de notre Centre
- \* la gestion de la mise en place de l'activité partielle

**Sur le plan du management et de la gouvernance : il nous a fallu passer du présentiel et des rencontres à des échanges « virtuels » avec la formation et la découverte de nouveaux mode de communication et de production. Nous avons utilisé :**

- \* les visios-conférences via gotomeeting, zoom, CiscoWebex
- \* la co-production via Trello et l'accès distant au réseau du Centre
- \* la démultiplication des temps et échanges téléphoniques, mails...
- \* la décision de maintenir notre Assemblée Générale à la date prévue, le 19 mai 2020, dans une configuration mixte : le C.A (10 personnes, en présentiel au Centre) et un lien numérique sur le site pour que les adhérents puissent voter et prendre connaissance des différents rapports.

**Sur le plan du relationnel avec les partenaires, nous avons traversé cette crise avec**

- \* les services de la Ville d'Aix-en-Provence pour toutes les actions mises en place pendant cette période
- \* le CCAS de la Ville d'Aix-en-Provence, pour la distribution des colis alimentaires aux séniors avec le soutien du Secours Populaire
- \* la CAF, pour le cadrage administratif et les aides sur le suivi des dossiers
- \* l'État avec les échanges avec la déléguee du préfet
- \* l'assistante sociale du CHP Montperrin pour l'orientation de publics en fragilité

**Des relations fortes qui nous ont aidé à rester mobilisés et sur le terrain.**

**Et puis, enfin, il y a eu l'annonce du dé-confinement : le 11 mai 2020.**

**Le retour à la vie... mais pas à la vie « d'avant ». Quand nous avons reçu l'ensemble des consignes pour assurer la ré-ouverture du Centre aux publics nous avons pris la mesure des impacts profonds des transformations qui vont s'opérer dans nos pratiques.**

**La ré-ouverture du Centre aux différents public prévue initialement à partir du 18 mai 2020 a finalement été repoussée au 2 juin 2020 pour nous permettre :**

- \* la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- \* l'aménagement des postes de travail pour protéger salariés et publics
- \* la reprise de contact avec toutes les familles pour connaître leur positionnement ; pensent-elles revenir ou pas sur le Centre sur les activités et accueils collectifs
- \* le plan de circulation des publics accueillis pour respecter les consignes du plan de déconfinements gouvernemental, notamment pour nos accueils petite enfance et enfance.
- \* la mise en place du télétravail pour les salariés qui le peuvent
- \* les demandes de devis et le passage de commandes pour se doter
  - en équipement de protections individuelles (masques, visières, tenues...)
  - en produits d'entretien aux normes virucides pour tous les locaux utilisés (dans notre cas le Centre, une annexe et 3 groupes scolaires)
  - en matériel informatiques pour les salariés en télétravail
  - en investissement plus lourd pour repenser l'accueil général du Centre.
- \* ... la liste est loin d'être exhaustive, mais nous nous arrêtons là pour ne pas trop alourdir notre Conclusion.

**Le Projet Social qui vous est remis a donc été produit dans un contexte difficile, très singulier, et dans une période où beaucoup de nos repères ont été bousculés dans le rapport au travail, à l'activité, aux publics.... A la Vie.**

**Nous sollicitons votre bienveillante attention pour que votre lecture prenne en compte le contexte précité. Notre activité sera, nul n'en doute, impactée par cette pandémie mais nous pensons que tous les objectifs que nous nous sommes fixés restent réalisables, si nous parvenons à résister à la crise « économique » qui suivra la crise « sanitaire ».**

# ANNEXE

## le livret d'A.G Exercice 2019







JEAN PAUL COSTE  
centre SOCIO CULTUREL



Rapports de l'exercice 2019  
Assemblée Générale du 19 mai 2020

2019 / 2020

# L'Assemblée Générale

## Qu'est-ce que c'est ?

---

L'Assemblée Générale Ordinaire est l'occasion de réunir l'ensemble des adhérents, bénévoles et salariés du Centre social, de faire un bilan de l'année écoulée et d'expliquer les décisions et orientations prises par le Conseil d'Administration.

Cette Assemblée se tient au moins une fois par an, au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice. Elle peut être réunie à tout moment sur demande du tiers au moins des membres de l'association.

En cas d'empêchement, il est possible de s'y faire représenter par un membre de son choix, muni d'un pouvoir écrit. Chaque membre de l'association a une voix et autant de voix supplémentaires qu'il représente d'adhérents, sans toutefois qu'il puisse réunir plus de 4 procurations (cf. statuts, article 15).

L'ordre du jour est établi par le Conseil d'Administration, mais d'autres questions autres que celles portées à l'ordre du jour et concernant la vie de l'association, peuvent être soumises à l'avis de l'Assemblée Générale.

## L'Assemblée Générale :

- Approuve ou désapprouve la gestion de l'année écoulée (activités réalisées, résultat de l'exercice financier),
- Pourvoit chaque année au remplacement des administrateurs sortants ;
- Vote le budget de l'année à venir,
- Vote le rapport d'orientations contenant les projets du Centre Social pour l'année à venir et les directives à suivre.

La Présidente expose le rapport moral de l'association et présente le rapport d'orientations, le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes réalisés et le Budget Prévisionnel à venir à l'approbation de l'Assemblée, puis chaque responsable de secteur fait un bilan de l'année écoulée en évoquant les orientations suivies.

Le **Procès-Verbal** de l'Assemblée Générale est établi par la secrétaire et signé par la Présidente.

Selon nos statuts (article 18), l'Assemblée Générale délibère valablement quel que soit le nombre de participants. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Les statuts du Centre Social sont à votre disposition, à l'accueil, sur simple demande.

***Nous vous souhaitons une bonne Assemblée Générale !***

# Conseil d'Administration

## Composition et renouvellement

### Membres Actifs sur exercice 2019

	NOM	PRENOM	TITRE	Statut
1	BALDANZA	René	Administrateur	
2	BERGÉ	Janine	Présidente	
3	FABRE	Alix	Trésorière	
4	HUBIDOS	Paul	Administrateur	
5	LAHRAR	Fatna	Administratrice	
6	MORILLAS	Malvina	Administratrice	Co-optée au C.A du 20/11/2019
7	MOUSSU	Robert	Administrateur	
8	PACHÉ	Hélène	Secrétaire	
9	SAADA	Marc	Administrateur	
10	SIROUR	Cathy	Administratrice	
11	TERTZAGUIAN	Alain	Administrateur	
12				Poste vacant
13				Poste vacant
14				Poste vacant
15				Poste vacant

Le Conseil d'Administration (C.A) est constitué de 5 à 15 membres. (Statuts – article 6).

Le C.A est renouvelable chaque année par 1/3 sortant.

### Membres de droit sur exercice 2019

NOM	PRENOM	TITRE
DILLINGER	Laurent	Conseiller Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence
ZAZOUN	Mickaël	Conseiller Municipal suppléant Ville d'Aix
VROMET	Laurent	Commissaire aux Comptes

### Actes de candidature pour 2020

NOM	PRENOM	TITRE
Hubidos	Paul	1/3 sortant représentant sa candidature
Paché	Hélène	1/3 sortant représentant sa candidature
Morillas	Malvina	Membre présentant sa candidature

Les candidatures présentées à l'Assemblée Générale du 19 mai 2020

# Rapport Moral

*Rapport moral validé par les membres du Bureau le 17 avril 2020*

## Relatif à l'exercice 2019

Les administrateurs que vous avez élus vous rendent compte de leur action et vous demandent quitus de leur gestion. L'année 2019 a été une année mouvementée sur le plan humain, bien gérée sur le plan financier et animée en termes de projets et services rendus.

### L'axe Humain

**En cette année 2019, nous avons vu partir des salariés vers de nouveaux projets personnels et professionnels. Les ruptures, même si elles sont toutes préparées avec une attention particulière sont toujours des moments « sensibles » où nous avons à nous séparer de personnels qui incarnent notre Projet et le font vivre. Nous tenons à remercier tout spécialement pour leur engagement à nos côtés :**

**Virginie Logerot :** Virginie a été salariée du 3/04/2014 au 03/03/2019. Son parcours chez nous a été ascensionnel. Entrée en tant qu'animatrice, elle est devenue adjointe d'un ACM, puis responsable de secteur. Elle a eu une trajectoire très positive dans notre association où elle a acquis expérience et formation (DEJEPS). Elle a démissionné en 2019 pour se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle. Elle travaille actuellement dans une enseigne de sports en salle « Keep Cool » où elle a intégré le service de gestion des ressources humaines.

**Sanaé Nabil :** Sanaé a été en contrat Avenir du 1/07/2016 au 30/06/2019. Avec nous, elle aura acquis une expérience de 3 ans et aura été accompagnée sur un diplôme qualifiant le CIP « Conseillère en Insertion professionnelle ». Merci à Isabelle Albaladejo pour cet accompagnement de tous les instants qui aura été très bénéfique à Sanaé qui travaille maintenant à Pôle Emploi Marseille en tant que CIP.

**Maud Cretté :** Maud (sans e) a été en CDI du 29/08/2016 au 11/10/2019. Après 3 années au Multi Accueil Collectif, elle a démissionné pour se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle. Elle travaille actuellement sur Marseille dans une institution reconnue pour son projet social au service de familles en difficultés.

**Diane Stolidi :** Diane a été notre salariée la plus polyvalente et nous a aidé sur tous les secteurs. Après un CAE du 16/01/2017 au 15/01/2018 en tant qu'animatrice ACM, elle a accepté avec beaucoup de professionnalisme plusieurs missions CDD pour renforcer les secteurs en fonction des besoins de la structure (ACM, Accueil, MAC...). Qu'elle soit chaleureusement remerciée pour son engagement sans faille. Elle travaille actuellement sur Marseille dans une institution reconnue où nous espérons qu'elle réussisse à devenir cadre. Il s'agit de la CAF de Marseille ! Cette année 2019, d'autres salariés ont vu leur contrat s'arrêter.

Nous les remercions pour leur travail à nos côtés :

- Daniel Perrault (agent d'entretien, CAE du 1/06/2017 au 31/05/2019 - non reconduit)
- Quentin Linarès (service civique ACM, SCV du 10/12/2018 au 09/06/2019 - non reconduit)
- Aurélie Vial (contrat d'apprentissage EJE du 1/09/2018 au 30/06/2019 – fin CDD)
- Sarah Akre (agent d'entretien, CAE du 18/11/2018 au 11/08/2019 - non reconduit)
- Gwladys Laurent (professeur de danse contemporaine – démission en septembre 2019)
- Julia Barbaroux (service civique Accueil, SCV du 2/09/2019 au 09/10/2019 - démission)
- Malvina Morillas (agent d'entretien, CAE du 12/11/2018 au 11/11/2019 - non reconduit)
- Marie-Pierre Hoareau (professeur de « la philo des minots » - démission en décembre 2019)

Nous remercions également tous les CEE et CDD qui ont fait un petit passage par notre Centre en 2019.

**Après avoir évoqué le passé et les pages qui se tournent, je vais maintenant parler du présent et de la joie que nous avons eu à pérenniser plusieurs contrats en CDI.**

**Sur la Petite enfance :**

8/07/2019 : **Émilie Marion**, a signé un CDI, Temps plein EJE sur notre MAC.

*Elle remplace Maud Cretté qui a démissionné de son poste d'EJE le 12/09/2019.*

9/11/2019 : **Préscillia Sicard**, a signé un CDI, Temps plein Animatrice sur notre MAC

**Sur l'enfance :**

1/05/2019 : **Sylvie Illy**, a signé un CDI, Temps plein Agent entretien/restauration sur Coste

1/07/2019 : **Éva Faverjon**, a signé un CDI, Temps plein sur notre ACM Pagnol

**Nous nous félicitons pour ces recrutements qui viennent renforcer nos équipes. Nous leur souhaitons une belle aventure au Centre Socio-culturel Jean-Paul Coste.**

Nous savons que notre Projet Social et Socio-Culturel est mis en œuvre grâce aux professionnels permanents qui incarnent notre Projet.

Nous savons que la qualité de nos services et de nos activités repose en tout premier lieu sur les professionnels qui forment l'équipe du Centre Jean-Paul Coste. Nous faisons notre maximum pour garder l'esprit « familial » de cette « Maison ». Esprit et valeurs qui sont transmis de génération en génération depuis 1968...

2019 a été comme chaque année une année où certains quittent la maison pour s'épanouir ailleurs et nous leur souhaitons le meilleur. D'autres restent et deviennent permanents assumant ainsi un rôle de cadre, de leaders positifs dans l'animation de notre projet social au service des habitants, des adhérents et du territoire.

## L'axe financier

---

Nous sommes fiers de présenter des finances saines et positives dans un environnement économique complexe. Nous allons présenter pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive un exercice « positif » ce qui est un excellent indicateur de la bonne gestion de cette Maison.

Pour autant, nous avons encore quelques inquiétudes centrées sur l'axe « finances ». En effet, nous aurons l'occasion d'en reparler lors du rapport financier quelques questions restent sans réponse :

- Comment pérenniser les contrats Avenir sur le secteur Petite Enfance. La Ville pourra t-elle continuer à nous aider comme elle l'a fait en 2019 ?
- Comment maintenir une tarification sociale attractives pour les familles à bas revenus si nous ne sommes plus « éligibles » au dispositif « Léa ». Dispositif en faveur des familles aux Q.F 1, 2 et 3.
- L'état a suspendu les aides sur contrats aidés CAE – CUI et certaines institutions baissent voire suppriment leurs subventions (Région et Département). Ces retraits successifs impactent fortement notre budget et nous mettent en grande difficulté par rapport à la gestion de nos activités et services. Nos partenaires pourront-ils nous aider à maintenir les services rendus actuellement à la population (MAC, JE, ACM).
- Enfin, comme vous l'imaginez bien, il y aura un impact financier négatif important de la période « covid-19 » que nous avons subi en 2020. L'exercice 2020 risque donc d'être plus difficile que celui de 2019.



## **Une équipe investie, solide et solidaire**

---

Nous tenons à terminer ce rapport moral en disant qu'en 2019 les équipes sont restées très investies et motivées ce qui nous a permis non seulement de maintenir l'ensemble des services à la population mais également de poursuivre nos animations pour le quartier : « le livre dans tous ses états » en mars, la fête de quartier en juin, et pour finir l'année en beauté, le loto en décembre. Toutes ces actions ont été de belles réussites en 2019.

**Merci à toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'animation de notre Projet Socio-Culturel en 2019.**

**Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE**  
La Présidente – Janine Bergé

# Rapport d'orientations

*Rapport d'orientations validé par les membres du Bureau du 17 avril 2020*

## Relatif à l'exercice 2020

Les administrateurs que vous avez élus vous présentent les orientations de notre Projet 2020.

### Les orientations fixées pour 2020

Nos orientations pour 2020 ont été fixées dans notre projet social (période 2017-2020). Nous souhaitons poursuivre l'ensemble des services qui répondent aux attentes et besoins des usagers et adhérents, notamment en termes de garde d'enfants :

- L'accueil « petite enfance » : Multi Accueil Collectif (M.A.C) et Jardin d'enfants (J.E)
- L'accueil enfance et jeunesse : Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) sur 2 sites Marcel Pagnol et les Floraliés
- L'animation globale : familles, cultures, solidarités à destination de tous

Nous sommes donc dans la dernière année de notre Projet Social (période 2017-2020). En 2020, nous aurons donc à produire notre nouveau Projet Social pour la période (2021-2024). Nous rendrons ce document qui fixe nos nouvelles orientations le 30/05/2020 après la validation de nos orientations par notre Assemblée Générale.

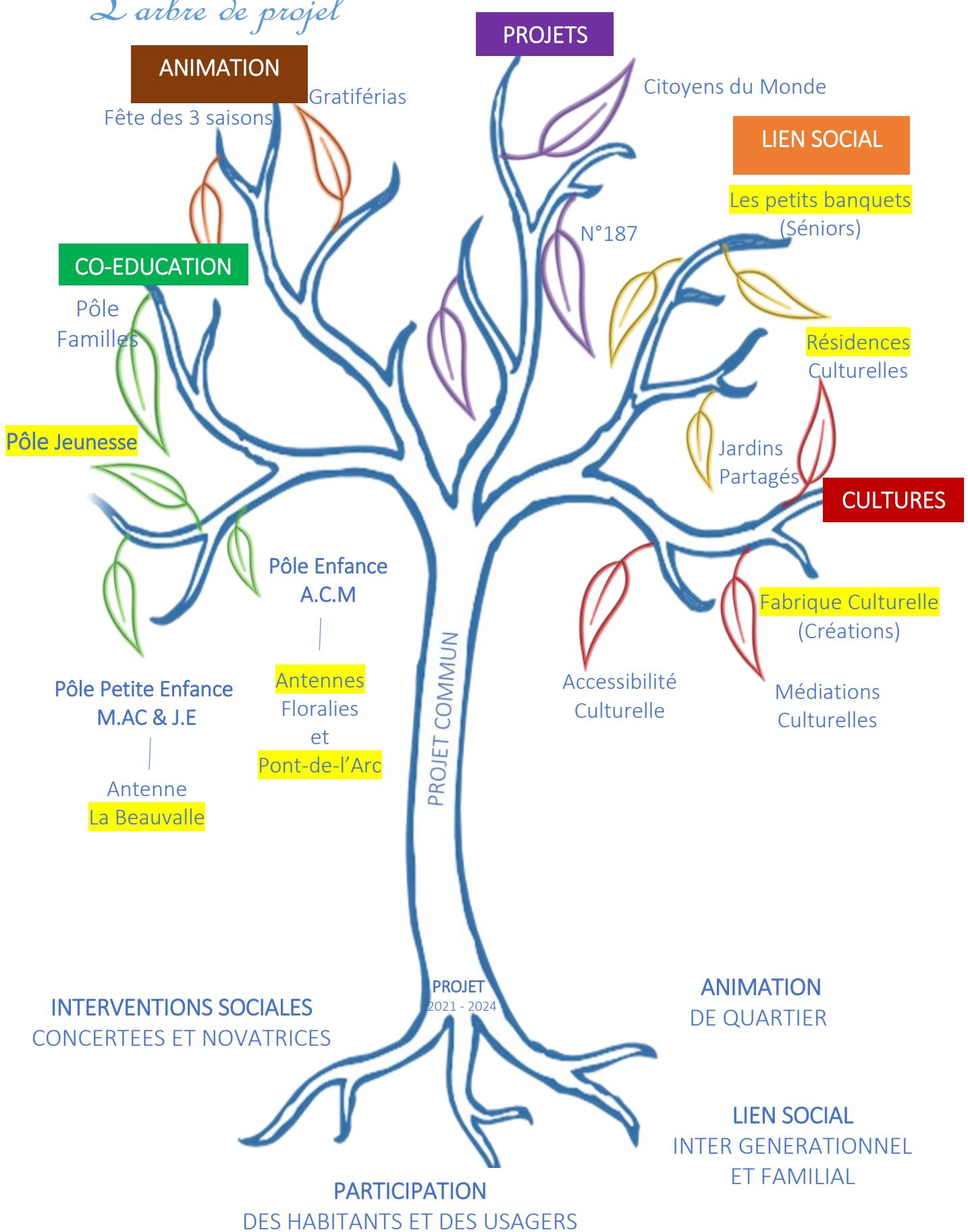
### Les orientations fixées pour 2021-2024

**Le nouveau Projet Social, sera notre feuille de route pour les 4 prochaines années d'agrément. Ce nouveau projet a été construit selon les constats issus de l'évaluation et l'analyse menée durant le diagnostic. Il comprend aussi les idées neuves de l'équipe, légitimées par la liberté associative qui définit notre cadre d'intervention.**

C'est ainsi que nous avons construit notre arbre à projets :

- Les racines sont notre base : nos **missions sociales**
- Le tronc est le socle du **projet commun**
- Les branches sont autant d'**axes d'orientations**
  1. L'**animation** du territoire
  2. Le développement du **lien social**
  3. L'**animation** d'un projet **Culture pour tous**
  4. La **co-éducation** et le soutien à la fonction parentale
  5. Le portage de projets innovants vecteur de citoyenneté
- Les feuilles sont nos **actions**. **Les nouvelles actions sont surlignées en jaune**

# L'arbre de projet



## Les nouvelles actions pour 2020-2024

---

### - Développement d'un Pôle Jeunesse :

Sur notre territoire, il n'y a aucun « accueil » spécifiquement pensé et dédié à la Jeunesse. Or, il y a de nombreux jeunes sur le territoire du fait de la proximité des établissements scolaires : collège Arc-de-Meyran, lycée Zola, et facultés. Nous avons le projet de proposer un Accueil Jeunes qui pourrait se tenir soit sur le complexe des Floralies soit sur un local (à trouver) au Pont de l'Arc.

### - Développement d'un Pôle Enfance à la Beauvalle :

Sur notre territoire nous avons 3 ancrages sur l'enfance et la petite enfance :

- Marcel Pagnol : avec un agrément de 130 enfants (de 3 à 11 ans)
- Les Floralies : avec un agrément de 85 enfants (de 3 à 11 ans)
- La Beauvalle : avec un agrément de 30 enfants (moins de 6 ans)

Le projet est ici double :

- Compléter l'offre sur le site de la Beauvalle en proposant des places pour les enfants de 6 à 11 ans.
- Développer une nouvelle offre sur le quartier Pont-de-l'Arc en proposant un ACM de 40 places enfants (de 3 à 11 ans)

### - Développement de l'action « les petits banquets » pour les séniors

Nous avons recensé le besoin pour les séniors de se retrouver sur des temps de partage conviviaux. Les séniors nous ont fait remonter leur souhait de se retrouver autour de repas conviviaux 1 fois par mois. Le projet « les petits banquets » sera mis en place pour répondre à cette demande. Ce projet s'inscrira dans le mouvement des grands banquets lancé par la Fédération des Centres Sociaux de France.

### - Structuration d'un axe Résidences Culturelles :

Nous faisons depuis toujours un travail en local sur l'accueil de résidences d'artistes. Mais cette action n'est ni lisible, ni structurée, ni mise en valeur. Les artistes que nous accueillons et que nous aidons dans la production de leur spectacle nous ont fait remonté que notre part dans la réussite de leur projet était importante. Cela nous a donné l'envie de structurer cette partie de notre travail et de le relier encore plus à notre projet social où l'axe culture fait partie des 5 piliers de notre Projet.

## - Structuration d'un pôle Fabrique Culturelle

Depuis 2013, nous produisons un spectacle vivant « N°187 », véritable outil culturel pour aborder et mettre en dialogue des réflexions autour de la lutte contre les discriminations, contre la montée des extrêmes, contre tout pouvoir autoritaire qui s'attaquerait aux valeurs du pacte républicain : liberté – égalité – fraternité. Ce spectacle unique en son genre est une véritable réussite.

Certains partenaires nous ont demandé de penser de nouveaux « objets culturels » pour aborder le thème de la laïcité ou d'autres sujets sur le travail de mémoire (transmission de l'histoire de Varian Fry par exemple) ... nous y réfléchissons.

En effet, grâce à la réussite de notre projet « N°187 » que nous produisons depuis 2013, nous avons acquis un savoir-faire et une véritable méthodologie dans la construction de projet « hybride » mêlant arts/ cultures / recherches et sciences sociales. Ce projet se situe pour nous sur l'axe « innovation sociale ».

## Mes remerciements

---

**- Merci aux bénévoles du bureau et du Conseil d'Administration** qui se sont largement investis dans l'animation de notre projet global en 2017-2020. En espérant qu'ils poursuivent tous avec nous sur le nouveau projet 2020 – 2024.

**- Merci aux salariés** qui travaillent avec un professionnalisme engagé pour maintenir à flot cette belle « *Maison* ». **Nous avons conscience d'avoir une belle équipe avec nous !**

**Pour les salariés, je voudrais dire un merci tout particulier à nos salariés les plus précaires** (CAE, CEE, CDD, et « Contrats d'Avenir »...) qui s'engagent totalement dans notre projet avec beaucoup d'humilité et d'altruisme.

**- Merci enfin aux partenaires qui nous soutiennent depuis toujours :** la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville d'Aix-en-Provence, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat.

**Pour les partenaires, nous espérons qu'ils pourront nous aider à franchir 2020 qui risque d'être une année difficile pour nous aussi. Nous restons optimistes car le principal est de faire son maximum... et ça nous le ferons j'en suis convaincue !**

La Présidente – Janine Bergé



# **Les comptes**

*Rapport financier validé par le C.A du 11/03/2020*

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes : exercice 2019**

**Les comptes annuels : exercice 2019**

- Compte de Résultat 2019
- Bilan actif
- Bilan passif
- L'Annexe

**Rapport financier 2019**

**Budget Prévisionnel : exercice 2020**

- Charges Budget Prévisionnel 2020
- Produits Budget Prévisionnel 2020

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice 2019**

(Assemblée générale du 19 Mai 2020)

**CENTRE SOCIO CULTUREL JEAN PAUL COSTE**  
217 avenue Jean-Paul Coste  
13100 AIX-EN-PROVENCE

**LAURENT VROMET**  
*Commissaire aux Comptes*  
7 RUE PYTHEAS  
13001 MARSEILLE

# **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

**CENTRE SOCIO CULTUREL JEAN PAUL COSTE Exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux membres de l'Association**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes assurant la gestion de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

**Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2020.**

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. L'objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille le 9 Avril 2020,



**Laurent VROMET**  
Commissaire aux Comptes



**ASSOCIATION JP COSTE**  
217 AV JEAN PAUL COSTE  
13100 AIX EN PROVENCE

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

A

ATTESTATION

d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des Comptes Annuels de l'association Jean Paul Coste, pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

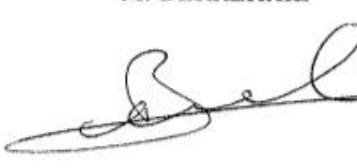
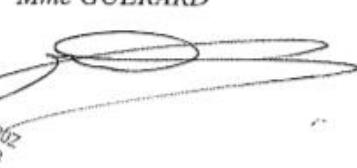
Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	431 355 euros
Chiffre d'affaires :	751 263 euros
Subventions :	494 243 euros
Cotisations :	25 690 euros
Autres :	44 558 euros
Résultat net comptable :	38 768 euros

Fait à Marseille  
Le 16 Mars 2020

Signature

L'ASSOCIE  
M. BERREHAIL

  
S.A.R.L. SOGECA  
197 C. Bd Boille  
13005 MARSEILLE  
N° SIRET : 303 519 709 00012 - Code PT : 0826Z  
Tél. : 04 91 42 31 98 - Fax : 04 91 42 57 38  


L'EXPERT COMPTABLE  
Mme GUERARD

## Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
				Net	
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMobilisations INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 745	10 745		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et comptes				
	<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques mat. et outillage indus.	39 276	32 823	6 453	7 053
	Autres immobilisations corporelles	154 260	113 815	40 445	49 519
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et comptes				
	<b>IMMobilisations FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	100		100	100
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>204 381</b>	<b>157 382</b>	<b>46 999</b>	<b>56 672</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	<b>3 070</b>		<b>3 070</b>	<b>6 738</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	152 304		152 304	259 918
	Autres créances	36 492		36 492	3 630
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>192 121</b>		<b>192 121</b>	<b>153 391</b>
	Charges constatées d'avance	369		369	135
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>384 356</b>		<b>384 356</b>	<b>423 812</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>588 737</b>	<b>157 382</b>	<b>431 355</b>	<b>480 484</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> Les nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents Dons en nature restant à vendre					
- autorisés par l'organisme de tutelle					

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	8 779	8 779
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	28 257	28 257
	Report à nouveau	21 970	77 974
	Résultat de l'exercice	38 768	12 144
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>97 774</b>	<b>127 154</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>Provisions</b>	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	21 564	28 708
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>21 564</b>	<b>28 708</b>
	<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>119 337</b>	<b>155 862</b>
<b>Fonds dédiés</b>	Provisions pour risques	43 216	41 902
	Provisions pour charges	79 036	
	<b>Total des provisions</b>	<b>122 252</b>	<b>41 902</b>
	Sur subventions de fonctionnement	32 515	31 734
	Sur dons manuels affectés		
<b>DETTE S(1)</b>	Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>32 515</b>	<b>31 734</b>
	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
<b>DETTE S D'EXPLOITATION</b>	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 748	77 200
	<b>DETTE S D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 528	35 901
	Dettes fiscales et sociales	91 082	101 258
	<b>DETTE S DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 731	690
<b>DETTE S DIVERSES</b>	Produits constatés d'avance	19 161	35 936
	<b>Total des dettes</b>	<b>157 250</b>	<b>250 986</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>431 355</b>	<b>480 484</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		38 768,17	12 143,85
(1) Dont à moins d'un an		138 502	173 786
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués Prestations de services Productions stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Dons Cotisations Legs et donations Autres produits de gestion courante Reprises sur provisions et amortissements , transfert de charges Autres produits	751 263 494 243 25 690 73 44 558 1 315 827	651 205 546 717 25 586 7 61 464	
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 284 979</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunération du personnel Charges sociales Subventions accordées par l'association Dotation aux amortissements et dépréciations Dotation aux provisions Autres charges	339 858 32 136 664 280 199 402 13 517 44 261 (57) 1 293 398	308 803 28 191 652 847 212 543 9 725 41 902 120 <b>1 254 131</b>	
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>22 429</b>		<b>30 847</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Intérêts et produits financiers	2		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	Dotation aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges financières	582 (582)	346 (344)	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>		<b>21 846</b>		<b>30 503</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	23 270 5 567		15 756 5 221
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>17 703</b>		<b>10 536</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Impôts sur les sociétés (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	27 696 28 477		105 29 000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 366 793</b>		<b>1 300 842</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 328 025</b>		<b>1 288 698</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>38 768</b>		<b>12 144</b>
<b>PRODUITS</b>	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	108 745 108 745		84 779 84 779
<b>CHARGES</b>	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole	108 745 108 745		84 779 84 779

## Annexe au Bilan 2019

### A. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### B. Honoraires du Commissaires aux Comptes.

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes, Monsieur Laurent Vromet, s'élèvent à 5156 Euros TTC.

### C. Changement de méthode

Une provision retraite a été comptabilisé pour la première fois le 31 Décembre 2019, au montant total de 79036.04 euro

### D. Engagement Financier

La convention collective prévoit une indemnité en matière de départ en retraite, d'un montant de 1/60 du salaire annuel par année de présence , limité à 15 ans. Le calcul a été fait selon la table de mortalité en vigueur, au taux d'actualisation de 0.70%, et avec un turn-over non significatif. Le montant total de l'engagement est de 79036.04 €, dont 10887.73 euro pour l'exercice.

**Suite Annexe au Bilan 2019**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>1. RISQUE D'EXPLOITATION</b>	<b>122252.03 €</b>	<b>41902.19 €</b>
<i>Provision pour risque Prud'hommes</i>	-	6 234 €
<i>Provision Spectacle N°187</i>	-	7 000 €
<i>Provision Risque et Charges CAF Appel à projet</i>	-	12 600 €
<i>Provision FONJEP</i>	4 443 €	-
<i>Provision Pour risques CAF LEA</i>	28 930.76 €	3 399.05 €
<i>Provision Pour départ en retraite</i>	79 036.04 €	-
<i>Provision pour risque et charges AG2R 2011 A 2013</i>	9 842.23 €	9 842.23 €
<i>Provision pour risque et charges Archipel</i>	-	2 826.91 €
<b>2. PROVISION POUR CONGES PAYES</b>	<b>50 466.54 €</b>	<b>59 067.80 €</b>
<i>Salaires (Compte 4282)</i>	40 418.90 €	45 253.84 €
<i>Charges Sociales (Compte 4382)</i>	10 047.64 €	13 813.96 €
<b>3. PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>35 689.92€</b>	<b>39.79 €</b>
<i>CNAF Prest Mac 4T2019</i>	19 513.22 €	-
<i>CNAF Prest JE 4T2019</i>	11 376.70 €	-
<i>CNAF BONUS MAC 2019</i>	4 800 €	-
<i>Cofratis Sud</i>	-	39.79 €

**Suite Annexe au Bilan 2019**

<b>4. CHARGES A PAYER</b>	<b>2 730 .61 €</b>	<b>689.82 €</b>
<i>Cirillon Manon SCV</i>	-	107.58 €
<i>Heddi Sanah</i>	-	16.75 €
<i>Chaleat Noe</i>	-	16.75 €
<i>DPLCT Formation AFPA Nabil</i>	-	548.74 €
<i>Deplacement SHIRAI NAGISA Danse contemporaine 12/2019</i>	161.91 €	-
<i>Deplacement Manon Deplaix 12/2019</i>	26 €	-
<i>Indemnites Bafa Vacance Noel 12/2019</i>	385.25 €	-
<i>Deplacement Benjamin Leber 12/2019</i>	26.79 €	-
<i>Cesu</i>	30.66 €	-
<i>DUERP et CSE Comptoir DRH</i>	2100 €	-
		-
<b>5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>369.02 €</b>	<b>135.00 €</b>
<i>Culture du cœur Adhésion 2009</i>	-	75 €
<i>LOTO 19/01/2020</i>	177.77 €	-
<i>Web du Sud Hébergement Serveur 2019</i>	-	60 €
<i>Carte de Bus de Janvier a Sept 2020 Osman Haroun</i>	101.25 €	-
<i>Carte de Bus de Janvier a Aout 2020 Zenine Yamina</i>	90.00 €	-



**SO GE CO** Société Méridionale d'Expertise et de Gestion Comptable  
sarl au capital de 7622,45 euros

**Suite Annexe au Bilan 2019**

<b><u>6 .PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u></b>	<b><i>13 983.04€</i></b>	<b><i>35 936.48€</i></b>
<i>Prestation CAF LEA LES FLORALIES</i>	<i>4609.06 €</i>	<i>-</i>
<i>PROV POIVRES</i>	<i>1 816.24 €</i>	<i>1 733.73 €</i>
<i>PCA Prest CAF ALSH Mercredis</i>	<i>3052.94 €</i>	<i>-</i>
<i>CAF LEA</i>	<i>4504.80 €</i>	<i>8 384.24 €</i>
<i>CNAF Prest MAC</i>	<i>-</i>	<i>236.33 €</i>
<i>CNAF Prest JE</i>	<i>-</i>	<i>6 076.48 €</i>
<i>CNAF PREST ALSH Aix + Floralies</i>	<i>-</i>	<i>1 706.09 €</i>
<i>ARTE SYSTEMS RACHAT LOYER IZITECH</i>	<i>-</i>	<i>4 426.80 €</i>
<i>Participation Ville Achat Frigo ALSH Aix</i>	<i>-</i>	<i>1 500 €</i>
<i>NEPAL 2 EN 2019</i>	<i>-</i>	<i>7 901.26</i>
<i>ASP CNASEA MORBELLIS</i>	<i>-</i>	<i>3 371.55 €</i>
<i>AIDE CONTRAT APPRENTI VIAL Aurelie</i>	<i>-</i>	<i>600 €</i>
<i>IZITECH Rachat</i>	<i>5 178 €</i>	

191 bd Baille - 13005 Marseille tel : 04.91.47.31.38 - fax : 04.91.42.57.38 Société  
Inscrite à l'ordre des Experts Comptables agréés  
tva fr : 90.306.979.709 - siren : 306 979 709 00012 - rc : 76 B 649 ape : 741 C

# Rapport financier

## Relatif à l'exercice 2019

Pour faciliter la lecture de ce rapport, nous allons vous présenter les comptes en arrondissant les chiffres à l'entier le plus proche.

**Notre compte de résultat 2019, hors charges et produits supplétifs :**

Le total de nos produits s'élève à **1 366 793 €**

Le total de nos charges s'élève à **1 328 025 €**

**Notre résultat 2019 est donc : + 38 768 €**

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

Année	N	N-1	N-2	N-3
	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>+ 38 768 €</b>	<b>+ 12 144 €</b>	<b>+ 11 550 €</b>	<b>+ 11 396 €</b>

Ainsi, nous clôturons notre exercice par un excédent de 38 768 €.

### RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2019

Année	N	N-1	N-2	N-3
	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Total produits d'exploitation	<b>1 343 523 €</b>	1 285 084 €	1 229 319 €	1 225 220 €
Total charges d'exploitation	<b>1 321 875 €</b>	1 283 131 €	1 231 070 €	1 221 116 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21 648 €</b>	+ 1 953 €	- 1 751 €	+ 4 104 €

Le résultat d'exploitation est légèrement positif (+ 21 648 €).

### RÉSULTAT FINANCIER 2019

Année	N	N-1	N-2	N-3
	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Total produits financiers	<b>0 €</b>	2 €	0 €	2 €
Total charges financières	<b>582 €</b>	346 €	305 €	220 €
<b>Résultat financier</b>	<b>- 582 €</b>	<b>- 344 €</b>	<b>- 305 €</b>	<b>- 218 €</b>

**Notre résultat financier reste négatif à - 582 €.**

Cet indicateur est insignifiant en rapport au total des charges.

## **RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 2019**

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2019	2018	2017	2016
Total produits exceptionnels	<b>23 270 €</b>	<b>15 756 €</b>	<b>18 531 €</b>	<b>30 713 €</b>
Total charges exceptionnelles	<b>5 567 €</b>	<b>5 221 €</b>	<b>4 925 €</b>	<b>23 203 €</b>
<b>Résultat exceptionnel</b> <i>Chiffre arrondi à l'entier le plus proche</i>	<b>+ 17 703 €</b>	<b>+ 10 536 €</b>	<b>+ 13 606 €</b>	<b>+ 7 510 €</b>

**Notre résultat exceptionnel s'élève à €**

**Ainsi, notre compte de résultat 2019 se décompose comme suit**

Résultat d'exploitation	<b>+ 21 648 €</b>
Résultat financier	- <b>582 €</b>
Résultat exceptionnel	<b>+ 17 703 €</b>
<b>Résultat 2019</b>	<b>+ 38 769 €</b>

## **Notre Bilan :**

**Pour mémoire, nous vous rappelons les totaux des bilans des années précédentes**

Années	N	N-1	N-2	N-3
	2019	2018	2017	2016
<b>Total Bilan</b>	<b>+ €</b>	<b>+ 480 484 €</b>	<b>+ 429 476 €</b>	<b>+ 304 722 €</b>

**Le total des fonds propres en 2019 est de €.**

## **LES ÉLÉMENS SIGNIFICATIFS DE 2019**

### **Le Budget**

**Le budget est en légère augmentation avec une maîtrise des masses globales.**

Côté charges : + 4,61 % par rapport à l'exercice précédent (2018)

Côté produits : + 6,49 % par rapport à l'exercice précédent (2018)

**Côté produits : baisse des subventions contre hausse des rémunérations des services**

- Subventions d'exploitation (- 52 474 €) : 494 243 € (2019) contre 546 717 € (2018)
- Rémunération des services (+ 100 058 €) : 751 263 € (2019) contre 651 205 € (2018)

**Côté charges : une augmentation des charges d'exploitation de 3,13%**

- Charges d'exploitation (+ 39 267 €) : 1 293 398 € (2019) contre 1 254 131 € (2018)
  - Dont « Rémunération du personnel » : + 11 413 €
  - Dont « Achats » : + 31 055 €

## ■ Les personnels

### 153 SALARIÉS EN 2019

Sur les 153 salariés (126 salariés en 2018)

- 18 CDI (13 en 2018)
- 5 CDII (4 en 2018)
- 10 CDD (15 en 2018)
- 12 C.A.E (7 en 2018)
- 4 C.A (7 en 2018)
- 1 Contrats d'apprentissage (2 en 2018)
- 103 C.E.E (78 en 2018)



18 CDI et 5 CDII = **15,03 % de ressources stables** (13,49 % en 2018)

130 Contrats précaires = **84,97 % de salariés précaires** (86,51 % de précarité en 2018)

Le socle de base des contrats CDI reste insuffisant.

#### Salariés 2019 en Equivalent Temps Plein

12,57 ETP hors CEE et hors Contrats aidés

20,15 ETP hors CEE mais avec les Contrats aidés

## ■ ■ ■ ■ ■ LA VALORISATION DES BÉNÉVOLES EN 2019

Le bénévolat en 2019 a été évalué à **2 529** heures, ce qui représente **1,57** Équivalent Temps Plein (E.T.P). En 2018 il était de 2 675 heures (1,66 ETP).

En 2017 : de 1,62 ETP

En 2016 : de 2,01 ETP (Année de l'écriture du Projet Social) ;

En 2015 : de 1,93 E.T.P

En 2014 : de 2,78 E.T.P

En 2012 : de 3,23 E.T.P

En 2011 : et 4,20 E.T.P

Depuis 2011, nous constatons une tendance à l'érosion de l'investissement des bénévoles ce qui est préoccupant quant à la notion de participation des bénévoles au Projet de l'association. Cette année, malheureusement, la participation est une nouvelle fois en baisse.

## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

C'est quoi la capacité d'autofinancement ?

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est un ratio qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation de l'association, et permettant d'assurer son autofinancement. La CAF permet de savoir si l'association doit faire appel à des ressources extérieures (emprunt, apports en capital...) pour fonctionner. Elle est un ratio indispensable pour évaluer la rentabilité du modèle économique de l'entreprise.

### Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	9 829	(4 462)	(25 366)
+ Transferts de charges (d'exploitation)	12 498	8 464	5 237
+ Autres produits (d'exploitation)	53 459	25 698	24 152
- Autres charges (d'exploitation)	28 420	29 120	11 043
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers		2	
- Charges financières	582	346	305
+ Produits exceptionnels	8 387	6 557	7 701
- Charges exceptionnelles	4 083	5 221	4 925
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>51 088</b>	<b>1 572</b>	<b>(4 549)</b>

Une CAF positive veut dire que notre association réalise des bénéfices d'exploitation et qu'elle peut donc les convertir en trésorerie, les investir ou prévoir des dépenses en fonctionnement (actions ou projets).

Dans notre cas, il est intéressant de constater que notre Capacité d'Autofinancement s'améliore depuis 2018.

## **■ ■ ■ | FOND DE ROULEMENT 2019**

### **Le Fond de Roulement 2019**

Total des fonds associatifs = 119 337 €

Total de l'actif immobilisé = 46 999 €

**Fond de Roulement 2019 = + 72 338 €**

### **Pour rappel**

### **Le Fond de Roulement 2018**

Total des fonds associatifs = 155 862 €

Total de l'actif immobilisé = 56 672 €

**Fond de Roulement 2018 = + 99 190 €**

Le Fond de roulement reste positif puisque les ressources stables permettent de couvrir l'actif immobilisé et d'assurer en partie le financement de l'exploitation courante pour payer les fournisseurs, les salariés et l'ensemble des charges de fonctionnement en attendant d'être rémunéré par les adhérents (emplois propres) et les partenaires (subventions d'exploitation).

## **■ ■ ■ | UNE GESTION PRUDENTE POUR 2020**

**Dans un contexte économique défavorable et fragile :**

**Nous provisionnons 44 261,49 € pour 3 dossiers sur lesquels il y a un risque :**

- **28 930,76 € - Provision pour risque sur le dossier Léa (CAF13)**
- **4 443 € - Provision pour risque sur le poste Fonjep**
- **10 887,73 € - Provision pour le dossier « Retraites »**

**Nous proposons également des fonds dédiés pour 1 actions qui sera réalisée en 2020 :**

- **Fond dédié de 28 476,53 € pour le spectacle N°187**

## **■ ■ ■ | CONCLUSION**

**Notre résultat pour l'exercice 2019 est positif de + 38 768 €.**

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat 2019 en « report à nouveau ».

Nous vous proposons de voter ce rapport financier tel qu'il vous a été présenté.

**Pour le Centre Socio – Culturel,**  
La Trésorière, Alix Fabre

La Présidente, Janine Bergé



## LE BUDGET 2020 DANS SES GRANDES LIGNES

Nous présentons un Budget sur un « volume » similaire au réalisé 2019. Pour rappel, le total des produits s'élevait à 1 475 538 € en 2019.

# BUDGET Produits 2020

N° Cpte	B.P 2020 / Produits	2020
<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	781 751 €
<b>74 100</b>	ETAT	45 852 €
<b>74 200</b>	REGION	0 €
<b>74 300</b>	DEPARTEMENT	38 400 €
<b>74 400</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>422 484 €</b>
<b>74 500</b>	CAF/13	57 759 €
<b>74 800</b>	Subventions autres entités publiques	5 000 €
<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	26 550 €
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	2 700 €
<b>78</b>	<b>TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS</b>	€
<b>87</b>	Contributions volontaires	90 000 €
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		<b>1 470 496 €</b>

En 2019, la Ville nous a accordé 297 727 € sur 1 475 538 € de produits, ce qui représente 20,18 % des produits. En 2020, nous sollicitons 422 484 € à la Ville.

VILLE - Subventions sollicitées dans notre B.P 2020	B.P 2020	C.R 2019
- Subv. de fonctionnement Centre social	55 907 €	55 907 €
- Subv. Contrat Objectif Jeunesse	7 370 €	7 370 €
- Subv. ACM (Aix)	<b>151 346 €</b>	87 050 €
- Subv. ACM (Floralies)	<b>117 948 €</b>	73 100 €
- Subv. de fonctionnement Petite enfance J.E	<b>46 113 €</b>	35 500 €
- Subv. de fonctionnement Petite enfance MAC	<b>20 000 €</b>	15 000 €
- Subv. Aide scolarité	2 200 €	2 200 €
- Subv. CULTURES	18 800 €	18 800 €
- Subv. Séjours	2 800 €	2 800 €
<i>C.R = Compte de résultat et B.P = Budget Prévisionnel</i>	<b>422 484 €</b>	<b>297 727 €</b>

Rappelons que sur la plan national, les communes aident en moyenne à 38,6 % un Centre Social « moyen » - (source Senacs 2018). Notre demande globale BP 2020 de 422 484 € sur 1 470 496 € représente 28,73 % des produits, bien en dessous de la moyenne nationale. Notre demande de subvention 2020 (à + 42%) est donc bien « raisonnable ».

Nous présentons un Budget sur un « volume » supérieur en charges par rapport au réalisé 2019. Pour rappel, le total des charges s'élevait à 1 436 770 € en 2019.

# BUDGET Charges 2020

N°Cpte	B.P 2020 / Charges	2020
60	TOTAL ACHATS	34 182 €
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	111 924 €
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.	194 289 €
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	39 373 €
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	987 896 €
66	CHARGES FINANCIERES	250 €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	€
68	TOTAL DOTATIONS	12 582 €
87	Contributions volontaires	90 000 €
	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>1 470 496 €</b>

Les augmentations de charges s'expliquent surtout par l'augmentation du poste « charge de personnel » avec la pérennisation de certains contrats aidés indispensables au maintien des services et activités.

## Familles

- Le recrutement de Annie Habib à 17,5h/sem (à compter du 2/03 jusqu'au 30/06/2020)
- vient en complément du poste de Cindy Renaudie à 17,5 h/sem (à compter du 2/09/2019)

## ACM Les Floralies

- Le départ en Congés maternité d'Aliénor Molinier (à compter du 15/03/2020)
- Le passage pour Aurélie Durouille à 35h/sem (à compter du 2/01/2020) + la revalorisation de son poste à compter du 1er/04/2020
- Le recrutement de Vincent Kizinger à 28h/sem (à compter du 7/01 et jusqu'au 31/08/2020)

## ACM Pagnol

- La pérennisation de Éva Faverjon à 35h/sem (à compter du 1/07/2019)
- Le recrutement de Delphine Berg à 35h/sem (à compter du 1/04/2020)
- Le « doublon » sur le poste de responsable de secteur de mai à septembre 2020

## MAC / J.E

- La pérennisation du poste de Prescillia SICARD (à compter du 9/11/2019)
- La pérennisation du poste d'Alicia Martinet (à compter du 31/03/2020)
- La pérennisation du poste de Lola Morbelli (non voté en raison du contexte défavorable)
- La pérennisation du poste de Sarah Nya (à compter du 1/09/2020 est en questionnement)

## Le Budget Prévisionnel Global 2020 – CHARGES (hors charges supplétives)

BP établi au 31/12/2019 – B.P. Ville

N°Cpte	B.P 2020 / Charges	2020
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	14 451 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	5 745 €
60 660	Sécurité locaux	1 190 €
60 680	Autres matières et fournitures	6 050 €
60 681	Alimentation, boissons	6 746 €
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>34 182 €</b>
61 100	Sous-traitance	33 032 €
61 200	Redevances crédit-bail	2 346 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	26 203 €
61 500	Entretien et réparations	1 836 €
61 560	Maintenance	8 385 €
61 600	Primes d'assurance	12 202 €
61 890	Autres services extérieur	27 920 €
<b>61</b>	<b>TOTAL - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>111 924 €</b>
62 140	Personnel mis à disposition*	27 300 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 838 €
62 300	Publicité - Publications	3 366 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	9 895 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	6 987 €
62 700	Services bancaires et assimilés	806 €
62 810	Cotisations	8 671 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	100 580 €
62 830	Transport d'activités et animations	7 266 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 110 €
62 860	Formation	5 470 €
<b>62</b>	<b>TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.</b>	<b>194 289 €</b>
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	21 214 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	18 159 €
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>39 373 €</b>
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	517 500 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	12 461 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	145 204 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDII	25 860 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	88 506 €
64 111	GUSO	6 000 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	192 365 €
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>987 896 €</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>250 €</b>
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>€</b>
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>12 582 €</b>
<b>86</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (charges supplétives)</b>	<b>90 000 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>1 470 496 €</b>

La Présidente, Janine Bergé

La Trésorière, Alix Fabre

## Le Budget Prévisionnel Global 2020 – PRODUITS (hors produits supplétifs)

BP établi au 31/12/2019 – B.P. Ville

N° Cpte	B.P 2020 / Produits	2020
70 620	<b>Prestations de service</b>	<b>379 036 €</b>
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	67 692 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	22 313 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans	206 112 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM	82 919 €
70 400	<b>Participation des usagers</b>	<b>402 715 €</b>
706 401	- Activités	95 000 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	293 710 €
706 421	- Autres	6 600 €
70 800	<b>Produits d'activités annexes</b>	<b>7 405 €</b>
<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>781 751 €</b>
74 100	<b>ETAT</b>	<b>45 852 €</b>
74 130	- Aides à l'emploi	35 852 €
74 130	- Appel à projet DILCRA + Fonjep	10 000 €
74 200	<b>REGION</b>	<b>00 €</b>
74 210	- Subvention de fonctionnement	€
74 211	- Aide contrat d'apprentissage	€
74 211	- Projets / N° 187	€
74 300	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>38 400 €</b>
74 310	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
74 311	- Projets	17 000 €
74 340	- PREST DISS –	3 520 €
74 400	<b>COMMUNE</b>	<b>422 484 €</b>
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	55 907 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	7 370 €
74 410	- Subv. ACM Pagnol	151 346 €
74 410	- Subv. ACM Floralies	117 948 €
74 410	- Subv. séjour été	2 800 €
74 410	- Subv. de fonctionnement MAC + JE	66 113 €
74 410	- Subv. Aide scolaire	2 200 €
74 410	- Subv. CLECT / culture (N°187)	18 800 €
74 500	<b>CAF/13</b>	<b>57 759 €</b>
74 510	- Subvention de fonctionnement	17 509 €
	- Subvention Léa	19 150 €
	- PISL	3 500 €
	- PROJETS (AAP Jeunesse + MAC)	17 600 €
74 800	<b>Subventions autres entités publiques</b>	<b>5 000€</b>
74 900	<b>Subvention de fonctionnement - AUTRES</b>	<b>€</b>
<b>74</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>569 494 €</b>
<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>26 550 €</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>€</b>
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 700 €</b>
<b>78</b>	<b>TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS</b>	<b>€</b>
<b>87</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (produits supplétifs)</b>	<b>90 000 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>1 470 496 €</b>

La Présidente, Janine Bergé

La Trésorière, Alix Fabre

# Rapports d'activités

*Rapports établis par les équipes des différents secteurs*

---

## Les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2019

- Accueil
- Activités (danse, gym, théâtre, arts plastiques, peinture...)
- Animations Collectives Familles / Cultures
- Petite Enfance (Multi-Accueil Collectif et Jardin d'Enfants)
- Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M)
- Accompagnement à la Scolarité
- Projets
  - Le jardin se crée
  - N°187
  - Citoyens du Monde



# Rapports d'activités

Secteur ACCUEIL

## Présentation de l'« Accueil »

### CONTEXTE D'INTERVENTION

**Le référent accueil a pour mission générale :**

- d'accueillir, informer, conseiller, orienter les publics au travers de la mise en œuvre d'un accueil social dans le respect et les valeurs du projet social de l'établissement,
- de capitaliser l'information, renforcer les liens et enrichir les relations avec les partenaires.

### L'ÉQUIPE

- **1 responsable de secteur** « Accueil et Activités » en CDI, 35h/semaine  
Mme Albaladejo Isabelle diplômée « Conseillère en Insertion Professionnelle » (CIP)
- **1 agent d'accueil** en Contrat d'avenir 35h/semaine  
Mme Nabil Sanae du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019 (formation en alternance)
- **1 agent d'accueil** en CDD 24 h/semaine  
Mme Stoldi Diane du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2019 pour compenser les absences dues à la formation de Mme Nabil Sanae
- **1 agent d'accueil** en Contrat Aidé 24 h/semaine  
Mme Forzano Linda, depuis le 1er juillet 2019

### LES JOURS DE FONCTIONNEMENT

- **Du lundi au jeudi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- **Le vendredi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Le samedi** : de 9h à 12h (hors vacances scolaires) à partir de septembre 2019

### FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- **L'association AFTC** (Association Française des Traumatisés Crâniens) sur des cours de gymnastique spécifique ou des stages.
- **Les associations Passages et Vivre son Deuil** (accompagnement de malades et aide aux familles en deuil) en mettant à leur disposition une salle pour l'accueil des publics et leurs sessions de formation.
- **L'association AFEP** (association Française pour les enfants précoces) en mettant à leur disposition une salle pour des journées d'activités parents/enfants.
- **L'association TDF** (« Tous « Dys » Fférents 13), association pour les enfants souffrant de troubles de dyspraxie, dysphasie, dyslexie, etc.)
- **L'association Les Lavandes** (Club de Séniors), association que nous recevons 2 fois par semaine (les mardi et vendredi) depuis plus de 40 ans.

*Nous sommes fiers d'accueillir toutes ces associations qui travaillent sur l'humain, le mieux vivre ensemble, l'acceptation de la différence et la lutte contre l'isolement. Ce sont des valeurs que nous partageons et défendons en tant que structure sociale.*

# Évaluation de l' « Accueil »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 - LES ADHESIONS</b>			
Nombre de familles adhérentes	862	858	- <b>0,46%</b>
<b>INDICATEURS QUALITATIFS</b>			
<b>2 - L'ACCUEIL</b>			
Accueil du public	<b>lundi, mardi, mercredi, jeudi</b>	<b>lundi, mardi, mercredi, jeudi</b>	
	9 h - 12 h	9h - 12h	
	14h - 18h30	14h - 18h30	
	<b>vendredi</b>	<b>vendredi</b>	
	9 h - 12 h	9h - 12h	
	14 h - 18 h	14 h - 18 h	
Nouveauté à partir du septembre 2019		9h - 12h	<b>+ 3 heures</b>
Personnel en CDI	35 h/semaine	35 h/semaine	
Personnel en Contrat d'Avenir	35 h/semaine	35h/formation	
Personnel en CDD		24h/semaine	
Personnel en Contrat Aidé		24h/semaine	

## OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

**Nous constatons cette année une très légère diminution du nombre de nos adhérents de 0,46 %.** Nous pouvons dire que le nombre d'adhésions est plutôt stable.

Pour 2019, le secteur accueil a été réorganisé pour pallier aux absences de Mme Nabil Sanae en formation CIP. Mme Sanae Nabil a obtenu son diplôme de Conseillère d'Insertion Professionnelle et nous la félicitons. Elle est sortie de nos effectifs en juin 2019 avec à la clé un poste de conseillère au sein de Pôle Emploi.

En Juillet 2019, Mme Linda Forzano, a été recrutée en Contrat Aidé (24h/semaine) pour succéder à Mme Nabil Sanae pour assurer la continuité et la qualité du service « Accueil ». Ce recrutement a permis de maintenir un accueil de qualité tout en permettant à la responsable une participation aux réunions d'équipe, aux réunions partenariales, aux commissions thématiques. Le travail en transversalité avec les autres secteurs a ainsi pu être maintenu.

La nouvelle configuration permet au personnel d'être toujours disponible pour le public sans restriction de temps. Cette notion nous semble essentielle face à l'augmentation de personnes en recherche d'écoute et de liens sociaux, en particulier pour les publics séniors.

**La stabilité du secteur permet de créer des liens privilégiés avec certains de nos adhérents et favorise les échanges au quotidien.**

# Analyse de la responsable du secteur

## LES POINTS FORTS

- **Sécurisation du secteur** avec 2 personnes en poste sur le secteur « Accueil »
- Maintien du **travail en transversalité** avec les différents secteurs du Centre qui favorise le lien et fédère l'équipe autour de projets communs. Ce travail permet à l'équipe du secteur « Accueil » d'être présente sur tous les grands évènements de l'année
- **Appropriation par le public de l'espace convivial** : nous sommes ravis de constater que de plus en plus de familles investissent cet espace
- Installation d'un distributeur de boissons chaudes qui satisfait grandement notre public au quotidien (café, thé, chocolat)
- **Mise à jour régulière du tableau d'affichage** (style tableau noir d'école) qui met en lumière l'activité et le projet du mois et mise en place d'une **boucle vidéo mensuelle** pour annoncer les activités du Centre et des partenaires locaux
- **Changement de la porte d'entrée** (par la mairie) qui au-delà de l'aspect esthétique apporte une meilleure isolation thermique
- Mise en place d'un espace pour **les petites annonces** qui permettent de mettre en lien les habitants du quartier sur des échanges de services

## LES DIFFICULTÉS

- **Hall d'accueil peu adapté** (froid et bruyant) qui complique les tâches administratives requérant du calme et de la concentration et qui génère un manque de confidentialité
- **Par moment, profusion d'affiches et d'informations** dans tout le Centre ce qui peut générer des difficultés de communication quand les informations sont « noyées » dans un trop plein d'informations.
- **Impossibilité économique de pérenniser un deuxième poste d'agent d'accueil**, qui est pourtant indispensable puisque le Centre a une amplitude d'ouverture aux différents publics globalement de 8h à 22h, avec une ouverture le samedi matin.

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITES

- **Maintenir un accueil à dimension humaine** garant des valeurs que nous défendons
- **Fédérer la participation des usagers et professeurs d'activités** autour de nos projets dans le respect de nos valeurs
- Sensibiliser les adhérents pour qu'ils s'inscrivent dans une **démarche participative**
- Rédiger et afficher dans le hall notre **charte « qualité de l'accueil »**
- Envisager une nouvelle configuration de l'accueil et renouveler le mobilier vétuste pour améliorer les conditions de travail
- Parvenir à **pérenniser un deuxième poste d'agent d'accueil** en CDI à minima à 24h/semaine

*Pour le secteur Accueil  
La responsable du secteur – Isabelle Albaladejo*





# Rapports d'activités

## Secteur ACTIVITES

### Présentation des « Activités et Clubs »

#### LE CONTEXTE D'INTERVENTION

En participant à des activités culturelles ou sportives, les usagers construisent des liens sociaux et amicaux, développent leur autonomie, leurs relations et trouvent leur place dans le groupe (cours collectif) et dans le Centre.

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste souhaite permettre à tout individu la pratique d'une activité, dans un cadre collectif et dans un temps autre que celui de la famille, de l'école ou du travail. L'intention est d'accompagner la construction d'individus sensibles, éclairés, critiques, capables de communiquer et de coopérer.

#### L'ÉQUIPE

- **1 responsable de secteur** « Accueil et Activités » en CDI (35h) :  
Mme Isabelle Albaladejo diplômée « Conseillère en Insertion Professionnelle » (CIP)
- **1 agent d'accueil** en Contrat d'Avenir (35h) du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019 :  
Mme Sanae Nabil en formation en alternance
- **1 agent d'accueil** en CDD (24 h/sem) du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2019  
Mme Diane Stoldi en remplacement des absences pour formation de Mme Sanae Nabil
- **1 agent d'accueil** en Contrat Aidé (24 h/sem.), à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :  
Mme Linda Forzano qui a pris la suite du poste assuré par Mme Sanae Nabil
- **18 professeurs d'activités diplômés.**

#### LES JOURS DE FONCTIONNEMENT

Les activités se déroulent **du lundi au samedi de 9h à 22h** en fonction d'un planning qui change à chaque saison.

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS	2017/18	2018/19
Nombre d'activités proposées par Jean-Paul Coste	32	35
Nombre de professeurs en contrat CDII ou CDD salariés par J.P Coste	5	8
Nombre d'activités proposées par des associations	10	10
Nombre d'activités proposées par des Clubs (bénévoles)	4	4

## Mouvements de nos professeurs d'Activités

### Les départs :

- **Mme Gwladys Laurent** : après plusieurs années au sein de notre structure **Gwladys**, professeur de danse Contemporaine, a démissionné pour aller vers de nouveaux horizons et projets. C'est Mme Kaya Malo, professeur de danse classique qui a repris tous ses cours.
- **Mme Magdalena Jezierska** professeur de Hatha Yoga a également quitté la structure
- **Mme Camille Lozzi** a quant à elle été remplacée pour un congé maternité.

### Les arrivées :

A la rentrée de septembre 2019, trois nouveaux professeurs sont venus renforcer l'équipe :

- **Mme Barbara Catuogno** : nouveau cours de Sophrologie adultes et enfants
- **Mr Maxime Merlin** : nouveau cours d'Éveil Musical
- **Mme Nagisa Shirai** : nouveau cours de Danse Contemporaine adultes

Toutes les autres activités sont assurées par les mêmes professeurs que l'année dernière assurant un cadre qualifié, expérimenté et convivial à tous les publics.

## FOCUS SUR LA REPARTITION DU PUBLIC PAR TRANCHES D'AGE

Pour 2019, nous comptabilisons 529 adhésions sur les activités que nous proposons :

INSCRIPTIONS PAR ACTIVITÉ / AGE	2018	2019	Progression 2018/2019
1 - 5 ans	51	59	+ 15,69 %
6 - 12 ans	135	106	- 21,48 %
13 - 18 ans	28	18	- 35,71 %
19 - 50 ans	126	146	+ 15,87 %
plus de 51 ans	178	200	+ 12,36 %
<b>Total Activités</b>	<b>518</b>	<b>529</b>	<b>+ 2,12 %</b>

Nous notons le développement des activités sur 3 tranches d'âges : les tous petits, les adultes et les séniors. Par contre, nous notons une très forte baisse pour les activités des 6 - 12 ans et des 13 - 18 ans.



## FOCUS SUR L'EVOLUTION DES ADHERENTS PAR ACTIVITE

NOMBRE D'INSCRITS PAR ACTIVITÉ / CLUB	2018	2019	Progression 2018/2019
Baby Gym	30	20	- 47,37%
Aquarelle / Peinture/ Dessin BD	29	39	+ 85,71%
Danse Classique	85	77	- 8,33%
Danse Contemporaine / Eveil à la danse	85	97	+ 14,12%
Eveil Musical	0	11	nouveau
Gym / Forfait illimité	195	188	- 3,59%
Hip-Hop / Break / Ragga	79	52	- 34,18%
Qi gong / Méditation en pleine conscience	42	53	+ 26,19%
Théâtre	20	17	- 15%
Hatha -Yoga	58	55	- 5,17%
Zumba	64	61	- 4,69%
Sophrologie	0	18	nouveau
<b>Totaux Activités</b>	<b>687</b>	<b>605</b>	<b>- 11,94%</b>
<b>CLUBS</b>			
1. K-fé lecture	12	14	+ 16,67%
2. Chiffres et lettres	6	4	- 33,33%
3. Scrabble	7	7	--
4. Les Lavandes	45	39	- 13,33%
<b>Totaux Clubs</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	<b>- 8,57%</b>

## OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Au regard de ces relevés statistiques, on constate :

- Une diminution de près de 12 % sur le nombre d'inscrits aux activités. C'est un résultat négatif que nous expliquons par tous les changements de professeurs sur la rentrée 2019. Les cours de Baby Gym, Hip-Hop Ragga et Break Dance connaissent les plus fortes baisses en 2019.
- Une bonne participation aux activités : Aquarelle, Peinture et Dessin BD ainsi que sur cours de Qi Gong et Méditation.

**Mais retenons tout de même, qu'au global nous avons une augmentation de 2,12 % sur le total des inscriptions si l'on parle en nombre d'individus différents.**

## Analyse de la responsable du secteur

Ces chiffres concernent deux périodes, la saison 2018/2019 de janvier à juin 2019 puis la saison 2019/2020 de septembre à décembre 2019.

- D'un côté, nous avons une diminution du nombre d'inscrits qui est préoccupante
- D'un autre côté, le nombre d'inscriptions étant lui en augmentation, nous pouvons en déduire une augmentation de la pratique de plusieurs activités par individu peut-être avec la mise en place du forfait illimité ou des forfaits 2 heures qui séduisent nos adhérents. Ils peuvent pratiquer deux activités en bénéficiant d'un tarif dégressif.

Quelques pistes de réflexion peuvent expliquer ce constat :

- Le contexte socio-économique général reste morose avec un climat social compliqué.
- La multiplication sur le Pays d'Aix d'installation de salles de sports privées très attractives (cours pendant les vacances, matériel à la pointe de la technologie, horaires flexibles, campagne publicitaire à gros budget, tarifs très concurrentiels...)
- Les problèmes récurrents de stationnement aux abords du Centre
- L'essoufflement de certaines activités dû au non renouvellement des élèves depuis plusieurs années

## NOS POINTS FORTS

- Le maintien de l'adhésion familiale à 30 €
- Le maintien de la tarification au quotient familial pour les activités
- La réduction de 20 % sur les activités pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de l'AAH ainsi que pour les étudiants
- Le maintien d'un forfait pour les cours de Hatha Yoga
- Le maintien des commissions familles qui garantissent la prise en compte de chaque situation particulière
- La proposition du paiement par virement pour faciliter les procédures
- Le maintien des cours d'essais gratuits
- Le maintien de la gratuité d'une activité d'une heure pour les bénévoles de l'Accompagnement à la Scolarité
- Le dédoublement de créneaux sur les cours de classique et contemporain pour favoriser la progression des élèves et le côté qualitatif des cours moins chargés
- La qualité des cours assurés par nos professeurs tous diplômés et le maintien du bon relationnel entre professeurs et adhérents en limitant le nombre d'inscrits par créneau
- Le renouvellement du matériel (tapis de gym et de yoga) et réaménagement du local
- Le maintien du projet « le livre libre » dans l'espace convivial et à l'extérieur du Centre pour le plus grand bonheur des petits et des grands
- La gestion du site internet par le prestataire Web du Sud qui assure une visibilité maximale de nos activités sur les réseaux sociaux
- L'installation d'un container à l'extérieur du centre pour régler les problèmes de stockage notamment sur des évènements comme la gratifera.

## **LES DIFFICULTÉS REPÉRÉES**

- L'augmentation du nombre de demandes d'échelonnement du paiement des activités chaque année démontre la diminution du pouvoir économique de nos adhérents
- L'impossibilité de maintenir le service « lutte contre la fracture numérique » malgré des demandes par manque de personnel
- Le manque de formation du personnel d'accueil sur tout ce qui est matériel technique « son et vidéo » qui génère parfois des difficultés sur des situations d'urgence
- La gestion du prêt de matériel « son et vidéo »
- La difficulté à pallier aux absences des professeurs quand ces derniers sont absents ponctuellement (maladie).

## **LES PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS**

### **➤ Favoriser l'implication des professeurs**

Susciter leur participation sur différentes actions (réunion de rentrée, fête de quartier, Gala, Salon des sports...) en favorisant les échanges pluridisciplinaires

### **➤ Continuer à améliorer notre offre**

**Travailler notre programmation** pour qu'elle s'adapte au mieux aux demandes des usagers (horaires, nouvelles activités, matériel plus performant, tranches d'âges...)

**Développer notre présence sur tous les réseaux sociaux** afin d'améliorer notre visibilité. C'est à l'heure actuelle un canal de communication indispensable pour bénéficier d'une plus grande notoriété.

**Proposer les inscriptions en ligne pour simplifier la procédure**

*Pour le secteur Activités*

*La responsable du secteur –Isabelle Albaladejo*





## Rapports d'activités

### Secteur FAMILLES / CULTURES

Le projet « Familles/Cultures » créé en septembre 2016 s'articule autour de 4 axes :

- **L'Animation Familles** regroupant l'ensemble des actions destinées aux familles
- **L'Accompagnement Individuel** avec la référente Famille (et l'avocate si besoin)
- **L'Animation Globale** avec la mise en place des Fêtes des 3 Saisons : la Fête du Livre « Le Livre dans tous ses Etats » en mars 2019, la Fête de Quartier « Quartier libre » en juin 2019 et le « Loto de Noël » en janvier 2020 (de ce fait cette manifestation n'apparaîtra pas dans ce rapport d'activité)
- **L'Animation Culturelle** regroupant les projets de créations artistiques, la programmation de spectacles pour les publics et l'organisation de sorties culturelles pour et avec les salariés et les bénévoles.

Concernant l'année 2019, le secteur Familles / Cultures a été sous la responsabilité de :

- **Janvier à août 2019** : Cindy Renaudie (responsable du secteur Familles / Cultures) en contrat à temps partiel (27h par semaine)
- **Septembre à décembre 2019** : Cindy Renaudie (responsable du secteur Familles / Cultures) en contrat à mi-temps (17h50 par semaine) accompagnée d'Agathe Émile (stagiaire DEJEPS Animation socio-éducative et culturelle)

### L'ANIMATION FAMILLE

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018	2019
<b>1 - LES ACTIONS</b>				
nombre d'actions différentes	8	8	7	8
nombre total des récurrences d'actions	27	42	37	40
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>				
nombre total de familles participantes	103	137	83	171
nombre total de personnes participantes	308	327	304	319
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets	18	19	10	7
nombre de partenaires extérieurs	11	13	10	15
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	4	3	1	0

**Nombre d'actions différentes :**

Mom'Aix, Atelier « Cultures du Cœur », Atelier « Mots en Jeu » (groupe de parole en partenariat avec ASLYA), Week-end / Journées Mairie, Sorties Familles, Sorties Spectacles Familles, Carnaval, Théâtre Forum (en partenariat avec « Couples et Familles » et « ASLYA »).

## **Évaluation des participants par action sur 2019 :**

### **→ Mom'Aix :**

- Pavillon Noir « *Quatuor pour Mozart* » : 16 personnes / 8 familles

### **→ Sorties « Spectacle » :**

- Théâtre du Bois de l'Aune :
  - ✓ « *Ismaïn et le génie de la source* » : 9 personnes / 3 familles
  - ✓ « *Histoire d'une mouette qui apprit à voler* » : 17 personnes / 5 familles
- Cultures du Cœur : *Une journée au Festival d'Avignon* : 9 personnes / 3 familles
- Cie Poisson Pilote : « *Safleurlipopette* » : 4 personnes / 2 familles
- Festival de la Chanson Française : « *Koutla* » : 7 personnes / 2 familles

### **→ Atelier « Cultures du Cœur » : 10 ateliers : 62 personnes / 7 familles différentes**

**Il est à noter que les ateliers cultures du cœur ont généré 145 sorties en autonomie.**

### **→ Atelier « Mots en Jeu » :**

- 8 groupes de paroles + 1 Cinépsy : 66 personnes / 13 familles différentes

### **→ Théâtre Forum (en partenariat avec « Couples et Familles » et « ASLYA ») :**

- 5 ateliers : 14 personnes / 8 familles

### **→ Week-end/Journée Mairie : 7 propositions, 56 personnes / 18 familles**

### **→ Journée Familles**

- Sortie au Planétarium : 15 personnes / 5 familles
- Exit Game dans la ville d'Aix-en-Provence : 2 personnes / 1 famille

### **→ Carnaval de la Ville : 42 personnes / 16 familles**

En 2019, une nouvelle action a été proposée aux familles, il s'agit des ateliers « Théâtre Forum Parents/Enfants » en partenariat avec les associations « Couples et Familles » et « Aslya ».

En 2018, nous avions constaté un « nombre total de familles participantes » moins important qu'en 2017 qui s'expliquait par la non-reconduction des ateliers « nature et découverte et par une proposition moindre de Journées Familles (5 en 2017 / 1 en 2018).

En 2019, nous nous apercevons que ce « nombre total de familles participantes » est en hausse, ce qui peut être dû à une augmentation des propositions d'actions et de sorties familles. Nous avons notamment renouvelé notre programmation de sorties durant la période des vacances scolaires à destination des familles.

La baisse du « nombre de salariés ayant participé aux projets » peut s'expliquer par la non-participation des animateurs des ACM au « Carnaval de la ville d'Aix-en-Provence » sur l'année 2019, ceci s'expliquant par le passage de contrats CAE à des contrats CEE.

## L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017	2018	2019
<b>LE RÔLE DU REFERENT FAMILLE</b>				
nombre d'actions individuelles (entretiens par le référent)	8	6	2	4
nombre de personnes différentes reçues par le référent	8	2	2	4

Ces données correspondent à 4 rendez-vous individuels réalisés par la référente Familles. A la suite de ces 4 rendez-vous, un suivi a été effectué auprès de ces familles et une orientation vers les professionnels adaptés en fonction des situations a également été faite.

Nous continuons de mettre en place nos actions de manière à ce que l'accompagnement individuel ne soit pas uniquement fait par des rendez-vous officiels mais également à travers la mise en place d'activités collectives en présence du référent Familles.

Pour accompagner au mieux les personnes et être au fait des orientations possibles sur le territoire, la référente Famille participe aux réunions du Réseau Parentalité qui ont lieu une fois par mois regroupant un grand nombre d'acteurs travaillant autour de la question de parentalité, dans le champ du social, du médico-social, de l'accueil et de l'écoute.

## L'ANIMATION GLOBALE

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018	2019
<b>1 - LES ACTIONS</b>				
nombre d'actions différentes	2	3	3	2
nombre total des récurrences d'actions	1	1	1	1
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>				
nombre total de personnes participantes	390	842	784	706
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets	44	75	63	47
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	58	68	86	12
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	7	5	6	10
nombre de professeurs d'activité ayant participé aux projets	5	4	8	1

**La Fête du Livre** a réuni **338 personnes** / 21 salariés / 4 membres du CA / 5 partenaires

**La Fête de Quartier** a réuni **368 personnes** / 26 salariés / 6 membres du CA / 1 professeur d'activités / 7 partenaires

Il est à noter que pour ces deux manifestations, nous comptons un nombre de 12 bénévoles à l'organisation.

**Le Loto ayant eu lieu cette année pour la première fois en Janvier 2020, cette action n'apparaît donc pas dans ce tableau mais nous savons qu'il a réuni 136 participants.** Pour comparer les années, nous pouvons intégrer cette donnée et constater « un nombre total de personnes participantes » de  $706 + 136 = 842$  personnes participantes. Cet indicateur est en hausse par rapport à 2018 et égale le chiffre de 2017.

**Nous pouvons donc dire que 2019 a été une année riche d'actions et de rencontres.**

### « Fête des 3 Saisons » 2017

2017	Homme	Femme	Enfants	Total Participants
<b>Fête du Livre</b>	<b>39</b>	<b>84</b>	<b>90</b>	<b>213</b>
<b>Fête de Quartier</b>	<b>122</b>	<b>223</b>	<b>172</b>	<b>517</b>
<b>Loto de Noël</b>	<b>13</b>	<b>64</b>	<b>35</b>	<b>112</b>
<b>Total « 3 saisons »</b>	<b>174</b>	<b>371</b>	<b>297</b>	<b>842</b>

### « Fête des 3 Saisons » 2018

2018	Homme	Femme	Enfants	Total Participants
<b>Fête du livre</b>	<b>18</b>	<b>86</b>	<b>43</b>	<b>147</b>
<b>Fête de Quartier</b>	<b>91</b>	<b>205</b>	<b>176</b>	<b>472</b>
<b>Loto de Noël</b>	<b>28</b>	<b>79</b>	<b>58</b>	<b>165</b>
<b>Total « 3 saisons »</b>	<b>137</b>	<b>370</b>	<b>277</b>	<b>784</b>

### « Fête des 3 Saisons » 2019

2019/20	Homme	Femme	Enfants	Total Participants
<b>Fête du livre</b>	<b>48</b>	<b>127</b>	<b>163</b>	<b>338</b>
<b>Fête de Quartier</b>	<b>55</b>	<b>128</b>	<b>185</b>	<b>368</b>
<b>Total 2019</b>	<b>103</b>	<b>255</b>	<b>348</b>	<b>706</b>
<b>Loto de janvier 2020</b>	<b>27</b>	<b>59</b>	<b>50</b>	<b>136</b>
<b>Total « 3 saisons »</b>	<b>130</b>	<b>314</b>	<b>398</b>	<b>842</b>

Nous pouvons constater une augmentation de la fréquentation concernant la « Fête du Livre » entre 2018 et 2019. Suite au constat de l'édition 2018, nous avons apporté une attention particulière cette année à la programmation « Jeune Public » ce qui a permis d'avoir une participation des enfants plus importante.

Nous observons une diminution du nombre de participants à la « Fête de Quartier » qui peut s'expliquer par deux éléments majeurs :

- En 2017, certaines activités (Zumba, Break...) faisaient leur gala de fin d'année pendant la fête de quartier. A partir de 2018, les galas se sont fait sur une date dédiée et dans des salles partenaires (Théâtre d'Aix) pour améliorer les conditions d'accueil des publics et des spectacles.
- La manifestation de 2018 correspondait à la célébration des « 50 ans » du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste, avec une programmation enrichie et plus attractive, rendue possible par une aide exceptionnelle (2 500 €) de la Ville.

Nous poursuivons notre action autour de la création d'un Comité Bénévole d'Organisation pour impliquer et investir les habitants et adhérents dans l'organisation de ces 3 manifestations. **Le CBO compte à ce jour 12 bénévoles (contre 3 l'année dernière).**

## L'ANIMATION CULTURELLE

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017	2018	2019
<b>1 - LES ACTIONS</b>				
nombre d'actions différentes	5	5	5	6
nombre total des récurrences d'actions	9	16	14	10
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>				
nombre total de personnes participantes	882	1 081	1 323	838
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>				
nombre de salariés ayant participé aux projets	41	51	48	61
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	22	10	10	9
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	10	13	9	8

### Nos actions et les participations principales de 2019 :

- **Spectacle « N°187 »** : 2 représentations, 450 participants (446 personnes + 4 membres du Conseil d'Administration)
- **Projection de courts métrages, avec « Le Festival Tout Court »** : 176 participants (153 enfants + 23 salariés)
- **Participation à la « Grande Lessive » avec la Ville d'Aix-en-Provence** : 70 participants (59 enfants + 11 salariés)
- **Organisation de sorties culturelles avec les salariés du Centre :**
  - **Festival de la Chanson Française** « *Le Voyage de Linou* » en partenariat avec les ACM : 49 participants (44 enfants + 5 salariés)
- **Mom'Aix :**
  - **Service culturelle de la Ville d'Aix-en-Provence** « *Loop* » en partenariat avec les ACM : 53 personnes (47 enfants + 6 animateurs)
  - **Théâtre Antoine Vitez** « *Bonne pêche mauvaise pioche* » en partenariat avec l'ACM Marcel Pagnol : 24 personnes (20 enfants + 4 animateurs)
- **Organisation de sorties culturelles pour les salariés et les membres du CA**
  - **Théâtre du Ruban Vert** « *Côté Cour Côté Jardin* » : 15 personnes (11 salariés + 4 membres du Conseil d'Administration dans le cadre d'une sortie collective)
  - **Hôtel Caumont** : 1 personne (1 salarié dans le cadre de sortie individuelle). En effet, le Centre achète des places à un tarif préférentiel ce qui permet aux salariés et bénévoles de bénéficier de ce tarif pour eux et leurs familles.

La baisse du « nombre total de personnes participantes » s'explique en grande partie par la différence du nombre de représentation du spectacle « N°187 » entre 2018 et 2019 (6 représentations en 2018 contre 2 en 2019) et de ce fait du nombre de spectateurs (1 190 spectateurs en 2018 contre 450 en 2019). Sur cette simple action il y a eu un différentiel de 740 personnes touchées sur cet évènement.

# Analyse de la responsable du secteur

## POINTS FORTS RELEVÉS

- Le maintien des actions malgré le passage à temps partiel et à mi-temps de la responsable de secteur.
- L'évolution du nombre de participants au Comité Bénévole d'Organisation
- La proposition d'actions et de sorties durant les périodes de vacances scolaires en lien avec notre fonction de soutien à la parentalité
- La forte fréquentation de nos Fêtes des 3 Saisons qui montre que nous répondons bien à une demande des habitants et des adhérents
- Une nouvelle reconnaissance du spectacle « N° 187 » programmée pour la première fois dans un autre département (Nice dans les Alpes Maritimes)

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Réussir à maintenir le budget du secteur notamment en pérennisant la subvention Ville de 18 800 € allouée chaque année mais non « sécurisée »
- Renforcer un maillage territorial notamment par la création d'un collectif de référents familles des structures aixoises
- Continuer à développer l'axe parentalité et la proposition de temps parents/enfants en proposant un programme d'activité sur les périodes de vacances scolaires
- Poursuivre notre travail d'accompagnement et d'orientation des personnes en proposant des permanences d'associations ressources au sein même de notre Centre
- Travailler sur un partenariat avec Aix Marseille Université et le Théâtre Antoine Vitez pour la programmation du spectacle N°187 au sein du Cube en décembre 2020.
- Recruter un poste à mi-temps pour compléter le passage à mi-temps de la référente Familles.

**Pour le secteur Familles / Cultures**  
***La responsable du secteur – Cindy Renaudie***





# Rapports d'activités

## Secteur PETITE ENFANCE

### LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Le secteur Petite enfance est composé de deux structures :

- **Le Multi-Accueil Collectif « Le Jardin de Mady »** (M.A.C) accueille les enfants de 1 an (marche acquise) à 4 ans tous les jours de la semaine.
- **Le Jardin d'Enfants Pagnol** (J.E) accueille les enfants scolarisés de 2 ans à 6 ans, les mercredis et les vacances scolaires.

### LES AGREMENTS

- MAC : **16 enfants**, Agrément 14085 MAC délivré par le Conseil Départemental.
- JE : **30 enfants**, Agrément 17117 ACJE délivré par le Conseil Départemental.

### LES HORAIRES D'OUVERTURE

- MAC : **du lundi au vendredi, 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30** (42h30/semaine).  
A partir du 1er septembre 2019, l'agrément a été modifié :
- MAC : **du lundi au vendredi, 8h30 - 17h30 en journée avec repas** (45h/semaine)
- JE : **mercredis, 8h00 - 18h00** (10h /semaine en période scolaire)  
**et vacances scolaires, 8h00 - 18h00** (50h /semaine en période de vacances scolaires)

### L'ÉQUIPE

- **Une équipe de diplômées**
  - 1 Responsable de secteur, Mme Corinne Sigurani (D.E EJE), Directrice du MAC
  - 1 Directrice du Jardin d'Enfants Pagnol, Mme Catherine Marcenac (D.E EJE)
  - 1 Éducatrice de Jeunes Enfants, Mme Emilie Marion (D.E EJE)
  - 1 Éducatrice de Jeunes Enfants, Mme Anne Sophie Paul (D.E EJE)
  - 1 Auxiliaire de puériculture, Mme Patricia Boi (DE AP)
- **Une équipe d'animation en contrats aidés**
  - **4 animatrices qualifiées CAP Petite enfance, toutes en Contrat d'Avenir**

○ Prescillia Sicard	- fin de contrat le 08/11/2019 (contrat pérennisé)
○ Alicia Martinet	- fin de contrat le 31/03/2020 (contrat pérennisé)
○ Lola Morbelli	- fin de contrat le 09/04/2020 (contrat non pérennisé)
○ Sarah Nya	- fin de contrat le 31/08/2020 (contrat non pérennisé)

## Évaluation du Multi Accueil Collectif « Le Jardin de Mady »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Capacité d'accueil théorique	29 648	28 934	- 714
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	62	45	- 17
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	24 237	25 305	1 068
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	81,75%	87,46%	+ 6,98%
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
Tarif moyen (€ / heure)	0,96 €	1,03 €	+ 0,07 €

INDICATEURS QUALITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
Nombre d'heures assurées par des diplômées* EJE** et Auxiliaire de Puériculture / semaine	57 h	87,5 h	+ 30,5 h
Nombre d'heures assurées par des personnels qualifiés CAP petite enfance / semaine	105 h	87,5 h	- 17,5 h

\* diplômés Petite Enfance = EJE + AP (les CAP ne sont pas pris en compte)

\*\*EJE : Educateur de Jeunes Enfants

### OBSERVATIONS SUR LE M.A.C

En 2019, nous constatons :

- **Une augmentation du nombre total d'heures facturées dues** au changement de fonctionnement à partir de septembre 2019 et notamment à la mise en place des journées complètes avec repas.
- **Le taux d'occupation financier augmente** de 5,71 %, la structure est complète nous accueillons en moyenne 15,83 enfants par jour pour un agrément de 16 enfants.
- **Le nombre d'heures assurées par le personnel diplômé est en augmentation** du fait de l'augmentation de l'amplitude de horaire qui passe de 8h30 à 9h par jour.

## Évaluation du Jardin d'Enfants Pagnol

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Capacité d'accueil théorique	24 510	26 100	1 590
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de jours d'ouverture	88	87	- 1
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	21 023	23 425	+ 2 402
Taux d'occupation financier (accueil facturé)	85,77%	89,75%	+ 4,64%
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
tarif moyen (€ / heure)	1,46 €	1,43 €	- 0,03 €

INDICATEURS QUALITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
nombre d'heures assurées par des diplômés / semaine	39 h	43,5 h	+ 4,5 h
nombre d'heures assurées par des contrats d'avenir ou CAE / semaine (Autres**)	70 h	52,5 h	- 17,5 h
nombre d'animateurs en contrats précaires (CEE***)	2	2	Vacances scolaires

\*EJE : Educateur de Jeunes Enfants / \*\*Autres : Contrats Avenir, CAE /

\*\*\*CEE : Contrat d'Engagement Educatif

## OBSERVATIONS SUR LE JARDIN D'ENFANTS

En 2019, nous constatons :

- **Une augmentation de la capacité d'accueil théorique**, due à la réouverture sur une année complète des mercredis journées (+1 590 h).
- **D'où une augmentation des heures facturées (+ 2 402 h)**
- **Et un taux d'occupation financier en hausse lui aussi (+4,64%).**
- **Une diminution du nombre total des heures de personnel en contrats aidés** sur le Jardin d'Enfants **mais une augmentation des heures des personnels diplômés** avec l'arrivée d'Émilie Marion (EJE) en juillet 2019.

## Analyse de la responsable du secteur

### LES POINTS FORTS

En 2019, l'équipe éducative a été renforcée par deux Éducatrices de Jeunes Enfants (EJE), Emilie Marion-Teruel (Juillet 2019) et Anne-Sophie Paul (Octobre 2019) qui a remplacé Maud Cretté suite à sa démission. Le poste de Prescillia Sicard (CAP Petite enfance) en contrat d'avenir a été pérennisé en novembre 2019. Ces changements nous ont amenés à réorganiser le secteur, tout en souhaitant harmoniser le fonctionnement de nos deux structures petite enfance. Ainsi, toute l'équipe éducative travaille sur les deux structures, par roulement, ce qui permet d'avoir une vision globale de notre pratique professionnelle et des besoins des enfants quel que soit leur âge.

En septembre 2019, l'agrément du MAC « Le Jardin de Mady » a été modifié, nous pouvons désormais accueillir 12 enfants en journée continue de 8h30 à 17h30 et 4 en demi-journée de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Cette augmentation d'amplitude et notamment la possibilité de restauration sur place des enfants correspondait à une forte demande des familles. De plus, cela nous a permis de limiter le turn-over de celles-ci ; turn-over qui devenait néfaste au bon fonctionnement de la structure et au suivi des enfants accueillis. En septembre 2019, le Jardin d'enfants a été délocalisé sur l'école maternelle de la Beauvalle nous permettant ainsi d'avoir un fonctionnement autonome et des locaux entièrement dédiés à la petite enfance les mercredis et vacances scolaires.

En 2019, le Jardin d'enfants Pagnol et le MAC « Le Jardin de Mady » ont bénéficié d'un service de restauration bio qui est assuré par l'Îlot Saveurs et avec lequel nous travaillons dans une démarche éco-citoyenne. Le temps du repas étant un moment important de la journée, favorisant les échanges et le partage, nous avons mené des actions éducatives autour de ce thème avec des sorties au marché et des activités culinaires.

Depuis 2017, nous accueillons des familles issues de parcours migratoires. De ce fait, nous avons entamé en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Marseille, un travail de réflexion autour de l'accueil et de l'accompagnement de la singularité basé sur les apports d'une approche interculturelle. Dans ce cadre, l'ensemble de l'équipe professionnelle a participé à trois jours de formation autour de l'interculturalité animée par Natacha Marchive, anthropologue. De ces trois jours riches d'expériences ont émergé de nombreux projets sur les deux structures (réalisation d'une mappemonde, achat de livres, puzzles, implication des parents à la vie de leurs enfants dans la structure...). Autant de supports qui invitent à faciliter l'accueil de ces familles au sein des structures et qui créé également une dynamique au niveau de l'équipe. En lien avec cet objectif et notre projet basé sur l'interculturalité, nous avons mis en place un projet musique depuis septembre 2019 et qui se poursuivra jusqu'en juin 2020 avec notre intervenante Margaux Hovine qui vient à la fois sur le MAC et le Jardin d'Enfants. En prolongement de ce projet, nous souhaiterions mettre en place des ateliers parents-enfants, une à deux fois par mois sur un temps d'accueil du matin ou du soir, que ce soit en musique mais aussi à travers d'autres activités.

Il nous paraît indispensable de prendre en compte les familles pour que l'enfant accueilli se sente en confiance sur nos deux structures. Pour nous, le parent est le premier éducateur de l'enfant, c'est pourquoi nous tenons à un partenariat éducatif avec les familles. Il nous semble important que le parent puisse investir les lieux où son enfant va vivre en journée.

Cette dynamique partenariale forte est au cœur de notre vision du travail social et nous permet d'accompagner les parents et les enfants ayant besoin d'un soutien particulier : prévention autour de l'alimentation, des rythmes de sommeil, soutien de la fonction parentale notamment dans l'apprentissage des règles pour l'enfant, échanges autour des angoisses de séparation.

Chaque mois, une lettre mensuelle paraît, nous parlons d'un sujet auquel nous sommes sensibles dans l'intérêt de l'enfant, suivi d'une activité que le parent peut reproduire à la maison en famille, ainsi que d'un conseil de lecture sur un livre en lien avec notre thématique. Autant d'éléments qui peuvent permettre de répondre à certains questionnements des parents.

Au niveau du partenariat, en plus des familles avec qui nous sommes en lien au quotidien et qui sont régulièrement invitées à participer aux temps forts sur les structures (goûter de fin d'année, carnaval, fête de fin d'année...) et des intervenants socio-culturels présents sur le Centre Social, nous entretenons un partenariat étroit avec la PMI. Deux places en protocole d'accueil médicalisé sont d'ailleurs réservées pour des enfants orientés par celle-ci.

## LES DIFFICULTÉS

Nous avons réussi à pérenniser 2 contrats d'Avenir sur 4. Nous avons donc fait la moitié du chemin pour consolider notre équipe. Il nous a par contre été impossible de pérenniser le 3<sup>ème</sup> contrat qui arrivait à terme en avril 2020, et vu l'impact financier du Covid-19, il nous sera impossible de pérenniser le 4<sup>ème</sup> contrat. La perte de 2 animatrices de terrain est une vraie difficulté et nous empêche de nous projeter sereinement vers l'avenir. De plus actuellement nous avons un poste indispensable en CDD qu'il va nous falloir obligatoirement pérenniser vers un CDI.

## PERSPECTIVES

Nous aimerais remercier le service Petite Enfance de la Ville d'Aix-en-Provence pour son soutien financier en 2019 avec l'attribution d'une subvention de fonctionnement qui nous a permis de pérenniser à ce jour deux contrats d'avenir. Nous comptons sur la montée en puissance du soutien de la Ville et de la reconnaissance de nos structures sur les mêmes bases de soutien que n'importe quelle crèche sur Aix-en-Provence.

Travailler efficacement avec des familles issues du parcours migratoire exige des compétences et des connaissances de la part des professionnels d'EAJE. Nous avons pu suivre dans le cadre de l'appel à projet 2019 une formation relative à l'accueil et l'accompagnement des familles issues du parcours migratoire et nous souhaiterions poursuivre en 2020 car en structure d'accueil petite enfance, les problématiques de l'altérité au sens large sont au cœur du quotidien. Nous sommes d'ailleurs en réflexion sur la création d'un lieu d'accueil au sein du Centre social ou d'un Café des parents dans un premier temps qui serait ouvert à l'ensemble des familles du Centre et du quartier. Ce serait aussi l'occasion de travailler davantage avec les professionnels des pôles Enfance famille du Centre socio-culturel afin de répondre aux besoins spécifiques des familles et de proposer un accueil personnalisé à celles qui rencontrent des difficultés particulières.

*Pour le secteur Petite Enfance  
La responsable du secteur - Corinne Sigurani*



## Rapports d'activités

Secteur ENFANCE & JEUNESSE

### CONTEXTE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

L'ensemble des actions mises en place au sein de l'ACM se réfère aux quatre objectifs généraux déclinés dans le Projet Pédagogique :

1. *Le cadre qui fait repère* : assurer un cadre d'accueil dont les modalités participent à la construction de repères chez et pour l'enfant
2. *Le vivre ensemble qui fait citoyen* : appréhender le vivre ensemble en vue d'accompagner le devenir citoyen chez l'enfant
3. *L'extraordinaire qui fait grandir* : permettre à l'enfant de grandir en l'invitant à vivre des moments extraordinaires
4. *La participation qui fait projet* : favoriser la participation de l'enfant, du parent et du professionnel autour des projets de l'ACM

### CADRE LÉGISLATIF ET AGRÉMENTS

**Agrément DRJSCS (mercredis et vacances scolaires) :**

Pour l'ACM Marcel Pagnol : 135 places au global  
0130024CL000219 pour les Vacances Scolaires  
0130024AP000219 pour les Mercredis

Pour l'ACM Les Floralies : 85 places au global  
0130024CL000119 pour les Vacances Scolaires  
0130024AP000119 pour les Mercredis

### JOURS DE FONCTIONNEMENT ET HORAIRES D'OUVERTURE

**Tous les Mercredis :**  
7h30 - 18h30

**Toutes les Vacances scolaires :**  
7h30 - 18h30

**Vacances Scolaires :**  
Séjours organisés

### LES ÉQUIPES ACM

#### L'ÉQUIPE DE DIRECTION DES ACM

Pour l'ACM Marcel Pagnol : l'équipe est composée de 2 permanents à 35h/semaine  
Pour l'ACM Les Floralies : l'équipe est composée d'un permanent à 35h/semaine et d'un permanent à 28h/semaine.

## L'équipe de direction A.C.M Marcel Pagnol

### **De Janvier à Juin 2019 :**

1 responsable de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo, CDI 35h (diplômée DEJEPS) et 1 directeur Adjoint, M. Alexis Nicolas, CDD 28h (diplômé BAFA et BAFD en cours)

### **De Juillet à Septembre 2019 :**

1 responsable de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo (diplômée DEJEPS), 2 directeurs adjoints, Mme Eva Faverjon, CDI 35h (diplômée DEJEPS) et M. Alexis Nicolas, CDD 28h (diplômé BAFA et BAFD en cours).

### **D'Octobre à Décembre 2019 :**

1 responsable de Secteur, Mme Stéphanie Beltramo (diplômée DEJEPS) et 1 directrice adjointe, Mme Eva Faverjon, CDI 35h (diplômée DEJEPS)

## LES ÉQUIPES D'ANIMATION DES ACM

### L'équipe animation A.C.M Marcel Pagnol

#### **De Janvier à Août 2019 :**

1 CA (jusqu'au 31/04/2019) + 2 SCV + 29 CEE + 5 Stagiaires

#### **De Septembre à Décembre 2019 :**

1 SCV + 24 CEE + 5 Stagiaires

### L'équipe animation A.C.M Les Floralies

#### **De Janvier à Août 2019 :**

34 CEE + 6 Stagiaires

#### **De Septembre à Décembre 2019 :**

21 CEE + 5 Stagiaires

## LES ÉQUIPES LOGISTIQUE DES ACM

### L'équipe Logistique A.C.M Marcel Pagnol

1 responsable, Linda Mokhtar CDI 28h (diplômée CAP Cuisine et HACCP) et 2 CAE

### A.C.M Logistique Les Floralies

1 responsable, Linda Mokhtar CDI 28h (diplômée CAP Cuisine et HACCP), 1 CDD 24h de janvier à mai, puis en CDI par la suite et 2 CUI 24h

## Évaluation de l'activité « ACM Marcel Pagnol

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Maximum théorique d'heures CAF	80 740	94 677	+ 17,26%
Nombre de jours d'ouverture (vac. + mercredis)	93	93	=
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	262	318	+ 21 ,37%
Nombre total d'inscriptions enfants	769	916	+ 19,12%
Nombre d'enfants différents	341	421	+ 23,46%
Nombre d'inscriptions enfants sur les séjours	0	25	-
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	63 805	80 200	+ 25,70%
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	53 506	69 899	+ 30,63%
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	53 194	67 419	+ 26,74%
Taux d'occupation financière (accueil facturé)	78,7%	84,7%	+ 7,62%
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	45 %	45%	=
INDICATEURS QUALITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
Taux de professionnels diplômés	71%	69%	- 2,82%

### OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

Avant de procéder à l'analyse des chiffres, l'élément principal à retenir sur l'année 2019 est l'augmentation de notre agrément en septembre 2019. En effet, la délocalisation du Jardin d'Enfants sur l'école de la Beauvalle nous a permis d'ouvrir 30 places supplémentaires pour les enfants de moins de 6 ans. Cette augmentation, bien qu'effective seulement à partir de septembre 2019, a inévitablement eu un impact positif sur les chiffres de l'année 2019.

#### Une hausse du nombre d'inscriptions

En toute logique, si nous connaissons une hausse des inscrits, cela se répercute également sur le nombre d'inscriptions qui est également à la hausse. Toutefois cette hausse est d'autant plus significative que les familles, fidélisées sur l'ACM, inscrivent leurs enfants plus régulièrement sur les différentes périodes d'ouverture.

#### Une hausse du nombre d'heures facturées et réalisées

Cette augmentation est une belle réussite mais due principalement à l'augmentation de notre agrément (+ 30 places à compter de septembre 2019).

#### Une baisse des taux de professionnels diplômés

En effet, suite à la perte des contrats aidés nous éprouvons de plus en plus de mal à recruter des animateurs diplômés sur des contrats encore plus précaires tel que le CEE. Toutefois, notre « Charte Qualité » qui prévoit un taux d'encadrement supérieur à celui prévu par le ministère de la Jeunesse et de Sports, nous permet de poursuivre un travail de qualité auprès des enfants.

## Évaluation de l'activité « ACM Les Floralies »

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 - LA CAPACITE D'ACCUEIL</b>			
Maximum théorique d'heures CAF	63 833	76 560	+ 19,93%
Nombre de jours d'ouverture (vac. + mercredis)	88	87	=
<b>2 - LES TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre total de familles inscrites	223	212	- 4,93%
Nombre total d'inscriptions enfants	620	660	+ 6,45%
Nombre d'enfants différents	290	283	- 2,41%
Nombre d'inscriptions enfants sur les séjours	11	0	- 100%
Nombre total d'heures facturées (tous régimes)	57 572	68 387	+ 18,78%
Nombre total d'heures réalisées (tous régimes)	48 936	61 093	+ 24,84%
Nombre total d'heures réalisées (régime général)	48 936	60 100	+ 22,81%
Taux d'occupation financière (accueil facturé)	87,8 %	89,3%	+ 1,7%
<b>3 - L'ACCESSIBILITE AU SERVICE</b>			
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	54,8%	59,5%	+8,58%
INDICATEURS QUALITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>4 - LA QUALITE DE L'ENCADREMENT</b>			
Taux de professionnels diplômés	75 %	53,2%	- 29,07%

### OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

En septembre 2017, le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste reprenait la gestion de l'ACM des Floralies. En 2018, il n'avait pas été jugé pertinent de comparer une année pleine (2018) avec un trimestre de lancement (2017). 2019 est donc la deuxième année complète d'activité pour l'ACM des Floralies. Nous pouvons donc maintenant la comparer avec l'année 2018 et faire une analyse.

#### Une hausse de notre capacité d'accueil

Nous pouvons observer une augmentation du nombre maximum d'heures théoriques qui s'explique par une augmentation du nombre d'enfants de moins 6 ans accueillis au sein de l'ACM.

Au premier trimestre de l'année 2019, le Jardin d'Enfants « Marcel Pagnol » a été délocalisé par le Centre Socio-Culturel Jean Paul Coste sur l'école de La Beauvalle. Le jardin d'Enfants n'accueillant que les enfants jusqu'à 6 ans, de nombreux parents ont souhaité inscrire les fratries au centre de loisirs Les Floralies qui se trouve à proximité de La Beauvalle et qui accueille les enfants de 2,5 à 11 ans.

Afin de pouvoir accueillir ces nouvelles familles, en plus de nos familles anciennement adhérentes, nous avons fait le choix de faire une demande auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour augmenter notre agrément de 5 places pour les enfants de moins de 6 ans.

Cette demande, également plébiscitée par la mairie, a été rapidement acceptée :

- De janvier à août 2019 : 45 enfants de plus de 6 ans, 35 enfants de moins de 6 ans.
- Depuis septembre 2019 : 45 enfants de plus de 6 ans, 40 enfants de moins de 6 ans.

**Nous accueillons donc actuellement 85 enfants aux Floralies.**

#### **Une hausse du nombre total d'enfants inscrits.**

Nous avons enregistré une baisse du nombre de familles adhérentes ainsi que du nombre d'enfants différents inscrits, mais une augmentation du nombre total d'enfants inscrits. Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle, les mêmes enfants ont plus fréquenté l'ACM Floralies durant les périodes des mercredis et des vacances scolaires ne permettant pas à de nouvelles familles de s'inscrire. Nous pouvons donc penser que nous avons réussi à fidéliser et gagner la confiance des familles qui ont inscrit leurs enfants sur plus de périodes d'inscription que l'année précédente.

#### **Une baisse des taux de professionnels diplômés.**

De janvier à août 2019, nous avons réussi à maintenir une équipe d'animation assez stable durant les mercredis. Grâce à cette stabilité, nous avons pu proposer un accueil de qualité avec des animateurs référents et engagés dans leur rôle d'animateur. Malheureusement, du fait de leurs études ou d'un besoin de rémunération plus élevé, l'ensemble de notre équipe d'animation a dû être renouvelée au début de l'année scolaire 2019-2020.

Dès septembre 2019, nous avons rencontré de grandes difficultés dans le recrutement d'une équipe d'animateurs stables et diplômés. Nous avons effectué de nombreux entretiens qui se sont souvent soldés par un refus des candidats à ce poste. La raison principale de ce refus est celle du bas salaire proposé.

L'équipe de direction a été constamment impliquée sur le terrain de septembre à décembre dans les groupes d'animation afin de pallier aux manques de personnel et afin de maintenir une stabilité des programmes proposés et un cadre sécurisant pour les enfants. Ce turn-over d'animateurs sur cette deuxième partie de l'année 2019 est à l'origine de cette baisse du taux de professionnels diplômés.

**Nous avons néanmoins maintenu un accueil respectant les taux d'encadrement légaux, mais nous avons eu de grandes difficultés à respecter de façon régulière notre charte qualité.**

## **FOCUS SUR LE DISPOSITIF « LEA » (Loisirs, Accessibles et Équitables)**

Les Caisses d'Allocations Familiales poursuivent une politique d'action sociale familiale articulée autour de deux finalités :

- Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services
- Mieux accompagner les familles, en particulier celles confrontées à des difficultés

En cela, la circulaire Lc 2008-196 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales précise que la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles constitue une des conditions obligatoires pour le bénéfice de la Prestation de Service ALSH afin de favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône a souhaité accompagner les gestionnaires dans la mise en œuvre de cette modalité par une Aide aux Loisirs Equitables et Accessibles (LÉA) afin de :

- Contribuer à la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles
- Favoriser l'accessibilité, la mixité sociale et l'équité par la recherche du tarif le mieux adapté à chaque situation familiale

Une convention définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de l'Aide Aux Loisirs Équitables et Accessibles (LÉA) sur fonds locaux a été signée, entre le gestionnaire Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

### **Grille tarifaire**

<b>Quotient Familial compris entre</b>	<b>Participations familiales</b>	<b>Participation CAF 13</b>
0 – 300	0,19 € / heure	0,68 € / heure
301 – 600	0,45 € / heure	0,42 € / heure
601 – 900	0,75 € / heure	0,12 € / heure

## Évaluation de l'activité « ACM Marcel Pagnol » / dispositif Léa

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 – LES BENEFICIAIRES</b>			
Nombre de familles touchées par le dispositif	45 %	45 %	=
<b>2 – LE TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nbre d'heures réalisées QF 1 (000 – 300)	3 869	3 099	- 19,90%
Nbre d'heures réalisées QF 2 (301 – 600)	8 761	10 611	+ 21,12%
Nbre d'heures réalisées QF 3 (601 – 900)	11 564	10 500	- 9,20%
<b>Nbre d'heures total réalisées (000 - 900)</b>	<b>24 194</b>	<b>24 210</b>	<b>+ 0,07%</b>
<b>3 – AIDE FINANCIARE</b>			
Financement du Centre	11 897 €	12 284 €	387 €
Financement de la CAF	7 698 €	7 824 €	126 €
Perte entre financement Centre et CAF	4 198 €	4 460 €	262 €

## Évaluation de l'activité « ACM Les Floralies » / dispositif Léa

INDICATEURS QUANTITATIFS	2018	2019	Progression 2018/2019
<b>1 – LES BENEFICIAIRES</b>			
Nombre de familles touchées par le dispositif	54,8 %	59,5%	+ 8,5%
<b>2 – LE TAUX D'OCCUPATION</b>			
Nombre d'heures réalisées QF 1 (000 – 300)	3 139	3 781	+ 20,45%
Nombre d'heures réalisées QF 2 (301 – 600)	11 935	11 853	- 0,6%
Nombre d'heures réalisées QF 3 (601 – 900)	7 431	9 073	+ 22,09%
<b>Nombre d'heures total réalisées (000 - 900)</b>	<b>22 505</b>	<b>24 707</b>	<b>9,78%</b>
<b>3 – AIDE FINANCIARE</b>			
Financement du Centre	12 014 €	13 295 €	+ 1 281 €
Financement de la CAF	8 039 €	8 638 €	+ 599 €
Perte entre le financement du Centre et CAF	3 974 €	4 657 €	+ 682 €

### OBSERVATIONS

Depuis plusieurs années, nous constatons un écart plus que significatif entre le financement du Centre et le financement de la CAF.

**Nous rappelons que le dispositif LÉA est mis en place par la CAF à destination des familles et n'est donc pas censé engendrer un coût supplémentaire pour la structure.** Or, depuis sa mise en place, nous observons une perte financière pour le Centre.

# Analyse des responsables de secteur

## DEMANDES DU PUBLIC

Le recueil des demandes du public s'est effectué tout au long de l'année via les échanges avec l'équipe :

- **Penser le développement de nos capacités d'accueil** de façon plus régulière pour les enfants terminant le primaire et entrant au collège ainsi que pour les enfants de moins de 6 ans
- **Poursuivre dans la dynamique de projets et partenariats** afin d'enrichir sans cesse la programmation
- **Faciliter les modalités administratives** des inscriptions
- **Pérenniser une équipe d'animation « stable »**
- **Réfléchir à la possibilité de faire des inscriptions à la journée sur les vacances scolaires**

## POINTS FORTS RELEVÉS

- **La pérennisation des postes d'adjoints de direction**, indispensable au bon fonctionnement des deux ACM, à la mise en place du projet pédagogique sur le terrain et à l'accompagnement des animateurs
- **La pérennisation du poste « logistique »,** sur l'ACM des Floralies
- **La composition de l'équipe d'animation** aux compétences, aux qualifications et aux spécificités variées et complémentaires
- **La reconnaissance et la fidélisation des familles des ACM**
- **La mise en œuvre du projet pédagogique** par l'ensemble de l'équipe fait de ce document le socle des valeurs éducatives et des actions pédagogiques du secteur ACM
- **Le développement de nos partenariats extérieurs** (Média'Ani'Maux, Eveil musical et corporel, Art Thérapie, Atelier d'échange culturel, Unicité...), apportent une réelle plus-value éducative et pédagogique à notre programmation
- **Le développement de projets externes**, nous permet d'accéder à une richesse dans nos propositions, réunissant parents, enfants et professionnels (Festival *Mômaix*, Carnaval de la Ville...)
- **Le renouvellement constant des programmations d'activités** : propositions de stages spécifiques sur les périodes de vacances (Hip-hop, Art Thérapie, Magie, Multisports...) et du temps fort proposé aux parents et aux enfants sur le mois de juin.
- **Le projet intergénérationnel en partenariat avec la maison de retraite médicalisée « La Bastide du Figuier »** permet aux publics des deux structures de se retrouver une fois par mois, d'échanger et de partager des moments autour d'activités ludiques
- **Le Projet « Un Accueil Extra-ordinaire »** soutenu par la CAF des Bouches-du-Rhône, a permis d'accueillir et d'adapter nos activités aux enfants en situation de handicap

## DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- **Le recrutement de personnes formées et qualifiées** dans les métiers de l'animation, que nous peinons à fidéliser sur des contrats bien trop précaires.
- **L'impossibilité de pérenniser notre équipe** au regard de la précarité des contrats possibles et des contraintes budgétaires de la structure.
- **La dépendance constante aux subventions** pour assurer la viabilité du secteur et les services que l'on propose aux familles
- **La cohabitation du local Espace Floralies** et la non visibilité des intervenants autorisés à utiliser la salle ne nous permet pas d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions les mercredis et les vacances scolaires
- **La cohabitation difficile avec le personnel des écoles des Floralies.**
- **Le manque d'un espace d'accueil supplémentaire sur l'école élémentaire des Floralies** et d'un espace de stockage plus adapté à nos besoins.
- **La perte sur le financement des heures Léa :**  
Cette perte s'explique de plusieurs manières :
  - L'aide est attribuée à la famille lors de la réservation, or la Caf ne finance l'aide que sur les heures de présence réelle de l'enfant
  - Un enfant absent une journée n'ouvre pas d'heures réalisées et donc pas de financement LÉA par la CAF, or le Centre attribue l'aide à la famille à la réservation donc cette aide ne nous sera pas remboursée par la CAF
  - L'aide attribuée par la CAF est plafonnée sur un maximum de 8h par jour alors que notre amplitude d'ouverture est de 11h par jour

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Pérenniser un second poste d'adjoint de direction sur l'ACM Marcel Pagnol
- Stabiliser l'équipe d'animation
- Penser la revalorisation de la grille de salaire des animateurs en contrats CEE
- Poursuivre notre travail qualitatif et éducatif auprès des enfants
- Maintenir une mixité sociale au sein des familles accueillies
- Développer les capacités d'accueil de façon plus régulière pour les enfants terminant le primaire et entrant au collège (agrément jeunesse)
- Réduire le coût du dispositif LÉA

*Pour le secteur Enfance et Jeunesse  
Les responsables de secteur –  
Stéphanie Beltramo et Aliénor Molinier*





## Rapports d'activités

### Secteur ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

#### CONTEXTE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

Activité traditionnelle des centres sociaux, l'accompagnement à la scolarité reste un enjeu très actuel. Cette activité, ne se limite pas à la dimension scolaire, mais s'inscrit dans le projet global des centres sociaux. Dans les centres, l'accompagnement à la scolarité est assuré en grande partie par des bénévoles, qui travaillent sous la responsabilité d'un coordinateur salarié. Les objectifs sont construits avec les enfants, les parents, et l'équipe encadrante et se définissent comme suit :

- Aider les parents à comprendre les enjeux du travail scolaire. Le bénévole les encourage à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant, les familiarise avec le système scolaire...
- Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure. Le bénévole le sensibilise à la culture et à la citoyenneté
- Etablir avec l'enfant une relation de confiance, qui lui permettra de développer ses capacités de réalisation individuelle
- Contribuer à le rendre acteur de ses apprentissages, le conduire à l'autonomie dans son travail et à l'épanouissement dans son développement personnel.

#### JOURS ET HORAIRES PROPOSES

- **De janvier à juin 2019 :**
  - le mercredi matin ou après-midi et le samedi matin et les vacances scolaires
- **A partir de septembre 2019 :**
  - le mercredi matin de 10 h à 12h

#### L'ÉQUIPE

« L'Accompagnement à la Scolarité » est géré en autonomie par l'équipe des bénévoles, mais il requiert le soutien de salariés dans la gestion du quotidien.

- **L'équipe salariée :**

La fin des contrats aidés n'a pas permis cette année de positionner un salarié à part entière sur le suivi et la coordination de l'accompagnement à la scolarité, cependant on notera que le secteur accueil est fortement impliqué dans l'organisation de ce projet.

- L'équipe bénévole :

M. Paul Hubidos membre du Bureau et bénévole depuis de nombreuses années reste le référent mais depuis septembre 2019, le coordinateur bénévole de l'accompagnement à la scolarité est Mr Marc Saada, membre très actif du Conseil d'Administration du Centre. Les autres membres bénévoles sont très engagés et participent grandement à la réussite de ce projet, nous profitons de cet espace pour les en remercier. Investis et motivés, ils souhaitent donner leur chance aux enfants et aux jeunes qui ne peuvent trouver de l'aide dans leur environnement proche et ainsi contribuent à la lutte contre l'échec scolaire.

## ÉVALUATION DE L'« ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ »

INDICATEURS QUANTITATIFS	Sept. à déc.2017	Sept. à déc. 2018	Sept à déc.2019
Nombre de familles inscrites	8	9	6
Nombre d'enfants inscrits	11	9	7
Pourcentage des familles en QF 1, 2, 3	87,50 %	77,78 %	90 %
INDICATEURS QUALITATIFS	Sept. à déc.2017	Sept. à déc. 2018	Sept à déc.2019
Sept : Nbre de bénévoles	7	6	6
Nbre de salariés mis à disposition / jour	0	0	0

## OBSERVATIONS SUR L'ÉVALUATION

- **Le nombre d'enfants inscrits depuis septembre 2019 est en baisse.** Ce phénomène pourrait s'expliquer par les changements de jours d'accueil mais aussi les nouvelles propositions de soutien mises en place dans les écoles et les collèges.
- **Environ 90 % des familles ont un quotient familial inférieur à 900.** Nous pensons que la gratuité facilite l'accès de ce service à des familles qui ne seraient pas en mesure de financer l'accompagnement scolaire « privé et payant »

## DEMANDES DU PUBLIC

**Depuis septembre 2019, nous avons repensé l'organisation de l'accompagnement à la scolarité avec un seul créneau de 2 heures le mercredi matin de 10h à 12h à l'annexe.**

**Ces changements ont été réalisés pour :**

- **Favoriser les échanges entre enfants et bénévoles sur un même temps d'accueil**
- Alléger les plannings des enfants sur les soirées en semaine
- Identifier un seul lieu (l'annexe) avec un grand espace calme et propice au travail
- Simplifier l'organisation notamment en termes de turn-over et pallier aux absences des bénévoles et ainsi positionner un seul coordonnateur bénévole : Marc Saada.

## POINTS FORTS RELEVÉS

- Satisfaction des parents concernant les progrès réalisés par leurs enfants
- Réduction des inégalités sociales par la gratuité du service
- Soutien des familles en difficultés économiques et sociales
- Développement de l'Intergénérationnel avec une majorité de bénévoles retraités
- Simplification d'organisation et de gestion pour l'accueil
- Diminution du nombre d'inscrits mais pas du nombre de bénévoles, ce qui permet un accueil et une qualité de travail individualisé

## DIFFICULTÉS REPÉRÉES :

- Le manque d'un salarié pour la gestion du dispositif qui pourrait s'impliquer plus et améliorer le lien avec les parents
- Les parents ne préviennent pas toujours de l'absence de leur enfant

## PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- **Poursuivre notre démarche pédagogique** auprès des enfants et des familles
- **Renforcer l'équipe des bénévoles pour anticiper l'essoufflement de certains**
- **Impliquer davantage les parents** notamment dans la communication et l'échange d'information concernant leur enfant
- **Evaluer la nouvelle proposition** auprès des parents et des enfants afin de décider de la prochaine orientation

*Pour le secteur Accompagnement à la scolarité  
La responsable du secteur Activités – Isabelle Albaladejo*





# Rapports d'activités

## Secteur NUMERIQUE

### Présentation du « Secteur Numérique »

#### LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Notre Espace Numérique a été considérablement réduit suite à l'arrêt du conventionnement avec la Région qui ne finance plus notre Center sur ce secteur.

#### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MAINTENUS EN 2019

- Accès-libre tout public : dans l'espace convivial sans accompagnement
- Accompagnement personnalisé : fermé
- Ateliers informatiques : fermés
- Accès Accueil de Loisirs : sur projet (T'es sérieux là)

#### L'ÉQUIPE

- Passage de 3 salariés (2016) temps plein à zéro salarié depuis 2017.

#### UN SECTEUR EN SOMMEIL

Ce secteur très actif de 2009 à 2017 avec un bilan d'activités annuel très fort a été contraint de fermer suite à la perte des subventions d'exploitation (en 2017) sur ce secteur.

Nous sommes arrivés au terme de notre conventionnement avec la Région et n'avons pas pu pérenniser nos postes de médiateurs numériques puisque aucune autre convention avec la Région ou un autre partenaire n'a été signée.

Ce secteur n'a donc plus de moyens pour fonctionner et a été « suspendu » le temps d'attendre un nouvel appel à projet. L'équipe de permanents a repris certaines actions mais a diminué le volume d'activités de ce secteur.

*Pour le secteur Numérique  
La directrice - Béatrice Lay*



## Rapports d'activités

### Projet « le jardin se crée »

**Un jardin partagé est un jardin animé de manière collective sur une parcelle de jardinage collectif.** Ce projet est motivé, pour les habitants, par un désir fort de retour à la terre, d'échange et de partage entre habitants, à la satisfaction d'un travail accompli collectivement et à une envie de transmission auprès d'un large public.

**De 2014 à 2016,** le portage du projet a été réalisé par Audrey Moine jusqu'à son départ (le 14/10/2016) ; il est maintenant « autonome » avec une cogestion par le **collectif d'habitants.**

#### POINTS FORTS RELEVÉS

- **Un collectif d'habitants** de 10 membres reste motivé depuis 2014
- **La coordination menée par le collectif d'habitants** permet la poursuite du projet
- **Une dynamique participative** très forte engendrée par le projet
- **Un soutien du Centre quand nécessaire** (liaison avec la directrice ou la Présidente)

#### L'ACTIVITÉ EN 2019

- **Les jardiniers ont repris l'activité des jardins** suite à une série d'actes de vandalisme en 2018 (incendie volontaire, destruction du cabanon en bois, destruction des 2 tables d'extérieur.) qui avaient fait diminué l'activité des jardiniers (démotivés)
- **Augmentation des surfaces cultivables**
- **Mise en place d'un partenariat avec les résidents de l'Hôpital Montperrin**

#### DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- Il y a un manque évident d'un animateur référent. Le suivi de l'activité par un salarié serait une plus-value pour travailler sur la transversalité et l'intergénérationnel.

#### PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Les membres du Conseil d'Administration ont voté un budget de 5 000 € pour investir sur fonds propres dans un nouvel espace de rangement pour remplacer le cabanon en bois. Un container métallique a été acheté et installé non pas dans la colline mais accolé au centre socio-culturel. C'est un container en métal galvanisé, peu esthétique mais beaucoup plus solide et sécuritaire.
- L'activité des jardiniers a bel et bien repris en 2019. C'est une réelle volonté de notre part de soutenir le Collectif d'habitants car ce projet est un modèle exemplaire de participation et d'organisation en totale autonomie.

*Pour le Centre Socio-Culturel Jean-Paul COSTE  
La directrice - Béatrice Lay*



## Rapports d'activités

### Projet N°187

**Le projet « N°187 » est une création collective axée sur un volet réflexif ancré localement : l'Histoire du Camp des Milles.** Cet *objet culturel citoyen* s'inscrit dans un engagement conscient de lutte contre les discriminations.

**En 2019 Numéro 187 c'est :**

- **Une coproduction** avec la Compagnie Mémoires Vives, la MJC Agora (Nice) et le Forum Nice Nord
- **17 artistes** (13 acteurs, 1 metteur en scène, 3 techniciens)
- **2 représentations** le 13/12/2019 au Forum Nice Nord
- **450 spectateurs** : 1 représentation de scolaires à 10h (220), 1 tout public à 20h (230)

#### POINTS FORTS RELEVÉS

- Spectacle produit 6 années : 2013, 2014, 2016, 2017, 2018 et 2019 (Nice)
- Support innovant et attractif pour les jeunes pour aborder l'histoire locale, nationale et internationale sur la période « 1939-45 »
- Toujours un franc succès
- Équipe motivée et professionnelle
- Impact direct auprès du public concerné (collégiens, lycéens...)
- Plébiscité par les professeurs et les encadrants
- Projet fortement soutenu par nos partenaires (Ville, CAF, Département)
- Projet labellisé « projet citoyen » par la Fondation du Camp des Milles

#### DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- En attente chaque année de la programmation du Camp des Milles
- En attente chaque année des subventions dédiées à ce projet
- Difficulté à obtenir des contrats de cessions avec de nouveaux lieux de diffusion

#### PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- Budget précaire mais soutenu depuis plusieurs années par Ville, CAF, Département
- Fixer une convention triennale avec le Camp des Milles serait une avancée
- Trouver de nouveaux partenariats pour 2020 : Aix Marseille Université et le Théâtre Vitez pourraient être les partenaires de l'édition 2020
- Mettre en place une convention tri-annuelle avec les partenaires financiers
- Etre soutenu par la Région serait un plus en direction des lycées

**Pour le Centre Socio-Culturel Jean-Paul COSTE**  
**La directrice - Béatrice Lay**



## Rapports d'activités Projet Citoyens du Monde

Notre projet se décline autour de plusieurs objectifs :

- Développer la solidarité internationale
- **Accompagner et soutenir les jeunes** dans l'élaboration de projets solidaires
- **Favoriser les échanges interculturels**
- **Encourager l'ouverture d'esprit**, l'apprentissage de la diversité et les comportements citoyens transmettant un regard « **Citoyen du Monde** »
- **Développer un partenariat** du local à l'international
- **Favoriser l'implication des parents** dans toutes les phases

### POINTS FORTS RELEVÉS

- **12 jeunes mineurs sont partis au Népal** accompagnés par **3 adultes**
- **Le séjour s'est déroulé** en février 2019
- **Richesse de contenus et de techniques d'animation** permettant la réflexion, l'échange et la mise en débat (création d'un esprit critique)
- **Cette année, le Projet « Citoyens du Monde – Solidarité Népal » a engagé et formé chaque jeune à la conception (projet), à la mise en place (action) et à l'évaluation de projet (bilan).** Ce projet a permis le tissage de liens forts et durables entre jeunes et animateurs qui participent à une aventure et une expérience humaine exceptionnelles

### DIFFICULTÉS REPÉRÉES

- La perte du soutien de la CAF (14 000 € en 2017, 10 000 € en 2018 et 0 € en 2019)
- Projet non soutenu par la Ville pour cette année 2019 alors que le projet 2017 avait été soutenu à hauteur de 1 500 €

### PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

- **Fin de notre convention triennale avec la CAF arrivée à terme au 31/12/2018**
- **Sans conventionnement avec la CAF** en 2019 ou sans subvention complémentaire, la poursuite de ce projet nous semble malheureusement très compromise.

*Pour le Centre Socio-Culturel Jean-Paul COSTE  
La directrice - Béatrice Lay*

# **LES PROJETS 2019**

## **EN IMAGES**

---

## Souvenirs 2019

### CITOYENS DU MONDE / FÉVRIER 2019



# FETE DU LIVRE / MARS 2019

Fatima Sissani,  
Marraine de la 3<sup>ème</sup> édition



Projection en présence de la réalisatrice,  
*En partenariat avec Approches Cultures & Territoires*

Lecture "Occident Express" par la Compagnie Les Ritournelles



Atelier Parents/Enfants "Notre Monde" animé par Natacha Marchive



Spectacle "Le Voyage de Choupette" de la Compagnie Poisson Pilote



Atelier Parents/Enfants "Notre Monde" animé par Natacha Marchive



Gratiferia



Atelier d'écriture animé par Marie Pierre Hoareau



Environ 340 personnes sur la journée !

255

# CARNAVAL / AVRIL 2019



**42 carnavaliers du Centre**

**16 familles sur la journée**

# FÊTE « QUARTIER LIBRE » / JUIN 2019

Près de 500 participants à la journée !



## N° 187 / DÉCEMBRE 2019



**Le 13/12/2019  
2 représentations  
450 spectateurs**

**à Nice avec  
MJC Agora et  
Forum Nice Nord**

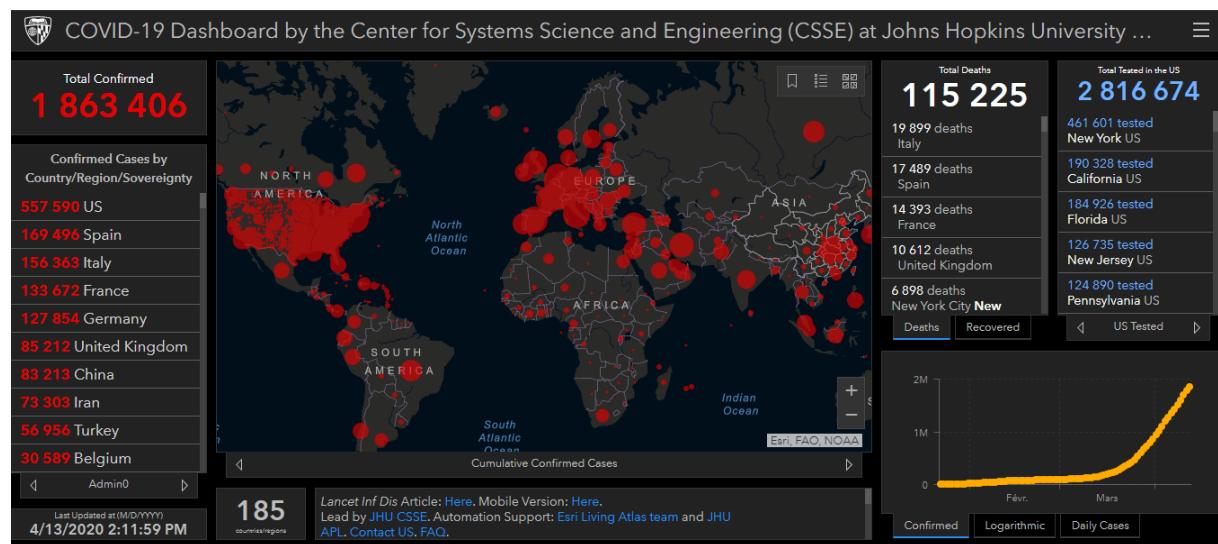
# **LOTO « FÊTE DES 3 SAISONS »**

**/ JANVIER 2020 – 136 PARTICIPANTS**



# Le mot de la Directrice

Nous sommes aujourd’hui le 13 avril 2020, en pleine crise du Covid-19, confinés à domicile dans un climat anxiogène où le nombre de morts du « Covid » est annoncé quotidiennement. La carte du monde se lit maintenant à travers le prisme de cette pandémie mondiale et le classement des pays se fait à partir des cas contaminés et des décès.



Le Président de la République Française, Emmanuel Macron, s'est exprimé, le lundi 16 mars à 20 heures, dans une allocution télévisée.

« *Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire certes. Nous ne luttons ni contre une armée ni contre une autre nation, mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, et qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale. Nous sommes en guerre. Toute l'action du gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie, de jour comme de nuit. Rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites.* »

Dans ce contexte, vous parler de 2019 est un exercice de distanciation qui me replonge dans un souvenir d'une année que je qualiferais aujourd'hui de joyeuse et vivante. 2019 a vraiment été une belle année !

**L'année 2019, restera une année de référence.** Nous avons amélioré notre ancrage territorial en localisant notre Jardin d'Enfants à La Beauvalle ; nous avons assuré le développement de nos services en augmentant de 30 places notre ACM Pagnol et de 5 places notre ACM Les Floralies ; nous avons animé la fête des 3 saisons et participé activement à la dynamique des animations culturelles de la Ville d'Aix-en-Provence ; nous avons proposé à nos adhérents une offre d'activités et de loisirs accessible et diversifiée avec une équipe de professeurs qualifiée et engagée sur des valeurs d'éducation populaire.

Nous avons un excellent bilan d'activités, et ce qui ne gâche rien, nous avons fait « tout ça » dans un cadre budgétaire contraint et respecté, puisque nous clôturons notre exercice 2019 avec un excellent résultat positif que nous avons fléché en « *report à nouveau* » pour consolider la structure financière de notre Centre.

**L'année 2019, a été également l'année de la ré-écriture de notre Projet Social. Chaque année d'écriture est pour nous l'occasion d'innover et de tenter des formes nouvelles.** Bien évidemment, nous avons réalisé nos évaluations grâce aux rapports annuels établis par nos responsables de secteur et les équipes éducatives ; nous avons établi notre diagnostic territorial en nous basant sur un travail partenarial avec le CCAS de la Ville d'Aix-en-Provence qui nous a véritablement accompagnés dans cette phase, mais là où nous avons innové c'est dans le travail de gouvernance. Pour la première fois dans l'histoire du Centre, nous avons pris la décision d'organiser un séminaire long. Nous sommes partis (l'équipe des permanents et les membres du Bureau) sur un séminaire de 5 jours où nous avons travaillé sur le nouveau Projet Social. Le séminaire a permis de re-questionner les relations à l'intérieur de l'équipe, de poser les problématiques, de parler librement de nos envies, de nos manques, de nos motivations et démotivations, des leviers positifs et des freins, de nos perspectives d'avenir, de nos projections par personne et par secteur. Ce temps a été un temps fort pour l'équipe et le Projet.

**Ce séminaire a été pour moi le plus beau moment de l'année 2019,** et ce à double titre. Premièrement parce qu'il est rare de prendre 5 jours pour réfléchir en équipe avec les membres du Bureau. Deuxièmement, parce que ce séminaire s'est tenu chez notre Présidente qui nous a ouvert les portes de sa maison familiale ce qui a renforcé l'esprit « famille » de ce moment très productif tant sur le plan humain que sur l'avancement du travail.

**Enfin j'aimerai revenir sur les 2 projets « extra-ordinaires », que nous portons depuis plusieurs années et qui ont été deux belles réussites en 2019 :**



**Le projet « Citoyens du Monde »** est un « projet jeunesse » à destination du public 14-18 ans. Cette aventure citoyenne menée avec 12 jeunes en 2019 s'inscrit dans un engagement conscient de découverte des Cultures du Monde dans un esprit d'altérité.



**Le projet « N°187 »** est une création collective axée sur un volet réflexif ancré localement : l'Histoire du Camp des Milles. Cet objet culturel citoyen s'inscrit dans un engagement conscient de lutte contre les discriminations et d'une réflexion sur une prise de conscience de la fragilité des « démocraties » qui peuvent basculer dans certains contextes vers des dictatures « monstrueuses » où la dignité humaine peut être bafouée.

## **Le projet « Citoyens du Monde »**

**L'année 2019, est l'année où nous sommes repartis au Népal avec 12 jeunes.** 12 jeunes au bout du monde, sur un projet de solidarité à l'international dans un village isolé qui n'avait pas de raccordement en eau potable. En 15 jours, ils ont réalisé un chantier extraordinaire avec nos amis Népalais et l'eau est arrivée dans ce village. Cette aventure humaine est magnifiquement mise en valeur et en image par le documentaire réalisé par Valentin Lam que je vous recommande d'aller visionner sur notre site. Depuis 2009, nous sommes partis à la découverte du Monde et des différentes cultures : Pérou, Cambodge, Belgique, Allemagne, Canada, Maroc, Tunisie, Brésil, Inde, Népal... Les « Jeunes », âgés de 14 à 18 ans sont sensibilisés à différentes cultures. Cette découverte vise à éveiller chez eux une curiosité pour appréhender notre monde. Ces expériences sont ancrées dans une démarche et une méthode éducative basée sur la participation active des individus qui sont au centre du projet. Pour l'édition 2019, je tiens ici à remercier Stéphanie Beltramo, Emmanuelle Vanhelst et Valentin Lam qui ont rendu cette aventure possible.

## **Le projet « N°187 »**

**L'année 2019 restera une année de référence pour notre Spectacle « N°187 ». Pour la première fois depuis 2013, notre spectacle a été programmé en dehors de notre territoire. Nous sommes partis jouer « N°187 » à Nice devant 450 spectateurs venus voir l'édition 2019 au Forum Nice Nord, édition co-produite avec la MJC Agora<sup>35</sup>.**

Depuis 2013, nous sommes fiers de produire avec la Compagnie Mémoires Vives un spectacle vivant professionnel labellisé « projet citoyen » par la Fondation du Camp des Milles. Notre succès est la seule réponse que nous opposons à ceux qui pensent que les Centres Socio-Culturels ne sont pas légitimes pour réaliser et porter des projets culturels. Nous leur disons que non seulement c'est possible mais que c'est vital pour notre société. La culture est un droit constitutionnel (article du préambule de la Constitution du 27/10/1946) et nous revendiquons ce droit fondamental aussi bien pour l'accès à la pratique que pour celui de la création. Nous réfléchissons actuellement à un nouveau spectacle ou œuvre culturelle pour mettre en réflexion des thématiques sur lesquelles nous voulons proposer une mise en dialogue. Ces thématiques sont : la laïcité, la notion de « classes », les questions du climat, de démocratie, d'altérité... Bref, nous avons encore des choses à dire, à dénoncer, à remettre en question et en débat.

**A l'heure où j'écris ce texte, en pleine crise du Covid-19, nous ne savons pas encore quel sera le bilan humain, sociétal, socio-économique mais une chose semble sûre : il y aura un avant et un après « Covid-19 ». Quelles leçons allons-nous tirer de cette crise sanitaire sombre et mortifère ? Quelles décisions et quel avenir nous réservent les politiques ? Quel Monde allons-nous re-construire ? 2020 sera-t-elle l'année d'une prise de conscience que notre rapport au Monde doit changer ? Je ne peux qu'espérer que nous en tirerons le meilleur et que 2020 sera l'année du renouveau.**

*Pour le centre Socio-Culturel Jean-Paul COSTE*

*La directrice - Béatrice Lay*



---

<sup>35</sup> MJC qui est « proche » de nous puisque c'est Alice Pereira, une ancienne salariée du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste qui en est devenue la directrice. Ce partenariat est donc pour nous un « partenariat de cœur » basé sur un lien de confiance et une envie de poursuivre des projets ensemble.

# Projet Social

2021 – 2024

Validation







**WWW.CSCJEANPAULCOSTE.COM**

217, AVENUE JEAN-PAUL COSTE

13100 AIX-EN-PROVENCE

**04 42 27 32 96**

**[contact@cscjeanpaulcoste.com](mailto:contact@cscjeanpaulcoste.com)**

**Accueil et horaires d'ouverture au public  
pour les démarches administratives**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
le samedi de 9h00 à 12h00

**ACCUEIL - ACTIVITES**

[contact@cscjeanpaulcoste.com](mailto:contact@cscjeanpaulcoste.com)

**CULTURES**

[cultures@cscjeanpaulcoste.com](mailto:cultures@cscjeanpaulcoste.com)

**FAMILLES**

[familles@cscjeanpaulcoste.com](mailto:familles@cscjeanpaulcoste.com)

**PETITE ENFANCE - M.A.C et J.E (1 - 6 ANS)**

[macje@cscjeanpaulcoste.com](mailto:macje@cscjeanpaulcoste.com)

**ENFANCE JEUNESSE - A.C.M (2,5 - 17 ANS)**

[acm@cscjeanpaulcoste.com](mailto:acm@cscjeanpaulcoste.com)

[acmfloralies@cscjeanpaulcoste.com](mailto:acmfloralies@cscjeanpaulcoste.com)

**Avec le soutien des partenaires de la convention cadre des centres sociaux**



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**

